

Institut
de la statistique

Québec



ÉTUDE LONGITUDINALE DU
DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS
DU QUÉBEC (ÉLDEQ 1998-2002)

DE LA NAISSANCE À 29 MOIS

Aspects conceptuels et opérationnels

Volume 2, numéro 12

COLLECTION
la santé et
le bien-être

9



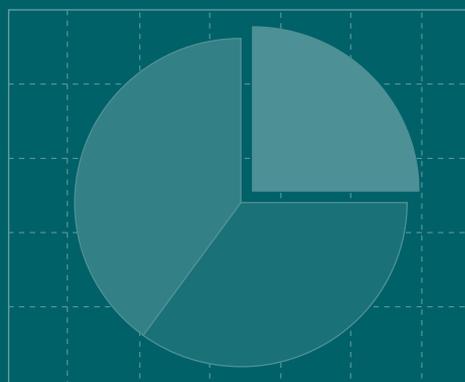
4

0



8

6



2

Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques qui y sont disponibles,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : (418) 691-2401
ou
Téléphone : 1 800 463-4090
(aucuns frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : **www.stat.gouv.qc.ca**

Cette publication a été réalisée et produite
par l'Institut de la statistique du Québec.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
Deuxième trimestre 2003
ISBN 2-551-21544-7
ISBN 2-551-21777-6

© Gouvernement du Québec

Toute reproduction est interdite
sans l'autorisation expresse
de l'Institut de la statistique du Québec.

Mai 2003

Avant-propos

La publication de ce second volume de la collection ÉLDEQ 1998-2002 est le fruit d'une collaboration exceptionnelle établie depuis 1996 entre le milieu québécois de la recherche universitaire, le réseau de la santé publique et l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) par l'entremise de la Direction Santé Québec.

Deux ans après la sortie du premier volume de la présente collection, un groupe interdisciplinaire et plurisectoriel constitué de plus de 80 chercheurs et professionnels de recherche propose cette seconde série de publications présentant les résultats des toutes premières analyses longitudinales. Très attendus, ces résultats permettent de décrire l'environnement et le développement des enfants à partir des trois premières mesures, soit celles réalisées lorsqu'ils étaient âgés respectivement de 5 mois, de 17 mois et de 29 mois. Afin de bien saisir l'importance de ces mesures chez le jeune enfant, il faut rappeler l'objectif prioritaire de l'ÉLDEQ 1998-2002 tel qu'il est énoncé dans le volume initial de cette collection : l'ÉLDEQ permettra de mieux connaître les PRÉCURSEURS de l'adaptation sociale des individus, en évaluant en tout premier lieu l'adaptation scolaire des enfants, d'identifier les CHEMINEMENTS de cette adaptation et d'évaluer ses CONSÉQUENCES la vie durant.

Ainsi, en analysant les données des trois premiers volets de l'enquête, l'ISQ est honoré d'être associé à l'élaboration d'un puissant instrument de recherche et d'enquête mais surtout à la réalisation d'une étude qui servira tant à la prévention qu'au développement d'interventions précoces efficaces. À titre de directeur général, je ne peux que m'enorgueillir d'un modèle de partenariat dont les résultats sont aussi fructueux que porteurs d'avenir.

Le directeur général,

Yvon Fortin

Les auteures du numéro 12 du volume 2 de l'ÉLDEQ 1998-2002 sont :

Section I : L'ÉLDEQ : présentation de l'étude et des instruments de collecte des volets 1999 et 2000

Josette Thibault, Mireille Jetté, Hélène Desrosiers et Lucie Gingras, Direction Santé Québec, ISQ

Section II : Les fichiers de microdonnées et les variables dérivées des volets 1999 et 2000

Hélène Desrosiers et Ghyslaine Neill, Direction Santé Québec, ISQ

Avec la collaboration de :

Martin Boivin, Direction Santé Québec, ISQ

Avec l'assistance professionnelle et technique de :

Nicole Descroisselles, à la révision linguistique, Direction de l'édition et des communications, ISQ

Andrée Roy et Lucie Desroches, à la mise en page, Direction Santé Québec, ISQ

Le volume 2 de l'ÉLDEQ 1998-2002 est réalisé par :

la Direction Santé Québec de l'ISQ

L'ÉLDEQ 1998-2002 est subventionnée par :

le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS)

les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC, ancien PNRDS)

le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSHC)

le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (ancien CQRS)

le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (ancien FCAR)

le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ)

la Fondation Molson

le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MRST) par le biais du programme Valorisation recherche Québec (VRQ)

Développement des ressources humaines Canada (DRHC)

l'Institut canadien de recherche avancée (ICRA)

Santé Canada

le National Science Foundation (NSF des É.-U.)

l'Université de Montréal

l'Université Laval

l'Université McGill

L'ÉLDEQ 1998-2002 est sous la direction de :

Mireille Jetté, coordonnatrice, Direction Santé Québec, ISQ

Hélène Desrosiers, Direction Santé Québec, ISQ

Richard E. Tremblay, directeur scientifique, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur le développement de l'enfant, Université de Montréal

Ghyslaine Neill, Direction Santé Québec, ISQ

Josette Thibault, Direction Santé Québec, ISQ

Lucie Gingras, Direction Santé Québec, ISQ

Nathalie Vachon, Direction Santé Québec, ISQ

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :

Direction Santé Québec
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3B 4J8
Téléphone : (514) 873-4749 ou
Téléphone : 1 877 677-2087 (aucuns frais d'appel)
Télécopieur : (514) 864-9919
Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Citations suggérées :

THIBAULT, J., M. JETTÉ, H. DESROSIERS et L. GINGRAS (2003). « Aspects conceptuels et opérationnels, section I – L'ÉLDEQ : présentation de l'étude et des instruments de collecte des volets 1999 et 2000 », dans : *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 12.

DESROSIERS, H. et G. NEILL (2003). « Aspects conceptuels et opérationnels, section II – Les fichiers de microdonnées et les variables dérivées des volets 1999 et 2000 », dans : *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 12.

Ce numéro est aussi disponible en version anglaise. This paper is also available in English under the title:

THIBAULT, J., M. JETTÉ, H. DESROSIERS and L. GINGRAS (2003). "Concept, Definitions and Operational Aspects, Part I – QLSCD: Overview of the Study and the Survey Instruments for the 1999 and 2000 Rounds" in *Québec Longitudinal Study of Child Development (QLSCD 1998-2002) – From Birth to 29 Months*, Québec, Institut de la statistique du Québec, Vol. 2, No. 12.

DESROSIERS, H. and G. NEILL (2003). "Concept, Definitions and Operational Aspects, Part II – The Microdata Files and Derivative Variables from the 1999 and 2000 Rounds" in *Québec Longitudinal Study of Child Development (QLSCD 1998-2002) – From Birth to 29 Months*, Québec, Institut de la statistique du Québec, Vol. 2, No. 12.

Note : Nous remercions Micha Simard de la Direction Santé Québec de l'Institut de la statistique du Québec pour sa lecture attentive et ses commentaires sur une version préliminaire de ce numéro.

Pour les avertissements, les signes conventionnels et les abréviations – voir la section *Rappel méthodologique et avertissements*.

Remerciements

Après plus de six ans d'existence du projet ÉLDEQ 1998-2002, l'entreprise de remercier nommément et exhaustivement tous les collaborateurs et collaboratrices pourtant inestimables est devenue périlleuse. Aux partenaires de la première heure, se joignent chaque année de nouveaux collègues prêts à relever les innombrables défis qui jalonnent la première étude de cohorte québécoise, que ces défis soient de nature logistique ou méthodologique, qu'ils concernent le contenu de l'enquête ou qu'ils relèvent d'univers de connaissances en perpétuel développement.

En effet, le réseau de chercheurs universitaires associés à l'ÉLDEQ étend maintenant ses ramifications à davantage d'universités québécoises et même à quelques universités hors Québec, canadiennes et étrangères. C'est ainsi qu'il est permis aux riches données de l'ÉLDEQ d'essaimer soit par l'intermédiaire des jeunes chercheurs qui poursuivent leurs études postdoctorales hors des frontières du Québec, soit par l'entremise des chercheurs aguerris qui multiplient les collaborations internationales à l'heure de la mondialisation du savoir. Cette multiplication des partenariats est très étroitement liée au leadership exceptionnel exercé au fil des ans par le directeur scientifique de l'ÉLDEQ. En plus de servir à l'édification de nouvelles connaissances, ce conglomerat virtuel d'équipes de recherche permet l'injection d'une proportion importante de subventions de recherche destinées à l'analyse de ces précieuses données. Ainsi, cette mise en commun d'importantes subventions, obtenues grâce à l'excellence des chercheurs impliqués, permet d'optimiser l'investissement du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS), l'unique bailleur de fonds des dix collectes (enquêtes et prétests) prévues dans l'ÉLDEQ 1998-2002.

À ce groupe de chercheurs en évolution s'ajoutent également de nouveaux partenaires provenant du réseau de la santé publique. Les professionnels et professionnelles de réseaux connexes sont également plus nombreux à collaborer activement à l'ÉLDEQ, qu'ils proviennent du réseau du ministère de la Famille et de l'Enfance, du réseau de l'éducation ou d'ailleurs.

Cet accroissement du nombre d'experts externes conjugué à une augmentation de la complexité de cette première étude longitudinale provinciale ont dû être accompagnés d'une augmentation du nombre de professionnels de l'ISQ qui consacrent désormais leur temps, en tout ou en partie, à l'ÉLDEQ. C'est ainsi qu'à la Direction de la méthodologie, de la démographie et des enquêtes spéciales (DMDES) de nouveaux statisticiens sont maintenant associés à l'étude. Ces professionnels ont notamment pour tâche de traiter toutes les questions reliées au plan de sondage, d'analyser les résultats des collectes annuelles pour ce qui est du taux de réponse et de produire les pondérations indispensables pour inférer les résultats à la population d'enfants visés par cette vaste étude. À cela s'ajoute l'appui offert aux chercheurs de l'ÉLDEQ pour la réalisation des analyses statistiques publiées dans le présent rapport. Quant à la Direction Santé Québec (DSQ), maître d'œuvre de l'ÉLDEQ, il a fallu que deux professionnelles expérimentées en analyses longitudinales joignent nos rangs afin de permettre la consolidation de la petite équipe qui assure d'année en année la poursuite de cette étude combien intense en termes d'efforts à consentir. C'est en coordonnant le travail des nombreux partenaires, en développant de nouveaux outils qui permettent l'appréhension du réel d'un enfant qui grandit, en travaillant en étroite collaboration avec la firme de collecte de données et en participant à l'élargissement des connaissances par l'entremise de la publication d'analyses originales que les sept membres de l'équipe ÉLDEQ-Santé Québec s'acquittent de manière remarquable de leurs tâches.

Au fil des années, un autre partenariat qui ne s'est jamais démenti est celui établi avec les responsables de l'*Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes* (ELNEJ, Canada). Le fait que ces pionniers acceptent l'utilisation secondaire qui est faite par l'ÉLDEQ des instruments administrés par CAPI (*Computer Assisted Personal Interview*) permet à l'enquête longitudinale québécoise de demeurer, au fil des ans, à la fois comparable et complémentaire à cette grande enquête canadienne, et ce, à des coûts contrôlés.

Les hôpitaux québécois, qui font toujours face aux nombreux défis rendus nécessaires par l'atteinte d'une efficacité encore plus grande, sont également des partenaires importants de l'ÉLDEQ, de même que les maisons des naissances. Contre vents et marées, ils continuent chaque année de faire parvenir certaines données qui contiennent les dossiers médicaux des mères et des enfants, données qui nous parviennent à la stricte condition que les mères en aient préalablement autorisé l'obtention par écrit.

Le Bureau d'interviewers professionnels (BIP) demeure un partenaire crucial dans la mise en place et le déroulement de cette première enquête auprès d'une cohorte de bébés québécois. Responsable de l'organisation et du bon déroulement des collectes de données tant des enquêtes que des prétests annuels, le BIP, maison de sondages dirigée de main de maître par sa présidente, est aussi responsable de la qualité des données recueillies et de la fiabilité des banques de données produites semestriellement. Quant à l'équipe d'intervieweuses¹ et de recruteuses, sagement dirigée par une coordonnatrice de terrain chevronnée, elle est passée experte dans l'art de fidéliser les quelque 2 000 familles rencontrées annuellement.

Finalement, nous devons souligner la participation exceptionnelle des familles québécoises. Qu'elles soient assurées que nous avons la conviction profonde que la réussite de l'ÉLDEQ viendra d'abord et avant tout de ce temps précieux qu'elles nous accordent annuellement pour partager des parcelles de vie de leur *bout de chou* qui était âgé de 2 ½ ans en 2000.

Doutant de remercier comme il se doit toutes ces personnes qui assurent la concrétisation jour après jour de cette grande première québécoise, nous empruntons à Serge Bouchard les propos qui suivent :

« Le progrès est parfaitement collectif dans le temps et dans l'espace. Nous devons tant aux autres [...]. Nous voulons une société de bonnes personnes [...], car il y a un lien entre l'excellence de soi et l'excellence de tous.»²

Un grand merci!



Mireille Jetté
Coordonnatrice
Direction Santé Québec
Institut de la statistique du Québec

1. Tous les interviewers de cette enquête étant de sexe féminin, nous utiliserons, dans la suite du texte, le terme intervieweuse pour les désigner.

2. Serge BOUCHARD (2001). « Je ne suis pas seul sur terre », *Le Devoir édition Internet*, 23 juillet.

Introduction à l'ÉLDEQ 1998-2002

Au moment de publier ce deuxième rapport, les enfants de l'ÉLDEQ auront débuté leur cinquième course autour du soleil. Malgré les mécanismes extraordinaires mis en place pour suivre de près leur développement, il est clair qu'à la petite enfance la croissance est plus rapide que la science.

Notre premier rapport décrivait les observations faites lors de la collecte de données 5 mois après la naissance. La nature transversale de ces observations nous limitait alors à une description des caractéristiques des enfants et de leur famille. Il s'agissait en fait de tracer un portrait de la situation des nourrissons du Québec nés en 1997-1998. Débordants d'enthousiasme et mus par un urgent désir de comprendre, les chercheurs qui, à cette époque, ont esquissé des analyses explicatives des caractéristiques observées savaient très bien qu'il ne s'agissait là que des premières d'une longue série d'analyses devant conduire à une meilleure compréhension du développement de l'enfant.

Ce second rapport, quant à lui, s'appuie sur les données collectées lorsque les enfants étaient respectivement âgés de 5, 17 et 29 mois. Enfin! Nous pouvons maintenant décrire les changements qui surviennent dans la vie des enfants et de leur famille entre la naissance et le milieu de la troisième année de vie. C'est la première fois qu'un échantillon aussi important d'enfants représentant les nouveau-nés du Québec est suivi de façon aussi intensive au cours de la petite enfance. En fait, à notre connaissance, c'est la première fois dans l'histoire des études du développement des enfants que l'on tente de comprendre les facteurs qui conduisent au succès ou à l'échec scolaire, au moyen de collectes de données aussi fréquentes auprès d'un échantillon d'une telle ampleur de si jeunes enfants.

Les chercheurs ont maintenant à leur disposition plus de données qu'ils n'en ont jamais eu sur cette phase de la vie. Mais cette abondance a ses effets pervers. Si avec des études transversales on tire des conclusions sur les causes des problèmes que l'on observe, pourquoi ne pas s'en donner à cœur joie avec des données longitudinales? Lorsque l'on a des données dont personne d'autre ne dispose, on peut

facilement oublier les limites de celles-ci. Cependant, les chercheurs qui ont participé à la rédaction de ce rapport, tout en tentant d'exploiter au maximum l'avantage qu'offrent des données longitudinales prospectives collectées à trois moments différents au cours de la petite enfance (à intervalle de 12 mois), ont également accepté de respecter les limites de ces données.

Cette étude longitudinale prospective permet de décrire le changement dans le temps pour chacun des individus sur chacune des variables mesurées. Ainsi, les chercheurs ont tracé les changements au cours des trois premières années de vie des enfants. Des profils d'enfants, de parents et de familles de même que des trajectoires de développement ont donc été esquissés à partir des données recueillies lors de ces trois passages. Ces résultats originaux devraient permettre de discerner le début des cheminements empruntés par les enfants et leur famille. Il faut cependant signaler qu'on ne décrit que les trois premiers temps d'une courbe qui devrait idéalement en compter au moins une quinzaine! Puisque dans la majorité des cas il est peu probable que les comportements soient consolidés à 2 ½ ans, nous avons demandé aux auteurs de se limiter essentiellement à la description de l'évolution des phénomènes. En effet, il est encore trop tôt dans la vie de l'enfant pour se lancer dans des analyses causales pour identifier des déterminants, d'autant plus qu'il ne s'agit que d'associations. Enfin, lorsque nous abordons un problème, nos questions sont généralement beaucoup trop simples. Les études longitudinales telles que l'ÉLDEQ permettent de constater qu'il y a de multiples façons de voir un problème et qu'il est dangereux de tirer des conclusions définitives après les premières analyses, aussi savantes puissent-elles paraître.

L'objectif principal de l'ÉLDEQ, on le rappelle, est de comprendre les trajectoires, pendant la petite enfance, qui conduisent au succès ou à l'échec lors du passage dans le système scolaire. Pour confirmer l'atteinte de cet objectif, nous devons évidemment attendre de disposer de l'information sur l'entrée à l'école. Les enfants de l'ÉLDEQ termineront leur première année scolaire au printemps 2005. Au

moment de la publication du présent rapport, ils ont l'âge d'entrer à la prématernelle, ce que plusieurs ont fait en septembre 2002. Des collectes de données sont également prévues à la fin de l'année de prématernelle (printemps 2003) et à la fin de l'année de maternelle (printemps 2004). Si, comme souhaité, ces importantes collectes sont financées, l'information ainsi générée permettra de vérifier le niveau de préparation à l'école au seuil de l'entrée dans le premier cycle de l'élémentaire. Dans la suite de cette étude longitudinale, il est également prévu de décrire les trajectoires de développement de ces enfants pendant leurs années scolaires. Si, à l'instar de nombreux chercheurs du Québec, l'État québécois confirme son implication financière dans la poursuite de l'ÉLDEQ au primaire et au secondaire, nous pourrions améliorer notre compréhension des chemins qui mènent à la réussite scolaire, et donc être dans la meilleure position possible pour améliorer le soutien aux enfants, toujours trop nombreux, pour qui l'école n'est qu'une longue série d'échecs.

Les nouvelles connaissances sur le développement du cerveau humain nous ont fait comprendre qu'il est important d'investir tôt dans le développement des enfants, comme il est important d'investir tôt dans nos fonds de pension. Les études longitudinales du développement des enfants doivent évidemment respecter le même principe. Il faut les commencer le plus tôt possible et c'est ce que le ministère de la Santé et des Services sociaux faisait dès 1997, en investissant près de 5 millions de dollars dans le suivi d'enfants québécois de 5 à 54 mois. Et, évidemment, à l'instar d'un fonds de pension, pour que ces investissements portent fruits et fournissent les meilleurs rendements possible, ils doivent être maintenus, voire augmentés.



Richard E. Tremblay, Ph. D., MSRC
Titulaire de la Chaire de recherche du Canada
sur le développement de l'enfant
Université de Montréal

Table des matières

Sigles et abréviations.....	15
------------------------------------	-----------

Section I — L'ÉLDEQ : Présentation de l'étude et des instruments de collecte des volets 1999 et 2000

1. L'ÉLDEQ 1998-2002 : quelques points de repère	21
---	-----------

1.1 Un retour rapide sur l'étude.....	21
1.2 L'état d'avancement du suivi longitudinal.....	21
1.3 Les instruments administratifs et de collecte des volets 1998 à 2000.....	22
1.3.1 Les instruments administratifs	22
1.3.2 Les instruments de collecte.....	23
1.4 La gestion des données des trois premiers volets de l'ÉLDEQ.....	24

2. Source et justification des questions, échelles, formulaires et tests.....	27
--	-----------

2.1 QIRI – Volet 1999 (E2) — Enfant de 17 mois.....	28
2.1.1 Questionnaire sociodémographique.....	28
2.1.2 Questionnaire Parents	29
2.1.3 Questionnaire Enfant cible et fratrie	32
2.1.4 Questionnaire Parent biologique absent.....	44
2.2 QIRI – Volet 2000 (E3) — Enfant de 29 mois.....	44
2.2.1 Questionnaire sociodémographique.....	45
2.2.2 Questionnaire Parents	45
2.2.3 Questionnaire Enfant cible.....	49
2.2.4 Questionnaire Parent biologique absent.....	55
2.3 QPRI – Volet 1999 (E2) – Enfant de 17 mois.....	55
2.4 QPRI – Volet 2000 (E3) – Enfant de 29 mois.....	58
2.5 QAAM – Volet 1999 (E2) – Enfant de 17 mois.....	61
2.6 QAAM – Volet 2000 (E3) – Enfant de 29 mois.....	66
2.7 QAAP – Volet 1999 (E2) – Enfant de 17 mois.....	69
2.8 QAAP – Volet 2000 (E3) – Enfant de 29 mois.....	74
2.9 IMF – Volet 1999 (E2) – Enfant de 17 mois et Volet 2000 (E3) — Enfant de 29 mois.....	78
2.10 IPO – Volet 1999 (E2) – Enfant de 17 mois.....	78
2.11 IPO – Volet 2000 (E3) – Enfant de 29 mois.....	78
2.12 Journal de l'enfant (uniquement au volet 1999)	79
2.13 Autorisation dossiers médicaux – Volet 1999 (E2) – Enfant de 17 mois.....	79
2.14 Autorisation dossiers médicaux – Volet 2000 (E3) – Enfant de 29 mois.....	80

Section II — Les fichiers de microdonnées et les variables dérivées des volets 1999 et 2000

1. Instruments et répondants de l'ÉLDEQ aux volets 1999 et 2000 : un bref rappel	83
2. Validation des données	85
2.1 Validation transversale	85
2.2 Validation longitudinale	85
2.3 Mise à jour de la banque de données	85
3. Constitution de la banque de données des volets 1999 et 2000 de l'ÉLDEQ.....	87
3.1 Description des fichiers de microdonnées des volets 1999 et 2000	87
3.2 Convention de désignation des variables.....	95
3.3 Contenu des fichiers de données.....	102
3.3.1 Contenu des fichiers des variables de pondération	103
4. Remarques et mises en garde concernant certaines variables ou échelles.....	107
4.1 Volet 1999 seulement	107
4.2 Volet 2000 seulement	107
4.3 Volets 1999 et 2000	109
5. Considérations méthodologiques pour l'analyse des données des volets 1999 et 2000 de l'ÉLDEQ.....	113
5.1 Utilisation de la pondération et de l'effet de plan dans l'analyse	113
5.2 Non-réponse partielle et imputation.....	117
6. Diffusion	119
7. Variables dérivées.....	121
Annexes	171
Bibliographie.....	195

Liste des tableaux

Tableaux

Section I

1.1 Récapitulatif des collectes de prétest, des collectes d'enquête et des publications de l'ÉLDEQ 1998-2002, selon l'année	22
1.2 Inventaire des instruments administratifs et des instruments de collecte, selon l'année d'enquête, Québec, 1998, 1999 et 2000	23
2.1 Numéros des questions concernant la santé (HLT) de l'enfant cible et de la fratrie selon leur âge, Québec, 1999	33
2.2 Numéros des questions concernant le comportement (BEH) de l'enfant cible et de la fratrie, selon leur âge, Québec, 1999	38

Section II

3.1 Tableau récapitulatif du nombre de répondants par instrument ou section d'instrument inclus dans la banque de données de l'ÉLDEQ, Québec, 1998, 1999 et 2000	88
3.2a Composition des fichiers de la banque de données du volet 1999 de l'ÉLDEQ, enfants de 17 mois	89
3.2b Composition des fichiers de la banque de données du volet 2000 de l'ÉLDEQ, enfants de 29 mois	91
3.3a Variable identifiant la personne répondante au volet 1999 de l'ÉLDEQ par instrument, questionnaire ou section de questionnaire inclus dans la banque de microdonnées	93
3.3b Variable identifiant la personne répondante au volet 2000 de l'ÉLDEQ par instrument, questionnaire ou section de questionnaire inclus dans la banque de microdonnées	94

3.4 Contenu des sections du QIRI et des questionnaires papier des volets 1999 et 2000 de l'ÉLDEQ.....	97
3.5a Composition du fichier POIDS201 incluant les variables de pondération à utiliser avec les données des fichiers de microdonnées SOCIO, PCM, MERE, PERE, ENFAN, QAAP et INDI des volets 1998 et 1999 de l'ÉLDEQ	105
3.5b Composition du fichier POIDS301 incluant les variables de pondération à utiliser avec les données des fichiers de microdonnées SOCIO, PCM, MERE, PERE, ENFAN, QAAP et INDI des volets 1998 à 2000 de l'ÉLDEQ.....	106
5.1 Variables de pondération à utiliser pour le croisement de variables provenant des fichiers de données des volets 1998 (E1) et 1999 (E2) de l'ÉLDEQ	115
5.2 Variables de pondération à utiliser pour le croisement de variables provenant des fichiers de données des volets 1998 (E1), 1999 (E2) et 2000 (E3) de l'ÉLDEQ.....	116
7.1 Tableau récapitulatif des variables dérivées de l'ÉLDEQ incluses dans les fichiers de microdonnées INDI101, INDI201 et INDI301, Québec, 1998, 1999 et 2000.....	123

Annexe 4

A.1 Fréquence non pondérée de la variable BBEET01I (échelle de timidité standardisée) incluse dans le fichier de microdonnées INDI201 et fréquence non pondérée corrigée, Québec, 1999	191
A.2 Seuils de faible revenu (base de 1992) définis par Statistique Canada pour l'année de référence 1998 selon la taille de l'unité familiale et la taille de la région de résidence	192
A.3 Seuils de faible revenu (base de 1992) définis par Statistique Canada pour l'année de référence 1999 selon la taille de l'unité familiale et la taille de la région de résidence	193

Sigles et Abréviations

ALSPAC	<i>Avon Longitudinal Study of Pregnancy and Childhood</i> (Bristol, Royaume-Uni)	MFE	Ministère de la Famille et de l'Enfance
CPE	Centre de la petite enfance	NCDS	<i>National Child Development Study</i> (Grande-Bretagne)
E1	Enquête 1 ou première année de collecte de l'ÉLDEQ ou volet 1998	NHANES III-USA	<i>The Third National Health and Nutrition Examination Survey</i> (États-Unis)
E2	Enquête 2 ou deuxième année de collecte de l'ÉLDEQ ou volet 1999	NIMH	<i>National Institute of Mental Health</i>
E3	Enquête 3 ou troisième année de collecte de l'ÉLDEQ ou volet 2000	NLSY	<i>National Longitudinal Survey of Youth</i> (États-Unis)
ÉBSD	Étude des besoins en santé dentaire (Montréal, Canada)	PCM	Personne qui connaît le mieux l'enfant
ÉDUSDP	Étude des déterminants individuels et familiaux de l'utilisation des services dentaires durant la période d'âge préscolaire	PSCB	Projet de surveillance de la carie du biberon (Québec, Canada)
ÉJNQ	Étude des jumeaux nouveau-nés du Québec	Volet 1998	E1 ou première année de collecte de l'ÉLDEQ
ÉLEM	Étude longitudinale et expérimentale de Montréal	Volet 1999	E2 ou deuxième année de collecte de l'ÉLDEQ
ELNEJ	Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (Canada)	Volet 2000	E3 ou troisième année de collecte de l'ÉLDEQ
ÉPAN	Étude provinciale sur l'alimentation du nourrisson (Québec, Canada)		
ÉSEO	Étude sur la santé des enfants de l'Ontario (Canada)		
ESS-SQ	Enquête sociale et de santé - Santé Québec (Québec, Canada)		
GRIP	Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant, Université de Montréal		
ICQ	<i>Infant Characteristic Questionnaire</i>		
NIMH-DIS	<i>National Institute of Mental Health-Diagnostic Interview Schedule</i> (États-Unis)		
INSERM	Institut national de la santé et de la recherche médicale, Paris		

Rappel méthodologique et avertissements

L'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, amorcée en 1998, est menée auprès d'une cohorte de près de 2 000 enfants suivis annuellement de l'âge de 5 mois à l'âge d'environ 4 ans. Ce second volume traite des données longitudinales des trois premiers volets soit lorsque les enfants étaient âgés respectivement d'environ 5 mois, 17 mois et 29 mois.

Les analyses longitudinales impliquant des données recueillies aux volets 1998, 1999 et 2000 permettent d'inférer à la population des enfants nés au Québec en 1997 et en 1998 (naissances simples) et qui, en 2000, habitaient toujours le Québec ou ne l'avaient quitté que temporairement. Ainsi, le choix conceptuel et méthodologique de ne pas échantillonner d'enfants parmi le groupe des enfants arrivés au Québec après leur naissance limite l'inférence à cette population.

La participation des familles aux volets 1999 et 2000 de l'ÉLDEQ a été excellente. En effet, 94 % des familles ayant participé au volet 1998 ont continué à participer à l'enquête au second et au troisième volet, pour un taux de réponse longitudinal aux deux principaux questionnaires (Questionnaire informatisé rempli par l'intervieweuse – QIRI et Questionnaire papier rempli par l'intervieweuse – QPRI) de 71 %¹. Quant à la participation aux instruments QAAM et QAAP, elle est demeurée stable du volet 1998 au volet 2000, soit de l'ordre de 96 % pour le QAAM et de 90 % pour le QAAP, et ce, parmi les répondants annuels au QIRI. Toutefois, comme les familles répondantes ne sont pas nécessairement les mêmes d'un volet à l'autre, la proportion pondérée de familles ayant participé à l'ensemble des volets est plus faible, soit de 92 % pour le QAAM et de 83 % pour le QAAP, cette fois parmi les répondants au QIRI des trois premiers volets ($n = 1\,985$). Quant aux taux de réponse longitudinaux à ces instruments, que l'on obtient en multipliant la proportion pondérée de répondants longitudinaux au QAAM ou au QAAP et le taux de réponse longitudinal au QIRI, ils se situaient à 65 % et 59 % respectivement.

Il a été décidé de minimiser les biais potentiels pouvant être induits par la non-réponse au moyen d'un ajustement de la pondération basé sur les caractéristiques différenciant les répondants des non-répondants, et ce, pour les cinq grands instruments de l'ÉLDEQ : le QIRI/QPRI, le QAAM, le QAAP et le test cognitif des enfants désigné par l'acronyme IPO (test d'imitation de placement d'objet). Puisque seuls les répondants du volet 1998 étaient admissibles au suivi longitudinal, la pondération longitudinale est basée sur la pondération transversale du QIRI élaborée au volet 1998. De plus, pour les analyses longitudinales impliquant soit des données du QAAM, du QAAP ou de l'IPO, un ajustement additionnel de la pondération est nécessaire pour tenir compte de la non-réponse globale longitudinale propre à chacun de ces instruments. Malheureusement, au troisième volet comme au premier, même si les taux de réponse des pères non résidants se sont améliorés, il s'avère impossible de pondérer les données recueillies auprès d'eux, le taux de réponse au QAAPABS étant encore trop faible.

De plus, étant donné le plan de sondage complexe de l'ÉLDEQ, il faut s'assurer d'estimer correctement la variance associée aux estimations. Il est donc souhaitable d'avoir recours à un logiciel permettant de tenir compte de ce type de plan de sondage, autrement la variance a tendance à être sous-estimée et par le fait même, le seuil observé des tests statistiques à être trop petit. Dans ce cas-ci, le logiciel SUDAAN (*Survey Data Analysis*; Shah et autres, 1997) a été utilisé pour les estimations de prévalences, les tests du khi-carré, les analyses de variance à mesures répétées, les analyses de régression linéaire, de régression logistique et de régression de Cox. Le seuil de signification pour ces tests statistiques a été fixé à 0,05. Quant aux autres types d'analyse non supportés par SUDAAN (ex. : test de McNemar), le seuil a été abaissé à 0,01 afin d'éviter de déclarer comme étant significatifs des résultats qui ne le seraient pas si on tenait compte du plan de sondage.

1. Le nombre non pondéré de familles répondantes à l'ÉLDEQ est ainsi passé de 2 120 en 1998, à 2 045 en 1999 et à 1 997 en 2000. Quant au nombre de familles qui ont participé aux trois volets de l'enquête, il est de 1 985 familles (soit 94 % des 2 120 familles du volet initial).

Toutes les données présentées qui sont affectées par un coefficient de variation (CV) de plus de 15 % sont accompagnées de un ou deux astérisques pour bien indiquer aux lecteurs la variabilité de certaines estimations présentées.

NDLR : Pour plus d'information sur la méthodologie d'enquête consulter les numéros 1 des volumes 1 et 2. Des renseignements détaillés sur la source et la justification des questions des trois premiers volets de l'ÉLDEQ, de même que sur la composition des échelles et des indices utilisés sont également consignés aux numéros 12 des volumes 1 et 2.

Avertissement

Dans les tableaux, à moins d'avis contraire, « n » représente une somme de poids individuels ramenés à la taille de l'échantillon initial. Cette quantité est utilisée pour l'estimation des prévalences et diffère légèrement de l'échantillon réel (soit le nombre d'enfants pour un sous-groupe donné). Dans le texte, lorsqu'un nombre est présenté pour décrire la taille de l'échantillon d'analyse, il désigne aussi, à moins d'indication contraire, la somme des poids des unités d'analyse ramenés à la taille de l'échantillon initial. Cette situation se présente lorsque l'analyse porte sur un sous-groupe particulier. La fréquence pondérée ne sert dans ce cas qu'à faire le lien avec les tableaux. La taille d'échantillon réelle demeure, avec le coefficient de variation, la quantité à interpréter pour avoir une bonne idée de la précision des estimations.

En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

À moins d'une mention explicite, toutes les différences présentées dans ce numéro sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %.

Afin de faciliter la lecture, les pourcentages supérieurs à 5 % ont été arrondis à l'unité quand ils sont mentionnés dans le texte et à une décimale dans les tableaux et les figures.

Signes conventionnels

- .. Donnée non disponible
- ... N'ayant pas lieu de figurer
- Néant ou zéro
- p < Réfère au seuil de signification

Abréviations

- CV Coefficient de variation
- Non sig. Test non-significatif

Aspects conceptuels et opérationnels

Section I

L'ÉLDEQ : présentation de l'étude et des instruments de collecte des volets 1999 et 2000

En
2002...
J'aurai 5 ans !

1. L'ÉLDEQ 1998-2002 : quelques points de repère

Cette introduction au numéro 12 présente un bref rappel du déroulement de la première phase de l'ÉLDEQ 1998-2002 et des instruments administratifs et de collecte utilisés aux trois premiers volets de l'ÉLDEQ.

Mentionnons que ces aspects sont traités en détail au numéro 1 du présent volume.

1.1 Un retour rapide sur l'étude

C'est en 1998 qu'est réalisé le premier volet de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* auprès d'une cohorte de 2 120 nourrissons québécois faisant l'objet d'un suivi annuel de l'âge de 5 mois à l'âge d'environ 4 ans. Si au premier volet, l'échantillon est représentatif des bébés issus de naissances simples nés au Québec en 1997-1998, celui-ci perd, du moins partiellement, sa capacité de représentativité transversale de l'ensemble des enfants d'un âge donné pour les volets subséquents. Mentionnons qu'un certain nombre de raisons d'ordre conceptuel et méthodologique ont guidé la décision de ne pas recruter annuellement des enfants parmi ceux qui seraient arrivés au Québec après leur naissance et qui feraient par ailleurs partie de la même cohorte d'âge que l'échantillon de départ¹. Les taux d'érosion exceptionnellement faibles caractérisant annuellement l'échantillon initial permettent par ailleurs d'anticiper un échantillon final relativement semblable à celui de 1998.

On rappelle que le principal objectif de l'ÉLDEQ 1998-2002 est de connaître les précurseurs de l'adaptation sociale, les cheminements de cette adaptation et ses conséquences au moment de l'entrée à l'école de même qu'à plus long terme. C'est pourquoi certaines données centrales aux fins de l'étude ont été recueillies dès l'âge de 5 mois, cet âge ayant été déterminé comme le moment le plus hâtif

pour mesurer des variables telles que le tempérament de l'enfant cible, ses habitudes de sommeil et d'alimentation, son état de santé, de même que des mesures concernant son environnement physique et familial. Par la suite, il a été convenu de suivre les enfants et leur famille immédiate à intervalles précis et réguliers de 12 mois, et ce, jusqu'à l'âge de 41 mois. Cette précision du moment de la mesure est dictée par la rapidité du développement des enfants au cours de la petite enfance². Pour le cinquième volet, toutefois, le moment de la collecte a été modifié afin de s'adapter au système d'évaluation auquel l'enfant est soumis à partir de son entrée dans le système préscolaire-primaire. Nous reviendrons sur ce changement de manière approfondie lors de la publication du troisième volume de la collection. Soulignons seulement que cette modification importante est en fait un investissement dans l'avenir. Après la réalisation du cinquième et dernier volet de la phase initiale de l'ÉLDEQ 1998-2002, l'étude sera fin prête à entreprendre le suivi longitudinal des enfants entrant dans le système préscolaire et primaire, soit la phase II qui pourrait se dérouler entre 2003 et 2010.

1.2 L'état d'avancement du suivi longitudinal

Comme le montre le tableau 1.1, la première phase de l'ÉLDEQ est maintenant terminée. En effet, toutes les collectes de prétest et d'enquête sont terminées et le présent numéro, soit le douzième, constitue le dernier numéro à être publié dans le volume 2 de la collection ÉLDEQ. Par la suite, il ne restera plus qu'à publier le troisième volume de la collection, volume dans lequel seront présentées les analyses du suivi longitudinal de près de 2 000 enfants québécois de leur naissance à l'âge d'environ 4 ans. Compte tenu de l'énorme potentiel de la première phase de cette grande cohorte de « petits Québécois et de petites

1. À partir de données de Statistique Canada (estimation de la population, novembre 2000), la Direction des statistiques sociodémographiques évalue à 1 % la proportion de nouveaux enfants âgés de 0 à 5 ans arrivant annuellement au Québec (voir aussi au numéro 1 du volume 2, page 51, « Portée et limites de l'enquête »).

2. Lorsqu'on tient compte de l'âge gestationnel, moins de quatre semaines séparent la majorité des enfants au moment de chaque collecte annuelle. Rappelons que l'âge gestationnel est défini comme étant la somme de la durée de la grossesse (en nombre de semaines) et de l'âge chronologique de l'enfant.

Québécoises », on peut d’ores et déjà affirmer que les trois volumes de la collection ÉLDEQ 1998-2002, sans avoir pu produire l’analyse exhaustive de toutes les données, auront tout au moins contribué à entrebâiller la porte d’un univers inépuisable d’informations dont plusieurs sont inédites.

1.3 Les instruments administratifs et de collecte des volets 1998 à 2000

Le tableau 1.2 présente la totalité des 17 instruments administratifs et de collecte qui ont été utilisés lors de l’une ou l’autre des trois premières années du suivi longitudinal. Si, depuis la collecte inaugurale et de manière globale l’ÉLDEQ inclut près de 20 instruments, on précise que la réalisation de chaque collecte annuelle exige l’utilisation d’environ 13 d’entre eux. Comme la presque totalité des instruments présentés au tableau 1.2 ont été décrits dans Jetté et Desgroseilliers (2000), on se restreindra ici à faire quelques mises au point et quelques rappels en regard notamment du *Questionnaire de la fratrie* utilisé au volet 1999.

1.3.1 Les instruments administratifs

Les instruments numérotés 1, 4, 5 et 6 représentent tous les instruments administratifs utilisés annuellement pour recruter les familles et conserver leur participation. Constituant les principaux maillons du filet de sécurité mis en place pour éviter de perdre la trace des familles ou leur participation annuelle, ceux-ci jouent leur rôle plus qu’efficacement. En effet, l’érosion annuelle et longitudinale qui touche l’ÉLDEQ 1998-2002 depuis sa mise en place est demeurée très faible (Plante et autres, 2002).

Tableau 1.1

Récapitulatif des collectes de prétest, des collectes d’enquête et des publications de l’ÉLDEQ 1998-2002, selon l’année

Année	Prétest	Enquête	Rapport
1996	Nourrissons de 5 mois		
1997	Enfants de 17 mois		
1998	Enfants de 29 mois	Nourrissons de 5 mois	Rapport préliminaire Prétest 5 mois
1999	Enfants de 41 mois	Enfants de 17 mois	
2000	Cinquième prétest reporté en 2001 ¹	Enfants de 29 mois	Rapport transversal (Vol. 1) Nourrissons de 5 mois
2001	<i>Enfants de 59 mois</i>	<i>Enfants de 41 mois</i>	
2002		<i>Enfants de 44 à 55 mois¹</i>	Rapport longitudinal (Vol. 2) Enfants de 5 à 29 mois
2003			
2004			<i>Rapport longitudinal (Vol. 3) Enfants de 5 à 55 mois</i>

Légende :

Fond grisé : collectes de prétest et d’enquête réalisées et données publiées.

Caractères italiques : collectes de prétest et d’enquête réalisées mais publication des données à venir.

1. On rappelle que la Direction Santé Québec et les chercheurs de l’ÉLDEQ ont décidé de reporter la collecte du cinquième prétest (P5) en mai 2001. Comme cette décision touche uniquement la cinquième année de collecte, elle sera expliquée de manière détaillée dans le troisième volume dont la publication est prévue pour l’été 2004. Il suffit de mentionner pour l’instant que les enfants entrant dans l’univers préscolaire, et par la suite scolaire, voient leur développement soumis à des évaluations qui ne sont plus essentiellement guidées par l’âge mais d’abord par le calendrier scolaire. De ce fait, les chercheurs de l’ÉLDEQ ont choisi de modifier les périodes de collecte pour tenir compte des périodes d’évaluation qui sont déterminées par le système préscolaire-primaire. Le moment jugé le plus propice pour effectuer ce changement s’est avéré être l’année précédant l’entrée d’un certain nombre d’enfants à la prématernelle.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2002*.

Tableau 1.2

Inventaire des instruments administratifs et des instruments de collecte, selon l'année d'enquête, Québec, 1998, 1999 et 2000

	1998	1999	2000
1) Lettre d'introduction	√	√	√
2) Brochure explicative de l'ÉLDEQ	√
3) Pochette-souvenir	√
4) Communiqué semestriel à l'intention des parents	√	√	√
5) Carte d'anniversaire à l'enfant cible	√	√	√
6) Carton de changement d'adresse	√	√	√
7) Formulaire de consentement libre et éclairé	√	√	√
8) Formulaire d'autorisation de communiquer des renseignements contenus aux dossiers médicaux de la mère, de l'enfant cible ou d'une fratrie	√	√	√
9) Questionnaire informatisé rempli par l'intervieweuse (QIRI)	√	√	√
10) Questionnaire papier rempli par l'intervieweuse (QPRI)	√	√	√
11) Tâche d'imitation de placement d'objets (IPO) ¹	√	√	√
12) Questionnaire autoadministré de la mère (QAAM et QAAMABS) ²	√	√	√
13) Questionnaire autoadministré du père (QAAP et QAAPABS)	√	√	√
14) Inventaire du milieu familial (IMF)	√	√	√
15) Questionnaire de la fratrie (inclus dans le QIRI)	...	√	...
16) Test de vocabulaire (inclus dans le QPRI)	√
17) Journal de bébé	√	√	...

√ Identifie les instruments utilisés.

... Signifie que l'instrument n'a pas été utilisé lors de l'année de référence.

1. Cette tâche était désignée « Jeu 1, 2, 3 mains » dans le numéro 1 du volume 1 de cette collection. Dans le présent numéro et pour la suite des publications de la collection ÉLDEQ, plutôt que d'utiliser le nom ludique que l'on a inventé pour ce test psychométrique, on désigne cette tâche comme la tâche d'imitation de placement d'objets (ou son acronyme IPO), une appellation qui fait référence aux types de compétences qu'elle mesure.
2. Lorsque cela est possible, on fait parvenir à la mère biologique non résidente (du foyer habité par l'enfant cible) le QAAM créé pour la mère biologique résidente (ou la nouvelle conjointe du père) et on ajoute alors ABS au sigle QAAM. La même procédure est employée dans le cas d'un père biologique non résident, le QAAP étant ainsi désigné QAAPABS. Le phénomène des mères biologiques non résidentes étant encore trop marginal dans l'ÉLDEQ, il n'y a pas suffisamment de questionnaires pour créer un fichier propre aux QAAMABS. Par contre, comme il y a davantage de pères biologiques non résidents, il existe un fichier pour les données spécifiques du QAAPABS dont il est question dans le numéro 1, section II du volume 2.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2002*.

1.3.2 Les instruments de collecte

Mentionnons dès à présent que les dossiers médicaux demandés en 1999 (grâce à l'instrument numéro 8) sont d'abord les dossiers des enfants cibles pour lesquels les mères avaient formulé un refus l'année précédente ou encore ceux pour lesquels il avait été impossible d'obtenir l'autorisation écrite en 1998 (absence, maladie, etc.). De plus, toujours au deuxième volet, on sollicite cette autorisation pour accéder aux mêmes informations concernant un membre de la fratrie de l'enfant cible, soit les informations entourant ses conditions de naissance.

Quant aux demandes de dossiers médicaux de l'année 2000 (troisième volet), elles s'adressent uniquement aux mères d'enfants cibles pour lesquels on n'avait toujours pas obtenu d'autorisation en 1998 et 1999.

Le questionnaire destiné à un membre de la fratrie de l'enfant cible, inclus dans le QIRI au volet 1999 et, par la suite de façon bisannuelle, est développé exclusivement à partir d'instruments de collecte qui ont été utilisés, ou seront éventuellement utilisés, pour décrire l'enfant cible. Il est important de mentionner que les variables découlant de cet instrument doivent être considérées comme des caractéristiques de l'enfant cible. En effet, étant donné que les représentants de la fratrie n'ont pas

été choisis aléatoirement, ils ne peuvent donc constituer un sous-groupe spécifique de la cohorte. Les critères qui ont été utilisés pour sélectionner ce frère ou cette sœur ont déjà été présentés au numéro 1 du présent volume.

Même si l'ensemble des enfants constituant la fratrie des enfants cibles de l'ÉLDEQ ne peut être utilisé comme un sous-échantillon spécifique pour l'analyse, il n'en sera pas moins intéressant de mieux comprendre l'importance du rôle joué par ces frères ou sœurs dans les cheminements empruntés par les enfants cibles : par exemple, avoir un frère ou une sœur turbulents est-il ou non lié au fait que l'enfant cible présente des comportements d'agressivité? Ou encore, la réussite scolaire d'un frère ou d'une sœur semble-t-elle avoir un lien avec les meilleures performances cognitives de l'enfant cible?³ Voilà certaines questions auxquelles les analystes tenteront d'apporter des éléments de réponse dans le troisième volume de la collection ÉLDEQ 1998-2002. Cette entreprise sera facilitée par le fait qu'on disposera alors, pour ces représentants de la fratrie des enfants cibles, de données longitudinales provenant des deux collectes (1999 et 2001).

Finalement, soulignons que si le code « n'ayant pas lieu de figurer » indique qu'un instrument n'est pas utilisé lors d'une année donnée, cette non-utilisation revêt des significations particulières. Ainsi, la brochure explicative de l'ÉLDEQ de même que la pochette-souvenir ne sont plus utilisées, à moins d'exception, étant donné que toutes les familles en ont eu une au premier volet et qu'aucune nouvelle famille n'est recrutée au cours de la première phase de l'ÉLDEQ. Par ailleurs, si l'ÉLDEQ se poursuivait auprès des enfants lorsqu'ils entreraient dans le système préscolaire-primaire, il y aurait nécessité de produire à nouveau ce genre d'instruments à la fois informatifs et promotionnels pour bien expliquer aux parents en quoi consisterait cette nouvelle phase. En effet, une

3. Ayant fait le choix de sélectionner un seul représentant de la fratrie, nous n'avons pas d'information concernant les caractéristiques des autres frères ou sœurs. Ainsi, ce n'est pas parce que le frère ou la sœur sélectionnés ne présente pas tel comportement qu'il n'y a pas un autre membre de la fratrie qui ne le présente pas. Il a fallu choisir entre ne prendre aucune information sur la fratrie, prendre très peu d'information sur toute la fratrie ou demander davantage d'information à propos d'un seul représentant; nous avons opté pour la dernière solution. Ce choix sera davantage expliqué lorsque nous publierons certaines données en regard de la fratrie.

des nombreuses leçons à tirer de l'ÉLDEQ est que le recrutement de même que la rétention des familles dans une enquête longitudinale sont intimement liés à certains facteurs. Parmi ces derniers, on a identifié : l'information dont elles disposent, la fréquence des communications, la transparence du processus d'enquête et les limites prédéfinies de leur engagement dans le temps.

Par ailleurs, le code « n'ayant pas lieu de figurer » assigné au *Questionnaire de la fratrie* (volets 1998 et 2000) rappelle que l'ÉLDEQ ne collecte que tous les deux ans des informations spécifiques à un frère ou une sœur de l'enfant cible.

Voilà ce qui termine cette sous-section résumant les nombreux instruments utilisés lors des trois premières années de collecte de l'ÉLDEQ. On ne peut cependant clore cette première partie sans aborder brièvement la gestion des données de l'enquête étant donné que la suite du numéro est consacrée à la justification des questions et instruments utilisés de même qu'à la présentation de différentes mesures dérivées des données de l'enquête.

1.4 La gestion des données des trois premiers volets de l'ÉLDEQ

Pendant toute la durée des collectes annuelles, le Bureau d'interviewers professionnels (BIP) fait parvenir à la Direction Santé Québec les données recueillies. Hebdomadairement, le BIP fait parvenir les données collectées électroniquement et à chaque mi-terrain, la firme envoie la banque de données incluant les résultats de près de la moitié des questionnaires papier qui ont été codés, vérifiés, saisis informatiquement et dont une première validation a été faite. Environ trois mois après la fin de chacune des collectes annuelles d'enquête, la banque finale de données doit parvenir à Santé Québec. Cette banque pratiquement complète est à nouveau validée. Elle est organisée sous forme de fichiers et complétée par des variables dérivées qui serviront à l'ensemble des équipes d'analyse.

Il est important de rappeler que dans l'ÉLDEQ, la totalité des données n'est pas disponible simultanément. En effet, les données extraites des dossiers médicaux, des journaux de bébés de même que celles provenant des différents tests psychométriques demandent un traitement spécialisé et beaucoup plus long. Cela explique que les 12 numéros du présent volume, comme dans le cas du volume 1, n'ont pu être disponibles simultanément. Ils sont plutôt publiés sur une période de deux années. Quant aux trois premières banques de données, elles sont rendues disponibles aux chercheurs-auteurs environ douze mois après la fin d'une collecte et incluent respectivement plus de 1 300 variables, dont plus d'une centaine sont des variables dérivées.

C'est ainsi que s'achève cette section consacrée au rappel des grands points de repère des trois premiers volets de l'ÉLDEQ. Quant à la section suivante, elle porte sur la source et la justification des thèmes, questions et échelles retenus pour les deuxième et troisième collectes de données de cette étude longitudinale. Finalement, la seconde partie de ce numéro traite du contenu des banques de données, de leur validation et de la construction des variables dérivées issues des volets 1999 et 2000. Ce numéro constitue ainsi un complément d'information indispensable au numéro 12 volume 1 pour tous les utilisateurs des données des trois premiers volets de l'étude.

2. Source et justifications des questions, échelles, formulaires et tests

Cette section présente la source et les justifications des questions utilisées aux volets 1999 (enfants d'environ 17 mois) et 2000 (enfants d'environ 29 mois) de l'ÉLDEQ. Celles-ci portent sur les nouvelles questions introduites au volet 1999 ou 2000 ou encore sur les questions empruntées au volet 1998, mais ayant fait l'objet de modifications. Pour connaître la source et les justifications des questions reprises intégralement du volet 1998, le lecteur peut se référer au numéro 12 du volume 1 de la collection ÉLDEQ 1998-2002 (Thibault et autres, 2001). Pour un tableau récapitulatif des thèmes et variables de l'étude, voir l'annexe 1 de ce numéro.

Les instruments sont classés dans le même ordre que celui utilisé au volet 1998. Certains instruments sont repris alors que d'autres ont été ajoutés au volet 1999 ou 2000. La liste suivante énumère tous les instruments utilisés tant en E2⁴ (volet 1999) qu'en E3 (volet 2000), sauf lorsqu'on indique le contraire :

Questionnaire informatisé rempli par l'intervieweuse (QIRI), dont le/la répondant/e est la PCM (personne qui connaît le mieux l'enfant) :

- 2.1 Volet 1999 – Enfant de 17 mois;
- 2.2 Volet 2000 – Enfant de 29 mois.

Questionnaire papier rempli par l'intervieweuse (QPRI), dont le/la répondant/e est la PCM :

- 2.3 Volet 1999 – Enfant de 17 mois;
- 2.4 Volet 2000 – Enfant de 29 mois.

Questionnaire autoadministré de la mère (QAAM) : les répondantes à ce questionnaire papier sont la mère biologique ou la conjointe et également la mère biologique absente (QAAMABS) lorsqu'il est possible de la rejoindre :

- 2.5 Volet 1999 – Enfant de 17 mois;
- 2.6 Volet 2000 – Enfant de 29 mois.

Questionnaire autoadministré du père (QAAP) : les répondants à ce questionnaire papier sont le père biologique ou le conjoint et le père biologique absent (QAAPABS) lorsqu'il est possible de le rejoindre :

- 2.7 Volet 1999 – Enfant de 17 mois;
- 2.8 Volet 2000 – Enfant de 29 mois.

Inventaire du milieu familial (IMF) : la répondante à ce questionnaire papier est l'intervieweuse :

- 2.9 Volet 1999 – Enfant de 17 mois et Volet 2000 – Enfant de 29 mois

Imitation de placement d'objets (IPO) : test administré par l'intervieweuse à l'enfant cible :

- 2.10 Volet 1999 – Enfant de 17 mois;
- 2.11 Volet 2000 – Enfant de 29 mois.

Journal de bébé (JDB) : les répondants/es peuvent être la mère, le père ou la gardienne; cet instrument est repris pour une seconde et dernière fois au volet 1999, sous le titre de Journal de l'enfant :

- 2.12 Volet 1999 – Enfant de 17 mois.

Autorisation de communiquer des renseignements contenus aux dossiers médicaux de la mère et du bébé : ce formulaire sert à obtenir les deux dossiers médicaux; il doit porter la signature de la mère biologique seulement. Il est utilisé à chaque année pour les cas où les dossiers concernant les enfants cibles n'ont pas été reçus par la Direction Santé Québec et pour un frère ou une sœur de l'enfant cible au volet 1999. Il le sera, pour la nouvelle fratrie, tout au long de cette phase de l'ÉLDEQ 1998-2002, à tous les deux ans :

- 2.13 Volet 1999 – Enfant de 17 mois et fratrie;
- 2.14 Volet 2000 – Enfant de 29 mois.

4. E2 et E3 signifient : enquête effectuée lors des deuxième et troisième années de l'ÉLDEQ.

Ces instruments concernent donc l'enfant cible âgé d'environ 17 et 29 mois, son frère ou sa sœur (au volet 1999), le ménage, la famille et le couple, la mère ou la conjointe, le père ou le conjoint ou encore les parents biologiques absents du ménage.

Questionnaire informatisé rempli par l'intervieweur (QIRI)

2.1 QIRI – VOLET 1999 (E2) – Enfant de 17 mois

Le questionnaire informatisé rempli par l'intervieweur (QIRI) du volet 1999 provient en grande partie du questionnaire du cycle 2 de *l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ)*, réalisée par Statistique Canada en 1996. Nous avons repris les justifications du document intitulé « Aperçu du matériel d'enquête pour la collecte des données de 1994-1995, cycle 1 » (Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, 1995). À la suite de cette publication, certaines questions ont été ajoutées ou reformulées par les chercheurs de l'ELNEJ ou de l'ÉLDEQ. Ces modifications ont été prises en compte afin de compléter les justifications reliées au volet 1999 de l'ÉLDEQ.

Tout au long de ce questionnaire, plusieurs questions servent à confirmer les informations recueillies au volet précédent. De plus, certaines questions se rapportant à la fratrie, c'est-à-dire à un frère ou à une sœur dont l'âge est le plus près de l'âge de l'enfant cible (17 mois), sont adressées à la PCM. Nous identifierons ces questions au fur et à mesure que nous compléterons les justifications.

Les quatre sections suivantes font partie de ce questionnaire :

- 2.1.1 Questionnaire sociodémographique;
- 2.1.2 Questionnaire Parents;
- 2.1.3 Questionnaire Enfant cible et fratrie;
- 2.1.4 Questionnaire Parent biologique absent.

2.1.1 Questionnaire sociodémographique

Cette section a trait au ménage, soit à sa composition au moment de l'entrevue, aux liens entre ses membres ainsi qu'aux conditions de logement.

2.1.1.1 Dossier du ménage – CONT ET DEM⁵ (à recueillir au sujet de tous les membres du ménage)

- **Objectif**

Le même qu'au volet 1998.

- **Mesure**

(CONT-Q8, 13, 13aa, 13ab, 13ac, 14, 15, 19a, 19b, 19c, 19d et 20a; DEM-Q1, 2, 2a, 2b, 3, 4 et 4a)

À partir du volet 1999, les questions CONT-Q16, 19 et 20 sont retranchées et remplacées par les nouvelles questions suivantes : CONT-Q13aa, 13ab, 13ac, 19a, 19b, 19c, 19d et 20a. Elles ont été formulées par la Direction Santé Québec afin d'obtenir une description plus précise de la composition des familles (nombre d'enfants de chacun des parents vivant dans le ménage et hors ménage) et de connaître les raisons de l'absence de certains membres du ménage.

Les questions relatives à la date de naissance, l'âge, le sexe, l'état matrimonial actuel des individus (DEM-Q1, 2, 2a, 2b, 3, 4 et 4a) sont les mêmes que celles utilisées au volet précédent. Elles confirment les informations recueillies en 1998.

2.1.1.2 LIENS – REL (à recueillir au sujet de tous les membres du ménage)

- **Objectif**

Le même qu'au volet 1998.

- **Mesure**

(REL-Q1)

La même qu'au volet 1998, sauf qu'il y a confirmation des liens recueillis au volet précédent.

5. Abréviations utilisées pour désigner les sections du QIRI.

2.1.1.3 Conditions de logement – HHL D (à recueillir auprès de la PCM ou du répondant du ménage)

- Objectif

Le même qu'au volet 1998.

- Mesure

(HLD-Q1, 2, 2b, 3, 6, 7 et 8)

Les questions HHL D-Q4, 5 et 5a sur la présence ou l'absence d'un animal domestique dans la maison sont retranchées parce qu'elles fournissent une information trop partielle sur les facteurs de l'environnement physique pouvant être associés à la santé respiratoire de l'enfant. En effet, il aurait fallu ajouter plusieurs autres variables pour compléter ce portrait. En raison de la durée maximale de l'entrevue, il a été décidé de retrancher ces questions. Les autres questions de cette section sont identiques à celles du volet précédent.

Cette section terminée, poursuivons avec le questionnaire Parents.

2.1.2 Questionnaire Parents

Le questionnaire Parents du volet 1999 de l'ÉLDEQ permet de recueillir des données concernant les parents de l'enfant cible, c'est-à-dire la mère, le père ou le ou la conjoint/e de la personne vivant dans le ménage. Les thèmes retenus sont la scolarité, l'emploi, le revenu, la santé, le fonctionnement de la famille, le soutien social et les caractéristiques sociodémographiques concernant uniquement les nouveaux membres du ménage.

2.1.2.1 Niveau de scolarité – EDA (à remplir pour la PCM et pour le/la conjointe de cette personne)

- Objectif

Obtenir le renseignement suivant : est-ce que la PCM et son conjoint/partenaire suivent actuellement des cours dans un établissement d'éducation?

- Mesure

(EDA-Q4a et 5)

La question EDA-Q5 est conservée en E2 pour vérifier si la PCM et son conjoint/partenaire suivent des cours dans une école, un collège ou une université au moment de l'entrevue. À celle-ci s'ajoute la question Q4a portant sur le plus haut niveau de scolarité complété par un/e nouveau/nouvelle conjoint/e, le cas échéant⁶.

2.1.2.2 Activité sur le marché du travail – LFS (à remplir pour la PCM et pour le/la conjoint/e de cette personne)

- Objectif

Le même qu'au volet 1998.

- Mesure

(LFS-Q1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9a, 9b, 10a, 10b, 11a, 11b, 12a, 12b, 12c, 12d, 13, 17a et 17b)

De légères modifications sont apportées pour faciliter la compréhension des questions suivantes :

- LFS-Q3 portant sur le nombre de semaines travaillées au cours de l'année précédant l'enquête : on ajoute au « nombre d'heures », la spécification suivante : « travaillées par semaine »; et des exemples lorsqu'on mentionne les congés annuels payés : « comme les vacances, le congé de maternité ou le congé parental »;
- LFS-Q8 concernant l'occupation d'un emploi au moment de l'enquête : on ajoute « y inclus un travail autonome ou à votre compte ».

Pour confirmer les informations obtenues au volet 1998, les questions LFS-Q9b, 10b, 11b et 12b ont été ajoutées. Elles proviennent du cycle 2 de l'ELNEJ. C'est le cas également de deux nouvelles

6. Cette question ayant été omise dans la première version du questionnaire, on a dû, pour collecter cette information, procéder à un appel téléphonique des ménages concernés aux vagues 1, 2 et 3 de l'enquête (E3). Pour les trois dernières vagues, l'information a été recueillie également en E3 lors de l'entrevue en face-à-face.

questions introduites à partir du volet 1999 et portant sur les raisons pour lesquelles la PCM et le conjoint/partenaire ne travaillaient pas au moment de l'entrevue (Q17a) ou n'avaient pas travaillé toute l'année (Q17b). Parmi les raisons mentionnées, nous avons ajouté « n'a pas trouvé de travail ».

La question LFS-Q13 est nouvelle et provient du cycle 3 de l'ELNEJ. Elle vise à déterminer le statut d'emploi actuel ou le plus récent occupé par la PCM et son conjoint/partenaire (ex. : à salaire, à son compte ou travail familial non rémunéré).

Les questions LFS-Q1, 2, 4, 5, 6, 9a, 11a, 12a, 12c et 12d sont identiques à celles du volet précédent.

2.1.2.3 Revenu – INC (à recueillir au sujet de la PCM et du ménage)

- **Objectif**

Le même qu'au volet 1998, avec un ajout, soit le revenu personnel de la PCM.

- **Mesure**

(INC-Q1, 2, 3, 3a, 3b, 3c, 3d, 3e, 3f, 3g, 4, 4a, 4b, 4c, 4d, 4e, 4f et 4g)

Les choix de réponse des questions INC-Q1 et 2 ont été modifiés pour les adapter au contexte québécois et ainsi mieux cerner les sources de revenu du ménage :

- au choix 9, on a conservé « prestation fiscale pour enfant (fédéral)/allocation familiale (Québec) » et on a enlevé « crédit d'impôt »;
- « allocation municipale ou provinciale » est enlevée au choix 10; on conserve toutefois les mots « aide sociale et bien-être social » et on ajoute « et suppléments du revenu »;
- au choix 11, on fusionne les points 11 et 12 du volet 1998, pour obtenir « pension alimentaire aux enfants ou au (à la) conjoint/e ».

Les questions 4 et 4a à 4g sont nouvelles et proviennent du cycle 2 de l'ELNEJ. Elles concernent le revenu total personnel de la PCM. Toutes les autres

questions, soit 3 à 3g, sont les mêmes qu'au volet précédent.

2.1.2.4 Santé des adultes – HLA (à recueillir pour la PCM et pour le/la conjoint/e de cette personne)

- **Objectif**

Le même qu'au volet 1998.

- **Mesure**

(HLA-Q1, 1c, 1d, 1d1, 1e, 1f, 1g, 1h, 2, 2a, 3, 4, 5, 5a, 6, 7a, 7b, 7c et 12a à 12l. Pour la PCM seulement : Q2a et 12a à 12l)

La question HLA-Q1 est identique à celle du volet précédent. La question HLA-Q1a du volet 1998 portant sur les problèmes de santé de longue durée est retranchée en E2. Elle est posée à tous les deux ans; on la retrouvera donc en E3.

Les questions HLA-Q1c à Q1h sont nouvelles. Elles ont trait au poids et à la taille des parents. Elles sont identiques à celles du cycle 1 de l'ELNEJ (HLT-Q3 et Q4), lesquelles avaient été tirées de l'*Enquête nationale sur la santé de la population* (ENSP).

La question HLA-Q2a sur la présence de fumeurs dans la maison provient du volet 1998 (QAAM-Q20) et est posée à la PCM seulement. Les questions Q2 et 3 sur les habitudes tabagiques sont les mêmes qu'en E1.

Les questions sur la consommation d'alcool sont légèrement modifiées :

- HLA-Q4 et Q5 : on retranche le terme « un verre » afin de savoir simplement s'il y a eu consommation de bière, vin ou toute autre boisson alcoolisée durant les 12 derniers mois et la fréquence de cette consommation;
- HLA-Q5a : cette question est nouvelle et provient du cycle 1 de l'ELNEJ. Elle vise à connaître la quantité de boissons alcoolisées consommées en moyenne à chaque occasion. L'intervieweuse montre le carton-réponse suivant où la quantité est clairement indiquée :

1 consommation :

- 1 petite bouteille de bière (sauf .5) (12 onces ou 360 ml)
- 1 petit verre de vin (4-5 onces ou 120-150 ml)
- 1 petit verre de liqueur forte ou de spiritueux (1-1½ onces avec ou sans mélange)

2 consommations :

- 1 grosse bouteille de bière
 - 1 verre double de boisson forte
 - 1 coup accompagné d'une bière (*beer chaser*);
- HLA-Q6 est la même qu'au volet 1998, sauf que pour plus de clarté, on change le terme « verres » pour « consommations »;
- HLA-Q7 de E1 est retranchée parce qu'elle est non pertinente, les questions précédentes étant suffisantes pour cerner la consommation abusive.

Les questions suivantes sur la consommation de drogues et/ou des médicaments sans prescription sont les mêmes qu'au volet 1998, sauf qu'elles ont été modifiées par Mark Zoccolillo du Département de psychiatrie de l'Université McGill et de l'Hôpital de Montréal pour enfants et par la Direction Santé Québec afin d'en faciliter la compréhension :

- HLA-Q7a et 7b : les médicaments sans prescription sont clairement identifiés dans la question 7a et non pas, comme en E1, cités en exemple; puisque la deuxième question est liée à la première, on retranche la liste des médicaments sans prescription dans la formulation de cette question pour insérer « ces drogues et/ou médicaments », ce qui sous-entend ceux mentionnés en 7a;
- HLA-Q7c : le choix de réponse (1) « colle, inhalant (essence) » inséré en E1 est retranché; les choix 5 et 6 sont regroupés sous le 4 : « héroïne, opiacés... »; « hallucinogènes » est retranché du choix 5; les médicaments sans prescription (6) sont listés comme à la question 7a; « extasy » est retranché. Ces modifications ont été effectuées après avoir constaté le petit nombre de répondants ayant consommé une ou l'autre de ces drogues au volet 1998.

Les questions HLA-Q12a à 12l portant sur les symptômes dépressifs de la PCM au cours de la semaine précédant l'enquête sont les mêmes qu'en E1; la question Q12m est retranchée puisqu'elle concernait la dépression postnatale, lorsque l'enfant cible avait 5 mois.

2.1.2.5 Fonctionnement de la famille – FNC (à recueillir au sujet de la famille de la PCM)

- **Objectif**

Le même qu'au volet 1998.

- **Mesure**

(FNC-Q1d, 1f, 1g, 1h, 1j, 1k, 1l)

Au volet 1998, l'échelle comprenait 12 questions; 5 d'entre elles ont été retranchées au volet 1999 à la suite d'une analyse factorielle des données du volet précédent de l'ÉLDEQ afin de raccourcir la durée de l'entrevue, soit : FNC-Q1a, b, c, e, i ainsi que la question m, laquelle avait été ajoutée à l'échelle initiale et concernait la consommation d'alcool. Puisqu'une section complète porte sur ce thème en E2, il n'est pas nécessaire de conserver cette question.

2.1.2.6 Quartier – SAF

Cette section est retranchée en E2 pour diminuer le temps d'entrevue. Elle sera insérée dans ce questionnaire à tous les deux ans, et on la retrouvera donc aux volets 2000 et 2002.

2.1.2.7 Soutien social – SUP (à recueillir auprès de la PCM seulement)

- **Objectif**

Déterminer le degré de soutien social que la PCM reçoit de ses amis, de sa famille et d'autres sources. Cette section n'apparaissait pas au volet 1998.

Les recherches montrent que le soutien social influe sur l'estime de soi et sur les relations qu'une personne entretient avec ses enfants et les autres membres de sa famille.

- **Mesure**

(SUP-Q1b, 1c, 1f et 2a)

Les questions sur le soutien social (SUP-Q1a à f) proviennent des cycles 1 et 2 de l'ELNEJ et constituent une version abrégée de la *Social Provisions Scale* mise au point par Carolyn E. Cutrona et Daniel W. Russell de l'Iowa State University. La *Social Provisions Scale* mesure le soutien perçu. L'échelle a été abrégée dans le cadre du projet ontarien « Partir du bon pas pour un avenir meilleur ». La version abrégée mesure les aspects suivants des relations sociales : l'orientation, les alliances fiables (savoir que l'on peut compter sur les autres pour obtenir de l'aide pratique) et l'attachement. En ce qui a trait au volet 1999 de l'ÉLDEQ, à la suite d'une analyse factorielle des données de l'ELNEJ, seules les questions SUP-Q1b, c et f ont été retenues afin de diminuer le temps d'entrevue.

La question SUP-Q2a sur l'aide reçue de professionnels des services communautaires ou sociaux est également tirée de l'ELNEJ. Elle avait été proposée par Tom Hay, de la firme A2B Consulting (Toronto).

2.1.2.8 Renseignements sociodémographiques – SOC (pour les nouveaux membres seulement)

- **Objectif et mesure**

Les mêmes qu'au volet 1998. (SOC-Q1, 2a, 2b, 3, 4, 4a, 5, 6, 6a, 8 et 9)

La présentation du questionnaire Parents du QIRI est maintenant terminée. D'autres questions qui les concernent sont posées dans les instruments papier de l'enquête, lesquels seront présentés à la suite du QIRI. Poursuivons avec le questionnaire Enfant.

2.1.3 Questionnaire Enfant cible et fratrie

Le questionnaire de l'enfant du volet 1999 de l'ÉLDEQ permet de recueillir des données concernant l'enfant cible âgé d'environ 17 mois. Rappelons que lors de cette deuxième année de collecte, certaines questions

concernent la fratrie, c'est-à-dire un frère ou une sœur le plus près sur le plan de l'âge de l'enfant cible. La fratrie biologique est favorisée à défaut de quoi un demi-frère ou une demi-sœur est sélectionné, s'il y a lieu (voir aussi à la section 1, la sous-section 2.2.1 du numéro 1 de la présente collection). Les questions concernant la fratrie sont présentées dans la section qui suit, en même temps que celles portant sur l'enfant cible. Tous ces renseignements sont fournis par la PCM.

2.1.3.1 Santé – HLT (pour l'enfant cible et la fratrie âgée de 0-1 an, 2-3 ans, 4-5 ans, 6-11 ans et 12-13 ans)

- **Objectif**

Le même qu'au volet 1998.

- **Mesure**

(HLT-Q1, 3, 3a, 3a1, 3b, 4, 4a, 4b, 4b1, 37, 38, 39, 39a, 39b, 40, 41, 42, 43c, 43d, 45, 45a, 45b, 48a, 48b, 48c, 48d, 48e, 48e1, 48g, 48h, 48i, 49, 49a, 50, 51a, 51b, 51c, 51d et 51e – voir au tableau 2.1 les numéros des questions selon les âges de l'enfant cible et de la fratrie – HLT.)

Toutes les questions du premier volet sont conservées pour l'enfant cible, sauf celle portant sur la fréquence à laquelle l'enfant a été en bonne santé au cours des derniers mois (HLT-Q2) qui a été retranchée afin de diminuer le temps d'entrevue.

En ce qui a trait aux blessures, deux nouvelles questions sont ajoutées (HLT-Q39a et 39b) afin de compléter l'information recueillie. Ainsi, en plus de vouloir identifier la nature de la blessure la plus grave subie au cours des 12 derniers mois (HLT-Q39), on cherche à connaître l'âge auquel l'enfant a subi la blessure et la date à laquelle celle-ci s'est produite. Ces questions sont également posées pour le frère ou la sœur sélectionnés.

Les questions HLT-Q43c et 43d portant sur les crises d'asthme et sur le nombre de crises que l'enfant cible seulement aurait connues depuis sa naissance sont également ajoutées. La première, tirée de *l'Enquête nationale sur la santé de la population*, provient de l'ELNEJ (cycles 1 et 2) tandis que la seconde a été proposée par Louise Séguin du Département de médecine sociale et préventive de l'Université de Montréal.

En ce qui concerne les problèmes de santé chroniques, on a repris la question 45 du volet 1998 pour l'enfant cible et pour la fratrie âgée de moins de 5 ans. La question HLT-Q45a est nouvelle et concerne uniquement la fratrie âgée de 6 à 13 ans; elle traite également des problèmes de santé chroniques mais y sont ajoutés deux choix de réponse : les troubles d'apprentissage et les troubles émotifs, psychologiques ou nerveux, propres aux enfants de cette tranche d'âge. Quant à la question HLT-Q45b, elle vise à la fois l'enfant cible et la fratrie âgée de moins de 13 ans et porte sur la limitation partielle ou complète de leur participation à diverses activités (à l'école, aux jeux, aux sports ou à toute autre activité normale pour un enfant du même âge), causée par un problème chronique, de santé ou autre.

Au chapitre de la consultation de professionnels, de légères modifications ont été apportées à certaines questions tandis que d'autres ont été ajoutées :

- HLT-I48 : une consigne à l'intervieweuse est ajoutée pour la fratrie âgée de moins d'un an :

« Si l'enfant a moins d'un an, compter le nombre de fois depuis la naissance, en excluant l'accouchement. »;

- HLT-Q48a à 48e et 48g à 48i : on a changé la référence au temps, ainsi « au cours de la dernière année » devient « au cours des 12 derniers mois ».

Les questions HLT-Q48 a, b, c et d sont les mêmes qu'au premier volet mais elles concernent, en plus de l'enfant cible, la fratrie âgée de moins de 13 ans.

Les questions HLT-Q48e, e1 et g sont nouvelles. Deux d'entre elles (Q48e et Q48g) proviennent de l'ELNEJ (cycles 1 et 2). Certaines d'entre elles sont adaptées à l'âge des enfants. Ainsi, la Q48e concerne uniquement la fratrie de 24 mois à moins de 36 mois. Elle a été légèrement modifiée à la demande de l'équipe des dentistes-conseils de la Direction de la santé publique de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre (voir la liste à l'annexe 2) : la consultation d'un orthodontiste a été remplacée par celle d'un pédodontiste. Cette équipe a aussi ajouté la question HLT-Q48e1 pour les enfants âgés de 4 à 13 ans seulement et qui a trait à la consultation d'un dentiste, d'un pédodontiste ou d'un orthodontiste. Quant à la question 48g portant sur la consultation d'un psychiatre ou d'un psychologue, elle est posée pour tous les enfants âgés de plus de 2 ans, soit l'enfant cible et la fratrie.

Les questions HLT-Q48h et 48i se rapportant à la consultation d'un spécialiste du bien-être ou de la protection de l'enfance ou toute autre personne de formation reconnue sont les mêmes qu'au volet précédent. Elles sont posées pour l'enfant cible et la fratrie âgée de moins de 13 ans.

Les questions HLT-Q49 et 50 portant sur les hospitalisations sont identiques à celles posées au volet 1998, sauf la question 50 où l'on a ajouté « spécifiez » au choix de réponse « Autre ». La question HLT-Q49a est nouvelle et a été proposée par l'équipe de chercheurs de l'ÉLDEQ afin de connaître le nombre de séjours d'au moins une nuit passés par l'enfant à l'hôpital. Ces trois questions concernent l'enfant cible et la fratrie âgée de moins de 13 ans.

La série de questions concernant l'usage des médicaments (HLT-Q51a à 51e) est nouvelle et provient des cycles 1 et 2 de l'ELNEJ. Elle concerne uniquement la fratrie âgée de 2 à 13 ans. Elles ont été formulées par le groupe consultatif expert de l'ELNEJ à partir de questions contenues dans l'*Étude sur la santé des enfants de l'Ontario* (ÉSEO). Au cycle 2 de l'ELNEJ, la question 51a a été légèrement modifiée afin d'ajouter au libellé les autres médicaments pour inhalation, soit « Ventolin, inhalateurs ou aérosols doseurs (*puffers*) pour l'asthme ». À la question 51e portant sur la consommation d'autres médicaments, on a ajouté la mention « spécifiez ».

2.1.3.2 Renseignements médicaux et biologiques (périnataux) – MED (pour l'enfant cible et la fratrie)

- **Objectif**

Le même qu'au volet 1998.

- **Mesure**

Les questions MED-Q21a, 21b, 21c et 22 concernent l'enfant cible et sont posées seulement si la répondante est la mère biologique de l'enfant cible.

Les questions MED-Q3, 4, 5, 6, 7, 8, 9a et 9b concernent la fratrie âgée de moins de 4 ans; elles sont également posées uniquement si la répondante est la mère biologique.

Les questions MED-Q22, 23c1, 23c2, 23c3, 24a et 24b concernent aussi la fratrie âgée de moins de 4 ans et sont posées à la mère biologique ou à toute autre personne répondant au questionnaire.

Puisque les questions MED-Q3 à 9b ont déjà été posées au premier volet pour l'enfant cible, il n'était pas nécessaire de les poser à nouveau. Cependant, elles sont conservées en 1999 pour la fratrie âgée de moins de 4 ans, lorsque la mère biologique est la répondante au questionnaire.

Quant aux questions MED-Q21a, b et c concernant les soins spéciaux apportés à l'enfant après sa naissance et MED-Q22, elles sont nouvelles et concernent l'enfant cible seulement (Q21a, b, c) ou, pour la question MED-Q22, l'enfant cible et la fratrie de 0-3 ans. Cette dernière question relative à la santé perçue de l'enfant à sa naissance s'adresse à la personne répondant au questionnaire, qu'il s'agisse de la mère biologique de l'enfant ou non. Ces questions, identiques à celles utilisées dans l'ELNEJ (cycles 1 et 2), ont été formulées par l'équipe de projet de l'ELNEJ, à partir de questions proposées par Jean-François Saucier de l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal.

Les questions MED-Q23c1, c2, c3, 24a et b portant sur la santé de la mère après la naissance sont identiques à celles posées pour l'enfant cible au volet précédent et concernent la fratrie de 0 à 3 ans seulement. Elles s'adressent au répondant au questionnaire, peu importe sa relation avec l'enfant.

Les questions MED-Q29, 30a, 30b et 31 portant sur le travail de la mère après la naissance sont reportées à la nouvelle section suivante : WAB (*Work After Birth*).

2.1.3.3 Travail après la naissance – WAB (section MED au volet 1998 – pour l'enfant cible seulement)

Cette section est administrée seulement si la mère de l'enfant cible ne travaillait pas lorsque ce dernier avait 5 mois.

- **Objectif**

Le même qu'au volet 1998.

- **Mesure**

(WAB-Q1a, 2, 3 et 4a)

Les questions WAB-Q1a, 2 et 3 sont semblables aux questions MED-Q29, 30a, 30b et 31 du volet précédent. La question WAB-Q4a portant sur les interruptions de travail est nouvelle et provient du cycle 3 de l'ELNEJ.

2.1.3.4 Tempérament – TMP (pour l'enfant cible seulement)

- Objectif

Le même qu'au volet 1998.

- Mesure

(TMP-Q1, 5, 6, 7, 17, 24a, 25, 26, 27, 27a et 33)

Les questions TMP-Q3, 8, 19 et 20 incluses dans le questionnaire du volet 1998 sont retranchées en raison de l'âge de l'enfant cible.

Les questions TMP-Q1, 5, 6, 7, 17 et 33 sont identiques à celles du volet précédent et mesurent le tempérament difficile de l'enfant. Les questions 24a, 25, 26, 27 et 27a portant sur l'adaptabilité de l'enfant sont nouvelles. Elles sont identiques à celles de l'ELNEJ (cycle 1), sauf la question 27 où on retranche « prendre un bain » parmi les exemples qui apparaissaient dans la formulation de la question.

2.1.3.5 Scolarité – ÉDU (pour la fratrie âgée de 4 à 13 ans seulement)

- Objectif

Recueillir des renseignements au sujet des expériences scolaires du frère ou de la sœur de 4 à 13 ans de l'enfant cible.

- Mesure

(ÉDU-Q0 et 1b)

Les questions ÉDU-Q0 et Q1b proviennent de l'ELNEJ. On veut connaître le genre d'école fréquentée par l'enfant (Q0) et en quelle année d'études il est rendu (Q1b). La première question est identique à celle incluse au cycle 2 de l'ELNEJ. La question sur l'année d'études a été tirée de *l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) de Statistique Canada et a également été posée au cycle 1 de l'ELNEJ.

2.1.3.6 Alphabétisation – LIT (pour l'enfant cible et la fratrie âgée de 0 à 6 ans)

- Objectif

En plus de mesurer, comme au volet précédent, l'exposition de l'enfant cible à la lecture, on veut également évaluer l'intérêt du même enfant cible et de la fratrie âgée de moins de 6 ans pour la lecture et l'encouragement des parents concernant les aptitudes des enfants pour l'écriture et la fréquentation d'une bibliothèque.

- Mesure

(Enfant cible et fratrie (0-4 ans) : LIT-Q1, 2, 3, 4, 5, 6a, 6b1, 6b2, 7 et 8; fratrie (5 ans) : 6a, 6b1, 6b2, 7a, 8, 12, 13 et 14; fratrie (6 ans) : 7a, 12, 13 et 14)

Ces questions sont tirées des cycles 1 et 2 de l'ELNEJ. Certaines ont été légèrement modifiées par les chercheurs de l'ÉLDEQ pour plus de clarté. Par exemple, dans la formulation des questions 3, 6a, 6b1, b2, 7 et 7a, on ajoute « de la maison » lorsqu'on mentionnait « vous ou un autre adulte ». La question 8a aussi a été légèrement modifiée de la façon suivante : lorsque l'adulte encourage l'enfant à écrire, on précise « des lettres de l'alphabet ou des mots » plutôt que la formulation « faire semblant d'écrire ».

2.1.3.7 Activité – ACT (pour l'enfant cible seulement)

- Objectif

Le même qu'au volet 1998.

- Mesure

(ACT-Q1, 2a et 2b)

Les trois questions du premier volet portant sur les activités éducatives sont reprises, mais avec plusieurs modifications tant dans la formulation (ACT-Q1) que dans le choix de réponse (ACT-Q2a), en raison du contexte particulier prévalant au Québec.

Ainsi, à la question ACT-Q1, la « garderie éducative autre qu'une garderie de jour » est remplacée par une « école maternelle ou prématernelle », tandis qu'à la question ACT-Q2a, le premier choix de réponse est modifié : les mots « garderie éducative ou préscolaire » sont remplacés par « jardin d'enfant, école prématernelle ». Ces modifications ont été proposées par Hélène Fullum du ministère de la Famille et de l'Enfance.

Quant à la question Q2b, elle est identique à celle posée au volet précédent alors que les enfants cibles étaient âgés d'environ 5 mois.

2.1.3.8 Comportement – BEH (pour l'enfant cible et la fratrie âgée entre 0 et moins de 12 ans)

- **Objectif**

Évaluer certains aspects du comportement de l'enfant cible âgé d'environ 17 mois et d'un frère ou d'une sœur de moins de 12 ans. Ces renseignements sont recueillis, pour la première fois, auprès de la personne qui connaît le mieux l'enfant (PCM). **Conjugués aux autres données recueillies dans le cadre de l'ÉLDEQ, ils permettront de mieux comprendre le contexte d'émergence de certains problèmes de comportement.**

Des questions sont posées à la PCM sur les habitudes de sommeil et d'alimentation de la fratrie âgée de moins de 2 ans, s'il y a lieu. **Selon divers spécialistes du développement, les problèmes de sommeil et d'alimentation chez les bébés et les jeunes enfants peuvent être utilisés comme indicateurs du tempérament de l'enfant afin d'évaluer le risque qu'il a de manifester ultérieurement certaines difficultés de comportement (Thomas et Chess, 1984).**

En ce qui a trait à la fratrie âgée de 4 à 11 ans, les comportements suivants sont mesurés : troubles du comportement, hyperactivité, troubles émotifs, anxiété, agressivité indirecte, agressivité physique, inattention et comportement prosocial. La plupart des comportements mesurés chez l'enfant cible âgé d'environ 17 mois et la fratrie âgée de 1 à 3 ans sont les mêmes que ceux visant la fratrie plus âgée;

toutefois on y ajoute la peur d'être abandonné, la contradiction et la timidité. On retranche l'agressivité indirecte et certains aspects des troubles du comportement.

- **Mesure**

(Voir au tableau 2.2 les numéros des questions concernant le comportement (BEH) de l'enfant cible et de la fratrie selon leur âge.)

Tableau 2.2

Numéros des questions concernant le comportement (BEH) de l'enfant cible et de la fratrie, selon leur âge, Québec, 1999

Enfant cible	Fratrie				Enfant cible	Fratrie					
	17 mois	0-11 mois	1 an	2-3 ans		4-11 ans	17 mois	0-11 mois	1 an	2-3 ans	4-11 ans
	BEH-Q1 BEH-Q3 BEH-Q4 BEH-Q5 BEH-Q5A	BEH-Q1 BEH-Q3 BEH-Q4 BEH-Q5 BEH-Q5A				BEH-Q8GA BEH-Q8GB BEH-Q8I1 BEH-Q8IA BEH-Q8IB BEH-Q8J1 BEH-Q8K BEH-Q8K1 BEH-Q8N BEH-Q8NA BEH-Q8NB BEH-Q8P BEH-Q8Q BEH-Q8QA BEH-Q8R1 BEH-Q8R2 BEH-Q8S BEH-Q8T1 BEH-Q8U BEH-Q8U1 BEH-Q8UA BEH-Q8UB BEH-Q8V BEH-Q8W BEH-Q8XC BEH-Q8XD BEH-Q8Z1 BEH-Q8Z1A BEH-Q8Z1B BEH-Q8BB BEH-Q8CC BEH-Q8CCA BEH-Q8CCB BEH-Q8DD1 BEH-Q8EE BEH-Q8EEA BEH-Q8EEB BEH-Q8HH1 BEH-Q8HHC		BEH-Q8GA BEH-Q8I1 BEH-Q8IA BEH-Q8J1 BEH-Q8K BEH-Q8K1 BEH-Q8N BEH-Q8NA BEH-Q8P BEH-Q8Q BEH-Q8R1 BEH-Q8R2 BEH-Q8S BEH-Q8T1 BEH-Q8U BEH-Q8U1 BEH-Q8UA BEH-Q8V BEH-Q8W BEH-Q8XC BEH-Q8Z1 BEH-Q8Z1A BEH-Q8BB BEH-Q8CC BEH-Q8CCA BEH-Q8DD1 BEH-Q8EE BEH-Q8EEA BEH-Q8HH1 BEH-Q8HHC			

Suite à la page suivante...

Enfant cible	Fratie				Enfant cible	Fratie			
	0-11 mois	1 an	2-3 ans	4-11 ans		0-11 mois	1 an	2-3 ans	4-11 ans
BEH-I8A BEH-Q8B BEH-Q8D BEH-Q8D1 BEH-Q8E1 BEH-Q8EA BEH-Q8EB BEH-Q8F BEH-Q8FA		BEH-I8A BEH-Q8B BEH-Q8D BEH-Q8D1 BEH-Q8E1 BEH-Q8EA BEH-Q8F	BEH-I8A BEH-Q8B BEH-Q8D BEH-Q8D1 BEH-Q8E1 BEH-Q8EA BEH-Q8F	BEH-Q6II BEH-Q6JJ BEH-Q6LL BEH-Q6MM BEH-Q6NN BEH-Q6OO BEH-Q6PP BEH-Q6QQ BEH-Q6RR BEH-Q6SS BEH-Q6TT BEH-Q6UU	BEH-Q8HHD BEH-Q8LL1 BEH-Q8MM BEH-Q8NNA BEH-Q8NNB BEH-Q8PP1 BEH-Q8QQ BEH-Q8QQ1 BEH-Q8RR BEH-Q8RR BEH-Q8SS BEH-Q8SS1 BEH-Q8TT1 BEH-Q8TT2 BEH-Q8UU1 BEH-Q8UUC BEH-Q8UUD		BEH-Q8LL1 BEH-Q8MM BEH-Q8NNA BEH-Q8PP1 BEH-Q8QQ BEH-Q8QQ1 BEH-Q8RR BEH-Q8SS BEH-Q8SS1 BEH-Q8TT1 BEH-Q8UU1 BEH-Q8UUC	BEH-Q8LL1 BEH-Q8MM BEH-Q8NNA BEH-Q8PP1 BEH-Q8QQ BEH-Q8QQ1 BEH-Q8RR BEH-Q8SS BEH-Q8SS1 BEH-Q8TT1 BEH-Q8UU1 BEH-Q8UUC	

BEH-Q1 à BEH-Q5 (uniquement la fratrie âgée de moins de 2 ans)

Les questions sur les habitudes de sommeil et les réactions aux nouveaux aliments proviennent des cycles 1 et 2 de l'ELNEJ. Elles avaient alors été sélectionnées à partir d'une échelle mise au point par Jean-François Saucier de l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal.

BEH-Q5a (uniquement la fratrie âgée de moins de 2 ans)

La question portant sur la difficulté de faire manger l'enfant provient également de l'ELNEJ (cycles 1 et 2). Elle avait alors été soumise par Diane Benoit du Département de psychiatrie de l'Hôpital pour enfants (Hospital for Sick Children) de Toronto.

BEH-Q6a à BEH-Q6uu et BEH-Q8b à BEH-Q8uu

Ces mesures du comportement, dont la plupart sont également incluses dans l'ELNEJ (cycles 1 et 2), ont été tirées de nombreuses sources par Richard E. Tremblay, du Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant (GRIP) de l'Université de Montréal et directeur scientifique de l'ÉLDEQ, en consultation avec D. Offord et M. Boyle de l'Hôpital Chedoke-McMaster. Les questions suivantes sont retenues pour le volet 1999 (E2). Certaines ont été légèrement modifiées pour les besoins de l'ÉLDEQ. En plus de ces questions tirées de diverses sources à l'intérieur de l'ELNEJ, d'autres questions originales ont été proposées pour les besoins spécifiques de l'étude.

BEH-Q6a à Q6uu (uniquement la fratrie âgée de 4 à 11 ans – 46 questions)

Ces questions mesurent les dimensions suivantes du comportement :

- troubles du comportement : BEH-Q6c, Q6e, Q6g, Q6l, Q6o, Q6t, Q6aa, Q6dd, Q6ff, Q6jj et Q6pp. Elles ont été tirées de l'Étude sur la santé des enfants de l'Ontario (ÉSEO);
- hyperactivité : BEH-Q6b, Q6i, Q6n, Q6p, Q6s, Q6w et Q6hh. Elles ont été tirées de l'ÉSEO, sauf la question Q6hh qui provient de l'Étude

longitudinale et expérimentale de Montréal (ÉLEM) dirigée par Richard E. Tremblay;

- troubles émotifs : BEH-Q6f, Q6k, Q6q, Q6v, Q6cc, Q6mm et Q6rr. Elles ont été tirées de l'ÉSEO;
- anxiété : les questions BEH-Q6y et Q6ii ont été tirées de l'ÉLEM. Elles mesurent l'anxiété de même que les questions Q6f, Q6q, Q6v et Q6cc. Ces quatre dernières questions mesurent plusieurs aspects des troubles émotifs. Elles ont été tirées de l'ÉSEO (voir ce thème traité précédemment);
- agressivité indirecte : les questions BEH-Q6j, Q6r, Q6z, Q6ll et Q6tt ont été tirées de Lagerspetz, Björkqvist et Peltonen (1988) de Finlande;
- agressivité physique : la question BEH-Q6x a été tirée de l'ÉLEM et les questions Q6g, Q6aa et Q6nn, de l'ÉSEO;
- inattention : la question BEH-Q6p a été tirée de l'ÉSEO et les questions Q6ee et Q6qq, de l'ÉLEM;
- comportement prosocial : les questions BEH-Q6a, Q6h, Q6m, Q6gg et Q6oo ont été tirées de l'ÉSEO et les questions Q6d, Q6u, Q6bb, Q6ss et Q6uu, de l'ÉLEM. Les quatre dernières questions provenaient d'une échelle mise au point par Weir et Duveen (1981).

BEH-Q8b à Q8uud (pour l'enfant cible d'environ 17 mois et la fratrie âgée entre 1 et 3 ans (12 mois et moins de 48 mois – 63 questions))

Ces questions concernent l'enfant cible et la fratrie, sauf les questions sur l'âge auquel les comportements ont débuté. Ces dernières questions visent l'enfant cible seulement. Les thèmes suivants sont abordés :

- hyperactivité : les questions BEH-Q8b, Q8i1, Q8n, Q8p, Q8s et Q8w ont été tirées de l'ÉSEO et la question Q8hh1, de l'ÉLEM. Les questions 8i1 et 8hh1 proviennent des questions 8i et 8hh de l'ELNEJ. Afin de les rendre conformes à la version anglaise, on remplace « se laisse distraire » par « est facilement distrait » à la première et on ajoute « faire quelque chose » à la formulation de la seconde.

Les questions 8b, 8n et 8hh1 sont aussi posées aux pères/conjoints afin de connaître leur perception du comportement de l'enfant cible : QAAP-Q40, 45 et 53.

- troubles émotifs : les questions BEH-Q8f, Q8k, Q8q, Q8v, Q8cc, Q8mm et Q8rr ont été tirées de l'ÉSEO. Les questions 8f et 8q sont légèrement modifiées; on retranche le terme « déprimé » à la question 8f afin de mieux décrire le comportement; à la question 8q, on remplace « angoissé » par « anxieux », terme conforme à la version anglaise. Les questions 8fa et 8qa sont nouvelles et sont ajoutées par Richard E. Tremblay pour l'ÉLDEQ seulement, dans le but de connaître à quel âge ces deux comportements ont débuté.

Les questions 8f, 8k, 8q, 8v, 8mm et 8rr concernant l'enfant cible sont aussi posées aux pères/conjoints : QAAP-Q41, 44, 47, 50, 55 et 58.

- anxiété : Q8f, Q8q, Q8v, Q8cc, 8fa et 8qa : en plus de mesurer l'anxiété, ces questions mesurent également les « troubles émotifs » (voir ce thème mentionné précédemment).

Les questions 8f, 8q et 8v sont aussi posées aux pères/conjoints pour l'enfant cible : QAAP-Q41, 47 et 50.

- agressivité physique : les questions BEH-Q8ea, 8nna et 8ga sont inspirées des questions Q8nn, Q6nn et Q8g provenant de l'ELNEJ et de l'ÉSEO. On retranche le terme « souvent » à la Q8ga parce que ce terme fait partie du choix de réponse. La question Q8xc provient de l'ELNEJ (Q8x) et de l'ÉLEM. La question Q8z1a est identique à la question BEH-Q6aa de l'ELNEJ et de l'ÉSEO. La Q8cca provient de la question BEH-Q6jj de l'ELNEJ et de l'ÉSEO. Les questions 8ia, 8na, 8ua, 8eea, 8hhc et 8uuc sont nouvelles et proviennent de Richard E. Tremblay, afin de mieux distinguer différentes manifestations de l'agressivité physique. Les questions Q8eb, Q8nb, 8gb, 8xd, 8z1b, 8ccb, 8hhd, 8nnb, 8ib, 8ub, 8eeb et 8uud sont également nouvelles et sont ajoutées par Richard E. Tremblay dans le but de connaître l'âge qu'avait l'enfant quand chacun de ces comportements a débuté.

Les questions 8ea, 8nna, 8ga, 8eea et 8uuc sont aussi posées aux pères/conjoints pour l'enfant cible (QAAP-Q56, 54a, 42, 59a et 52a).

- inattention : la question BEH-Q8p a été tirée de l'ÉSEO et les questions Q8ee et Q8qq, de l'ÉLEM.
- comportement prosocial : les questions BEH-Q8d, 8u, 8bb, 8ss et 8uu1 ont été tirées de l'ÉLEM. Les quatre derniers items provenaient d'une échelle mise au point par Weir et Duveen (1981).
- peur d'être abandonné ou anxiété de séparation : les questions BEH-Q8dd1, 8ll1, 8pp1 et 8tt1 ont été tirées du *Child Behaviour Checklist* (CBCL) d'Achenbach. La formulation de la question 8tt1 est légèrement modifiée pour la rendre conforme à la formulation anglaise; on remplace « réagit trop mal » par « réagit très mal ». La question 8tt2 est ajoutée par Richard E. Tremblay pour connaître l'âge de l'enfant au début du comportement.

Les questions 8dd1, 8pp1 et 8tt1 sont aussi posées aux pères/conjoints : QAAP-Q52, 57 et 59.

- degré de contradiction/d'opposition : les questions BEH-Q8e1, 8j1, 8r1, 8t1 et 8z1 ont été tirées de la CBCL d'Achenbach. La formulation de la dernière question est légèrement modifiée pour la rendre conforme à la formulation anglaise : on remplace donc le terme « coléreux » par celui de « colérique ».

Les questions 8t1 et 8z1 sont aussi posées aux pères/conjoints : QAAP-Q48 et 51.

- timidité : les questions BEH-Q8d1, 8k1, 8r2, 8u1, 8qq1 et 8ss1 sont nouvelles et n'apparaissent pas dans l'ELNEJ. Elles proviennent d'un questionnaire mis au point par Asendorpf (1990, 1991) et ont été adaptées par Michel Boivin, de l'École de psychologie de l'Université Laval.

Toutes ces questions sont aussi posées aux pères : QAAP-Q39, 43, 46, 49, 54 et 60.

2.1.3.9 Développement moteur et social – MSD (pour l'enfant cible seulement)

- Objectif

Le même qu'au volet 1998.

- Mesure

(MSD-Q26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 40a, 40b, 40c, 40d, 40e, 40f, 40g, 40h, 40i, 40j, 40k et 40l)

Les questions MSD-Q26 à 40 proviennent de la même échelle que celle utilisée au volet précédent (Gail Poe), mais les questions diffèrent, en raison de l'âge de l'enfant cible.

Les questions MSD-Q40a à 40l sont nouvelles et n'apparaissent pas dans l'ELNEJ. Elles proviennent de la même échelle (Vineland) que celle utilisée au volet 1998. Comme pour l'échelle précédente, des questions différentes sont toutefois posées afin de tenir compte de l'âge de l'enfant. Elles ont été traduites en français par Santé Québec et contre-vérifiées par Richard E. Tremblay.

2.1.3.10 Relation – REL (pour la fratrie âgée de 4 ans à moins de 10 ans)

- Objectif

Recueillir des renseignements sur les relations que les enfants (fratrie âgée de 4 à 9 ans) entretiennent avec leurs pairs et certains adultes. Les relations positives entretenues avec d'autres enfants et avec des adultes peuvent aider les enfants à surmonter des situations difficiles.

- Mesure

(REL-Q1, 2, 4, 6, 7, 8 et 9)

Les questions sur le nombre de jours passés à faire des activités avec des amis (Q1), sur le nombre d'amis (pour la fratrie âgée de 6 à 9 ans seulement – Q2) et sur l'entente qui règne entre l'enfant et les amis (Q6), les parents (Q8), les enseignants (Q7) et les frères et sœurs (Q9) se fondent sur celles

contenues dans l'ÉSEO, reprises des cycles 1 et 2 de l'ELNEJ. (Les questions REL-Q7 et Q8 concernent uniquement les enfants âgés de 4 à 7 ans).

La question REL-Q4 portant sur la timidité concerne les enfants âgés de 8 ou 9 ans seulement. Elle a été formulée par l'équipe de projet de l'ELNEJ (cycles 1 et 2).

Au cycle 2, quelques petites modifications sont apportées aux questions suivantes :

Q7 : Le choix de réponse 6 « Sans objet » du cycle 1 de l'ELNEJ est remplacé par « Ne va pas à l'école ». Cette modification a été retenue dans l'ÉLDEQ.

Q8 : Le choix de réponse 6 du cycle 1 de l'ELNEJ, « Sans objet », est retranché au cycle 2 de l'ELNEJ et dans l'ÉLDEQ.

2.1.3.11 Rôle parental – PAR (pour l'enfant cible d'environ 17 mois et la fratrie âgée de moins de 14 ans)

- Objectif

Le même qu'au volet 1998.

- Mesure

(enfant cible et fratrie âgée de 0-11 ans : PAR-Q1, 2, 3, 4, 5 et 6; enfant cible et fratrie de 0-1 an : PAR-Q7a; fratrie de 2-11 ans : PAR-Q7, 8, 9, 13, 14, 15 et 18; fratrie de 2-13 ans : PAR-Q28, 28a, 28b et 31h)

Toutes les questions de cette section portant sur les pratiques parentales (interactions positives et hostilité) proviennent des cycles 1 et 2 de l'ELNEJ, sauf la dernière (Q31h), qui a été introduite au cycle 2 seulement.

Les questions PAR-Q1 à PAR-Q6 sont les mêmes qu'au volet 1998, sauf pour la question Q4, où on a ajouté « ou ennuyé » au terme « contrarié » pour plus de clarté, plusieurs PCM n'étant pas familières avec ce terme. Elles sont reprises en 1999 pour l'enfant cible et pour la fratrie âgée de moins de 12 ans. Elles sont également posées aux

pères/conjoints pour l'enfant cible (QAAP-Q61 à 66), sauf qu'à la question Q64 (PAR-Q4), on omet « ou ennuyé ».

La question PAR-Q7 concerne uniquement la fratrie de 2 à 11 ans. Quant à la question PAR-Q7a, elle est également la même que celle posée au volet précédent et concerne tant l'enfant cible que la fratrie âgée de moins de 1 an. On la pose aussi aux pères/conjoints (QAAP-Q67) pour l'enfant cible.

Les questions PAR-Q8 à PAR-Q18 sont nouvelles; elles sont utilisées uniquement pour la fratrie âgée de 2 à 11 ans.

Les questions PAR-Q1 à Q7, PAR-Q7a et PAR-Q8 à Q18 ont été utilisées dans l'ELNEJ (cycles 1 et 2) et fournies par M. Boyle de l'Hôpital Chedoke-McMaster, à partir des travaux de Ken Dodge (Vanderbilt University) et d'une adaptation de la *Parent Practices Scale* de Strayhorn et Weidman.

Les questions PAR-Q28, 28a, 28b et 31h sont nouvelles et sont utilisées uniquement pour la fratrie âgée de 2 à 13 ans. La question concernant l'exposition à la violence domestique (Q28) a été proposée par M. Boyle et révisée par l'équipe de projet de l'ELNEJ. Les questions 28a et 28b proviennent du cycle 1, section REL-Q5 et Q3. Elles ont été formulées par l'équipe de projet de l'ELNEJ (cycles 1 et 2) qui les a transférées dans la section « Rôle parental » au cycle 2. Ces questions s'adressent à la PCM et portent sur la connaissance qu'elle a des amis de son enfant et des fréquentations qu'il pourrait avoir avec des enfants fauteurs de troubles. Quant à la question PAR-Q31h, elle provient uniquement du cycle 2 et concerne le nombre de jours par semaine où la famille visite la parenté.

2.1.3.12 Antécédents relatifs à la famille et à la garde légale des enfants – CUS

Cette section, administrée aux deux ans, est retranchée en 1999. Elle est reprise au volet 2000 (E3).

2.1.3.13 Garde des enfants – CAR (pour l'enfant cible seulement)

• Objectif

Le même qu'au volet 1998 avec l'ajout des coordonnées des services de garde ou de la personne qui garde l'enfant.

• Mesure

(CAR-Q1a3, 1ab, 1b, 1b1, 1b2, 1c, 1c1, 1c2, 1e, 1e1, 1f, 1f1, 1g, 1g1, 1g2, 1k, 1k1, 1j-1a, 1j1, 1d, 1d1, 2a, (confirmations : m1b à m1g, m1k et m1j-1a), 2, 3, 4, 5, 5a, 6, 7, 12, 13, 14, 15, i21, 22, 23, 24, i31, 32, 33 et 34)

Les questions sur la garde des enfants proviennent des cycles 1 et 2 de l'ELNEJ, sauf indication contraire.

La majorité des questions posées en 1998 sont reprises. Les questions Q1a et 1j sont toutefois remplacées par les questions Q1a3 et Q1j-1a pour les besoins spécifiques de l'ÉLDEQ et pour mieux rendre compte du contexte scolaire québécois. De même, on ajoute la question Q1ab parce qu'elle est liée à la première (Q1a3) et permet de connaître le temps passé en milieu de garde.

Les questions CAR-Q1k, Q1k1 et Q2a sont nouvelles et proviennent du cycle 3 de l'ELNEJ. À la question Q1k, on cherche à savoir si la PCM a recours à la garde dans une école maternelle ou prématernelle plutôt qu'à la garde dans un programme ou une garderie préscolaire ainsi que formulé dans le questionnaire du cycle 3 de l'ELNEJ non adapté au contexte québécois. Quant à la question Q2a, les choix de réponse 7 et 9 du cycle 3 sont retranchés puisqu'ils ne s'appliquent pas à l'âge de l'enfant cible. Le choix 8 est également changé pour « la garde dans une école maternelle ou prématernelle ».

Les questions CAR-Qm1b à m1k sont nouvelles et ne sont posées qu'en cas d'incohérence entre les réponses aux questions sur les différents modes de garde et la réponse à la question Q2a sur le principal mode de garde.

Les questions CAR-Q6 et 7, ajoutées en 1999, s'adressent aux parents qui ne faisaient pas garder leur enfant au moment de l'enquête. Elles visent à savoir si l'enfant a déjà été gardé en raison du travail ou des études des parents et, dans l'affirmative, le nombre de fois que le mode de garde de l'enfant a changé.

Les questions CAR-Q12 à 34 sont nouvelles et ont été demandées par Richard E. Tremblay dans le but de poursuivre une étude parallèle sur le comportement de l'enfant. Elles s'adressent aux parents ayant recours à un service de garde et concernent les coordonnées des personnes chargées de garder l'enfant cible.

2.1.3.14 Renseignements sociodémographiques – SOC (pour la fratrie seulement)

- **Objectif**

Le même qu'au volet 1998.

- **Mesure**

(SOC-Q1, 2a, 2b, 3, 4, 4a, 5, 6, 6a, 8 et 9)

La même qu'au volet 1998 et qu'à la section « Renseignements sociodémographiques – pour les nouveaux membres seulement » du questionnaire Parents.

La présentation du questionnaire Enfant cible et fratrie se termine ici. Poursuivons avec le dernier questionnaire du QIRI, soit le questionnaire Parent biologique absent dont la question COMPS-START0 établit le critère pour inclure un parent absent dans l'étude.

2.1.4 Questionnaire Parent biologique absent (COMPS-START0, CU2-Q8e, CU2-Q16, LFS-Q1, 2, 8, 9a, 10a, 11a et 12a)

Cette section est semblable à celle du volet 1998 qui incluait aussi la question COMPS-START0 servant à établir le critère pour inclure un parent absent dans l'étude. Deux questions tirées de la section « Antécédents relatifs à la famille et à la garde légale des enfants » (CUS) du volet précédent, soit CUS-Q8e et CUS-Q16, y ont toutefois été ajoutées afin de compléter l'information recueillie sur les modalités de

garde des enfants dont les parents sont séparés. Cette dernière question est la même que la question CUS-Q15b du cycle 1 de l'ELNEJ, mais avec quelques modifications dans les choix de réponse : « deux semaines alternativement » est changé pour « toutes les deux semaines » et le choix de réponse 10 « tout le temps » est retranché.

Les questions sur le plus haut niveau de scolarité atteint ne sont pas posées ou mises à jour à ce volet puisqu'on dispose déjà de cette information pour les pères qui étaient présents l'année précédente.

Enfin, mentionnons qu'au chapitre de l'emploi, une question portant sur les fonctions occupées (Q12a) a été ajoutée.

La présentation du questionnaire QIRI au volet 1999 (enfant de 17 mois) est terminée; poursuivons avec celle du volet 2000 (enfant de 29 mois).

QUESTIONNAIRE INFORMATISÉ REMPLI PAR L'INTERVIEWEURE (QIRI)

2.2 QIRI – VOLET 2000 (E3) – Enfant de 29 mois

La majorité des questions du QIRI sont tirées des cycles 1 à 3 de l'ELNEJ. Comme pour le volet 1999, et uniquement pour les questions n'apparaissant pas dans les volets précédents de l'ÉLDEQ, nous avons repris en tout ou en partie les justifications des publications intitulées « Aperçu du matériel d'enquête pour la collecte des données » produites par Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada pour les trois premiers cycles de l'ELNEJ (Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, 1995, 1997, 1999).

Comme certaines questions ont été ajoutées ou reformulées par les membres de l'ELNEJ ou de l'ÉLDEQ après la parution de ces publications, une mise à jour a été effectuée afin de compléter les justifications reliées au volet 2000 (E3) de l'ÉLDEQ.

Il est important de souligner ici que plusieurs questions présentes dans le QIRI servent à confirmer les informations recueillies à l'un ou l'autre des précédents volets et qu'aucune donnée sur la fratrie n'est recueillie à ce volet.

Comme au volet précédent, le QIRI est composé des quatre sections suivantes :

- 2.2.1 Questionnaire sociodémographique;
- 2.2.2 Questionnaire Parents;
- 2.2.3 Questionnaire Enfant cible;
- 2.2.4 Questionnaire Parent biologique absent.

2.2.1 Questionnaire sociodémographique

Ce questionnaire concerne le ménage, c'est-à-dire sa composition au moment de l'entrevue, les liens entre ses membres ainsi que ses conditions de logement.

2.2.1.1 Dossier du ménage – CONT ET DEM⁷ (à recueillir au sujet de tous les membres du ménage)

- **Objectif**

Le même qu'au volet 1999.

- **Mesure**

(CONT-Q8, 13, 13aa, 13ab, 13ac, 14, 15, 15d, 16, 16aa, 16d, 19a, 19b, 19c, 19d, et 20a; DEM-Q1, 2, 2a, 2b, 3, 4 et 4a)

Les questions relatives à la section « CONTACT » (CONT) sont les mêmes que celles utilisées lors de la dernière collecte de données (E2⁸), sauf que quelques nouvelles questions provenant du cycle 3 de l'ELNEJ ont été ajoutées afin de confirmer des informations recueillies alors que l'enfant était âgé de 5 mois ou 17 mois (Q15d et 16d). Dans le but de faciliter le suivi des membres du ménage, un nouveau concept apparaît : la personne « fantôme » (Q16aa). Cette appellation fait référence à un membre du ménage présent à un des volets de l'ÉLDEQ. Il est gardé en mémoire par le programme de l'entrevue et peut ainsi être facilement réinséré dans le ménage s'il revient y résider ultérieurement.

Les questions sur la date de naissance, l'âge, le sexe et l'état matrimonial des membres du ménage sont identiques à celles posées au volet 1999 (DEM-Q1, 2, 2a, 2b, 3, 4 et 4a).

7. Abréviations utilisées pour désigner les sections du QIRI.

8. E1, E2 et E3 signifient : enquête effectuée lors des première, deuxième et troisième années de l'ÉLDEQ, soit les volets 1998, 1999 et 2000.

2.2.1.2 Liens – REL (à recueillir au sujet de tous les membres du ménage)

- **Objectif**

Le même qu'au volet 1999.

- **Mesure**

(REL-Q1a et 2)

La même qu'au volet précédent, sauf qu'il y a confirmation des liens recueillis au volet 1999 (Q1a).

2.2.1.3 Conditions de logement - HHLD (à recueillir auprès de la PCM ou du répondant du ménage)

- **Objectif**

Le même qu'au volet 1999, mais restreint au seul fait de connaître le statut de propriété du ménage.

- **Mesure**

(HHLD-Q1, 7 et 8)

Seule la question HHLD-Q1 est conservée, afin de savoir si la résidence de la famille enquêtée est la propriété d'un des membres du ménage. Les questions 7 et 8 demandent qui a fourni les réponses aux questions précédentes et la langue de l'entrevue.

Cette première section étant terminée, poursuivons avec le questionnaire Parents.

2.2.2 Questionnaire Parents

Le questionnaire Parents du volet 2000 recueille des données concernant les parents de l'enfant cible, soit la mère, le père ou le ou la conjoint/e de la personne vivant dans le ménage. Sont retenus les thèmes suivants : scolarité, emploi, revenu, santé, quartier, soutien social et caractéristiques sociodémographiques concernant uniquement les nouveaux membres du ménage.

La section « fonctionnement de la famille » administrée en 1999 n'apparaît pas au volet 2000.

2.2.2.1 Niveau de scolarité – EDA

(à remplir pour la PCM et pour le/la conjoint/e de cette personne)

- Objectif

Obtenir et mettre à jour des renseignements sur la scolarité et le niveau d’alphabétisation de la PCM et de son conjoint/partenaire.

- Mesure

(EDA-Q5, 7b et 7c)

La question EDA-Q5 portant sur la fréquentation scolaire est la même que celle utilisée aux deux volets précédents.

Les questions 7b et 7c sur l’alphabétisation sont nouvelles et proviennent du cycle 3 de l’ELNEJ. Elles sont posées à la PCM et au conjoint/partenaire et visent à connaître la fréquence à laquelle ils écrivent des lettres ayant plus d’une page ou lisent des journaux ou des revues.

(à remplir pour les nouveaux membres seulement)

- Objectif

Obtenir des renseignements sur la scolarité des nouveaux membres seulement, soit le nombre d’années d’études primaires et secondaires terminées et le plus haut niveau de scolarité complété.

- Mesure

(EDA-Q4a et Q1)

Les questions EDA-Q1 à Q4 du volet 1998 ont été regroupées en deux questions : EDA-Q1 portant sur le nombre d’années d’études primaires et secondaires terminées avec succès et EDA-Q4a portant sur le plus haut niveau de scolarité complété. La première question est identique à celle utilisée lors des deux collectes précédentes. Toutefois, l’information est désormais recueillie uniquement lorsque la personne a indiqué l’un ou l’autre des choix de réponse suivants à la question Q4a portant sur le plus haut niveau de scolarité complété : 1, 2, 3, 4, 10, 11, 12 et 13. Cette dernière question combine les questions 2, 3 et 4 des volets précédents. Cette stratégie permet de diminuer

le temps d’entrevue tout en recueillant l’information nécessaire à la mise au point des variables dérivées sur la scolarité des conjoints et le statut socio-économique de la famille.

2.2.2.2 Activité sur le marché du travail – LFS (à recueillir pour la PCM et pour le/la conjoint/e de cette personne)

- Objectif

Le même qu’aux volets 1998 et 1999, c’est-à-dire décrire la situation d’emploi des parents au cours des 12 mois ayant précédé l’enquête et au moment de la collecte. De nouvelles questions portant sur les raisons motivant le statut d’emploi (temps plein ou partiel) et sur les horaires de travail des parents sont toutefois introduites de façon à mieux documenter la problématique de la conciliation travail et famille.

- Mesure

(LFS-Q1 à 4, 4a, 5, 6, 8, 9a, 9b, 10a, 10b, 11a, 11b, 12a, 12b, 12c, 12d, 13, 17a et 17b)

Toutes les questions sont identiques à celles du volet précédent. À la suggestion de Maude Rochette du ministère de la Famille et de l’Enfance, une nouvelle question (LFS-Q4a) a toutefois été incluse et des choix de réponse ont été ajoutés aux questions LFS-Q5 et 6 :

- LFS-Q4a permet de connaître les raisons pour lesquelles la PCM et son conjoint/partenaire travaillent à temps partiel, s’il y a lieu. Cette information peut être utilisée en conjonction avec les questions 30a et 30b du QAAM de E3 portant sur le choix de la mère en matière d’activité professionnelle;
- à la question LFS-Q5 portant sur l’horaire de travail, puisque plusieurs répondants du précédent volet étaient dans ce cas, on a ajouté le choix de réponse « Quart rotatif (alternance jour et soir - dans les services et les commerces) » et la mention « Précisez » au choix de réponse « Autre »;

- à la question LFS-Q6 concernant le travail les fins de semaine, on a ventilé le choix de réponse « Oui » en trois catégories : « Oui, seulement les samedis », « Oui, seulement les dimanches » et « Oui, les samedis et les dimanches ».

2.2.2.3 Revenu – INC (à recueillir au sujet de la PCM et du ménage)

- Objectif et mesure

Les mêmes qu’au volet 1999. (INC-Q1, 2, 3, 3a, 3b, 3c, 3d, 3e, 3f, 3g, 4, 4a, 4b, 4c, 4d, 4e, 4f et 4g)

2.2.2.4 Santé des adultes – HLA (à recueillir pour la PCM et pour le/la conjoint/e de cette personne)

- Objectif

Le même qu’au volet 1999.

- Mesure

(PCM : HLA-Q1, 1a, 1b-5a, 2, 2a, 3, 4, 5, 5a, 6, 7a, 7b, 7c, 13aa, 13a à 13p; conjoint/e : HLA-Q1, 1a, 1b-5a, 2, 3, 4, 5, 5a, 6, 7a, 7b et 7c)

La question HLA-Q1a portant sur les problèmes de santé de longue durée posée au premier volet (1998) avait été retranchée en E2 et est remise en E3, car elle est posée à tous les deux ans. On retranche cependant les choix de réponse 8 à 15 correspondant à des problèmes précis car ceux-ci peuvent être indiqués au choix de réponse « Tout autre problème de santé chronique (Précisez) ».

Afin de diminuer le temps d’entrevue, les questions HLA-Q1c à Q1h ayant trait au poids et à la taille des adultes sont retranchées en E3 et pour la suite de l’enquête. De plus, la taille reste stable chez les adultes.

La question HLA-Q1b-5a est nouvelle et provient du cycle 2 de l’ELNEJ. Elle a trait à une limitation dans les soins à donner aux enfants causée par une incapacité physique ou mentale ou un problème de santé chronique.

Les questions HLA-Q2a, 2 et 3 sur le tabagisme sont les mêmes qu’au volet 1999.

Les questions portant sur la consommation d’alcool (HLA-Q4, 5, 5a et 6) et de drogues (HLA-Q7a, b et c) sont aussi identiques à celles du volet précédent.

Dépression (à recueillir au sujet de la PCM seulement)

- Objectif

Les questions HLA-Q12a à 12l du volet 1999 concernant les symptômes dépressifs manifestés dans la semaine précédant l’entrevue sont remplacées par des questions portant sur les épisodes dépressifs déjà vécus par la PCM au cours de sa vie (HLA-Q13a à Q13p). Ces questions ont pour but de connaître les antécédents du parent en matière de santé mentale. Une question générale sur les sentiments dépressifs manifestés au cours de la semaine précédant la collecte (HLA-Q13aa) a toutefois été conservée afin d’avoir un aperçu du niveau de bien-être psychologique actuel de la PCM.

- Mesure

La question HLA-Q13aa qui a été élaborée par l’équipe de chercheurs de l’ÉLDEQ vise à savoir si la personne s’est sentie triste ou déprimée au cours de la dernière semaine. Cette question a été construite à partir de la question HLA-Q12d déjà posée aux volets précédents.

Les questions HLA-Q13a à 13n proviennent du DIS III-A (*Diagnostic Interview Schedule* – questions 72 à 99 de la section « Dépression »). Elles ont été modifiées et adaptées par Mark Zoccolillo de l’Université McGill et du Département de psychiatrie de l’Hôpital de Montréal pour enfants.

La question HLA-Q13a traite d’un sentiment de tristesse ou de dépression qu’aurait connu la PCM au cours de sa vie, pendant une période de deux semaines ou plus. Les questions 13b, c et d ont trait au nombre de ces périodes dépressives et à l’âge lors du premier et du dernier épisode dépressif (Q73 et Q95 du DIS III-A).

Les questions HLA-Q13e à 13l proviennent des questions suivantes du DIS III-A et concernent les items suivants :

- 13e perte d'appétit (Q74, 75, 76);
- 13f perte de sommeil (Q77 et 78);
- 13g fatigue (Q79);
- 13h dévalorisation (Q83);
- 13i perte d'intérêt (Q82);
- 13j trouble de la pensée (Q84);
- 13k pensées suicidaires (Q87, 88);
- 13l tentative de suicide (Q89).

La question 13m, correspondant aux questions 94 et 94a du DIS III-A, fait référence à la consultation d'un professionnel. Quant à la question 13n portant sur le fait de « se sentir déprimé » et les effets de ce sentiment sur le travail, les soins donnés aux enfants et les relations avec les autres, elle provient de la question 94c du DIS III-A.

Dans le but de compléter cette information, deux questions ont été ajoutées par la Direction Santé Québec, afin de savoir si la PCM a connu une ou des périodes de dépression d'une durée de deux semaines ou plus depuis la naissance de l'enfant cible (HLA-Q13o) et l'âge de l'enfant lorsque la PCM (HLA-Q13p) a connu sa plus récente période de dépression.

Toutes ces questions sont également posées au père biologique absent ou présent ou au partenaire actuel de la mère de l'enfant (dans le QAAP, section 5 « Bien-être du Père/Conjoint »), questions 33 à 42.

2.2.2.5 Fonctionnement de la famille – FNC (à recueillir au sujet de la famille de la PCM)

Cette section du volet 1999 est retranchée.

2.2.2.6 Quartier – SAF (à recueillir auprès de la PCM seulement)

Cette section avait été retranchée au volet précédent (E2). Elle est insérée dans ce questionnaire à tous les deux ans, et se retrouve donc en E3.

• Objectif

Obtenir des renseignements sur la cohésion sociale ou l'esprit de quartier ainsi que sur la perception qu'a la PCM de l'ampleur des dangers et des problèmes du quartier dans lequel elle vit. La perception du quartier peut influencer les pratiques éducatives ou d'autres aspects de la vie de l'enfant.

Contrairement au volet 1998, les renseignements sur cette perception du parent ne s'ajoutent pas à l'observation de l'intervieweuse sur le genre de logement habité par la PCM (HHLD-Q6), cette question étant retranchée en E3 afin de diminuer le fardeau de la réponse.

• Mesure

(SAF-Q1, 4, 6a, 6b, 6c, 6d, 6e, 7a, 7b, 7c et 7d)

Une consigne a été donnée verbalement aux intervieweuses, lors de la formation, selon laquelle les questions sont posées en fonction de l'ancien quartier si le déménagement est très récent, c'est-à-dire s'il a été effectué moins d'un mois avant l'entrevue.

Afin de diminuer le temps d'entrevue, l'échelle utilisée au premier volet a été réduite. Les résultats d'analyses factorielles ont ainsi conduit au retranchement des questions SAF-Q2, 3, 5a, b, c et 7e et f. Toutes les autres questions sont identiques à celles retenues lors de la première collecte (E1).

La question SAF-Q4 provient de la section « Renseignements sociodémographiques » du QIRI (SOC-Q9) des volets 1998 et 1999. Comme au cycle 3 de l'ELNEJ, elle est transférée dans la section intitulée « Quartier » parce que la fréquentation d'un lieu de culte peut favoriser une certaine cohésion sociale.

2.2.2.7 Soutien social – SUP (à recueillir auprès de la PCM seulement)

• Objectif et mesure

Les mêmes qu'au volet 1999. (SUP-Q1b, 1c, 1f et 2a)

2.2.2.8 Renseignements sociodémographiques – SOC (pour les nouveaux membres seulement)

- **Objectif**

Le même qu’au volet 1999.

- **Mesure**

(SOC-Q1, 2a, 2b, 3, 4, 4a, 5, 6, 6a et 8)

La question SOC-Q9 est transférée à la section « Quartier – SAF » en E3 (voir section 2.2.2.6).

La présentation du questionnaire Parents du QIRI étant terminée, nous poursuivons avec le questionnaire de l’enfant. Précisons, cependant, que les instruments papier présentés à la suite du QIRI contiennent également des questions qui concernent les parents.

2.2.3 Questionnaire Enfant cible

Le questionnaire de l’enfant du volet 2000 de l’ÉLDEQ permet de recueillir des données concernant l’enfant cible âgé d’environ 29 mois. Rappelons également que, contrairement au volet précédent, aucune donnée sur la fratrie n’est recueillie lors de cette troisième année de collecte. Des questions sur un frère ou une sœur reviennent toutefois en E4, soit à tous les deux ans.

2.2.3.1 Vidéo – VID

- **Objectifs**

Plusieurs objectifs sont visés ici : 1) recueillir des renseignements sur la proportion de familles possédant un téléviseur ainsi que des jeux vidéo et informatiques; 2) connaître les émissions de télévision (et les cassettes vidéo) et les jeux vidéo et informatiques préférés de l’enfant et; 3) évaluer le temps que l’enfant passe à utiliser ces médias pour jouer seul ou avec la PCM.

- **Mesure**

(VID-Q1, 1a, 1b, 1c, 1d, 1e, 2, 2a, 2b, 2c, 2d, 2e, 2f, 2g, 2h, 3, 3a, 3b, 3c, 3d, 3e, 4, 4a, 4b, 4c, 4d et 4e)

Les questions VID-Q1, 1a, 1b, 1c, 1d et 1e traitent de la fréquence et du temps que l’enfant passe, en moyenne, à écouter des émissions de télévision pendant la semaine et la fin de semaine. Ces questions visent également à identifier son émission préférée ainsi que le nombre d’heures par semaine que la PCM passe à regarder des émissions de télévision avec l’enfant.

Les questions VID-Q2, 2a, 2b, 2c, 2d et 2e sont les mêmes que les précédentes, mais elles ont trait à l’écoute de vidéocassettes tandis que les 3, 3a, 3b, 3c, 3d et 3e concernent les jeux à l’ordinateur et les questions 4, 4a, 4b, 4c, 4d et 4e, les jeux vidéo.

Quant aux questions VID-Q2f, 2g et 2h, elles visent à connaître la fréquence, dans une semaine normale, à laquelle la PCM : 1) encourage l’enfant à regarder une émission de télévision ou une vidéocassette pour qu’il ait quelque chose à faire (Q2f); 2) lui interdit de la regarder parce qu’elle pourrait nuire à son éducation (Q2g) et; 3) l’encourage à la regarder parce qu’elle pourrait aider à son éducation (Q2h).

Toutes ces questions sont originales et ont été développées par Richard E. Tremblay du GRIP de l’Université de Montréal et directeur scientifique de l’ÉLDEQ et André Caron du Département de Communication de l’Université de Montréal. Elles ont été traduites en anglais et contre-vérifiées par les chercheurs.

2.2.3.2 Santé – HLT

- **Objectif**

Le même qu’au volet 1999.

- **Mesure**

(HLT-Q1, 2, 3, 3a, 3a1, 3b, m3, 4, 4a, 4b, 5, 37, 38, 39, 39a, 39a1, 39a2, 39a4, 39b, 40, 41, 42, 43c, 43d, 48a, 48b, 48c, 48d, 48e, 48g, 48h, 48i, 49, 49a, 50, 51a et 51e)

Toutes les questions du volet précédent qui concernaient l’enfant cible sont conservées, sauf que la question HLT-Q2 portant sur l’état de santé récent de l’enfant, qui avait été retranchée en E2, est remise. La question HLT-Q3 portant sur la taille de l’enfant a été posée à la PCM en E1 et en E2, sans

utiliser de mesure précise. Au volet 2000, les intervieweuses avaient à mesurer l'enfant à l'aide d'un gallon à mesurer lorsque la PCM ne connaissait pas la taille de l'enfant. La question HLT-Q5 sur le niveau d'activité physique de l'enfant est posée pour la première fois. Elle provient du cycle 1 de l'ELNEJ où elle a été incluse à la suite des suggestions de représentants de Condition physique et sport amateur de Santé Canada.

La question HLT-Q39 posée en E2, l'est également en E3, sauf que dans la liste des blessures énumérées, on retranche le mot « fêlure » du choix 1 « fracture ou fêlure ». Quant à la question HLT-Q43c portant sur l'asthme, la référence au temps est légèrement modifiée pour l'adapter au déroulement de l'étude, soit « Au cours des 12 derniers mois ».

Les questions 45 et 45b concernant les problèmes de santé chroniques sont retranchées en E3 pour n'être posées qu'aux deux ans.

Les questions HLT-Q48e concernant la consultation de professionnels (dentiste ou pédodontiste) ainsi que 51a et 51e sur la prise de médicaments par l'enfant, posées pour la fratrie en E2, le sont cette année pour l'enfant cible. Les chercheurs de l'ÉLDEQ ont ajouté « Précisez » au choix de réponse « Oui » de la question HLT-Q51e afin de connaître tous les médicaments prescrits que l'enfant prend de façon régulière.

2.2.3.3 Renseignements médicaux et biologiques (périnataux) – MED

Cette section est retranchée en E3 puisque l'information a déjà été recueillie pour l'enfant cible aux volets précédents.

2.2.3.4 Travail après la naissance – WAB (au volet 1998, section MED)

Cette section est identique à celle incluse dans le volet précédent (E2) et est administrée seulement si la mère de l'enfant cible n'était pas déjà retournée sur le marché du travail à ce moment.

- **Objectif et mesure**

Les mêmes qu'au volet 1999. (WAB-Q1a, 2, 2a, 2b, 2c, 3 et 4a)

2.2.3.5 Tempérament – TMP

Cette section est retranchée en E3 pour diminuer le temps d'entrevue et parce qu'il y a corrélation entre la mesure de tempérament difficile à 29 mois et les comportements mesurés de façon plus détaillée à la section BEH. Il y a donc une certaine redondance conceptuelle.

2.2.3.6 Scolarité – EDU

Cette section, administrée à la fratrie en E2, n'est pas reprise pour l'enfant cible en E3 en raison de son âge.

2.2.3.7 Alphabétisation – LIT

- **Objectif**

Le même qu'au volet 1999.

- **Mesure**

(LIT-Q1, 4, 5, 6a, 6b1, 6b2, 6b3, 6b5, 7 et 8)

Toutes les questions concernant l'enfant cible sont identiques à celles utilisées au volet 1999. Les questions LIT-Q2 et 3 sont cependant retranchées parce qu'elles concernent des enfants plus jeunes.

2.2.3.8 Activité – ACT

- **Objectif**

Le même qu'au volet 1999.

- **Mesure**

(ACT-Q1, 2a, 2b, 2c, 2d et 2e)

À la suggestion de Hélène Fullum du ministère de la Famille et de l'Enfance, les questions portant sur les activités de l'enfant sont reformulées pour les rendre conformes à la situation québécoise. Par exemple, on retranche dans la formulation des questions ou dans les choix de réponse le terme « maternelle » car les enfants n'y ont pas encore accès.

D'autres modifications sont apportées à la question ACT-Q1 de E2 afin de préciser ce que l'on entend par activités éducatives et parce que l'on désire savoir si l'enfant fréquente un jardin d'enfant, une

prématurée ou s'il participe à des activités éducatives de façon régulière (ACT-Q1) ou irrégulière (ACT-Q2c). Les choix de réponse « Halte-garderie » et « Bibliothèque de jouets » à la question Q2a de E2 sont transférés aux choix de réponse de la question Q2d portant sur le type d'activités irrégulières auxquelles participe l'enfant.

Les questions ACT-Q2b et 2e portant sur le nombre d'heures auquel l'enfant s'adonne à des activités éducatives sont identiques; la première était posée en E2, la seconde, est ajoutée en E3.

2.2.3.9 Comportement – BEH

- Objectif

Le même qu'au volet 1999.

- Mesure

(BEH-Q8b, 8d, 8d1, 8e1, 8ea, 8eb 8f, 8fa, 8ga, 8gb, 8i, 8ia, 8ib, 8j1, 8k, 8k1, 8n, 8na, 8nb, 8q, 8qa, 8r1, 8r2, 8s, 8ua, 8ub, 8v, 8w, 8xa, 8xb, 8xc, 8x1a, 8z1b, 8bb, 8cca, 8ccb, 8dd1, 8eea, 8eeb, 8hh1, 8hhc, 8hhd, 8mm, 8nna, 8nnb, 8pp1, 8qq, 8rr, 8ss, 8tt1, 8tt2, 8uu1, 8uuc et 8uud – 54 questions)

Toutes les questions sont identiques aux questions posées en E2 (volet 1999) pour l'enfant cible, sauf les questions suivantes, retranchées en E3 (volet 2000), à la suite d'une analyse factorielle qui a permis de ne retenir que les principaux items de chaque dimension du comportement :

- Timidité/inhibition :
BEH-Q8u1 (timide en présence d'adultes), 8qq1 (s'approche facilement d'adultes qu'il ne connaît pas) et 8ss1 (prend beaucoup de temps à s'habituer à la présence d'adultes qu'il ne connaît pas);

- Hyperactivité :
BEH-Q8p (incapable de se concentrer);
- Troubles émotifs/dépression/anxiété :
BEH-Q8cc (pleure beaucoup);
- Inattention (Trouble de comportements non agressifs) :
BEH-Q8ee (abandonne facilement);
- Degré de contradiction/d'opposition :
BEH-Q8t1 (a des crises de colère) et
BEH-Q8z1 (tempérament colérique);
- Anxiété de séparation :
BEH-Q8ll1 (demande tout le temps de l'aide);
- Comportement prosocial :
BEH-Q8u (offre d'aider d'autres enfants);
- Agressivité physique :
BEH-Q8xd (âge).

Les questions BEH-8xa (lorsque quelqu'un lui fait mal accidentellement, il se fâche et commence une bagarre) et 8xb (l'âge de l'enfant – question qui sert à indiquer à quel moment ce comportement a débuté) sont nouvelles. La question 8xa est identique à la question 8x du cycle 3 de l'ELNEJ et légèrement différente de celle incluse aux cycles 1 et 2, laquelle avait été tirée de l'ÉLEM. Elle avait alors été posée pour les enfants âgés de 2-3 ans, donc elle s'applique à l'âge de l'enfant cible de l'ÉLDEQ.

Parmi les 54 questions retenues dans le QIRI-enfant de E3 et posées à la PCM, 20 sont également posées au père/conjoint dans le questionnaire autoadministré qui lui est destiné (QAAP) :

Dimensions	Numéros des questions					
Timidité/inhibition						
QAAP	2	6	9			
BEH-Q8	dd1	k1	r2			
Hyperactivité						
QAAP	3	8	16			
BEH-Q8	b	n	hh			
Troubles émotifs : dépression/anxiété						
QAAP	4	10	13			
BEH-Q8	f	q	v			
Troubles émotifs : dépression						
QAAP	7	18	20			
BEH-Q8	k	mm	rr			
Agressivité physique						
QAAP	5	17	17	17	11	15
BEH-Q8	ga	uuc	nna	ea	z1a	xa
Degré de contradiction/d'opposition						
QAAP	12	14				
BEH-Q8	j1	e1				
Anxiété de séparation/peur d'être abandonné						
QAAP	19	21				
BEH-Q8	pp1	tt1				

2.2.3.10 Développement moteur et social – MSD

- **Objectif**

Le même qu'au volet 1999.

- **Mesure**

(MSD-Q35, 38 et 42)

Seules les questions MSD-Q35 et 38 sont conservées de E2. La question MSD-Q42 portant sur quatre couleurs que l'enfant peut nommer est ajoutée. Elle provient de la même échelle que celle utilisée aux cycles 1 et 2 de l'ÉLNEJ pour les enfants âgés de 22 à 47 mois, soit l'Échelle du développement moteur et social mise au point par G. Poe du National Centre for Health Statistics des États-Unis.

2.2.3.11 Relation – REL

Cette section, qui apparaissait en E2, est retranchée en E3, parce qu'elle concernait la fratrie plus âgée, soit de 4 à 9 ans.

2.2.3.12 Rôle parental – PAR

- **Objectif**

Le même qu'au volet 1999.

- **Mesure**

(PAR-Q2, 3a, 5 à 18 et 20 à 25)

Contrairement aux questions de E1 et E2 qui n'incluaient aucune référence temporelle, la référence au temps (« au cours des 12 derniers mois ») est ajoutée à toutes les questions de cette section. Certaines questions de E2 sont conservées en E3 (PAR-Q2, 5 et 6), d'autres sont retranchées (PAR-Q1, 3, 4 et 7a), et enfin, plusieurs sont ajoutées (PAR-Q3a, 7, 8 à 18 et 20 à 25).

Les deux questions suivantes ont été formulées par l'équipe de chercheurs de l'ÉLDEQ : la question PAR-Q3a portant sur l'interaction positive est nouvelle; quant à la question PAR-Q7, tirée du cycle 1 de l'ELNEJ, elle est reformulée en E3 afin de l'adapter à l'âge de l'enfant.

Les questions PAR-Q8 à PAR-Q18 portant sur la façon d'élever des enfants de manière hostile ou inefficace ou, au contraire, de façon cohérente, sont nouvelles. Elles ont été formulées pour l'ÉLNEJ (cycle 1) par M. Boyle de l'Hôpital Chedoke-McMaster, à partir des travaux de Ken Dodge (Vanderbilt University) et d'une adaptation de la *Parent Practices Scale* de Strayhorn et Weidman.

Quant aux questions PAR-Q20 à PAR-Q25 portant sur la discipline à laquelle l'enfant est soumis, elles sont aussi nouvelles. Elles proviennent de l'ÉLNEJ (cycle 1) et avaient été suggérées par M. Boyle de l'Hôpital Chedoke-McMaster.

2.2.3.13 Santé dentaire – DEN

- **Objectif**

Évaluer la proportion de parents qui accepteraient de faire examiner les dents de leur enfant par un dentiste et de rencontrer une nutritionniste concernant son alimentation.

- **Mesure**

(DEN-Q1, 1a, 1b, 1c et 2)

Les questions visent à savoir si la PCM serait disposée à se déplacer au CLSC le plus proche de chez elle (DEN-Q1) ou à rencontrer ces deux professionnels de la santé dans une école, une salle paroissiale ou à la maison (DEN-Q1b) et à déterminer quel moment de la semaine lui conviendrait le mieux (DEN-Q2); enfin, la question DEN-Q1a vise à connaître la raison de son refus, le cas échéant. Ces questions sont nouvelles et ont été formulées par l'équipe de dentistes-conseils du module Santé dentaire de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre (Direction de la santé publique), sous la direction de Ginette Veilleux, et par la Direction Santé Québec.

2.2.3.14 Antécédents relatifs à la famille et à la garde légale des enfants – CU2 (mise à jour de CUS)

Cette section, administrée de façon bisannuelle, a été retranchée au volet précédent. On la retrouve en E3 sous le sigle CU2 plutôt que CUS. Cette section a été reprise de la section CU2 du cycle 2 de l'ELNEJ à laquelle quelques modifications ont été apportées.

- **Objectif**

Le même qu'au volet 1998 (E1).

- **Mesure**

(CU2-Q1d, 1e, 1f, 1g, Q3, 3c, 5a, 5a1, 5c, 5d, 8e, 9a, 9b, 9c, 9d, 10a, 10b, 11a, 11b, 11c, 11d, 11d2, 11e, 11f, 11g, 11h, 12, 13, 14, 14a, 15a, 15b, 16, 17, 171, 17a, 171a, 18a, 18b, 19a, 19b, 19c, 19f, 19h, 19j, 20a, 20a1, 20b, 20c, 20d, 20e, 20f, 20g, 20g1, 20h, 20i, 20j1, 20j2, 20j3, 20j4, 20m, 20n, 20o, 20p, 20q, 20r, 20s, 20s1, 20t, 20u, 20v, 20w, 20x, 20y, 21a, 21a1, 21b, 21c, 21d, 21e, 21f, 21g, 21g1, 21h, 21i, 21j1, 21j2, 21j3, 21j4, 21m, 21n, 21o, 21p, 21q, 21r, 21s, 21s1, 21t, 21u, 21v, 21w, 21x et 21y)

Comme les questions sont posées à tous les deux ans, plutôt que de façon annuelle comme dans l'ELNEJ, la formulation des questions a dû être ajustée en conséquence. Ainsi on spécifie à certaines

questions : « Au moment de la première entrevue, en... (mois) 1998 » plutôt que « Au moment de la dernière interview » ainsi que formulé dans la section CU2 du cycle 2 de l'ELNEJ, afin de confirmer les informations reçues en E1.

Dans le même ordre d'idées, pour plus de précision, à la question 11h du cycle 2 de l'ELNEJ, on ajoute « Depuis les deux dernières années ».

Les autres modifications apportées à la section CU2, aux fins de l'ÉLDEQ, sont les suivantes :

- CU2-Q15b et Q16 : le choix de réponse 2 est modifié : « un soir sur deux » plutôt que « tous les deux soirs »;
- la question CU2-Q5a1 est ajoutée afin de connaître la date à laquelle les parents ont commencé à vivre ensemble puisqu'ils ne vivaient pas ensemble lors de la dernière entrevue en 1998 (Q5a);
- les questions CU2-Q171 et 171a sont ajoutées pour connaître la date à laquelle les parents sont retournés vivre ensemble (Q171) depuis leur séparation et la date à laquelle ils se sont séparés à nouveau (Q171a).

On trouvera à l'annexe 3 une comparaison des sections CUS (utilisée au volet 1998 de l'ÉLDEQ) et CU2 (avec les modifications décrites ci-haut) du cycle 2 de l'ELNEJ.

2.2.3.15 Garde des enfants – CAR

- **Objectif**

Le même qu'au volet 1999 avec l'ajout suivant : la proportion de parents qui font garder pour d'autres raisons que le travail ou les études et leur mode de garde.

- **Mesure**

(CAR-Q0, 1a3, 1ab, 1b, 1b1, 1b2, 1c, 1c1, 1c2, 1e, 1e1, 1f, 1f1, 1g, 1g1, 1g1a, 1j-1a, 1j1, 1d, 1d1, 2a, (confirmations : m1b à m1j-1a), q2, 4, 5, 5a, 5b, 6, 7, 7a, 7b, 10a, 10b, 12, 13, 14, 15, i21, 21, 22, 23, 24, i31, 31, 32, 33 et 34)

Sauf indication contraire, les questions sur la garde proviennent des cycles 1, 2 et 3 de l'ELNEJ.

Toutes les questions suivantes, posées lors de la collecte précédente (E2), sont reprises en E3; certaines sont identiques, d'autres sont modifiées avec les justifications qui s'y rattachent :

- CAR-Q1a3 : le choix de réponse « Oui » est ventilé en deux catégories, soit 1 « de façon régulière » et 2 « à l'occasion »;
- CAR-Q1ab, 1b et 1b1 : identiques à E2;
- CAR-Q1b2, 1c2 et 1g1a : certaines modifications sont apportées afin de rendre la formulation conforme à la situation québécoise en raison des changements intervenus en 1997 dans la Loi sur les services de garde. Ainsi, en vertu de cette loi, les services de garde bénéficient d'un programme éducatif qui est coordonné par les Centres de la petite enfance (CPE). Ces derniers offrent des services de garde en « installation » (ou en garderie) ou en milieu familial (voir le site du ministère de la Famille et de l'Enfance pour de plus amples détails : www.mfe.gouv.qc.ca). Ces changements impliquant une nouvelle terminologie peu employée tant dans le milieu francophone qu'anglophone ont été expliqués aux intervieweuses durant leur formation afin qu'elles puissent, à leur tour, informer les parents;
- CAR-Q1c, 1c1, 1e, 1e1, 1f, 1f1, 1g, 1g1, 1j-1a, 1j1, 1j2, 1d et 1d1 : identiques à E2;
- CAR-Q2a, CAR-m1b à m1g, m1j-1a et Q2 : identiques à E2;
- CAR-Q4 : identique à E2;
- CAR-Q5a : même formulation de la question qu'en E2, sauf que le choix de réponse 6 « garde dans une école maternelle ou prématernelle » est retranché en E3 parce qu'il ne s'applique pas à l'âge de l'enfant cible;
- CAR-Q5 et 7a : même formulation de la question Q5 qu'en E2, sauf que les choix de réponse sont modifiés : (1) « insatisfait de la gardienne ou du service de garde » est retranché; le choix de réponse (3) est subdivisé en trois choix de réponse. Ainsi, « famille ou enfant a déménagé » devient (2); « situation d'emploi des parents a changé » devient (3) et « situation de garde légale de l'enfant a changé » devient (4). Trois

autres choix sont ajoutés : (8) « proximité du domicile », (9) « proximité du lieu de travail » et (10) « heures d'ouverture du service ». Ces ajouts ont été suggérés par Maude Rochette afin de mieux comprendre les obstacles à la conciliation travail/famille. La question 7a est ajoutée en E3 pour déterminer les raisons pour lesquelles le mode de garde a changé depuis que les parents ont recours à un service de garde pour leur enfant;

- CAR-Q6, 7, 12, 13, 14, 15, 22, 23, 24, 32, 33 et 34 : identiques à E2.

D'autres questions se sont ajoutées en E3 :

- CAR-Q0 : à la demande de Mme Hélène Fullum du MFE, cette question est posée dans le but de déterminer la préférence des parents en ce qui a trait aux modes de garde;
- CAR-Q5b et Q7b : afin d'identifier quels changements dans la situation d'emploi ont entraîné une modification du mode de garde. Ces questions sont suggérées par Maude Rochette du MFE;
- CAR-Q10a et Q10b : demandées par Richard E. Tremblay du GRIP de l'Université de Montréal et directeur scientifique de l'ÉLDEQ, et formulées par la Direction Santé Québec afin 1) de connaître la proportion de familles qui utilisent en général un service de garde pour une raison autre que le travail ou les études (Q10a) et, dans l'affirmative, 2) d'identifier leur mode principal de garde (Q10b);
- CAR-Q21 et Q31 : questions ajoutées par la Direction Santé Québec, afin de connaître l'âge du gardien ou de la gardienne parce que les gardiens et gardiennes de 15 ans et moins ne peuvent être contactés sans obtenir au préalable le consentement des parents.

Les questions suivantes sont retranchées :

- CAR-Q1g2, 1k, 1k1 et m1k : parce que ces questions ne s'appliquent pas au contexte québécois (1g2) ou à l'âge de l'enfant cible (1k, 1k1 et m1k);

- CAR-Q3 : cette question portant sur le niveau d'entente entre l'enfant et la personne qui assure la garde principale est retranchée parce qu'elle est déjà posée au volet « garderie » de l'ÉLDEQ mené par le GRIP sous la direction de Richard E. Tremblay. De plus, selon Maude Rochette du MFE, une seule question sur ce sujet, liée à la perception de la PCM, ne permet pas de tirer des conclusions fiables.

2.2.3.16 Renseignements sociodémographiques – SOC – Enfant (SOC-Q6b)

Cette section du volet précédent est retranchée parce qu'elle concerne la fratrie seulement. Cependant, une seule question est posée (SOC-Q6b) en E3 concernant les langues que l'enfant cible parle. Elle est nouvelle et a été suggérée par Richard E. Tremblay.

Cela termine la présentation du questionnaire Enfant cible; passons maintenant au dernier questionnaire composant le QIRI, soit le questionnaire Parent biologique absent.

2.2.4 Questionnaire Parent biologique absent (COMPS-START0, LFS-Q1, 2, 8, 9a, 10a, 11a et 12a)

Cette section est la même qu'au volet précédent (1999), sauf que les deux questions qui avaient été reprises à partir de la section « Antécédents relatifs à la famille et à la garde légale des enfants-CUS » du volet 1998 (CUS-Q8e et CUS-Q16) sont retranchées parce que cette section apparaît au complet en E3 (voir QIRI-CU2).

La présentation du questionnaire informatisé rempli par l'intervieweur (QIRI) pour les volets 1999 (E2) et 2000 (E3) est terminée. Viennent ensuite le Questionnaire papier rempli par l'intervieweur (QPRI), les Questionnaires autoadministrés de la mère (QAAM) et du père (QAAP) et l'Inventaire du milieu familial qui est rempli par l'intervieweur (IMF).

QUESTIONNAIRE PAPIER REMPLI PAR L'INTERVIEWEUR (QPRI)

Le questionnaire papier rempli par l'intervieweur (QPRI) permet de compléter le QIRI et comme pour ce dernier, il est répondu par la personne qui connaît le mieux l'enfant (PCM). Le volet 1999 (E2) sera traité en premier, suivra le volet 2000 (E3).

2.3 QPRI – VOLET 1999 (E2) – Enfant de 17 mois

Le QPRI du volet 1999 est divisé en trois sections, soit l'alimentation, la santé buccodentaire et les relations parent-enfant. Les sections 1 et 2 du volet 1998 (E1) concernant respectivement le soutien de la part des grands-parents et la perception de la situation économique du ménage sont retranchées au volet 1999 (E2).

Section 1 – Alimentation

Contrairement à E1, la question 1 sur le statut du répondant ou de la répondante a été numérotée et insérée au début de la première section pour ne pas être omise par l'intervieweur.

- **Objectif**

Recueillir des renseignements sur le comportement alimentaire de l'enfant, le contenu de son alimentation et certains problèmes de santé pouvant y être associés. Les questions visent également à connaître l'attitude des parents à l'égard du comportement alimentaire de l'enfant et le niveau d'intégration familiale de l'enfant. En effet, comme pour les autres membres de la famille, le degré d'intégration familiale de l'enfant peut être mesuré en partie par son comportement au moment des repas.

• Mesure

Les questions suivantes sont nouvelles :

- les questions 2, 3 et 4 ont été légèrement modifiées par Lise Dubois du Département de médecine sociale et préventive de l'Université Laval qui s'est inspirée de l'étude ALSPAC⁹ (questions D3, D20 et D5 respectivement). Manger la même nourriture que la PCM, manger des aliments en morceaux, manger suffisamment ou trop ou encore se montrer difficile avec la nourriture sont tous des indicateurs d'autonomie et de tempérament de l'enfant. Certains problèmes alimentaires chez l'enfant pourraient constituer un facteur stressant pour les parents;
- les questions 9 et 9a ont été proposées par des chercheurs de l'Hôpital Sainte-Justine afin de connaître la quantité de lait et de jus de fruits consommée par l'enfant âgé d'environ 17 mois. Une consommation excessive de lait et de jus de fruits peut contribuer à un retard de croissance staturo-pondéral chez les jeunes enfants. Par exemple, une consommation de 12 onces et plus de jus de fruits par jour chez les jeunes enfants serait associée à une réduction de la taille et à l'obésité (American Academy of Pediatrics, 1991; Dennisson et autres, 1997; Hendricks et autres, 1995; Troiano et autres, 1995);
- les questions 10 et 10a concernent la consommation actuelle de céréales de bébé et l'âge auquel l'enfant a cessé d'en manger alors que la question 11 s'inspire de la formule « journal alimentaire ». Cette dernière question vise à connaître le contenu de l'alimentation de l'enfant pendant une semaine typique. Il est reconnu qu'une saine alimentation améliore la résistance aux infections et à leurs conséquences. Ces questions ont été conçues spécialement pour l'ÉLDEQ 1998-2002 par Lise Dubois du Département de médecine sociale et préventive de l'Université Laval;

- les questions 13 et 14 ont trait aux infections qu'a eues l'enfant au cours des trois derniers mois et au nombre de traitements aux antibiotiques qu'il a reçus dans les derniers six mois. Trop fréquents, ceux-ci pourraient causer une perte de nutriments et de l'anémie. Elles ont été suggérées par Huguette Turgeon O'Brien et Lise Dubois respectivement du Département des services des aliments et de nutrition et du Département de médecine sociale et préventive de l'Université Laval. La question 13c portant plus spécifiquement sur les infections des voies respiratoires a été suggérée par Louise Séguin du Département de médecine sociale et préventive de l'Université de Montréal afin de mieux documenter l'état de santé des enfants.

Quant aux questions 8, 8a, 8b, 8b1 à 8b5, 8c, 12, 12a et 12b, elles ont été proposées par l'équipe des dentistes-conseils du module Santé dentaire de la Direction de la santé publique de Montréal-Centre, (voir la section suivante « Santé buccodentaire »). Elles concernent l'utilisation du biberon et la prise de suppléments de fluorure.

Les questions suivantes sont similaires à celles utilisées au volet 1998 (E1) :

- la question 5 portant sur l'allaitement : Q13 de E1;
- la question 6 ayant trait aux formules de lait commercial : Q16b et 21b de E1;
- la question 6a concernant la supplémentation en fer : Q16a et 21a de E1;
- la question 7 se rapportant à la consommation de lait de vache : Q16c et 21c de E1.

Les questions de E1 ayant été retranchées en E2 sont les suivantes : 12, 14, 15, 16a, 16b, 16d, 17, 18, 19, 20, 21a, 21b, 21d, 22, 23, 24, 24a, 25 et 28.

9. *Avon Longitudinal Study of Pregnancy and Childhood* est une étude longitudinale qui a débuté en 1990 dans le comté d'Avon en Grande-Bretagne, incluant la ville de Bristol. L'échantillon, constitué de 13 995 mères et de 14 138 enfants, est représentatif des enfants du comté nés entre 1991 et 1992.

Section 2 – Santé buccodentaire

• Objectifs

1) Le même qu'au volet 1998.

2) Obtenir des informations sur les habitudes d'hygiène dentaire de l'enfant, ses habitudes buccales non nutritives (l'utilisation d'une suce trempée dans un produit sucré), l'utilisation du biberon et la prise de suppléments de fluorure.

• Mesure

Les questions 15, 16 et 17 concernent les habitudes d'hygiène dentaire. Il s'agit de nouvelles questions basées sur la littérature et inspirées des questionnaires de l'Étude de besoins en santé dentaire (ÉBSD) dans une clinique d'immunisation d'un CLSC (Généreux, 1991) et de l'Étude sur les déterminants individuels et familiaux de l'utilisation des services dentaires durant la période préscolaire (ÉDUSDP) (Leduc, 1992). La question 15 porte sur l'âge de l'enfant au début du brossage de dents avec ou sans dentifrice (excluant l'utilisation d'une débarbouillette). La question 16 cherche à savoir par qui les dents sont brossées et s'il y a supervision par un adulte lors du brossage. La question 17 concerne la fréquence du brossage des dents.

La question 18 traite de la quantité de dentifrice utilisée. Des schémas illustrant les quantités de dentifrice ont été conçus par l'équipe de six dentistes-conseils de la Direction de la santé publique de Montréal-Centre (voir la liste à l'annexe 2), devenant un outil d'enquête produit par le module Santé dentaire de cette dernière direction. En cas d'hésitation entre deux catégories, l'intervieweuse a reçu verbalement la consigne de noter la catégorie moindre. De plus, elle devait indiquer ce qui se rapproche davantage du schéma sans pour autant être de même dimension que la quantité illustrée et ainsi éviter de répondre qu'aucun dentifrice n'est utilisé.

Les questions suivantes ont été insérées dans la section précédente intitulée « Alimentation » parce qu'elles traitent également de ce thème :

- les questions 8 et 8a sont nouvelles et vérifient si l'enfant, lors de l'entrevue, prenait un biberon et sinon, l'âge auquel il a arrêté de le prendre. Elles ont été conçues spécifiquement pour l'ÉLDEQ par l'équipe des dentistes-conseils ci-haut mentionnée en se référant à la littérature sur ce sujet;
- les questions 8b1 à 8b4 portant sur la fréquence de la prise du biberon réunissent les questions 26a, 26b, 27a et 27b du volet 1998 (E1). À celles-ci a été ajouté un nouvel item (Q8b5) portant sur la fréquence d'utilisation du biberon en période d'éveil ainsi que proposé par l'équipe de dentistes-conseils. Le choix de réponse concernant la fréquence a par contre été modifié à la suggestion de la Direction Santé Québec afin de conserver les mêmes catégories couramment utilisées dans l'étude;
- la question 8c sur le contenu du biberon est identique aux questions 26c et 27c de E1;
- les questions 12, 12a et 12b concernent la prise de suppléments de fluorure (seul ou en association avec des vitamines et/ou minéraux). Elles sont semblables à celles utilisées en E1 où, cependant, les questions portaient sur la prise de tous les suppléments de vitamines et/ou minéraux sans spécifier la présence de fluorure. L'intervieweuse demandait alors à voir le contenant de vitamines afin d'inscrire le nom du produit sur le questionnaire. Au présent volet, il a été possible de dresser une liste des produits avec fluorure et de présenter celle-ci à la répondante lors de l'entrevue. Ainsi, cette liste des produits commerciaux dont disposait l'intervieweuse en E2 permet à l'équipe de dentistes-conseils de préciser la concentration du fluorure.

D'autres questions portant sur la santé buccodentaire ont également été insérées dans la section 2 « Sommeil » du Questionnaire autoadministré de la mère (QAAM). Il s'agit des questions 20, 20a et 20b traitant de la fréquence de l'utilisation d'une suce avec ou sans substance sucrée. Elles sont nouvelles et visent à connaître les habitudes buccales non nutritives de l'enfant. Elles se sont inspirées de l'ÉBSD, de l'ÉDUSDP ainsi que de la littérature sur ce sujet.

Section 3 – Relations parent-enfant (Attachement)

- Objectif

Obtenir une évaluation du niveau d'attachement de l'enfant à l'égard de la PCM. Les comportements évalués permettent de savoir à quel point la PCM représente un point de repère sécuritaire à partir duquel l'enfant peut explorer son environnement.

La qualité de l'attachement au parent est établie très tôt dans la vie. La négligence, par exemple celle subie par les orphelins dans des institutions en Roumanie, affecte la capacité de l'enfant à s'attacher à un parent adoptif (Ghisholm et autres, 1995). Des recherches ont démontré un lien significatif entre la sécurité d'attachement et l'adaptation psychosociale de l'enfant (Lyons Ruth, 1996).

- Mesure

Cette section est nouvelle. Les questions 19 à 24 ont été sélectionnées à partir de l'échelle « Sécurité d'attachement » (*Attachment Q-Sort*) développée par Waters et Deane (1985) et dont la version abrégée a été mise au point par K. Ghisholm et autres (1995). Ces six questions ont été traduites et revérifiées par la Direction Santé Québec, par Richard E. Tremblay de l'Université de Montréal et par Marcel Trudel de l'Université de Sherbrooke.

Le volet 1999 du QPRI étant terminé, poursuivons avec le volet 2000.

2.4 QPRI – VOLET 2000 (E3) – Enfant de 29 mois

Le QPRI du volet 2000 comprend cinq sections, soit la santé buccodentaire, l'alimentation, l'aide des grands-parents de l'enfant, le vocabulaire de l'enfant et la situation socioéconomique de la famille. La section 2 « Relations parent-enfant » du volet précédent (E2) est retranchée en E3 et remplacée par la section « Aide des grands-parents de l'enfant ».

Section 1 – Santé buccodentaire

- Objectifs

1) **Le même qu'au volet 1999.**

2) **Suivre l'évolution des habitudes favorables et défavorables à la santé dentaire en y ajoutant la prise de collations sucrées.**

- Mesure

Les questions 2 à 5 sont les mêmes qu'en E2 (Q15 à 18), sauf qu'à la question 5, on ajoute la consigne suivante à l'intervieweuse : « si la quantité est plus petite qu'un petit pois ou un mince ruban, inscrire quand même 2 ou 3 ». Cette consigne lui avait été donnée verbalement au moment de la formation.

Comme au volet 1999, certaines questions ont été conservées ou ajoutées dans la prochaine section intitulée « Alimentation ». Il s'agit des questions suivantes :

- les questions 9, 9a et 9c concernant la prise du biberon par l'enfant sont identiques aux questions 8, 8a et 8c de E2. Les questions Q9b1 et 9b2 regroupent les quatre questions 8b1, 8b2, 8b3 et 8b4 de E2. La question 9b3 qui concerne l'utilisation du biberon par l'enfant en période d'éveil se trouve également en E2 (Q8b5);
- les trois questions sur les suppléments de fluorure (Q11, 11a et 11b) sont identiques à celles qui apparaissaient en E2;
- les questions 12a à 12e sont nouvelles et concernent les collations sucrées que l'enfant a prises à la garderie et à la maison au cours de la semaine précédant l'entrevue. L'équipe des dentistes-conseil s'est inspirée de questions utilisées dans un essai clinique réalisé en milieu scolaire auprès de 488 enfants québécois de première année présentant un risque élevé de carie (Olivier et autres, 1992). Ces questions ont également été utilisées dans deux études sur la santé buccodentaire des élèves québécois âgés de 11-12 ans et 13-14 ans (Brodeur et autres, 1999) ainsi qu'auprès de plus jeunes enfants âgés de 5-6 ans et 7-8 ans (Brodeur et autres, 2001). En ce qui a trait à la question 12e

portant notamment sur les bonbons, la consigne suivante a été donnée verbalement à l'intervieweuse : seule la gomme à mâcher avec sucre doit être retenue.

D'autres questions sur ce thème se trouvent dans le Questionnaire autoadministré de la mère (QAAM – Section 1 « Sommeil ») :

- au volet 1999 (E2), trois questions traitant de la fréquence de l'utilisation d'une suce avec ou sans substance sucrée étaient posées à la mère (QAAM-Q20, 20a et 20b). La question 17a remplace la question 20 de E2 alors que les questions 20a et 20b n'ont pas été reprises en raison de la faible prévalence observée au volet 1999. Elles sont remplacées en E3 par les questions 17b et 17c afin de recueillir des renseignements sur d'autres habitudes de succion, soit la succion du pouce ou de un ou plusieurs doigts et celle d'un autre objet que la répondante est invitée à préciser. Ces questions sont originales et ont été proposées par l'équipe des dentistes-conseils associée à l'ÉLDEQ qui s'est inspirée de la littérature sur ce sujet.

Section 2 – Alimentation

• Objectif

Poursuivre les objectifs de E2. Les recherches récentes recommandent de mieux évaluer les besoins des enfants, en rapport avec l'alimentation, en tenant compte des différents milieux de vie et des contextes qui conditionnent ces besoins. Par exemple, Crockett et Sims (1995) indiquent que l'on doit étudier les habitudes de consommation des repas chez les jeunes enfants non seulement à la maison, mais dans différents milieux comme à la garderie, au restaurant, etc. D'autres auteurs (Koivisto et autres, 1994) ont observé la relation entre les pratiques parentales au moment du repas et la consommation alimentaire des enfants, soulignant l'importance d'étudier non seulement ce que mange l'enfant, mais aussi les contextes dans lesquels se produisent les prises alimentaires dans la journée.

• Mesure

La question 6 provient de la question 2 du volet 1999 (E2). Elle est modifiée au volet 2000 (E3) pour l'adapter à l'âge de l'enfant et pour en faciliter la compréhension. Puisque l'enfant grandit et mange de plus en plus souvent le même repas que celui des autres membres de la famille, on a aussi inversé l'ordre du choix de réponse.

La question 7 est nouvelle et concerne le nombre de repas pris à la maison et hors de la maison. Elle provient de Crockett et Sims (1995) et du questionnaire du programme d'intervention en continu intitulé la *Peach Survey* de la Californie (Campbell et Kelsey, 1994) qui permet d'évaluer les besoins nutritionnels des enfants en lien avec les comportements de leurs parents.

Les questions 8a, 8b et 8c sont identiques aux questions 4a, 4b et 4c de E2, sauf qu'on y ajoute quatre sous-questions (8d, 8e, 8f et 8g) provenant également de ALSPAC, après discussion avec les membres de l'équipe de Bristol.

Les questions 9, 9a, 9b et 9c et les questions 11, 11a, 11b et 12 sont analysées par l'équipe des dentistes-conseils de la Direction de la santé publique de Montréal-Centre (voir section 1 « Santé bucco-dentaire »).

La question 10 sur le contenu de l'alimentation de l'enfant au cours de la semaine précédant l'enquête est identique à la question 11 de E2.

Les questions 13 et 14 sur les infections et la prise d'antibiotiques sont identiques aux questions 13 et 14 de E2, sauf qu'en E3, à la question 14, on ajoute les consignes suivantes à l'intervieweuse : « Inclure la journée de l'entrevue. Un traitement peut durer plusieurs jours. Montrer le carton-réponse I. »

Toutes les questions de E2 sur l'allaitement (Q5, 6 et 7) et sur la consommation de céréales pour bébé (Q10 et 10a) sont retranchées en E3 en raison de l'âge de l'enfant.

La section 3 « Relations parent-enfant » de E2 est retranchée en E3 et remplacée par la section suivante.

Section 3 – Aide des grands-parents de l'enfant

- **Objectif**

Obtenir des renseignements sur le soutien instrumental et émotif des grands-parents maternels et paternels. Cette section est nouvelle.

- **Mesure**

Les questions 15a, 15b, 16a et 16b mettent l'accent sur le genre de soutien reçu des grands-parents maternels et paternels, selon une échelle d'intensité (Q15a et 16a) et de fréquence (Q15b et 16b). Ces questions ont été développées pour les besoins spécifiques de l'ÉLDEQ par R.-E. Tremblay et Christa Japel de l'Université de Montréal.

Section 4 – Vocabulaire de l'enfant

- **Objectif**

Obtenir de l'information sur le vocabulaire de l'enfant, c'est-à-dire sur le nombre de mots que l'enfant comprend et dit, selon la PCM.

- **Mesure**

Les questions 17 et 18 proviennent d'une version anglaise abrégée du *MacArthur Communicative Development Inventories* (CDIs) (Fenson et autres, 1994 et 1997) et d'une adaptation française de Trudeau, Frank et Poulin-Dubois (1999).

Ces questions ont été suggérées par Jean Séguin et Christa Japel du Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant (GRIP) de l'Université de Montréal. Jean Séguin avait d'abord adapté l'échelle courte de 100 items de vocabulaire du CDIs et les avait prétestés auprès de 400 mères québécoises. De ceux-ci, 25 items (question 17) ont été retenus en fonction de leur corrélation avec le

score total obtenu à l'échelle des mots dits des 100 items. Josée Fortin, orthophoniste de l'Hôpital Sainte-Justine, a également contribué au développement de l'échelle originale française et de la version réduite à 25 mots. C'est une échelle de vocabulaire exprimé et compris et non seulement une échelle de compréhension comme l'ÉVIP (Échelle de vocabulaire en image Peabody). Il y a corrélation entre cette échelle et d'autres mesures du développement cognitif et du comportement (Séguin et autres, 1999).

La question 19 permet de mesurer dans quelle proportion du temps l'enfant s'exprime en français, en anglais et dans une autre langue lorsqu'il est à la maison, afin de pouvoir mieux interpréter les résultats obtenus.

Section 5 – Situation socioéconomique de la famille

- **Objectif**

Obtenir de l'information sur la situation socioéconomique de la famille. L'échelle qui mesure le manque d'argent pour les besoins essentiels (*Scale of Lack of money for essentials*) est formée à partir des items de nature économique d'une plus large échelle intitulée *Daily Hassles* (Kanner et autres, 1981).

- **Mesure**

Les questions 20, 21, 22 et 23 concernent le manque d'argent pour le paiement du loyer ou de l'hypothèque, de l'électricité, du chauffage ou de l'eau, pour l'achat des médicaments prescrits pour la famille et enfin, pour le paiement d'autres dépenses importantes comme l'habillement, le transport, etc. Précisons que l'item concernant la nourriture n'a pas été conservé puisque cet aspect était mesuré en E2 par les questions sur l'insécurité alimentaire (QAAM-Q21, 22 et 23). Ces questions ont été suggérées par Louise Séguin du Département de médecine sociale et préventive de l'Université de Montréal. L'échelle est fortement associée à la santé des enfants et permet de mesurer la contribution des ressources matérielles (comparées aux ressources socioculturelles) dans les inégalités sociales de santé.

QUESTIONNAIRE AUTOADMINISTRÉ DE LA MÈRE (QAAM)

Le questionnaire autoadministré de la mère (QAAM) est répondu par la mère biologique de l'enfant cible ou par la conjointe du père et également par la mère biologique ne vivant pas dans le ménage (QAAMABS) lorsqu'il est possible de la rejoindre et cela, tant pour le volet 1999 que pour celui de 2000.

2.5 QAAM – VOLET 1999 (E2) – Enfant de 17 mois

Les thèmes suivants sont traités au volet 1999 (E2) du QAAM : la planification des naissances, le sommeil de l'enfant, l'insécurité alimentaire de la famille, les relations de la mère avec son enfant, le rythme de la vie quotidienne, le soutien apporté par le conjoint ou partenaire, l'emploi et enfin, la consommation d'alcool et de drogues de la mère et celle du père biologique dans les cas où celui-ci ne vit pas dans le ménage.

Section 1 – Planification des naissances

- **Objectif**

Recueillir des informations sur la planification des naissances.

- **Mesure**

Les questions 2, 3 et 4 sont nouvelles. La question 2 sur le désir de grossesse (enfant cible) a été proposée par Louise Séguin du Département de médecine sociale et préventive de l'Université de Montréal. Elle provient de Adams et autres (1991). Cette question est utilisée dans les enquêtes PRAMS (*Pregnancy Risk Assessment Monitoring System*) auprès de nouvelles mères dans plusieurs États américains. Elle a été traduite par Patrizia Romito et Marie-Josèphe Saurel-Cubizolles de l'Unité de recherches épidémiologiques en santé périnatale et en santé des femmes à l'INSERM à Paris (Institut national de la santé et de la recherche médicale). Les questions 3 et 4 ont été élaborées par la Direction Santé Québec. Elles portent sur la grossesse actuelle (question 3) et les intentions de fécondité de la mère (question 4). Cette section remplace la section 1 du volet 1998 « À propos de vos grossesses ».

Section 2 – Sommeil

- **Objectif**

Le même qu'au volet 1998.

- **Mesure**

La question 5 est identique à la question 7 du volet 1998 (E1).

Les questions 6, 6a, 7, 8, 9, 10, 11 et 13 ont été modifiées par l'équipe de Jacques Montplaisir du Centre d'étude du sommeil et des rythmes biologiques de l'Hôpital du Sacré-Cœur et du Département de psychiatrie de l'Université de Montréal.

Les choix de réponse de la question 6 ont été modifiés afin de les adapter au temps de sommeil d'un enfant de 17 mois. Le dernier choix de réponse du volet précédent, c'est-à-dire 8 heures et plus (question 10) a été ventilé en trois catégories, soit 8 heures à moins de 9 heures, 9 heures à moins de 10 heures et 10 heures et plus. La formulation de la question reste cependant la même qu'en E1.

La question 6a sur le nombre d'heures d'affilée que l'enfant dort la nuit est nouvelle et ne s'adresse qu'à ceux qui dorment au moins 6 heures d'affilée par nuit, c'est-à-dire qui sont considérés comme faisant leur nuit selon les chercheurs. Elle est différente des questions 7 et 7a du volet 1998 où on demandait si l'enfant faisait ses nuits et si oui, depuis quel âge. « Faire ses nuits » était alors évalué selon la perception de la mère. Il pouvait donc s'agir de 4 heures comme de 6 heures.

Les questions 7 et 8 ont été modifiées pour préciser le moment du coucher. On a donc ajouté « le soir » à la question 8 du volet 1998 et « pour la nuit » à la question 9 de cette même année d'enquête (enfants de 5 mois).

La question 9 a été modifiée. En E1, on demandait la durée de la plus longue sieste (question 11). En E2, il a été jugé plus approprié de demander le nombre d'heures d'affilée de sommeil de l'enfant de 17 mois pendant le jour. Le choix de réponse est le même qu'au volet 1998.

La question 10 porte sur les circonstances qui entourent le coucher, plus précisément sur les comportements adoptés par les parents pour endormir l'enfant. Cette question a été modifiée. On y a inséré l'expression « pour la nuit » dans la formulation de la question tandis qu'au volet 1998, cette spécification faisait partie du choix de réponse de la question 12.

Le choix de réponse à la question 11 a été reformulé en raison de l'âge de l'enfant. Au volet 1998 (question 13), on cherchait, entre autres, à savoir si le nourrisson dormait habituellement dans la chambre de ses parents (non dans leur lit, et dans leur lit) ou partageait sa chambre avec une autre personne de la famille. Au volet 1999 (question 11), les modalités suivantes ont été retenues : dort dans la chambre de ses parents; partage sa chambre mais non son lit avec un frère ou une sœur; partage sa chambre et son lit avec un frère ou une sœur.

La question 12 portant sur les habitudes d'endormissement de l'enfant et plus précisément sur l'utilisation d'un objet transitionnel au moment du coucher (suce, biberon, etc.) est identique à la question 14 du volet 1998.

Le choix de réponse de la question 13 a été modifié en raison de l'âge de l'enfant (17 mois comparativement à 5 mois en E1, question 15). En effet, les comportements parentaux, lors d'un éveil la nuit d'un enfant de 17 mois, sont différents. On remplace donc 3 « vous les prenez et/ou le bercez » par 5 « vous le réconfortez en-dehors de son lit », 4 « vous lui donnez à boire (au sein ou biberon) » par 4 « vous lui donnez à boire ou à manger » et 5 « vous le couchez avec vous » devient le choix de réponse 3 en E2.

La question 15 concerne la respiration de l'enfant pendant son sommeil. Elle est identique à la question 19 du volet 1998.

Les questions 14, 16, 17, 18 et 19 sont originales et ont été formulées par l'équipe de Jacques Montplaisir. La question 14 vise à vérifier la consolidation/fragmentation du sommeil de l'enfant en demandant le nombre d'éveils par nuit. Les questions suivantes évaluent la prédominance des diverses parasomnies de l'enfance : les terreurs nocturnes (question 16), les

rythmies nocturnes, soit le bercement ou le « *jactatio capitis* » (*head banging*, questions 17 et 18) et le bruxisme (grincer des dents, question 19).

Les questions 20, 20a et 20b concernant la fréquence de l'utilisation d'une suce avec ou sans substance sucrée sont fournies et analysées par l'équipe des dentistes-conseils du module Santé dentaire de la Direction de la santé publique de Montréal-Centre sous la direction de Ginette Veilleux (voir la section 2 « Santé buccodentaire » du QPRI).

Section 3 – Insécurité alimentaire

- Objectif

Mesurer un aspect des soins de base apportés à l'enfant.

- Mesure

Cette section est nouvelle. Les trois questions (questions 21, 22 et 23) proviennent du cycle 1 de l'ELNEJ (QIRI-PAR Q26a, b et c) et permettent de connaître la fréquence à laquelle la famille a manqué de nourriture depuis la naissance de l'enfant cible et les moyens utilisés pour nourrir les enfants. Elles avaient été proposées par M. Boyle de l'Hôpital Chedoke-McMaster et révisées par l'équipe de projet de l'ELNEJ. Elles ont été modifiées par la Direction Santé Québec et Lise Dubois du Département de médecine sociale et préventive de l'Université Laval.

Section 4 – Relation mère/enfant (ÉCOPAN – Échelle des cognitions et des conduites parentales)

- Objectif

Le même qu'au volet 1998.

- Mesure

Comme au volet 1998, ces questions s'adressent autant à la mère ou à la conjointe/partenaire qu'au père ou au conjoint/partenaire (dans le QAAP). Pour réduire le nombre d'items de cette échelle et diminuer la durée de l'entrevue, six questions ont été retranchées de l'enquête précédente : trois sur la coercition (questions 28, 40 et 43 de E1), une sur le sentiment d'efficacité (question 32 de E1), une sur la perception des qualités de l'enfant (question 35

de E1) et une dernière sur la surprotection (question 39 de E1). Toutes les questions du volet 1999 sont identiques à E1, sauf leur numérotation et la question 33 (question 29 de E1) à laquelle on a ajouté « maintenir » pour l'adapter à l'âge de l'enfant.

La liste suivante d'équivalence des questions de E2/E1 donne un aperçu des changements d'un volet à l'autre :

Dimensions	Numéros des questions					
Sentiment d'efficacité						
E2	27	29	32	33	-	49
E1	23	25	27	29	32	47
Perception d'impact						
E2	25	35	40	44	46	
E1	22	31	37	42	45	
Coercition						
E2	31	-	34	37	39	-
E1	26	28	30	33	36	40 et 43
Affection						
E2	26	30	36	41	49	
E1	22a	22b	46a	46b	46c	
Surprotection						
E2	38	42	-	43	45	
E1	34	38	39	41	44	
Perception des qualités de l'enfant						
E2	24	28	-	47		
E1	21	24	35	46		

Section 5 – Vie quotidienne

• Objectif

Évaluer certains effets du cumul des responsabilités professionnelles et familiales à partir du niveau de stress et de fatigue ressenti par les parents.

• Mesure

Cette nouvelle section comprend une question scindée en quatre sous-questions (questions 50a, b, c et d). Elle est tirée du questionnaire de Bohlen et Viveros-Long, *Balancing Jobs and Family Life* (1981). Elle a été modifiée par Richard E. Tremblay de l'Université de Montréal et directeur scientifique de l'ÉLDEQ et Louise Séguin du Département de médecine sociale et préventive de l'Université de Montréal. Elle traite du stress (je dois courir toute la

journée), de la fatigue (je suis physiquement épuisée) et du temps dont les mères disposent pour elles-mêmes et pour leurs enfants. Cette question s'adresse autant aux mères qu'aux pères (dans le QAAP), qu'elles ou qu'ils soient ou non en emploi.

Section 6 – Alcool et drogues

• Objectif

Connaître les problèmes liés à la consommation excessive d'alcool et de drogues chez les mères des enfants âgés d'environ 17 mois.

• Mesure

Toutes les questions sur la consommation d'alcool et de drogues sont nouvelles et remplacent la section 5 concernant les comportements antisociaux à l'adolescence et à l'âge adulte du volet précédent. Elles proviennent des sections « Abus et dépendance à l'alcool » (questions 152 à 163) et « Abus et dépendance aux drogues » (questions 181 à 192) du DIS III-R (*Diagnostic Interview Schedule*). Elles ont été modifiées et adaptées pour un questionnaire autoadministré par Mark Zoccolillo de l'Université McGill et du Département de psychiatrie de l'Hôpital général pour enfants.

À la question 51, ce dernier s'est inspiré de la question 152 du DIS III-R. Elle a trait à la consommation excessive d'alcool (20 consommations ou plus) dans une même journée alors que la question 52 (question 153 du DIS III-R) porte sur la consommation de sept verres ou plus chaque jour pendant une période de deux semaines ou plus.

La question 53 (question 156 du DIS III-R) traite des problèmes de relations avec les autres, soit : avoir déjà été l'objet de critiques de la part de la famille, des amis, d'un médecin, d'un patron ou des collègues/compagnons de travail, ou s'être battue (question 164 du DIS III-R), ou avoir déjà été arrêtée par la police (question 163 du DIS III-R) à cause d'une consommation excessive d'alcool.

Les questions 54 et 55 (questions 167 et 155 du DIS III-R) visent à connaître les difficultés ressenties lorsqu'il y a une tentative d'arrêt ou un arrêt de consommation et à savoir si une aide a été recherchée à cause d'une dépendance à l'alcool.

Afin de déceler des problèmes de consommation excessive et de dépendance dans la famille de la répondante (frère, sœur, père, mère et grands-parents), deux questions sont ajoutées, soit les questions 56 et 57. Elles concernent les problèmes causés par la consommation excessive d'alcool et les traitements pour contrôler cette consommation.

Les questions suivantes portent sur l'abus et la dépendance aux drogues. Les questions 58, 59 et 60 (questions 183, 184 et 181 du DIS III-R) concernent : 1) la consommation de drogues et de médicaments sans prescription plus de cinq fois dans la vie de la répondante; 2) presque chaque jour pendant deux semaines ou plus et; 3) le fait d'avoir été sous l'effet de ces drogues (« gelé » ou « high ») pendant une journée entière ou plus.

La question 61 (question 186 du DIS III-R) vise à cerner le niveau de dépendance aux drogues en demandant à la répondante si elle a déjà tenté, sans succès, de réduire sa consommation.

Les questions 62, 63 et 64 (questions 190, 191 et 192 du DIS III-R) ont trait aux problèmes pouvant être associés à une consommation abusive de drogues tels que les problèmes de relations avec les membres de la famille et les amis de même que les problèmes à l'école, au travail ou avec la police. Elles concernent aussi des problèmes émotifs ou psychologiques (dépression, paranoïa, idées bizarres) et l'abandon ou la réduction d'activités importantes telles que le sport, le travail ou la fréquentation d'amis ou de parents causés par la consommation de drogues.

Section 7 – Relation avec le conjoint/partenaire

• Objectifs

Cette section vise deux grands objectifs. Premièrement, il s'agit de préciser le type de relation entre le conjoint de la mère et l'enfant cible et d'évaluer le niveau de bonheur conjugal de la mère. Les autres questions de cette section visent à cerner l'implication du

père et de la mère ou d'une autre personne dans les tâches domestiques et certains soins quotidiens à donner à l'enfant âgé d'environ 17 mois. Ces questions remplacent la section intitulée « Soutien apporté par le père ou le conjoint actuel » (questions 49 à 53) du volet 1998.

La qualité de la relation conjugale peut avoir des répercussions importantes sur le développement affectif des tout-petits (De Vito et Hopkins, 2001; Fishman et Meyers, 2000). Il en est de même des modalités de partage des responsabilités familiales et domestiques et, plus précisément, du degré d'implication des pères dans la prise en charge des enfants (Gloger-Tippelt et Huerkamp, 1998; Levitt, Weber et Clark, 1986).

• Mesure

La question 65 est semblable à la question 48 du volet 1998. On a toutefois omis les choix de réponse 3 et 4 (mère biologique et belle-mère ou mère adoptive) en raison du nombre de cas minime rapporté et ajouté le choix de réponse suivant : « avoir un conjoint/partenaire, mais ne pas vivre avec lui » de façon à savoir si la mère a un conjoint ne vivant pas avec elle.

La question 66 est nouvelle. Elle est tirée de l'échelle de satisfaction conjugale (*Dyadic Adjustment Scale-DAS*) de Spanier (1976) et fait référence aux différents degrés de bonheur dans le couple. Elle est posée aux mères vivant en couple seulement.

La question 67 porte sur le partage des tâches et s'adresse à toutes les répondantes au questionnaire. Cette série de questions a déjà été utilisée selon une formulation légèrement différente, dans l'étude intitulée *La santé des femmes dans l'année après une naissance et emploi (1995-1997)*, menée auprès de femmes ayant accouché dans quatre hôpitaux de la région montréalaise, par Louise Séguin et Lise Goulet du Département de médecine sociale et préventive de l'Université de Montréal et Marie-Josèphe Saurel-Cubizolles de l'Unité de recherches épidémiologiques en santé périnatale et en santé des femmes à l'INSERM.

Section 8 – Travail actuel

• Objectif

Évaluer certains aspects de la conciliation travail-famille chez les mères ainsi que leur satisfaction au travail.

• Mesure

Cette section est nouvelle. La question 68 sert à préciser le type d'emploi que la mère occupe « actuellement ». Elle s'est inspirée de deux questions (questions 49a et 51) retenues dans l'Enquête sociale et de santé (ESS-SQ) de 1998 menée par la Direction Santé Québec (Questionnaire sur les habitudes de vie et la santé).

La question 69 (4 sous-questions) provient du questionnaire de Bohlen et Viveros-Long, *Balancing Jobs and Family Life* (1981). Elle a été modifiée par Richard E. Tremblay de l'Université de Montréal et directeur scientifique de l'ÉLDEQ et la Direction Santé Québec. Elle a trait à la satisfaction de la mère en regard du genre de travail qu'elle accomplit, du nombre d'heures travaillées, de son salaire et de son travail en général.

Section 9 – Père biologique de l'enfant qui ne vit pas dans le ménage enquêté

• Objectifs

Cette section concerne spécifiquement les pères biologiques ne vivant pas avec la mère biologique et l'enfant. **Elle a plusieurs objectifs, soit 1) de suivre l'évolution des relations entre les deux parents biologiques de l'enfant âgé d'environ 17 mois, d'une part, et entre le parent biologique ne vivant pas dans le ménage et l'enfant cible, d'autre part, à la suite de la rupture du couple; 2) de recueillir la perception de la mère concernant l'implication du père biologique auprès de l'enfant et; 3) d'identifier d'éventuels problèmes liés à la consommation excessive d'alcool et de drogues chez le père biologique absent.**

• Mesure

Les questions 70, 71 et 72 sont nouvelles et proviennent de l'ESS-SQ de 1998 (questions 177 et 178 du Questionnaire sur les habitudes de vie et la santé). Elles concernent le climat lors de la séparation ou de la rupture, et le degré d'entente actuel entre les deux parents biologiques.

Les questions 73 et 74 sont, à peu de choses près, semblables aux questions 66 et 67 du QAAM de E1. À la question 74, on précise dans les choix de réponse la régularité du soutien financier (paiements réguliers et paiements irréguliers). Ce type d'information compense pour l'absence à ce volet de la section sur les « Antécédents relatifs à la famille et à la garde légale des enfants » (QIRI-CUS).

Les questions 75 et 76 sont nouvelles et traitent du degré de satisfaction de la mère en ce qui a trait à l'implication financière et parentale du père biologique non résident. Elles proviennent de l'*Enquête sociale et de santé 1992-1993* de Santé Québec (ESS-SQ, questions 109.1 et 109.2).

Les questions 77 à 88 concernant la consommation excessive d'alcool et de drogues sont les mêmes que celles posées à la mère, à la section 6 précédente. Les données sur la consommation excessive d'alcool et de drogues du père non résident sont ici fournies par la mère de l'enfant. Les questions ont donc été adaptées pour être posées à une tierce personne. Pour cette raison, deux questions ont été retirées, soit celles qui concernent la consommation d'alcool d'un membre de la famille (frère/sœur, père, mère) et des grands-parents du père (QAAM, questions 56 et 57).

Toutes ces questions sont nouvelles et remplacent la section 6 du père biologique absent concernant ses comportements antisociaux à l'adolescence et à l'âge adulte (QAAM-E1). Elles proviennent des sections « Abus et dépendance à l'alcool » (questions 152 à 163) et « Abus et dépendance aux drogues » (questions 181 à 192) du DIS III-R (*Diagnostic Interview Schedule*). Elles ont été modifiées et adaptées pour un questionnaire autoadministré par Mark Zoccolillo de l'Université McGill et du Département de psychiatrie de l'Hôpital général pour enfants.

À la question 77, ce dernier s'est inspiré de la question 152 du DIS III-R. Elle a trait à la consommation excessive d'alcool (20 consommations ou plus) dans une même journée alors que la question 78 (question 153 du DIS III-R) porte sur la consommation de sept verres ou plus chaque jour pendant une période de deux semaines ou plus.

La question 79 (question 156 du DIS III-R) traite des problèmes de relations avec les autres à cause d'une consommation excessive d'alcool, soit : avoir déjà été l'objet de critiques de la part de la famille, des amis, d'un médecin, d'un patron ou des collègues/compagnons de travail, ou s'être battu (question 164 du DIS III-R), ou avoir été arrêté par la police (question 163 du DIS III-R).

Les questions 80 et 81 (questions 167 et 155 du DIS III-R) visent à connaître les difficultés ressenties lorsqu'il y a une tentative d'arrêt ou un arrêt de consommation et à savoir si une aide a été recherchée à cause d'une dépendance à l'alcool.

Les questions suivantes portent sur l'abus et la dépendance aux drogues. Les questions 82, 83 et 84 (questions 183, 184 et 181 du DIS III-R) concernent : 1) la consommation de drogues et de médicaments sans prescription plus de cinq fois dans la vie du père biologique non résident (6 sous-questions); 2) presque chaque jour pendant deux semaines ou plus et; 3) le fait d'avoir été sous l'effet de ces drogues (« gelé » ou « high ») pendant une journée entière ou plus.

La question 85 (question 186 du DIS III-R) vise à cerner le niveau de dépendance aux drogues en demandant à la répondante si le père biologique non résident a déjà tenté, sans succès, de réduire sa consommation.

Les questions 86, 87 et 88 (questions 190, 191 et 192 du DIS III-R) ont trait aux problèmes pouvant être associés à une consommation abusive de drogues tels que les problèmes de relations avec les membres de la famille et les amis de même que les problèmes à l'école, au travail ou avec la police. Elles concernent aussi des problèmes émotifs ou psychologiques (dépression, paranoïa, idées bizarres) et l'abandon ou la réduction d'activités importantes telles que le sport, le travail ou la fréquentation d'amis ou de parents causés par la consommation de drogues.

La section 7 du volet 1998 portant sur les moments de loisirs a été retranchée au volet 1999.

Après avoir décrit les sources et justifications des questions du volet 1999 du QAAM, nous poursuivons avec celles du volet 2000.

2.6 QAAM – VOLET 2000 (E3) – Enfant de 29 mois

Le questionnaire autoadministré de la mère (QAAM) du volet 2000 (E3) comprend sept sections touchant les thèmes suivants : le sommeil de l'enfant cible, la vie quotidienne et le travail de la répondante, les relations de la répondante avec ses parents, son conjoint ou partenaire ainsi qu'avec l'enfant cible. Une dernière section concerne le père biologique dans le cas où celui-ci ne vit pas dans le ménage enquêté.

Section 1 – Sommeil

• Objectifs

- 1) Établir des valeurs normatives à partir du nombre d'heures de sommeil nocturne et diurne et du nombre d'éveils durant la nuit pour l'enfant cible;**
- 2) vérifier la relation entre les comportements parentaux lors du coucher et des éveils nocturnes et la consolidation du sommeil;**
- 3) établir des valeurs normatives pour les différentes parasomnies vers l'âge de 29 mois.**

• Mesure

Les nouvelles questions portant sur le sommeil ont été développées spécifiquement pour l'ÉLDEQ par une équipe, sous la direction de Jacques Montplaisir du Centre d'étude du sommeil et des rythmes biologiques de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et du Département de psychiatrie de l'Université de Montréal.

Les questions 2a, 2b, 4a, 7 et 7b sont nouvelles; elles concernent l'heure du coucher pour la nuit et celle du réveil le matin, le nombre de siestes quotidiennes que fait l'enfant ainsi que la durée totale de son sommeil, la nuit et le jour. Elles visent donc à connaître le nombre habituel d'heures de sommeil de l'enfant, la nuit et le jour.

Les questions 4 et 7a sont identiques aux questions 6 et 9 du volet 1999 (E2) et concernent le nombre d'heures d'affilée que l'enfant dort pendant la nuit et pendant le jour. Celles-ci peuvent avoir une influence sur le bien-être et le comportement général de l'enfant. La question 2c (identique à la question 5 de E2 « faire ses nuits ») avec la question 4 visent à évaluer la consolidation du rythme veille-sommeil. La question 3 est identique à la question 7 de E2 et mesure le temps (rapidité) que l'enfant met à s'endormir le soir. Cette capacité peut être influencée par les comportements parentaux lors du coucher (question 6 identique à la question 10 de E2).

La question 5 est identique à la question 14 de E2 et vise à vérifier la consolidation/fragmentation du sommeil en précisant le nombre d'éveils par nuit. Le comportement parental adopté lors de ces éveils (question 8) peut influencer la persistance ou la disparition de cette fragmentation du sommeil. Cette question 8 est identique à la question 13 de E2, sauf que le choix de réponse 3 a été légèrement modifié : « Vous le laissez dormir dans votre lit » plutôt que « Vous le couchez avec vous ».

La question 5a est nouvelle et concerne la durée totale de temps passé éveillé, par nuit; elle sert à évaluer le rythme de sommeil nocturne chez l'enfant.

Les questions 9, 10, 12 et 16 sont nouvelles. Les questions 13 (question 16 de E2), 14 (questions 17 et 18 de E2) et 15 (question 19 de E2) sont identiques à celles du volet 1999, sauf que les questions 17 et 18 de ce volet ont été fusionnées en une seule question, soit la question 14, pour diminuer la durée de l'entrevue. Ces questions évaluent la prédominance de diverses parasomnies de l'enfance : le somnambulisme (question 9), la somniloquie (parler dans son sommeil, question 10), les mauvais rêves (question 12), les terreurs nocturnes (question 13), les rythmies nocturnes, soit le bercement ou le *jactatio capitis* (*head banging*, question 14), le bruxisme (grincer des dents, question 15) et l'énurésie nocturne (question 16).

La question 11 sur la respiration bruyante de l'enfant est identique à la question 15 de E2.

La question 17 portant sur les habitudes de succion non nutritive chez l'enfant est nouvelle; elle est proposée et analysée par l'équipe des dentistes-conseils du module Santé dentaire de la Direction de la santé publique de Montréal-Centre (voir la section 1, « Santé buccodentaire » du QPRI).

Les questions suivantes, qui étaient en E2, sont retranchées en E3 : 6a, 8, 11 et 12.

Section 2 – Vie quotidienne

- **Objectif**

Le même qu'au volet 1999.

- **Mesure**

Cette section est la même que la section 5 de E2 (volet 1999). À la suite d'une analyse factorielle des données de E2, une des quatre sous-questions a été retranchée, soit : d) Je me demande si je devrais passer plus de temps avec mes enfants. Cette question est également posée au père dans son QAAP (question 32).

Section 3 – Relations avec ses parents

La section 3 de E2 « Insécurité alimentaire » n'apparaît pas en E3.

- **Objectif**

Obtenir une évaluation de l'impression que la mère a conservée de sa relation avec ses propres parents, impression qui pourrait se répéter dans la relation avec l'enfant.

- **Mesure**

Cette section est nouvelle. L'échelle de relation du parent avec ses propres parents (*Parenting Bonding Instrument-PBI*) a été mise au point par Gordon Parker (1979, 1983). Cette échelle est composée de 25 questions mesurant certains comportements et attitudes de la mère (ou mère substitut) (question 19) et du père (ou père substitut) (question 20) de la mère de l'enfant cible au cours de ses 16 premières années de vie.

Deux dimensions sont mesurées par le biais des items suivants :

- qualité des soins : questions 19 et 20a, c et e;
- surprotection : questions 19 et 20b, d, f et g.

Ces questions apparaissent aussi dans le QAAP (questions 22 et 23).

Section 4 – Relations avec le conjoint/partenaire

- **Objectif**

Préciser le type de relation existant entre le conjoint et l'enfant cible. Évaluer le niveau de satisfaction conjugale de la mère ou de la conjointe du père en ce qui concerne différents aspects de sa relation de couple étant donné le lien étroit entre la dynamique conjugale et le développement des tout-petits (De Vito et Hopkins, 2001; Fishman et Meyers, 2000)

- **Mesure**

Les questions 22 à 29 inclusivement proviennent de l'échelle de satisfaction conjugale (*Dyadic Adjustment Scale-DAS*) de Spanier (1976) dont la version originale comprend 32 questions. Une version abrégée de huit items a été suggérée par Michel Boivin du Département de psychologie de l'Université Laval, à la demande de la Direction Santé Québec. Cette version abrégée avait été mise au point en 1998 par Valois, Sabourin et Lussier du Département de psychologie de l'Université Laval et de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Cette échelle a été utilisée dans un grand nombre de recherches menées dans plusieurs pays.

Les questions 21 et 29 sont identiques aux questions 65 et 66 de E2. La question 67 de E2, qui concerne le partage des tâches, a dû être retranchée en E3 afin de diminuer le temps de passation du questionnaire.

Section 5 – Travail actuel

- **Objectif**

Le même qu'au volet 1999.

- **Mesure**

Les questions 30, 30a, 30b et 32e sont nouvelles. La première, formulée par la Direction Santé Québec, vise à confirmer la situation d'emploi de la mère au moment de l'enquête. Elle provient de l'ESS-SQ de 1998 (Questionnaire sur les habitudes de vie et la santé, question 48). Les trois suivantes ont trait au choix en matière d'activité professionnelle (30a et 30b) et au degré de satisfaction quant aux arrangements offerts par l'employeur pour assumer des responsabilités parentales (32e). Les questions 30a et 30b permettent de compléter certains renseignements recueillis dans le QIRI (LFS-Q4a) sur les préférences en matière d'emploi. Quant à la question 32e, elle peut être mise en lien avec la section 2 précédente, intitulée « Vie quotidienne ». Cette dernière question a été proposée par la Direction Santé Québec et Maude Rochette du ministère de la Famille et de l'Enfance qui s'intéresse à la question de la conciliation travail/famille.

Les questions 31 et 32a, b, c et d sont identiques aux questions 68 et 69a, b, c et d de E2.

Les questions 30, 31 et 32 s'adressent également aux pères biologiques ou conjoints (QAAP-Q43, 44 et 45).

Section 6 – Relations entre une mère et son enfant (ÉCOPAN)

La section 6 de E2 portant sur la consommation d'alcool et de drogues est retranchée en E3.

- **Objectif**

Le même qu'au volet 1999.

- **Mesure**

Comme en E2, ces questions s'adressent autant à la mère qu'au père (dans le QAAP). Pour réduire le nombre d'items et pour tenir compte de l'âge de l'enfant, certaines dimensions ainsi que quelques items de cette échelle ont été enlevés en E3. Ainsi, deux dimensions intitulées « Affection » (questions 26, 30, 36, 41 et 48 de E2) et « Perception des qualités de l'enfant » (questions 24, 28 et 47) ont été retranchées. Les questions 49 (« sentiment d'efficacité ») et 39 (« perdre le contrôle » – coercition) de E2 ne sont également plus posées.

Toutes les questions sont identiques à celles de E2, sauf leur numérotation. Quant à la question 43 (« secouer mon enfant » – coercition) de E1 qui avait été retranchée en E2, elle est remise telle quelle en E3, étant donné que le fait de « perdre le contrôle » a été perçu de façon différente au prétest du volet 2000 (enfant d'environ 30 mois-P3), qu'à celui du volet précédent. En effet, les analyses factorielles des données du prétest de E3 ont révélé que les parents des enfants de 30 mois avaient davantage tendance à le percevoir comme un item d'impact plutôt que comme un item de coercition.

La liste suivante d'équivalence des questions de E3/E2 résume les changements effectués entre ces deux volets :

Dimensions	Numéros des questions				
Sentiment d'efficacité					
E3	34	35	37	38	-
E2	27	29	32	33	49
Perception d'impact					
E3	33	40	44	47	49
E2	25	35	40	44	46
Coercition					
E3	36	39	41	-	43
E2	31	34	37	39	-
Surprotection					
E3	42	45	46	48	
E2	38	42	43	45	

Section 7 – Père biologique de l'enfant qui ne vit pas dans le ménage enquêté

- **Objectif**

Le même qu'au volet 1999.

- **Mesure**

Les questions 50 à 56 inclusivement sont identiques aux questions 70 à 76 de E2, sauf à la question 50 où on insère une référence au temps soit « depuis notre dernière visite il y a un an », dans le but de mettre à jour les liens entre les deux parents biologiques de l'enfant. On y ajoute également un nouveau choix de réponse (choix 5) « Je suis séparée depuis plus d'un an ». Par souci de cohérence, à la question 53, nous avons changé l'ordre du choix de réponse « Jamais » : en E2, il était au début « 1 » et en E3, il est à la toute fin « 5 ».

Cette section termine la présentation du QAAM, volet 2000. Suit le QAAP.

QUESTIONNAIRE AUTOADMINISTRÉ DU PÈRE (QAAP)

2.7 QAAP – VOLET 1999 (E2) – Enfant de 17 mois

Le questionnaire autoadministré du père (QAAP) est rempli par le père biologique ou le conjoint/partenaire présent dans le ménage. Si le père biologique ne vit pas dans le ménage (QAAPABS) et voit son enfant au moins une fois par mois, ce même questionnaire lui est remis soit par la mère, soit par la poste lorsque la mère accepte de donner à la firme BIP son adresse et son numéro de téléphone.

Il comporte neuf sections concernant les thèmes suivants : le tempérament de l'enfant, les relations entre le père et son enfant (ÉCOPAN), le comportement de l'enfant, les contacts entre le père et son enfant, c'est-à-dire certaines pratiques parentales, le rythme de la vie quotidienne, la consommation d'alcool et de drogues du père, les relations entre le père ou conjoint/partenaire et les membres de la famille, l'emploi, les relations entre le père biologique et son enfant ainsi qu'avec la mère biologique dans les cas où le père ne vit pas dans le ménage.

Section 1 – Tempérament de l'enfant

Cette section est la même qu'au volet 1998 (section 1).

Section 2 – Relation père/enfant (ÉCOPAN – Échelle des cognitions et des conduites parentales)

- **Objectif**

Le même qu'au volet 1998.

• **Mesure**

Comme en E1, ces questions s’adressent autant au père biologique ou conjoint/partenaire qu’à la mère (dans le QAAM). Pour réduire le nombre d’items de cette échelle et diminuer la durée de l’entrevue, six questions ont été retranchées de l’enquête précédente : trois sur la coercition (Q20, 32 et 35 de E1), une sur le sentiment d’efficacité (Q24), une sur la perception des qualités de l’enfant (Q27) et une dernière sur la surprotection (Q31). Toutes les questions de E2 sont identiques à celles de E1, sauf la question 22 à laquelle on a ajouté « maintenir » pour l’adapter à l’âge de l’enfant (Q21 de E1).

La liste suivante d’équivalence des questions de E2/E1 donne un aperçu des changements effectués entre le volet 1998 et celui de 1999 :

Dimensions	Numéros des questions					
Sentiment d’efficacité						
E2	16	18	21	22	-	38
E1	15	17	19	21	24	39
Perception d’impact						
E2	14	24	29	33	35	
E1	14	23	29	34	37	
Coercition						
E2	20	-	23	26	28	-
E1	18	20	22	25	28	32 et 35
Affection						
E2	15	19	25	30	37	
E1	14a	14b	38a	38b	38c	
Surprotection						
E2	27	31	-	32	34	
E1	26	30	31	33	36	
Perception des qualités de l’enfant						
E2	13	17	-	36		
E1	13	16	27	38		

Section 3 – Comportement de l’enfant

La section 3 de E1 intitulée « Le bien-être du père » est retranchée en E2.

• **Objectif**

Évaluer, auprès du père biologique ou du conjoint/partenaire, certains aspects du comportement de l’enfant.

Cette nouvelle section de l’enquête sera utilisée pour recueillir des renseignements sur la prévalence de certains comportements de l’enfant tels que perçus par le père ou le conjoint. Au fil des ans, l’enquête fournira des données qui nous permettront de mieux comprendre les précurseurs de ces comportements et les caractéristiques de l’enfant ou de son environnement qui y sont associés.

• **Mesure**

La majorité des mesures du comportement proviennent des questionnaires de l’ELNEJ (cycles 1, 2 et 3) et ont été tirées de nombreuses sources par Richard E. Tremblay du GRIP de l’Université de Montréal et directeur scientifique de l’ÉLDEQ en consultation avec D. Offord et M. Boyle de l’Hôpital Chedoke-McMaster. Les questions retenues ici sont également posées à la PCM dans le QIRI de l’ÉLDEQ, section Enfant cible (17 mois) (BEH-Q8).

Les dimensions sont mesurées selon les items correspondants suivants :

- timidité/inhibition : questions 39, 43, 46, 49, 54 et 60. Elles sont nouvelles et sont issues d’un questionnaire mis au point par Yens Asendorpf (1990 et 1991) et sont adaptées par Michel Boivin de l’École de psychologie de l’Université Laval. Ces six questions sont également incluses dans le QIRI, soit : BEH-Q8d1, k1, r2, u1, qq1 et ss1;
- hyperactivité : questions 40 (QIRI-Q8b), 45 (QIRI-Q8n) et 53 (QIRI-Q8hh1). Les deux premières questions proviennent de l’ÉSEO. Quant à la question 53, elle provient de l’ÉLEM dirigée par Richard E. Tremblay. Pour rendre cette dernière conforme à la formulation anglaise, on ajoute à la formulation française : « faire quelque chose ». Ces trois questions sont également identiques à celles de l’ELNEJ;
- troubles émotifs : dépression/anxiété : questions 41 (QIRI-Q8f), 47 (QIRI-Q8q) et 50 (QIRI-Q8v);

- troubles émotifs : dépression : questions 44 (QIRI-Q8k), 55 (QIRI-Q8mm) et 58 (QIRI-Q8rr). Les questions 41 et 47 sont légèrement modifiées : on retranche le terme « déprimé » à la question 41 afin de mieux décrire le comportement et à la question 47, on remplace « angoissé » par « anxieux », terme conforme à la version anglaise. Toutes ces questions sont utilisés dans l'ÉSEO qui les avait tirées de l'ÉSEO;
- agressivité physique : questions 42 (QIRI-Q8ga), 52a (QIRI-Q8uuc), 54a (QIRI-Q8nna), 56 (QIRI-Q8ea) et 59a (QIRI-Q8eea). La question 42 dont la source originale est l'ÉSEO provient de l'ELNEJ. Elle a été légèrement modifiée par Richard E. Tremblay. On retranche le terme « souvent » parce qu'il fait partie du choix de réponse. Les questions 52a, 54a et 56 ont été modifiées et proviennent de la question 8nn de l'ELNEJ. Cette dernière avait été tirée de l'ÉSEO. La question 59a est nouvelle et a été suggérée par Richard E. Tremblay et avec la question 52a, elles permettent de distinguer différentes manifestations de l'agressivité physique;
- degré de contradiction/d'opposition : les questions Q48 (QIRI-Q8t1) et 51 (QIRI-Q8z1) sont tirées du *Child Behaviour Checklist* (CBCL) et utilisées dans l'ELNEJ; cette dernière est légèrement modifiée pour la rendre conforme à la formulation anglaise : on remplace le terme « coléreux » par celui de « colérique »;
- anxiété de séparation/peur d'être abandonné : les questions Q52 (QIRI-Q8dd1), Q57 (QIRI-Q8pp1) et Q59 (QIRI-Q8tt1) proviennent de l'ELNEJ et ont été tirées à l'origine du *Child Behaviour Checklist* (CBCL) d'Achenbach. La formulation de la question 59 est légèrement modifiée pour la rendre conforme à la formulation anglaise : on remplace « réagit trop mal » par « réagit très mal ».

Section 4 – Les contacts entre le père et son enfant

• Objectif

Mesurer certaines pratiques parentales et certains aspects des soins de base apportés à l'enfant. Cette section de l'enquête aborde des sujets comme les interactions positives et négatives entre le parent et l'enfant cible. On considère que la façon dont les parents élèvent leurs enfants exerce une influence importante sur leur comportement et leur développement. Cependant, on connaît peu de choses sur la façon dont les pères perçoivent leur rôle et l'assument au quotidien.

• Mesure

Les sept questions utilisées pour l'ÉLDEQ mesurent, pour la première fois, la fréquence de certains comportements du père biologique ou du conjoint/partenaire à l'égard de l'enfant et composent deux échelles de pratiques parentales. La première échelle (questions 61, 62, 63, 66 et 67) mesure les interactions positives (QIRI-PAR-Q1, 2, 3, 6 et 7). La deuxième échelle (questions 64 et 65) évalue les interactions hostiles (QIRI-PAR-Q4 et 5). Les questions retenues sont tirées de l'ELNEJ. Elles ont été proposées par M. Boyle de l'Hôpital Chedoke-McMaster, à partir des travaux de Ken Dodge (Vanderbilt University) et d'une adaptation de la *Parent Practices Scale* de Strayhorn et Weidman. Elles sont également posées à la PCM dans le QIRI, section PAR.

Section 5 – Vie quotidienne

• Objectif

Évaluer certains effets du cumul des responsabilités professionnelles et familiales à partir du niveau de stress et de fatigue ressenti par les parents.

• Mesure

Cette section est nouvelle et comprend une question (question 68). Elle est tirée du questionnaire de Bohlen et Viveros-Long, *Balancing Jobs and Family Life* (1981). Elle a été modifiée par Richard E. Tremblay de l'Université de Montréal et Louise Séguin

du Département de médecine sociale et préventive de l'Université de Montréal. Elle traite du stress (je dois courir toute la journée), de la fatigue (je suis physiquement épuisé), du temps dont les pères disposent pour eux-mêmes et pour leurs enfants. Cette question s'adresse autant aux mères ou conjointes/partenaires (QAAM, question 50) qu'aux pères, qu'elles ou qu'ils soient en emploi ou non.

Section 6 – Alcool et drogues

- **Objectif**

Connaître les problèmes liés à la consommation excessive d'alcool et de drogues chez les pères ou conjoints/partenaires des enfants âgés d'environ 17 mois.

- **Mesure**

Toutes les questions sur la consommation d'alcool et de drogues sont nouvelles et remplacent la section 4 concernant les comportements antisociaux à l'adolescence et à l'âge adulte du volet précédent (E1). Elles proviennent en majorité du DIS III-R (*Diagnostic Interview Schedule*), questions 152 à 163, section « Abus et dépendance à l'alcool » et des questions 181 à 192, section « Abus et dépendance aux drogues ». Elles ont été modifiées et adaptées pour un questionnaire autoadministré par Mark Zoccolillo de l'Université McGill et du Département de psychiatrie de l'Hôpital de Montréal pour enfants.

Cette section est semblable à celles incluses dans le questionnaire autoadministré de la mère (QAAM – Sections 6 et 9 sur la consommation d'alcool et de drogues de la mère et questions répondues par la mère sur la consommation d'alcool et de drogues du père biologique ne vivant pas dans le ménage). Il est donc suggéré au lecteur de se référer aux justifications des sections présentées dans les pages précédentes.

Ainsi les questions 69 et 70 traitant de la consommation excessive d'alcool apparaissent également dans le questionnaire QAAM : questions 51 et 52 de la section 6 ainsi que 77 et 78 de la section 9.

La question 71 fait référence aux problèmes de relations avec les autres à cause d'une consommation excessive d'alcool, soit être l'objet de critiques de la

part de la famille, des amis, d'un médecin, d'un patron ou des compagnes/compagnons de travail, ou s'être battu, ou avoir été arrêté par la police. Elle est semblable aux questions 53 et 79 du QAAM.

Les questions 72 et 73 visant à connaître les difficultés ressenties lorsqu'il y a une tentative d'arrêt ou un arrêt de consommation et à savoir si une aide a été recherchée à cause d'une dépendance à l'alcool sont identiques à celles s'adressant à la mère (questions 54 et 55 du QAAM) et sont semblables aux questions 80 et 81 concernant le père biologique non résidant.

Afin de déceler des problèmes de consommation excessive et de dépendance dans l'entourage du répondant (famille immédiate : frère, sœur, père, mère et grands-parents), deux questions sont ajoutées, soit les questions 74 et 75. Elles concernent les problèmes causés par la consommation excessive d'alcool et les traitements pour contrôler cette consommation. Elles sont identiques aux questions 56 et 57 du QAAM.

Les questions suivantes portent sur l'abus et la dépendance aux drogues. Les questions 76, 77 et 78 concernent : 1) la consommation de drogues et de médicaments sans prescription plus de cinq fois dans la vie du répondant; 2) presque chaque jour pendant deux semaines ou plus et; 3) le fait d'avoir été sous l'effet de ces drogues (« gelé » ou « high ») pendant une journée entière ou plus. Elles correspondent aux questions 58, 59, 60, 82, 83 et 84 du QAAM.

La question 79 traite de la dépendance aux drogues, c'est-à-dire d'avoir tenté de réduire sa consommation et d'avoir découvert son incapacité de le faire. Elle est semblable aux questions 61 et 85 du QAAM.

Les questions 80, 81 et 82 ont trait aux problèmes de relations avec les membres de la famille et les amis de même qu'aux problèmes à l'école, au travail ou avec la police. Elles concernent aussi des problèmes émotifs ou psychologiques (désintéressé de tout, déprimé, paranoïaque, avec des idées bizarres) et l'abandon ou la réduction d'activités importantes telles que le sport, le travail ou la fréquentation d'amis ou de parents. Elles apparaissent également dans le QAAM, soit les questions 62, 63, 64, 86, 87 et 88.

Section 7 – Relations du père avec les membres de sa famille

• Objectif

Évaluer le niveau de bonheur conjugal du père et obtenir une évaluation globale du fonctionnement de la famille et de la qualité des relations entre les parents/partenaires.

Les recherches ont montré que les relations entre les membres de la famille ont des répercussions considérables sur les enfants. Par exemple, les résultats de l'ÉSEO ont démontré qu'il y a un lien important entre le dysfonctionnement familial et certains problèmes de santé mentale chez l'enfant.

• Mesure

Cette section est nouvelle. La question 83 est tirée de l'échelle de satisfaction conjugale (*Dyadic Adjustment Scale-DAS*) de Spanier (1976) et évalue le degré de bonheur dans le couple. Elle est posée autant aux pères qu'aux mères vivant en couple (QAAM-Q66).

Les questions sur le fonctionnement de la famille proviennent du cycle 1 de l'ELNEJ. Les questions ont été élaborées par les chercheurs de l'Hôpital Chedoke-McMaster de l'Université McMaster et ont été largement utilisées aussi bien au Canada qu'à l'étranger. Cette échelle vise à mesurer la résolution de problèmes, la communication, les rôles, la réceptivité affective, la participation affective et la maîtrise du comportement au sein de la famille. En ce qui a trait à l'ÉLDEQ, sept questions ont été retenues tant pour les pères biologiques ou conjoints/partenaires (questions 84 à 90) que pour les PCM (QIRI-FNC-Q1d, f, g, h, j, k et l).

Section 8 – Travail actuel

• Objectif

Évaluer certains aspects de la conciliation travail-famille chez les pères ou les conjoints/partenaires ainsi que leur satisfaction au travail.

• Mesure

Cette section est nouvelle. La question 91 sert à préciser le type d'emploi que le père ou le conjoint/partenaire occupe « actuellement ».

La question 92 provient du questionnaire de Bohlen et Viveros-Long, *Balancing Jobs and Family Life* (1981). Elle a été modifiée par Richard E. Tremblay de l'Université de Montréal et la Direction Santé Québec. Elle a trait à la satisfaction du père ou du conjoint/partenaire en regard du genre de travail qu'il accomplit, du nombre d'heures travaillées, de son salaire et de son travail en général.

Ces deux questions s'adressent également aux mères (QAAM-Q68 et 69).

Section 9 – Relations entre l'enfant et son père biologique ne vivant pas dans le ménage

• Objectifs

Cette nouvelle section est spécifique aux pères biologiques ne vivant pas avec la mère biologique et l'enfant dans le ménage enquêté. Elle a plusieurs objectifs, soit 1) de connaître la perception du père quant au climat ayant entouré la séparation entre lui et la mère biologique et; 2) d'évaluer la satisfaction du père quant à ses contacts avec l'enfant. Ces éléments peuvent jouer un rôle important dans le maintien des contacts père/enfant à la suite de l'éclatement du couple et dans la propension des pères à fournir un soutien financier après la rupture (Veum, 1993; Seltzer, 1994).

• Mesure

La question 93 est identique à la question 70 qui s'adresse à la mère dans le QAAM. Elle concerne le climat entourant la séparation ou la rupture entre les deux parents biologiques.

Les questions 94 et 95 traitent de la satisfaction du père quant à la fréquence de ses contacts et la qualité de la relation qu'il entretient avec son enfant. Ces questions sont nouvelles. Elles ont été proposées par la Direction Santé Québec et se sont inspirées de questions posées dans l'ESS de 1992-1993 (question 109.2 du questionnaire Vos habitudes de

vie et votre santé) et dans l'ESS de 1998 (question 177 du Questionnaire sur les habitudes de vie et la santé) mais ont été reformulées (questions 94 et 95) afin de s'adresser au parent biologique non gardien.

Pour terminer ce volet, mentionnons que la section 5 du volet 1998 intitulée « Les moments de loisirs » est retranchée en E2.

2.8 QAAP – VOLET 2000 (E3) – Enfant de 29 mois

Ce volet 2000 (E3) du questionnaire autoadministré du père (QAAP) est composé de huit sections portant sur les thèmes suivants : le comportement de l'enfant, les relations entre le père et ses parents ainsi qu'avec sa conjointe ou partenaire, le rythme de la vie quotidienne, le bien-être du père, l'emploi, les relations entre le père et son enfant (ÉCOPAN), les relations entre le père biologique et son enfant ainsi qu'avec la mère biologique dans les cas où le père ne vit pas dans le ménage.

Section 1 – Comportement de l'enfant

Cette section remplace celle intitulée « Tempérament de l'enfant » du volet précédent qui n'apparaît plus à partir du volet 2000 (E3).

- **Objectif**

Le même qu'au volet 1999.

- **Mesure**

Les questions sont également dans le QIRI (voir section Comportement – BEH, du volet 2000 pour un tableau récapitulatif des questions posées à la PCM et au père).

La grande majorité des questions sont identiques à celles du volet 1999 (E2), sauf qu'elles se retrouvent sous des numéros différents et que la question 17 regroupe les questions 52a, 54a et 56 de E2.

À la suite d'une analyse factorielle qui a permis de ne retenir que les principaux items de chaque dimension du comportement, les questions suivantes de E2 sont retranchées en E3 :

- 48 et 51 (degré de contradiction/d'opposition);
- 49, 54 et 60 (timidité/inhibition);
- 52 (anxiété de séparation/peur d'être abandonné);
- 59a (agressivité physique).

D'autres questions sont ajoutées afin de compléter l'information recueillie au volet précédent :

- les questions 11 et 15 (agressivité physique) : la question 11 est identique à la question du QIRI-BEH-Q6aa. Elle provient du cycle 1 de l'ELNEJ et avait été tirée initialement de l'ÉSEO; à la question 15 on s'est inspiré de la question BEH-Q8x de l'ELNEJ (cycle 1) tirée de l'ÉLEM;
- les questions 12 et 14 (degré de contradiction/d'opposition) : ces questions ont été reprises du cycle 1 de l'ELNEJ (QIRI-BEH-Q8j1 et 8e1) et avaient été tirées à l'origine de la CBCL (*Child Behaviour Checklist*) d'Achenbach.

La liste suivante d'équivalence des questions de E3/E2 résume ces changements apportés par Richard E. Tremblay :

Dimensions	Numéros des questions						
Timidité/inhibition							
E3	2	6	9	-	-	-	
E2	39	43	46	49	54	60	
Hyperactivité							
E3	3	8	16				
E2	40	45	53				
Troubles émotifs : dépression/anxiété							
E3	4	10	13				
E2	41	47	50				
Troubles émotifs : dépression							
E3	7	18	20				
E2	44	55	58				
Aggressivité physique							
E3	5	17	17	17	-	11	15
E2	42	52a	54a	56	59a	-	-
Degré de contradiction/d'opposition							
E3	-	-	12	14			
E2	48	51	-	-			
Anxiété de séparation/peur d'être abandonné							
E3	-	19	21				
E2	52	57	59				

Section 2 – Relations avec ses parents

- Objectif

Obtenir une évaluation de l'impression que le père a conservée de sa relation avec ses propres parents, impression qui risque de se répéter dans la relation avec l'enfant.

- Mesure

Cette section est nouvelle. L'échelle de relation du parent avec ses propres parents (*Parenting Bonding Instrument-PBI*) a été mise au point par Gordon Parker (1979, 1983). Cette échelle est composée de 25 questions mesurant certains comportements et attitudes de la mère (ou mère substitut) (Q22) et du père (ou père substitut) (Q23) du père de l'enfant cible ou du conjoint de la mère au cours de ses 16 premières années de vie.

Deux dimensions sont mesurées selon les items suivants :

- qualité des soins : questions 22 et 23a, c et e;
- surprotection : questions 22 et 23b, d, f et g.

Rappelons que ces questions apparaissent aussi dans le QAAM (questions 19 et 20).

Section 3 – Relations avec la conjointe/partenaire

- Objectif

Évaluer le niveau de satisfaction conjugale du père ou conjoint de la mère en ce qui concerne les différents aspects de sa relation de couple étant donné le lien étroit entre la dynamique conjugale et le développement des tout-petits (De Vito et Hopkins, 2001; Fishman et Meyers, 2000).

- Mesure

Les questions 24 à 31 inclusivement proviennent de l'échelle de satisfaction conjugale (*Dyadic Adjustment Scale-DAS*) de Spanier (1976), dont la version originale comprend 32 questions. Une version

abrégée de huit items a été suggérée par Michel Boivin du Département de psychologie de l'Université Laval, à la demande de la Direction Santé Québec. Cette version abrégée a été mise au point par Valois, Sabourin et Lussier (1998) du Département de psychologie de l'Université Laval et de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Cette échelle a été utilisée dans un grand nombre de recherches menées dans plusieurs pays.

La question 24 (degré de bonheur dans le couple) est identique à la question 83 du volet 1999.

Soulignons également que cette section remplace celle sur le fonctionnement de la famille du QAAP de E2 (questions 84 à 90).

Ces questions sont posées à la mère dans le QAAM (questions 21 à 29).

Section 4 – Vie quotidienne

La section 4 de E2 intitulée « Contacts entre le père et son enfant » est retranchée en E3.

- Objectif

Le même qu'au volet 1999.

- Mesure

Cette section est la même que la section 5 de E2 (volet 1999). À la suite d'une analyse factorielle des données de E2, une variable a été retranchée, soit : d) Je me demande si je devrais passer plus de temps avec mes enfants. Cette section apparaît aussi dans le QAAM (question 18).

Section 5 – Bien-être du père/conjoint

- Objectif

Connaître les antécédents du père biologique ou conjoint/partenaire en matière de santé mentale, plus précisément en ce qui a trait à certains symptômes de la dépression.

- **Mesure**

Cette section est nouvelle. Les questions 33 à 42 proviennent des questions 72 à 99 de la section « Dépression » du DIS III-A (*Diagnostic Interview Schedule*). Elles ont été modifiées et adaptées pour un questionnaire autoadministré par Mark Zoccolillo de l'Université McGill et du Département de psychiatrie de l'Hôpital de Montréal pour enfants. Les mêmes questions, posées à la mère, apparaissent dans le QIRI, section HLT-Q13aa et 13a à 13p inclusivement.

Les questions 33 et 34 traitent d'un sentiment de tristesse ou de dépression qu'aurait ressenti le père au cours de la dernière semaine (Q33) et au cours de sa vie, pendant une période de deux semaines ou plus (Q34). Les questions 35, 36 et 37 ont trait au nombre de ces périodes et à l'âge qu'avait le répondant lors de la première et de la dernière période dépressive (Q73 et 95 du DIS III-A).

La question 38 provient des questions suivantes du DIS III-A et concerne les items suivants relatifs à la pire période de dépression :

- Q38a perte d'appétit (Q74, 75 et 76);
- Q38b perte de sommeil (Q77 et 78);
- Q38c fatigue (Q79);
- Q38d dévalorisation (Q83);
- Q38e perte d'intérêt (Q82);
- Q38f trouble de la pensée (Q84);
- Q38g pensée de mort (Q87 et 88);
- Q38h pensée de mort (Q89).

La question 39 fait référence à la consultation d'un professionnel. Elle provient des questions 94 et 94a du DIS III-A. Quant à la question 40 portant sur le fait qu'un sentiment de dépression nuit au travail, aux soins des enfants ou aux relations avec les autres, elle provient de la question 94c du DIS III-A.

Enfin, on cherche à savoir si le père a connu un épisode dépressif depuis la naissance de l'enfant cible (question 41) et si oui, l'âge de l'enfant lors du plus récent épisode de dépression (question 42). Ces deux questions ont été proposées par la Direction Santé Québec afin de pouvoir mieux capter les épisodes de dépression survenus chez les pères depuis la naissance de l'enfant cible.

Section 6 – Travail actuel

La section 6 de E2 « Consommation d'alcool et de drogues » est retranchée en E3.

- **Objectif**

Le même qu'au volet 1999.

- **Mesure**

La question 43 est nouvelle et vise à confirmer la situation d'emploi du père (présent ou absent) ou du conjoint au moment de l'enquête. Elle a été formulée par la Direction Santé Québec et on s'est inspiré d'une question posée dans l'ESS-SQ de 1998 (Questionnaire sur les habitudes de vie et la santé, question 48). La question 45e est également nouvelle et a trait au degré de satisfaction quant aux arrangements offerts par l'employeur pour assumer des responsabilités parentales. Elle a été formulée par la Direction Santé Québec et Maude Rochette du ministère de la Famille et de l'Enfance afin de compléter les informations recueillies sur le thème de la conciliation travail-famille.

La question 44 est identique à la question 91 de E2 de même que la question 45a, b, c et d est identique à la question 92a, b, c et d de E2.

Ces questions s'adressent aussi aux mères (dans le QAAM-Q30, 31 et 32).

Section 7 — Relations père/enfant (ÉCOPAN)

La section 7 de E2 portant sur les « Relations du père avec les membres de sa famille » est retranchée en E3.

- **Objectif**

Le même qu'au volet 1999.

- **Mesure**

Comme en E2, ces questions s'adressent autant au père qu'à la mère (dans le QAAM). Pour réduire le nombre d'items et pour tenir compte de l'âge de l'enfant, certaines dimensions ainsi que quelques items de cette échelle ont été enlevés en E3. Ainsi, deux dimensions intitulées « Affection »

(questions 15, 19, 25, 30 et 37 de E2) et « Perception des qualités de l'enfant » (questions 13, 17 et 36) ont été retranchées. Les questions 38 (« sentiment d'efficacité ») et 28 (« perdre le contrôle » – coercition) de E2 ne sont également plus posées.

Toutes les questions sont identiques à celles de E2, sauf leur numérotation. Quant à la question 35 (« secouer mon enfant » – coercition) de E1 qui avait été retranchée en E2, elle est remise telle quelle en E3 (question 56), étant donné que le fait de « perdre le contrôle » a été perçu de façon différente au prétest du volet 2000, qu'à celui du volet précédent. En effet, les analyses factorielles des données du prétest ont révélé que les parents des enfants de 30 mois avaient tendance à le percevoir comme un item d'impact plutôt que comme un item de coercition.

La liste suivante d'équivalence des questions de E3/E2 résume les changements effectués en E3 :

Dimensions	Numéros des questions				
Sentiment d'efficacité					
E3	47	48	50	51	-
E2	16	18	21	22	38
Perception d'impact					
E3	46	53	57	60	62
E2	14	24	29	33	35
Coercition					
E3	49	52	54	-	56
E2	20	23	26	28	-
Affection					
E3	-	-	-	-	-
E2	15	19	25	30	37
Surprotection					
E3	55	58	59	61	
E2	27	31	32	34	
Perception des qualités de l'enfant					
E3	-	-	-		
E2	13	17	36		

Section 8 – Relation du père biologique avec l'enfant et sa mère biologique avec laquelle il ne vit pas

Seuls les pères biologiques ne vivant pas avec la mère biologique de l'enfant cible (sauf si décédée) peuvent répondre à cette section.

• Objectifs

Le même qu'au volet 1999. S'ajoute un autre objectif qui est d'évaluer la perception du père quant au climat d'entente actuel entre lui et la mère biologique de l'enfant avec laquelle il ne vit pas. Diverses études révèlent que le climat d'entente entre les parents est un facteur important dans l'ajustement des enfants issus de foyers rompus (Veum, 1993; Seltzer, 1994).

• Mesure

Les questions 63, 66 et 67 sont identiques aux questions 93, 94 et 95 de E2, sauf à la question 63 où l'on insère une référence au temps : « depuis notre dernière visite il y a un an ». On y ajoute également un nouveau choix de réponse (choix 5) « Je suis séparé depuis plus d'un an » dans le but de mettre à jour les liens entre les deux parents biologiques de l'enfant.

Les questions 64 et 65 sont nouvelles. Elles proviennent de l'ESS-SQ de 1998 (questions 177 et 178 du Questionnaire sur les habitudes de vie et la santé 1998). Elles visent à savoir si le père a encore des contacts avec la mère biologique et le climat d'entente actuel avec celle-ci le cas échéant.

Les questions 63, 64 et 65 sont aussi posées à la mère dans le QAAM (questions 50, 51 et 52).

INVENTAIRE DU MILIEU FAMILIAL (IMF)

Comme pour le volet 1998, rappelons que ce questionnaire est le seul instrument rempli par un tiers. En effet, il est rempli uniquement par l'intervieweuse, sans la présence des parents. Il concerne l'enfant cible et son environnement.

2.9 IMF – VOLET 1999 (E2) – Enfant de 17 mois et VOLET 2000 (E3) – Enfant de 29 mois

- **Objectif**

Le même qu'au volet 1998.

- **Mesure**

Tant au volet 1999 qu'à celui de 2000, toutes les questions sont identiques à celles du volet 1998, sauf les questions 1 et 2 portant sur les capacités de communication de la mère, où on ajoute en E2 « dit des mots » et « répond aux mots ou séries de mots » et où en E3, on retranche « vocalise (fait des sons) » et « vocalisation » pour adapter la formulation des questions à l'âge de l'enfant.

Cela termine la source et la justification des questionnaires. Les sections suivantes portent sur la tâche « Imitation de placement d'objets (IPO) », le « Journal de l'enfant » et l'« Autorisation de communiquer des renseignements contenus dans les dossiers médicaux de la mère et du bébé ».

TÂCHE IMITATION DE PLACEMENT D'OBJETS (IPO)

2.10 IPO – VOLET 1999 (E2) – Enfant de 17 mois

- **Objectif**

La tâche d'imitation de placement d'objets a été conçue par Alp et Pascual-Leone de l'Université York de Toronto (Alp, 1988, 1994 et 1996; Benson, 1989). La version utilisée dans l'ÉLDEQ a été mise au point par Raymond Baillargeon du Département de psychiatrie de l'Université de Montréal et du Centre de recherche de l'Hôpital Sainte-Justine. **Comme au**

volet 1998, elle a pour but d'évaluer le stade de développement cognitif de l'enfant, plus précisément sa capacité mentale attentionnelle (Baillargeon, Pascual-Leone et Roncadin, 1998; Pascual-Leone et Baillargeon, 1994) ainsi que sa capacité d'inhibition comportementale (Barkley, 1997; Pennington et Ozonoff, 1996; Quay, 1997; Schachar, Tannock et Longan, 1993).

- **Mesure**

La tâche comporte trois niveaux de difficulté et consiste à placer un certain nombre de jouets dans deux récipients (un rouge et un noir). Le nombre de jouets varie selon le niveau de difficulté. Au premier niveau, l'enfant doit placer un jouet dans l'un des deux récipients. Au deuxième niveau, il s'agit pour l'enfant de placer un jouet dans le récipient rouge et un autre jouet dans le récipient noir. Au troisième niveau, l'enfant doit placer un ensemble de deux jouets dans le récipient noir et un autre jouet dans le récipient rouge.

2.11 IPO – VOLET 2000 (E3) – Enfant de 29 mois

- **Objectif**

La tâche d'imitation de placement d'objets a le même objectif qu'en E2, soit d'évaluer le stade de développement cognitif de l'enfant.

- **Mesure**

Comme en E2, la tâche comporte trois niveaux de difficulté, mais le nombre de jouets (2 à 4 jouets) à placer par l'enfant dans les deux mêmes récipients (un rouge et un noir) augmente en E3 et varie d'un niveau de difficulté à l'autre de la façon suivante :

- premier niveau : placer un jouet dans le récipient noir et un autre jouet dans le récipient rouge;
- deuxième niveau : placer un ensemble de deux jouets dans le récipient rouge et un autre jouet dans le récipient noir;
- troisième niveau : placer un ensemble de deux jouets dans le récipient noir et un ensemble de deux autres jouets dans le récipient rouge.

2.12 JOURNAL DE L'ENFANT (uniquement au volet 1999)

- Objectif

Comme au volet 1998, le but de cet instrument est de mesurer la fréquence et la durée des comportements du bébé et des parents ou de toute autre personne qui s'en occupe. Cette fois-ci, six comportements plutôt que quatre sont mesurés.

- Mesure

Comme pour le volet 1998, ce journal a été conçu par Ronald Barr de l'Institut de recherche de l'Université McGill et de l'Hôpital de Montréal pour enfants. Il permet de mesurer, au cours de deux journées complètes où le parent (ou gardienne) est avec l'enfant :

A. les comportements suivants de l'enfant :

1. Endormi
2. Éveillé et content
3. Éveillé et maussade
4. Éveillé et pleure
5. Pleure et inconsolable
6. Mange ou on le fait manger

La mesure 7 « ne peut se rappeler ou absent » est la même qu'au volet 1998.

La mesure 8 « mis au lit » et « sorti du lit » est identique au volet 1998 et permet de préciser le temps que l'enfant passe dans son lit.

B. les comportements suivants des parents :

1. Contact physique avec la mère
2. Contact physique avec une autre personne
3. Soins par la mère (changer la couche, habiller, baigner l'enfant)
4. Soins par d'autres personnes
5. Jeux avec l'enfant et la personne qui joue avec l'enfant (Père, Mère ou Conjoint, Frère, Sœur, Autre).

Au volet 1999, ce journal peut être rempli tant par la mère que par le père ou par la gardienne de l'enfant durant la fin de semaine (samedi et dimanche) ou durant la semaine.

AUTORISATION DE COMMUNIQUER DES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS LES DOSSIERS MÉDICAUX DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT SÉLECTIONNÉ.

2.13 AUTORISATION DOSSIERS MÉDICAUX – VOLET 1999 (E2) – Enfant de 17 mois

- Objectif

Le même qu'au volet 1998. Pour l'enfant cible, cette autorisation n'est demandée que dans les cas où le dossier médical n'a pas été obtenu. La même demande est effectuée pour la fratrie de l'enfant cible.

- Mesure

Aux nom et prénom de l'enfant sélectionné, on ajoute les cases « E, F, S » afin de bien identifier la personne pour laquelle cette demande est faite : l'Enfant cible pour qui le formulaire n'avait pas été signé l'année précédente, le Frère ou la Sœur.

En ce qui a trait aux renseignements demandés pour l'enfant sélectionné, on précise le contenu du « Résumé du dossier complet de l'enfant » : « Feuille sommaire et C.H. de courte durée » et « Examen objectif du nouveau-né ».

AUTORISATION DE COMMUNIQUER DES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS LES DOSSIERS MÉDICAUX DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT SÉLECTIONNÉ.

2.14 AUTORISATION DOSSIERS MÉDICAUX – VOLET 2000 (E3) – Enfant de 29 mois

- **Objectif**

Le même qu'au volet 1999, mais ne concerne que les dossiers médicaux qui n'ont pas été obtenus pour l'enfant cible.

- **Mesure**

La même qu'au volet 1999.

La première section de ce numéro portant sur la source et la justification des questions des volets 1999 et 2000 de l'enquête se termine ici. La section suivante décrit les données et les variables dérivées de l'ÉLDEQ.

Aspects conceptuels et opérationnels

Section II

Les fichiers de microdonnées et les variables
dérivées des volets 1999 et 2000

En
2002...
J'aurai 5 ans !

1. Instruments et répondants de l'ÉLDEQ aux volets 1999 et 2000 : un bref rappel

Comme pour le premier volet de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ÉLDEQ) réalisé en 1998, les collectes annuelles de 1999 et 2000 auprès des enfants de 17 mois et 29 mois respectivement comportent un questionnaire informatisé rempli par l'intervieweuse (QIRI, tiré en grande partie de l'ELNEJ) ainsi que divers questionnaires papier, soit le questionnaire papier rempli par l'intervieweuse (QPRI), l'Inventaire du milieu familial (IMF), le questionnaire autoadministré de la mère (QAAM), le questionnaire autoadministré du père (QAAP) et le Journal de bébé (volet 1999 seulement). À ces instruments s'ajoute la tâche d'*Imitation de placement d'objets* administrée à l'enfant. Mentionnons dès à présent que parmi les 2 223 ménages joints au premier volet de l'étude et sur lesquels s'appuyaient les données présentées dans le volume 1 de cette collection, seulement 2 120 ont été retenus pour le suivi longitudinal. En effet, l'échantillon du volet 1998 incluait un suréchantillon de 123 ménages devant servir à évaluer les effets de la tempête de verglas de janvier 1998. Parmi ceux-ci, 103 ménages ont accepté de répondre et n'ont pas été retenus pour le suivi longitudinal.

Au début de l'entrevue en face-à-face, l'intervieweuse est appelée à identifier la personne qui connaît le mieux l'enfant (que l'on appelle la PCM). Dans la présente enquête, plus de 99 % des PCM sont les mères biologiques de l'enfant cible. Pour le reste de l'entrevue, cette personne répond à toutes les questions du QIRI pour elle-même, pour l'enfant cible, pour son/sa conjoint/e¹ et les autres membres du ménage ainsi que pour le parent biologique ne vivant pas dans le ménage, s'il y a lieu. Les questionnaires papier sont remplis par la mère (QAAM), le père (QAAP) ou par l'intervieweuse (IMF et QPRI), tandis que le Journal de bébé est rempli par un des parents ou une personne qui s'occupe de l'enfant (ex. : grand-parent, gardien/ne). Cet instrument ainsi que l'IMF sont remplis après la visite. Les QAAM et QAAP sont, dans la mesure du possible, remplis lors de la visite après l'entrevue en face-à-face ou retournés par la poste dans le mois

suivant la visite. Outre ces questionnaires s'adressant aux membres du ménage, soulignons que les parents biologiques non résidants sont également invités à remplir un QAAP ou un QAAM s'ils ont un contact au moins une fois par mois avec l'enfant. Ces questionnaires sont identiques à ceux remplis par les parents vivant dans le ménage enquêté mais on utilise les acronymes QAAPABS et QAAMABS pour les désigner.

Les pages suivantes présentent plusieurs informations indispensables aux utilisateurs des données des volets 1999 et 2000 de l'ÉLDEQ ou aux lecteurs désireux de mieux connaître les variables dérivées, indices ou échelles sur lesquels s'appuient les analyses publiées dans le volume 2 de cette collection. On y expose, dans un premier temps, les étapes ayant mené à la constitution de la banque de données de ces volets de l'ÉLDEQ. Sont ensuite décrits la convention de désignation des variables ainsi que le contenu détaillé des fichiers constituant la banque de données de ces deuxième et troisième volets de l'étude. Des remarques et des mises en garde concernant certaines variables de même que certaines considérations méthodologiques pour l'analyse des données sont également exposées. Enfin, la définition des principales variables dérivées produites dans le cadre de cette étude fait l'objet de la section 7. Par variable dérivée on entend soit un simple regroupement de catégories d'une question, soit une construction plus élaborée faisant appel à plus d'une question.

Au moment de rédiger ce document, les variables dérivées portant sur le développement cognitif de l'enfant (*Jeu 1, 2, 3 mains*), les données provenant des Journaux de bébé – qui constituent un agenda journalier des comportements de l'enfant et des personnes qui s'en occupent – ainsi que les renseignements périnataux tirés des dossiers médicaux n'étaient pas encore inclus dans la banque de microdonnées de l'ÉLDEQ. La documentation technique portant sur ces données sera publiée au moment de leur diffusion.

1. Aux volets 1999 et 2000, parmi les pères ou conjoints vivant avec la mère, environ un sur quatre a toutefois répondu lui-même aux questions le concernant.

2. Validation des données

La qualité des données de toute enquête repose sur un ensemble d'opérations au nombre desquelles on trouve la validation des données recueillies durant la collecte.

2.1 Validation transversale

Pour chacun des volets de l'étude, deux types de validation sont effectués, soit : 1) des validations de base et, 2) des validations logiques.

Comme déjà mentionné au numéro 12 du volume 1, les validations de base s'attardent aux aspects fondamentaux de la collecte de données (codes valides, respect des filtres, etc.) tandis que les validations logiques exigent un examen plus approfondi du contenu des questionnaires. Elles s'intéressent à la cohérence entre les réponses en se référant à des renseignements provenant du même questionnaire ou d'un autre instrument. La création des variables dérivées est une autre occasion de vérifier la cohérence des informations recueillies.

Les principales étapes du processus de validation des données de l'ÉLDEQ pour le questionnaire informatisé rempli par l'intervieweuse, d'une part, et pour les questionnaires papier, d'autre part, ont déjà été exposées au numéro 12 du volume 1 (Desrosiers et autres, 2001). Étant donné le grand nombre de données recueillies dans le cadre de l'ÉLDEQ, il n'est pas possible de présenter une recension des vérifications effectuées à chacun des volets de l'étude. Des exemples de validation faite pour chaque instrument ou effectuée entre divers instruments utilisés au volet 1998 de l'ÉLDEQ ont déjà été exposés au numéro 12 du volume 1. Comme ceux-ci s'appliquent également aux volets 1999 et 2000, ils ne sont pas repris ici.

2.2 Validation longitudinale

En plus de la validation des données annuelles, la DSQ procède à une validation longitudinale de base pour certaines données comme la scolarité, la date de naissance de l'enfant cible et de ses parents, l'état matrimonial des parents, la taille de l'enfant, etc. En effet, la scolarité non plus que la taille de l'enfant ne

peut être régressive; au chapitre de l'état matrimonial, deux individus précédemment unis par les liens du mariage ne peuvent devenir conjoints de fait, etc. Il faut mentionner ici toutefois qu'à l'instar de ce que fait Statistique Canada avec les données de l'ELNEJ, la DSQ ne fait pas, sauf pour de très rares exceptions, (ex. : date de naissance de l'enfant) de corrections à rebours des données. Ainsi, selon le volet concerné, ou bien une donnée paraissant discordante sera finalement conservée (volets antérieurs) ou bien elle sera remplacée par une valeur manquante (volet le plus récent). En ce qui concerne les autres événements mesurés à plus d'un volet ainsi que les événements datés d'une même collecte n'ayant pas fait l'objet de validation extensive², il revient aux utilisateurs de traiter les incohérences observées de la façon qu'ils jugent la plus appropriée.

2.3 Mise à jour de la banque de données

Une première version de la banque de données des volets 1998 et 1999 a été diffusée aux groupes d'analyse de l'ÉLDEQ en juillet 2000, soit un peu plus d'un an après la sortie de la banque de données du volet 1998 (mars 1999). Une version corrigée finale de la banque incluant les pondérations longitudinales ainsi que les variables dérivées des deux premiers volets a été envoyée quelques mois plus tard, avec la banque de mi-terrain du troisième volet (octobre 2000), afin que les chercheurs puissent débiter les analyses destinées au présent rapport.

2. Ces événements ont trait, par exemple, à l'âge à l'arrêt complet du biberon, à l'âge au premier brossage de dents, à l'apparition de certains comportements chez l'enfant mesurés à plus d'un volet ou encore aux divers épisodes de vie (ex. : dépression, événements conjugaux ou familiaux, etc.). Plusieurs raisons justifient la décision de ne pas corriger certaines incohérences repérées lors de la validation des données : 1) caractère potentiellement informatif des incohérences (ex. : problème de compréhension de la question, biais de désirabilité sociale s'appliquant à certaines questions), 2) insuffisance de données permettant de les corriger, 3) impact difficilement mesurable d'un changement de valeur dans les questionnaires ou les sections de questionnaire contenant de nombreux filtres (ex. : section CU2 sur les « antécédents relatifs à la famille et à la garde légale de l'enfant » du QIRI).

La banque complète incluant les données des trois premiers volets a été diffusée en avril 2001 et les pondérations ainsi que le fichier des variables dérivées des trois premiers passages, en juillet de la même année. Afin d'éviter toute source d'erreur, à chaque envoi il était demandé aux utilisateurs de remplacer les banques de données à leur disposition par ces banques mises à jour.

3. Constitution des banques de données des volets 1999 et 2000 de l'ÉLDEQ

Comme pour le premier volet de l'étude, la constitution des banques de données des volets 1999 et 2000 de l'ÉLDEQ s'appuie sur deux critères principaux, soit la logique de la collecte d'une part et les taux de réponse aux différents instruments ou sections de questionnaires d'autre part. C'est ainsi que 10 fichiers ont été construits à partir des renseignements recueillis auprès des 2 045 enfants du volet 1999 de l'ÉLDEQ. Il y a les neuf fichiers suivants : SOCIO201, MERE201, PERE201, ENFAN201, BIO201, PCM201, QAAP201, QPABS201 et INDI201; s'ajoute le fichier FRAT201 contenant les données sur un frère ou une sœur de l'enfant cible recueillies de façon bisannuelle. Au volet 2000, neuf fichiers ont été constitués à partir des informations recueillies auprès de 1 997 ménages³. Ceux-ci portent l'extension 301.

Les fichiers QAAP201 et QAAP301 contiennent les variables générées par le QAAP (questionnaire autoadministré du père) pour les *pères biologiques ou les conjoints de la mère présents dans le ménage*, tandis que les fichiers QPABS201 et QPABS301 comprennent les variables générées par les QAAP répondus par les pères biologiques de l'enfant cible *ne vivant pas dans le ménage enquêté*. Comme le taux de réponse obtenu au QAAP (pères biologiques ou conjoints présents) est plus faible, une pondération spéciale a dû être produite et les variables du QAAP sont incluses dans un fichier distinct de PERE. Quant aux variables concernant les pères biologiques non résidants tirées du QAAP, du QIRI (QIRI-Parent biologique absent) ou du QAAM, elles ne sont pas accompagnées de pondération, compte tenu des faibles taux de réponse obtenus. Par conséquent, on ne peut inférer les données obtenues à l'ensemble des pères biologiques non résidants et les variables des fichiers QPABS et BIO101 ne peuvent être utilisées qu'à titre indicatif. Le tableau 3.1 présente les nombres de répondants aux différents instruments dont les données sont incluses

dans les banques de données des volets 1998 à 2000 distribuées à ce jour. Des informations sur les taux de réponse sont fournies au numéro 1 du présent volume (Plante et autres, 2002).

Les banques de données des volets 1999 et 2000 contiennent également un fichier de variables dérivées mis au point par la Direction Santé Québec et les partenaires de l'ÉLDEQ (INDI201 ou INDI301) afin de faciliter les analyses. On y trouve différents indicateurs sociodémographiques ainsi que des scores d'échelles fournis par les groupes d'analyse. Ces variables sont décrites à la section 7.

Pour l'instant, les tableaux 3.2a et 3.2b décrivent la composition des fichiers des volets 1999 et 2000 de l'ÉLDEQ. Tous ces fichiers ont été constitués à l'aide du logiciel SAS. Ces fichiers sont disponibles en format SAS (versions 6.12 et 8) ainsi qu'en format SPSS pour Windows.

3.1 Description des fichiers de micro-données des volets 1999 et 2000

Chacun des fichiers contient une variable nommée IDME (numéro de ménage) à utiliser lors de la fusion de deux fichiers ou plus. Tous les fichiers contiennent une ligne par ménage. La majorité des fichiers incluent aussi une variable qui indique le numéro de la personne qui a répondu au questionnaire ou à chacune des sections du questionnaire en ce qui concerne le QIRI. Ces variables prennent les valeurs « mère », « père » ou un nombre de 4 à 14⁴. Les tableaux 3.3a et 3.3b présentent, pour chaque instrument ou pour chaque composante, dans le cas du QIRI, le fichier de données correspondant ainsi que la variable désignant le répondant.

3. Rappelons qu'à terme, les données tirées des Journaux de bébés et des dossiers médicaux de la mère et de l'enfant ainsi que celles provenant de la tâche d'imitation de placement d'objets (IPO ou *Jeu 1, 2, 3 mains...*) s'ajouteront aux fichiers de microdonnées de l'ÉLDEQ.

4. Pour connaître la relation entre l'enfant cible et une personne répondante dont le numéro se situe entre 4 et 14, il faut consulter les variables de la section REL du QIRI dans les fichiers SOCIO201 ou SOCIO301, soit BRE2Qn ou CRE2Qn, le nombre 2 étant attribué à l'enfant cible et n désignant le numéro de la personne répondante (voir la section 3.3).

Tableau 3.1

Tableau récapitulatif du nombre de répondants par instrument ou section d'instrument inclus dans la banque de données de l'ÉLDEQ, Québec, 1998, 1999 et 2000

	Volet 1998	Volet 1999	Volet 2000	Volet 1998 à 2000
	n			
QIRI (sections SOCIODÉMO/PCM et ENFANT) et QPRI	2 120	2 045	1 997	1 985
QIRI – MÈRE BIO./CONJOINTE PRÉSENTE ¹	2 119	2 042	1 990	1 977
QIRI – PÈRE BIO./CONJOINT PRÉSENT ²	1 949	1 855	1 773	1 694
QIRI – FRATRIE ³	...	1 196
QIRI – PÈRE BIO. ABSENT	129 ⁴	165 ⁵	233 ⁶	64
QAAM – MÈRE BIO./CONJOINTE PRÉSENTE	2 051	1 966	1 934	1 839
QAAP – PÈRE BIO./CONJOINT PRÉSENT	1 775	1 673	1 616	1 431
QAAP – PÈRE BIO. ABSENT (QAAPABS)	44 ⁷	69 ⁸	91 ⁹	11
IMF (Inventaire du milieu familial)	2 118	2 033	1 971	1 957

1. Les nombres de répondants sont égaux aux nombres de mères/conjointes présentes dans le ménage à l'exclusion des quelques cas pour lesquels cette section du questionnaire n'a pu être générée en raison d'un problème technique.
2. Les nombres de répondants sont égaux aux nombres de pères/conjoints présents dans le ménage à l'exclusion des quelques cas pour lesquels cette section du questionnaire n'a pu être générée en raison d'un problème technique.
3. Le nombre de répondants est égal au nombre d'enfants avec fratrie admissible.
4. Sur un total de 177 ménages où le père biologique ne vit pas dans le ménage. À l'origine, on disposait de renseignements tirés du QIRI pour deux des trois mères biologiques absentes de ce volet. Cette information n'a pu être retenue en raison du trop petit nombre de mères biologiques non résidentes dans l'enquête.
5. Sur un total de 222 ménages où le père biologique ne vit pas dans le ménage. À l'origine, on disposait de renseignements sur sept mères biologiques absentes dont quatre avaient retourné un QAAM. Cette information n'a pu être retenue en raison du trop petit nombre de mères biologiques non résidentes dans l'enquête.
6. Sur un total de 271 ménages où le père biologique est non résident. À l'origine, on disposait de renseignements sur huit mères biologiques absentes parmi lesquelles quatre avaient répondu au QAAM. Cette information n'a pu être retenue en raison du trop petit nombre de mères biologiques non résidentes dans l'enquête.
7. Sur 96 pères biologiques non résidents admissibles à recevoir ce questionnaire, c'est-à-dire ayant un contact avec l'enfant cible au moins une fois par mois (voir la question « COMPS-START0 » du QIRI-père bio. absent); on doit ajouter trois autres pères biologiques non résidents ayant retourné leur questionnaire, pour un taux de réponse estimé à 44 %.
8. Sur 129 pères biologiques non résidents admissibles à recevoir ce questionnaire, c'est-à-dire ayant un contact avec l'enfant cible au moins une fois par mois (voir la question « COMPS-START0 » du QIRI-père bio. absent); on doit ajouter quatre autres pères biologiques non résidents ayant retourné leur questionnaire, pour un taux de réponse estimé à 52 %.
9. Sur 167 pères biologiques non résidents admissibles à recevoir ce questionnaire, c'est-à-dire ayant un contact avec l'enfant cible au moins une fois par mois (voir la question « COMPS-START0 » du QIRI-père bio. absent); on doit ajouter douze autres pères biologiques non résidents ayant retourné leur questionnaire, pour un taux de réponse estimé à 51 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2002*.

Tableau 3.2a

Composition des fichiers de la banque de données du volet 1999 de l'ÉLDEQ, enfants de 17 mois¹

QUESTIONNAIRE ET SECTION ²	SOCIO201	MERE201	ENFAN201	PERE201	PCM201	QAAP201	QPABS201	BIO201	INDI201	FRAT201
QIRI – SOCIODEMO										
<i>CONT</i>										
<i>DEM</i>										
<i>REL</i>										
<i>HHLD</i>										
QIRI – PARENT										
<i>SOC (nouveaux membres seulement)³</i>										
<i>EDA</i>										
<i>LFS</i>										
<i>INC</i>										
<i>HLA⁴</i>										
<i>FNC</i>										
<i>SUP</i>										
QIRI – PARENT BIO. ABSENT										
<i>COMPS</i>										
<i>CU2 (Q8e et Q16)</i>										
<i>LFS</i>										

Suite à la page suivante...

QUESTIONNAIRE ET SECTION ²	SOCIO201	MERE201	ENFAN201	PERE201	PCM201	QAAP201	QPABS201	BIO201	INDI201	FRAT201
QIRI – ENFANT										
<i>DVS, HLT, MED, TMP, LIT, ACT, BEH, MSD, WAB, PAR, CAR</i>										
QIRI – FRATRIE										
QPRI										
QAAM (sauf les questions 77 à 88 de la section 9)										
QAAM (questions 77 à 88 de la section 9 « À propos du père biologique de votre enfant »)										
QAAP (pères bio./ conjoints présents)										
QAAP (pères bio. absents)										
IMF										
VARIABLES DÉRIVÉES										

1. À l'exception du fichier des pondérations POIDS201 (voir la section 3.3.1 plus bas dans le texte).
2. Les noms de sections du QIRI sont ceux utilisés dans la version originale (anglaise) du questionnaire de l'ELNEJ.
3. Les renseignements sociodémographiques de la section SOC du QIRI (ex. : pays de naissance, origine ethnique, etc.) ont été recueillis uniquement pour les nouveaux membres (parents biologiques ou nouveaux conjoints qui ne vivaient pas dans le ménage au volet précédent). Pour des raisons de confidentialité, l'information a été omise des fichiers MERE et PERE et utilisée seulement pour la mise à jour des variables dérivées du deuxième volet (fichier INDI201).
4. HLA-Q1 à HLA-Q7c : fichiers MERE201 et PERE201.
HLA-Q2a, HLA-Q12a à HLA-Q12l : fichier PCM201 seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2002*.

Tableau 3.2b

Composition des fichiers de la banque de données du volet 2000 de l'ÉLDEQ, enfants de 29 mois¹

QUESTIONNAIRE ET SECTION ²	SOCIO301	MERE301	ENFAN301	PERE301	PCM301	QAAP301	QPABS301	BIO301	INDI301
QIRI – SOCIODEMO									
<i>CONT</i>									
<i>DEM</i>									
<i>REL</i>									
<i>HHLD</i>									
QIRI – PARENT									
<i>SOC (nouveaux membres seulement)³</i>									
<i>EDA</i>									
<i>LFS</i>									
<i>INC</i>									
<i>HLA⁴</i>									
<i>SAF</i>									
<i>SUP</i>									
QIRI – PARENT BIO. ABSENT									
<i>COMPS</i>									
<i>LFS</i>									

Suite à la page suivante...

QUESTIONNAIRE ET SECTION²	SOCIO301	MERE301	ENFAN301	PERE301	PCM301	QAAP301	QPABS301	BIO301	INDI301
QIRI – ENFANT									
<i>DVS, VID, HLT, WAB, LIT, ACT, BEH, MSD, PAR, CU2, CAR, SOC</i>									
QPRI									
QAAM									
QAAP (pères bio./conjoints présents)									
QAAP (pères bio. absents)									
IMF									
VARIABLES DÉRIVÉES									

1. À l'exception du fichier des pondérations POIDS301 (voir la section 3.3.1 plus bas dans le texte).
2. Les noms de sections du QIRI sont ceux utilisés dans la version originale (anglaise) du questionnaire de l'ELNEJ.
3. Les renseignements sociodémographiques de la section SOC du QIRI (ex. : pays de naissance, origine ethnique, etc.) ont été recueillis uniquement pour les nouveaux membres (parents biologiques ou nouveaux conjoints qui ne vivaient pas dans le ménage aux volets précédents). Pour des raisons de confidentialité, l'information a été omise des fichiers MERE et PERE et utilisée seulement pour la mise à jour des variables dérivées du troisième volet (fichier INDI301).
4. HLA-Q1 à HLA-Q7c : fichiers MERE301 et PERE301.
HLA-Q13aa, HLA-Q13a à HLA-Q13p : fichier MERE301 seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2002*.

Tableau 3.3a

Variable identifiant la personne répondante au volet 1999 de l'ÉLDEQ par instrument, questionnaire ou section de questionnaire inclus dans la banque de microdonnées

INSTRUMENT ET QUESTIONNAIRE	FICHER	VARIABLE DÉSIGNANT LE/LA RÉPONDANT/E
QIRI – SOCIODEMO	SOCIO201	BPCMPID (dans fichier PCM201)
QIRI – MÈRE BIO./CONJOINTE PRÉSENTE	MERE201	BRPMQ01
QIRI – PÈRE BIO./ CONJOINT PRÉSENT	PERE201	BRPJQ01
QIRI – sections PCM	PCM201	BPCMPID
QIRI – PÈRE BIO. ABSENT	BIO201	BPCMPID (dans fichier PCM201)
QIRI – ENFANT	ENFAN201	BRPEQ01
QIRI – FRATRIE	FRAT201	BRPRQ01
QPRI	PCM201	BQIEQ01 ¹
QAAM	MERE201	BQMMQ01
QAAM (questions 77 à 88 de la section 9 « À propos du père biologique de votre enfant »)	BIO201	BQMMQ01 (dans fichier MERE201)
QAAP – PÈRE BIO./CONJOINT PRÉSENT	QAAP201	BQPJQ01
QAAP – PÈRE BIO. ABSENT	QPABS201	BQPAQ01
IMF	SOCIO201	... (rempli par l'intervieweuse)

1. À noter qu'on a utilisé une convention quelque peu différente pour identifier cette variable à chacun des volets, soit AQIFQ00 au volet 1998 et CQIFQ01 au volet 2000.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2002*.

Tableau 3.3b

Variable identifiant la personne répondante au volet 2000 de l'ÉLDEQ par instrument, questionnaire ou section de questionnaire inclus dans la banque de microdonnées

INSTRUMENT ET QUESTIONNAIRE	FICHER	VARIABLE DÉSIGNANT LE/LA RÉPONDANT/E
QIRI – SOCIODEMO	SOCIO301	CPCMPID (dans fichier PCM301)
QIRI – MÈRE	MERE301	CRPMQ01
QIRI – PÈRE BIO./ CONJOINT PRÉSENT	PERE301	CRPJQ01
QIRI – sections PCM	PCM301	CPCMPID
QIRI – PÈRE BIO. ABSENT	BIO301	CPCMPID (dans fichier PCM301)
QIRI – ENFANT	ENFAN301	CRPEQ01
QPRI	PCM301	CQIFQ01 ¹
QAAM	MERE301	CQMMQ01
QAAP – PÈRE BIO./CONJOINT PRÉSENT	QAAP301	CQPJQ01
QAAP – PÈRE BIO. ABSENT	QPABS301	CQPAQ01
IMF	SOCIO301	... (rempli par l'intervieweuse)

1. À noter qu'on a utilisé une convention quelque peu différente pour identifier cette variable à chacun des volets, soit AQIFQ00 au volet 1998 et BQIEQ01 au volet 1999.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2002*.

3.2 Convention de désignation des variables

L'instrument maître de l'ÉLDEQ 1998-2002, soit le questionnaire informatisé rempli par l'intervieweuse (QIRI), provient en grande partie de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) conduite par Statistique Canada depuis 1994 auprès de plus de 20 000 enfants. Pour cette raison, la convention de désignation des variables de l'ÉLDEQ reprend celle utilisée dans l'ELNEJ.

Les noms de variables se présentent ainsi :

X SE C Q nnx

où :

X : se rapporte au volet de l'étude :

« A » correspond au volet 1998 (5 mois);

« B » correspond au volet 1999 (17 mois);

« C » correspond au volet 2000 (29 mois).

SE : se rapporte à une section du QIRI ou à un instrument papier (voir le tableau 3.4).

C : correspond à la personne à laquelle la variable se rapporte :

« E » signifie que la variable se rapporte à l'enfant;

« R » signifie que la variable se rapporte au frère ou à la sœur sélectionnés (volet 1999);

« M » signifie que la variable se rapporte à la mère;

« J » signifie que la variable se rapporte au père/conjoint résidant;

« F » signifie que la variable se rapporte au ménage;

« A » signifie que la variable se rapporte au père biologique absent du ménage.

Dans le questionnaire sociodémographique (seulement pour les questions de la section REL), on interroge la PCM sur les relations unissant toutes les personnes du ménage. Des précisions sont requises pour savoir à qui la variable se rapporte. Pour cette section nous utilisons alors la notation suivante :

« 1 » si la variable se rapporte à la mère biologique/conjointe présente au volet 1998;

« 2 » si la variable se rapporte à l'enfant cible;

« 3 » si la variable se rapporte au père biologique/conjoint présent au volet 1998;

« 4 » si la variable se rapporte à la 4^e personne;

« 5 » si la variable se rapporte à la 5^e personne;

Et ainsi de suite.

Q : se rapporte au genre de variable où :

« Q » signifie que la variable se rapporte à une question qui a été posée directement dans l'un des questionnaires;

« S » signifie que la variable représente une note calculée à partir d'une échelle de questions contenue dans un instrument;

« T » signifie que la note calculée pour une échelle utilisée dans le questionnaire a été standardisée, c'est-à-dire ramenée à une valeur se situant entre 0 et 10;

« L » signifie que la note calculée pour une échelle à un volet donné est basée uniquement sur les items longitudinaux, c'est-à-dire ceux communs à tous les volets;

« D » signifie que la variable a été calculée à partir d'autres questions qui ont été posées dans le questionnaire;

« M » signifie qu'il s'agit d'une information de type date (en mois);

« A » signifie qu'il s'agit d'une information de type date (en année).

nnx : se rapporte à l'identification de la question (ou de la personne pour la section REL). De façon générale, nn est un numéro séquentiel attribué à la variable et x est un indicateur alphabétique séquentiel pour une série de variables similaires.

ATTENTION : Dans certains cas, les trois derniers caractères de la variable ne sont pas suffisants pour identifier correctement une question (ex. : questions comportant plus d'un choix de réponse). Dans de tels cas, les quatre derniers caractères ont alors été utilisés afin d'identifier la variable (le plus souvent en remplacement de la lettre « Q »).

Exemple : section CU2 question 15B

(11 réponses possibles) = > CC2E**15BA**
à CC2E**15BK**.

On a donc remplacé le « Q » du cinquième caractère.

Tableau 3.4

Contenu des sections du QIRI et des questionnaires papier des volets 1999 et 2000 de l'ÉLDEQ

QUESTIONNAIRE ET SECTION	LETTRÉ INDICANT LA SECTION (2 ^e ET 3 ^e COLONNES DU NOM DES VARIABLES) ¹	CONTENU ²
QIRI (questionnaire informatisé rempli par l'intervieweur) :		
• QIRI – SOCIODÉMOGRAPHIQUE		
CONT	CO	Contact (langue de l'entrevue, membres constituant le ménage)
DEM	XAGE_n, XSEXE_n, XSTAT_n	Données sociodémographiques de base (pour tous les membres du ménage)
REL	RE	Relations entre les membres du ménage
HLD	HH	Conditions de logement
• QIRI – PARENT		
EDA	ED	Plus haut niveau de scolarité (information recueillie aux volets 1999 et 2000 pour les nouveaux membres seulement), fréquentation scolaire et littératie
LFS	LF	Occupation et travail
INC	IN	Sources de revenu, revenu total du ménage et revenu de la PCM
HLA	HL	Santé (état général, habitudes tabagiques, consommation de drogues, de médicaments et d'alcool). Renseignements recueillis à un volet seulement : taille et poids et sentiments dépressifs (échelle de questions portant sur la semaine précédant l'enquête) (volet 1999); problèmes de santé chroniques et limitation d'activités, sentiment de dépression ou de tristesse (1 q. pour la semaine précédant l'enquête) et épisodes dépressifs au cours de la vie (volet 2000)
FNC (volet 1999 seulement)	FN	Fonctionnement de la famille
SAF (volet 2000 seulement)	SF	Sécurité du quartier
SUP	SU	Soutien social
SOC	SD	Renseignements sociodémographiques (nouveaux membres seulement)

Suite à la page suivante...

QUESTIONNAIRE ET SECTION	LETTRE INDIQUANT LA SECTION (2 ^e ET 3 ^e COLONNES DU NOM DES VARIABLES) ¹	CONTENU ²
QIRI (questionnaire informatisé rempli par l'intervieweur) :		
• QIRI – PARENT BIOLOGIQUE ABSENT		
COMPS	CS	Contact avec l'enfant cible
CU2 (volet 1999 seulement)	C2	Arrangements de garde
LFS	LF	Occupation et travail
HLT	HL	Santé (état général, taille, poids, blessures, asthme, consultations médicales et hospitalisations). Autres renseignements recueillis à un volet seulement : maladies chroniques (volet 1999); degré d'activité physique et consommation de médicaments (volet 2000).
MED (volet 1999 seulement)	MD	État de santé général et soins spéciaux reçus à la naissance
WAB	WA	Travail de la mère après la naissance
TMP (volet 1999 seulement)	TM	Tempérament
LIT	LT	Lecture faite à l'enfant, activités d'apprentissage de la lecture et l'écriture
ACT	AC	Activités éducatives (avec une distinction entre les activités régulières et occasionnelles au volet 2000)
BEH	BE	Comportement
MSD	MS	Développement moteur et social
PAR	PR	Pratiques parentales
CU2 (volet 2000 seulement)	C2	Antécédents familiaux et garde légale
CAR	CR	Modalités de garde
SOC (volet 2000 seulement)	SD	Langue(s) parlée(s) par l'enfant

Suite à la page suivante...

QUESTIONNAIRE ET SECTION	LETTRE INDIQUANT LA SECTION (2 ^e ET 3 ^e COLONNES DU NOM DES VARIABLES) ¹	CONTENU ²
QIRI (questionnaire informatisé rempli par l'intervieweur) :		
• QIRI – FRATRIE (volet 1999 seulement)		
DVS	DS	Relation avec la répondante ou le répondant
HLT	HL	Santé (état général, taille, poids, blessures, maladies chroniques, consultations médicales, hospitalisations et consommation de médicaments)
MED	MD	Habitudes de vie de la mère durant la grossesse, état de santé général de l'enfant à la naissance, dépression postnatale et hospitalisation de la mère
EDU	ED	Fréquentation scolaire
LIT	LT	Lecture faite à l'enfant, activités d'apprentissage de la lecture et l'écriture et fréquentation des bibliothèques
BEH	BE	Comportement
REL	RE	Relations avec les pairs, les parents, la fratrie et le(s) professeur(s)
PAR	PR	Pratiques parentales
SOC	SD	Renseignements sociodémographiques
QPRI (questionnaire papierrempli par l'intervieweur) :		
	QI	Lien avec l'enfant cible, alimentation, infections, prises d'antibiotiques et habitudes reliées à la santé buccodentaire (y inclus prise de supplément de fluorure). Autres renseignements recueillis à un des volets seulement : comportement (volet 1999); soutien des grands-parents, vocabulaire ³ et perception de la situation socioéconomique (volet 2000).

Suite à la page suivante...

QUESTIONNAIRE ET SECTION	LETTRE INDIQUANT LA SECTION (2 ^e ET 3 ^e COLONNES DU NOM DES VARIABLES) ¹	CONTENU ²
QAAM (questionnaire autoadministré de la mère biologique ou conjointe résidant dans le ménage) :		
	QM	Lien avec l'enfant cible, sommeil de l'enfant, relation mère/enfant, conciliation travail/famille (section « Rythme de la vie quotidienne »), niveau de bonheur conjugal, satisfaction au travail et données sur le père biologique absent (climat ayant entouré la séparation, contacts et soutien financier). Autres renseignements recueillis à un des volets seulement : planification des naissances et insécurité alimentaire, consommation de drogues, de médicaments et d'alcool, partage des tâches domestiques et consommation de médicaments, d'alcool et de drogues du père biologique non résidant (volet 1999); relation de la mère avec ses parents durant l'enfance (volet 2000).
QAAP (questionnaire autoadministré du père biologique ou conjoint résidant dans le ménage) :		
	QP	Lien avec l'enfant cible, perception du comportement de l'enfant, relation père/enfant, conciliation travail/famille (section « Rythme de la vie quotidienne »), niveau de bonheur conjugal et satisfaction au travail. Autres renseignements recueillis à un des volets seulement : perception du tempérament de l'enfant, pratiques parentales, consommation d'alcool, de drogues et de médicaments et fonctionnement de la famille (volet 1999); épisodes dépressifs au cours de la vie, niveau de satisfaction conjugale et relation entre le père et ses parents durant l'enfance (volet 2000).

Suite à la page suivante...

QUESTIONNAIRE ET SECTION	LETTRE INDIQUANT LA SECTION (2 ^e ET 3 ^e COLONNES DU NOM DES VARIABLES) ¹	CONTENU ²
QAAMPABS (questionnaire autoadministré du père biologique absent du ménage) :		
	QP	Lien avec l'enfant cible, perception du comportement de l'enfant, relation père/enfant, conciliation travail/famille (section « Rythme de la vie quotidienne »), niveau de bonheur conjugal, satisfaction au travail, climat ayant entouré la séparation et niveau de satisfaction concernant les contacts avec l'enfant. Autres renseignements recueillis à un des volets seulement : perception du tempérament de l'enfant, pratiques parentales, consommation d'alcool, de drogues et de médicaments et fonctionnement de la famille (volet 1999); épisodes dépressifs au cours de la vie, niveau de satisfaction conjugale et relation entre le père et ses parents durant l'enfance (volet 2000).
IMF (inventaire du milieu familial) :		
	IF	Comportement de l'enfant, relation mère/enfant, conditions de logement et environnement physique

1. Exclut certaines variables dont l'information est tirée d'autres sources (ex. : *Fichier maître des naissances*) ou certaines variables dérivées pour lesquelles une convention propre à l'ÉLDEQ a été mise au point.
2. Fait référence au contenu général des questionnaires administrés aux volets 1999 et 2000. Pour une section de questionnaire ou une thématique donnée, les questions peuvent varier d'un volet à l'autre (pour plus de détails sur le contenu de chacun des volets, voir la section 1 du présent numéro).
3. Pour les raisons évoquées à la section 4.2, les données sur le vocabulaire n'ont pas été intégrées aux fichiers de microdonnées du volet 1999.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2002*.

3.3 Contenu des fichiers de données

Fichiers SOCIO201 et 301

Ces fichiers contiennent les variables issues du questionnaire « Inventaire du milieu familial » et du QIRI (sections CONT, DEM, REL et HHLD), soit notamment l'âge, le sexe et l'état matrimonial des membres du ménage, les liens unissant les membres du ménage entre eux ainsi que certains renseignements sur le logement (tableaux 3.2a et b).

La section REL (lien unissant les personnes entre elles) n'a pas été recodée selon la convention utilisée en raison de la complexité de sa structure. Pour bien représenter ces relations, les variables sont définies comme ceci : XREIQJ

où X = volet de l'étude (B pour 1999 et C pour 2000);

RE = indique la section RELATION;

I = indique la première personne définie par cette relation I = 1, 2, ..., 12;

Q = (comme la convention);

J = indique la deuxième personne définie par cette relation J = I, ..., 12.

Par exemple, BRE1Q2 indique la relation entre la 1^{re} personne (mère) et la 2^e personne (bébé cible) du ménage.

Particularité : Dans cette section, on demande les relations entre les personnes seulement pour $I < J$. Par exemple, on s'intéresse à la relation (BRE1Q2) entre la mère (I = 1) et le bébé cible (J = 2), mais on ne demande pas la relation (BRE2Q1) entre le bébé cible (I = 2) et la mère (J = 1); l'ordinateur applique seulement, de façon automatique, la relation inverse. Les variables où I est plus grand que J sont donc inutiles et ne sont pas incluses dans la banque.

Notons que la 1^{re} personne est presque toujours la mère biologique⁵, la 2^e personne est **toujours** l'enfant cible et la 3^e personne est le père biologique/conjoint⁶. Les personnes numérotées

5. Dans quelques cas seulement, il s'agit de mères de famille d'accueil.

6. Tous les conjoints (beau-père de l'enfant cible) ayant intégré le ménage après le volet 1998 occupent une position dont le numéro peut varier de 4 à 12.

de 4 à 14 sont d'autres personnes vivant dans le ménage.

Fichiers MERE201 et 301

Ces fichiers contiennent les questions du QAAM (à l'exception, pour le volet 1999, des questions 77 à 88 portant sur le père biologique absent; voir BIO201) et les questions du QIRI concernant la mère⁷. À noter que les sections INC, FNC, SAF et SUP sont incluses dans le fichier PCM parce qu'elles concernent le ménage et non pas directement la mère.

Fichiers ENFAN201 et 301

Ces fichiers contiennent toutes les sections du questionnaire « Enfant » du QIRI s'adressant à l'enfant cible alors qu'il était âgé d'environ 17 mois (ENFAN201) ou 29 mois (ENFAN301).

Fichier FRAT201

Les données de ce fichier sont issues des sections du questionnaire enfant du QIRI concernant la fratrie sélectionnée au volet 1999 (0 à 13 ans) (n = 1 197). Dans le cas où l'enfant cible a plus d'un frère ou d'une sœur, cette information a été colligée pour le frère ou la sœur (y inclus les demi-frères ou sœurs, par alliance ou de famille d'accueil) le/la plus près, sur le plan de l'âge. Comme l'âge du frère ou de la sœur varie d'un enfant cible à l'autre, les questions portant sur la fratrie peuvent différer d'un ménage à l'autre.

Fichiers PERE201 et 301

Ces fichiers contiennent les données du questionnaire « Parent » (père/conjoint résidant) du QIRI⁸.

7. À noter que pour des raisons d'ordre technique un QIRI-mère (idme = 6 186) n'a pas été généré au volet 2000.

8. Dû à des problèmes techniques, deux QIRI s'adressant au père/conjoint présent n'ont pas été générés au volet 2000 (idme 7 280 et 7 872).

Fichiers BIO201 et 301

Ces fichiers contiennent certaines informations sociodémographiques portant sur le père biologique non résidant, le cas échéant, recueillies auprès de la répondante. Ces informations sont colligées à l'aide du questionnaire « Parent biologique absent » du QIRI mis au point spécifiquement aux fins de la présente étude. Sont également inclus dans le fichier BIO201 les renseignements sur les antécédents du père biologique non résidant recueillis par procuration auprès de la mère dans le QAAM au volet 1999 (n = 198 sur 222 pères biologiques non résidants)⁹. En raison des faibles taux de réponse obtenus pour plusieurs variables, les données de ce fichier ne sont pas accompagnées de pondération et elles ne peuvent être utilisées qu'à titre indicatif seulement.

Fichiers PCM201 et 301

Ces fichiers contiennent les variables extraites du QPRI¹⁰ (questionnaire papier rempli par l'intervieweuse) et des sections du questionnaire « Parent » (QIRI) s'adressant spécifiquement à la PCM, soit dans la quasi-totalité des cas, la mère biologique de l'enfant cible.

Fichiers QAAP201 et 301

Ces fichiers contiennent les données du QAAP (questionnaire autoadministré du père) pour les pères (biologiques ou non) présents dans le ménage, c'est-à-dire dont le lieu de résidence habituel est le ménage visité.

Ainsi, les pères *temporairement* absents en raison du travail (ex. : voyage d'affaires), des études ou pour toute autre raison sont considérés comme vivant habituellement dans le ménage.

9. À noter toutefois que le fichier BIO201 contient 214 entrées. Ce nombre correspond au nombre de pères non résidants pour lesquels on dispose de certains renseignements provenant soit du QIRI-parent biologique absent, soit du QAAM. Sont ainsi exclus du fichier huit pères biologiques pour lesquels on ne dispose d'aucun renseignement.

10. Sauf les questions sur le vocabulaire (voir la section 4).

Fichiers QPABS201 et 301

Ces fichiers contiennent les variables provenant du QAAP (questionnaire autoadministré du père) pour les pères biologiques non présents dans le ménage, c'est-à-dire dont le lieu de résidence habituel n'est pas le ménage. En raison du trop faible nombre de questionnaires retournés, les variables de ce fichier ne peuvent pas être pondérées. Ces variables doivent donc être utilisées à titre indicatif seulement.

Fichiers INDI201 et 301

Ces fichiers contiennent plusieurs variables dérivées (indicateurs sociodémographiques, scores d'échelle, etc.) mises au point par la Direction Santé Québec et les groupes d'analyse. Ces variables sont présentées en détail à la section 7.

3.3.1 Contenu des fichiers des variables de pondération

Fichiers POIDS201 et 301

Ces fichiers incluent les variables de pondération à utiliser lors des analyses impliquant des données des trois premiers volets pour les instruments QIRI, QPRI, QAAM, QAAP et IMF présentés précédemment, de façon à pouvoir inférer les résultats à la population visée. Contrairement à ce qui avait été fait pour le premier volet, ces variables n'ont pas été intégrées à chacun des fichiers correspondants mais incluses dans un fichier distinct. Parmi les raisons motivant cette décision, mentionnons le nombre grandissant de poids dû au caractère longitudinal de l'enquête et le fait que le choix des poids à utiliser doit être effectué en fonction du type d'analyse désiré, soit en tenant compte à la fois des instruments d'où proviennent les variables retenues et des volets considérés.

Il est important de rappeler ici que parmi les 2 223 ménages joints au premier volet de l'étude et sur lesquels s'appuyaient les données présentées dans le volume 1 de cette collection, seulement 2 120 ont été retenus pour le suivi longitudinal. Aussi, de nouvelles pondérations échantillonales ont dû être calculées par la Direction de la méthodologie, de la démographie et des enquêtes spéciales (DMDES) de l'ISQ pour le volet 1998, lesquelles sont incluses dans le fichier POIDS201 (PEPCM1M et PEQAAP1M).

On trouve aux tableaux 3.5a et 3.5b le contenu des fichiers POIDS201 et POIDS301. Pour le volet 1998, une pondération unique a été créée pour tous les instruments à l'exception du QAAP des pères/conjoints présents auquel est associé un poids particulier et des données concernant les pères biologiques absents (fichiers BIO101 et QPABS101) pour lesquelles aucune pondération n'a pu être calculée. Pour les volets 1999 et 2000, les pondérations ont été conçues essentiellement dans une perspective longitudinale en fonction des analyses présentées dans ce volume ou prévues par les groupes d'analyse rattachés à l'ÉLDEQ; elles ne couvrent donc pas tous les cas de figure. De façon générale, dans les analyses impliquant des données des volets 1998 et 1999, si on s'intéresse à l'ensemble de la population visée (enfants dont le père biologique ou un conjoint de la mère est présent ou non dans le ménage) et qu'aucune variable du QAAP de l'un ou l'autre volet n'est impliquée, on utilise le poids PEPCM2. Pour les analyses restreintes aux enfants dont le père vit dans le ménage, on utilisera le poids échantillonnal PEPERE2 ou PEQAAP2 selon que des variables du QIRI-père ou du QAAP sont utilisées. Concernant les analyses basées sur des données des trois volets pris simultanément, trois poids ont été calculés selon que des variables du QAAM ou du QAAP sont impliquées. On trouvera à la section 5.1 des renseignements complémentaires sur la pondération à utiliser selon le croisement désiré.

Tableau 3.5a

Composition du fichier POIDS201 incluant les variables de pondération à utiliser avec les données des fichiers de microdonnées SOCIO, PCM, MERE, PERE, ENFAN, QAAP et INDI des volets 1998¹ et 1999 de l'ÉLDEQ²

Variable	Nom de la variable dans le fichier	Description
IDME	Numéro de ménage	Numéro de ménage auquel appartient l'enfant cible à utiliser lors de la fusion des fichiers.
PEPCM1M (n = 2 120)	Pds échantillonnal PCM E1 modifié	Poids échantillonnaux transversaux du volet 1998 pour tous les instruments à l'exception du QAAP (poids PEQAAP1M). Ce poids peut donc être utilisé pour toutes les analyses où des données du fichier QAAP101 ne sont pas impliquées.
PEQAAP1M (n = 1 855)	Pds échantillonnal QAAP E1 modifié et E1-E2	Poids échantillonnaux transversaux pour les analyses impliquant des données du QAAP du volet 1998 (QAAP101) avec ou sans autre donnée de ce volet. Le poids PEQAAP1M peut aussi être utilisé pour les analyses longitudinales utilisant une variable du QAAP du volet 1998 et n'importe quelle variable du volet 1999 à l'exception de celles provenant du QAAP (poids PEQAAP2).
PEPCM2 (n = 2 045)	Pds échantillonnal PCM E1-E2	Poids échantillonnaux longitudinaux pour les analyses impliquant la plupart des données du QAAM (à l'exception de la section 9 du volet 1999 incluse dans le fichier BIO201) ou du QIRI des deux volets, à l'exception de celles provenant du QIRI-père du volet 1999 (poids PEPERE2). Ce poids peut donc être utilisé pour toutes les analyses où ne sont pas impliquées des données du fichier PERE201 ou des fichiers QAAP101 et 201.
PEPERE2 ³ (n = 1 855)	Pds échantillonnal PERE E1-E2	Poids échantillonnaux longitudinaux pour les analyses impliquant des données du fichier QIRI-père (fichier PERE201) et n'importe quelle donnée de l'un ou l'autre volet à l'exception de celles provenant des fichiers QAAP101 et 201.
PEQAAP2 (n = 1 673)	Pds échantillonnal QAAP E1-E2	Poids échantillonnaux longitudinaux pour les analyses impliquant une variable du QAAP du volet 1999 et n'importe quelle autre donnée de l'un ou l'autre volet.

1. Excluant le suréchantillon de 103 ménages répondants.

2. Ne sont pas considérées ici les données portant sur les pères biologiques non résidants incluses dans les BIO et QPABS de l'un ou l'autre volet. Ces données, on le rappelle, ne sont pas accompagnées de pondération et peuvent uniquement faire l'objet d'analyses descriptives, et ce, même si des variables pouvant être pondérées sont impliquées. Sont également exclues ici les données portant sur la fratrie (fichier FRAT201) qui n'ont pas fait l'objet d'analyses dans le présent volume. Il est toutefois possible d'utiliser ces variables en tant que caractéristiques de l'enfant cible au même titre que celles incluses dans les fichiers ENFAN en regroupant les enfants sans fratrie dans une catégorie à part (voir section 4). Si toutefois on désire restreindre l'analyse au sous-groupe des enfants avec fratrie, un ajustement des poids pourrait être requis (Desgroseilliers et autres, 2000).

3. Au volet 1999, des poids échantillonnaux longitudinaux spécifiques ont été créés pour les données du QIRI-père afin que la somme de ces poids soit égale au nombre total de pères/conjoints présents. Au volet 1998, un tel ajustement n'a pas été fait puisque le nombre de pères/conjoints présents était très semblable à la somme des poids échantillonnaux (Desgroseilliers et autres, 2000).

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2002*.

Tableau 3.5b

Composition du fichier POIDS301 incluant les variables de pondération à utiliser avec les données des fichiers de microdonnées SOCIO, PCM, MERE, PERE, ENFAN, QAAP et INDI des volets 1998 à 2000 de l'ÉLDEQ¹

Variable	Nom de la variable dans le fichier	Description
IDME	Numéro de ménage	Numéro de ménage auquel appartient l'enfant cible à utiliser lors de la fusion des fichiers.
PEPCM3 (n = 1 997)	Pds échantillonnal PCM E3 ou longit.	Poids échantillonnals pour les analyses transversales impliquant n'importe quelle donnée du volet 2000 à l'exception de celles provenant du QAAP et pour les analyses longitudinales à l'exclusion de celles impliquant des données du QAAP de l'un ou l'autre volet ou des données du QAAM des trois volets.
PEQAAML (n = 1 839)	Pds échantillonnal QAAM longitudinal	Poids échantillonnals longitudinaux pour les analyses impliquant les données du QAAM des trois volets (fichiers MERE) seulement ou avec des données des autres fichiers à l'exclusion de celles provenant du QAAP de l'un ou l'autre volet.
PEQAAPL (n = 1 431)	Pds échantillonnal QAAP longitudinal	Poids échantillonnals longitudinaux pour les analyses impliquant des données du QAAP des trois volets seulement ou avec des données du QAAM de l'un ou l'autre volet ou des données provenant d'autres fichiers.

1. Voir les notes 1 et 2 du tableau précédent.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2002*.

4. Remarques et mises en garde concernant certaines variables ou échelles

4.1 Volet 1999 seulement

Échelle du fonctionnement de la famille (QIRI) – Fichier PCM201

Contrairement au premier passage, les questions de l'échelle administrées au volet 1999 s'adressent uniquement aux parents de famille biparentale ou à ceux de famille monoparentale ayant des enfants âgés de 4 ans ou plus. En effet, on a constaté au volet précédent que les questions de cette échelle n'étaient pas pertinentes pour les parents seuls vivant seulement avec des enfants en bas âge.

Partage des tâches (QAAM : bqmmq67a à e) – Fichier MERE201

Cette série de questions sur le partage des tâches s'adressent aux mères, peu importe le type de famille dans lequel elles vivent et la présence ou non d'un conjoint. Par exemple, une mère de famille monoparentale peut considérer partager les tâches avec un éventuel conjoint avec lequel elle n'habite pas lorsque celui-ci est en visite. Elle peut également bénéficier de l'appui d'autres personnes comme sa mère, son père, etc. Il est recommandé de traiter ces variables en lien avec la variable bqmmq65 (relation entre le conjoint/partenaire et l'enfant cible).

À propos de la vie quotidienne (QAAP : bq paj68c) – Fichiers QAAP201 et QPABS201

La question « J'ai l'impression d'avoir suffisamment de temps libre pour moi » n'a pas été posée aux pères dans la version anglaise du QAAP. Pour cette raison, la variable bq paj68c a été omise de la banque de données de E2.

Variables concernant la fratrie – Fichier FRAT201

Il est important de rappeler ici qu'étant donné la façon dont a été échantillonné un membre de la fratrie (sélection non aléatoire), les données les concernant doivent être considérées comme des caractéristiques de l'enfant cible. Dans le cas où on désire prendre en compte cet aspect de

l'environnement de l'enfant dans l'analyse, il est suggéré de créer une variable pour chacun des ménages répondants correspondant soit à une caractéristique de la fratrie, soit à l'absence de la fratrie.

4.2 Volet 2000 seulement

Antécédents relatifs à la famille et à la garde légale de l'enfant (QIRI – CU2) – Fichier ENFAN301

La section CU2 est administrée seulement lorsque la PCM est le parent biologique de l'enfant cible. Ainsi, au volet 2000, cinq cas ont été codés « sans objet » pour l'ensemble de cette section parce que la PCM n'est pas un des deux parents biologiques de l'enfant. Pour des raisons techniques, un questionnaire CU2 n'a toutefois pas été administré à un parent biologique (idme 6 866), alors qu'il aurait dû l'être.

Par ailleurs, certains problèmes susceptibles d'engendrer des incohérences du point de vue longitudinal méritent d'être soulignés ici :

- Selon les intervieweuses, il semble que, pour certains cas, les données du volet 1998 n'auraient pas été importées de sorte que le cheminement des questions posées en E3 risque d'être incorrect (quelques idme ont ainsi été identifiés, soit 5 102, 6 166, 5 910, 8 243);
- Problèmes d'interprétation possibles de la question en ce qui a trait à des événements datés. Par exemple, aux parents qui ne vivaient pas ensemble à la première entrevue (volet 1998), on a posé la question « Depuis la première entrevue, les parents de [...] ont-ils vécu ensemble en couple? » et, si oui, « À quelle date ont-ils commencé à vivre ensemble? » (cc2eq05a et cc2eq5a1). Or, on observe que certains répondants ou répondantes ayant vécu avec l'autre parent biologique avant la naissance de l'enfant (tel qu'établi en E1) ont indiqué la date de début de leur union (soit une date antérieure à celle de la première entrevue) alors

qu'on vise plutôt ici à déterminer la date où ils ont recommencé à vivre ensemble. La même remarque vaut pour d'autres informations datées où le/la répondant/e fait référence à un événement antérieur à la date de la première entrevue plutôt qu'aux événements ayant eu lieu depuis cette date.

Étant donné la complexité de cette section et les nombreux filtres qu'elle contient, ces données n'ont pas été invalidées et leur traitement, laissé au soin des utilisateurs selon le type d'analyse envisagé.

Variables concernant la dépression de la mère et du père (QIRI et QAAP) – Fichiers MERE301 et QAAP301

En raison du faible nombre de pères PCM et parce que les mêmes questions ont été posées aux pères, dans le QAAP, les variables du QIRI portant sur les épisodes dépressifs des PCM-pères ont été omises de la banque. Pour les PCM-mères, ces variables ont été intégrées au fichier MERE301 tandis que pour les pères, elles se trouvent dans le fichier QAAP301. Lors de la validation des données, nous avons vérifié que l'âge de l'enfant au plus récent épisode de dépression ne soit pas supérieur à l'âge de l'enfant lors de l'enquête et nous avons effectué les corrections le cas échéant. De même, quand l'âge du père ou de la mère au dernier épisode était supérieur à l'âge du parent lors de l'enquête, nous avons invalidé l'âge au dernier épisode. Dans le cas d'incohérence entre l'âge de l'enfant au plus récent épisode et l'âge du père ou de la mère au dernier épisode, nous avons conservé l'âge de l'enfant et invalidé l'âge du parent au dernier épisode.

Vocabulaire (mots compris et dits) (QPRI)

Les variables relatives au vocabulaire (mots compris et dits) tirées du QPRI (section 4) n'ont pas été distribuées en raison des problèmes rencontrés lors de la collecte des données.

La question s'adresse à la PCM qui doit indiquer si oui ou non l'enfant comprend et dit le mot. Or, les consignes ont changé en cours de collecte entraînant des modifications dans les choix de réponse. Plus précisément, les problèmes suivants ont été relevés lors de la collecte :

- Cas assez fréquent où la mère ne sait pas si l'enfant connaît le mot. Certaines intervieweuses ont codé « Non » alors que d'autres ont ouvert le code « Ne sait pas ». Les intervieweuses ont eu la consigne d'ajouter « Ne sait pas » dans ce cas mais seulement à partir de la deuxième moitié du terrain (vagues 4, 5 et 6). Pour les trois premières vagues, on ne peut distinguer les « Non » des « Ne sait pas ».
- Ambiguïté du mot « dump » qui veut dire « jeter » mais aussi « selle » (forme vulgaire). Certaines mères ont indiqué que leur enfant ne connaissait pas ce mot. Pour éclaircir le sens de ce mot, on a ajouté pour les vagues 4, 5 et 6, lorsque la mère le demandait, des exemples d'expressions contenant ce mot.
- Cas des enfants dont la langue maternelle est autre que le français ou l'anglais. Comme il n'y avait pas de consigne précise à ce sujet aux vagues 1, 2 et 3, les réponses données pour les enfants comprenant le mot dans leur langue maternelle ont probablement été codées « Non ». Aux vagues 4, 5 et 6, des consignes ont été données à savoir de coder ces réponses « Oui ».

Les utilisateurs noteront également que les variables suivantes ont été exclues des fichiers du volet 2000 :

- les variables portant sur les coordonnées des gardiens/gardiennes ou milieux de garde fréquentés par les enfants;
- les variables de la section DEN portant sur un éventuel volet clinique en nutrition et en santé buccodentaire;
- les variables relatives aux questions VID-Q1D (émission de télévision préférée), VID-Q2D (vidéocassette préférée), VID-Q3D (jeu d'ordinateur préféré) et VID-Q4D (jeu vidéo préféré). Les réponses à ces questions devront être examinées et codées par le groupe d'analyse responsable.

4.3 Volets 1999 et 2000

Enfants vivant dans le ménage (QIRI – CONT) – Fichiers SOCIO201 ou 301

La question Q19a de la section CONT porte sur les enfants séjournant au moins une fois par mois dans le ménage, qu'ils soient ou non apparentés à l'enfant cible (ex. : enfants de la colocataire, enfants de la sœur). Dans la très grande majorité des cas, la valeur de la variable Q19a est équivalente à la valeur de la variable dérivée BREED01 ou CREED01 (nombre de frères ou sœurs de l'enfant cible + 1) établie à partir de la grille des relations (REL-Q2). Pour les autres cas, la valeur de la variable Q19a est supérieure à celle de BREED01 ou CREED01 + 1. En effet, certains enfants issus d'une union antérieure d'un des parents ne sont pas considérés comme vivant habituellement dans le ménage mais y séjournent au moins une fois par mois. Dans d'autres cas, plus rares, des enfants n'appartenant pas à la fratrie (ex. : cousins, enfants de la colocataire) cohabitent sous le même toit.

Scolarité et diplôme obtenu (QIRI) – Fichiers INDI201 et INDI301

La valeur des variables concernant la scolarité des individus (mère, père ou conjoint) au volet 2000 (cedmd01, 02; cedjd01, 02) est égale à celle observée en E1 pour tous ceux et celles qui étaient présents à ce moment (volet 1998) puisqu'aux volets 1999 et 2000, ont été supprimées la majorité des variables relatives à la scolarité à l'exception de la fréquentation scolaire. Elles ont été mises à jour ultérieurement pour les nouveaux membres arrivés soit en E2 (variables bedmd01, 02; bedjd01, 02 du fichier INDI201) ou en E3 (variables cedmd01, 02; cedjd01, 02 du fichier INDI301). Selon le type d'analyse réalisé, il peut donc s'avérer nécessaire de s'assurer que l'information porte sur la même personne à travers les années¹¹.

À noter qu'une mise à jour des informations relatives à la scolarité a été effectuée au volet 2001 (E4) pour l'ensemble des individus présents à ce moment.

Travail au moment de l'enquête (QIRI, QAAM et QAAP) – Fichiers MERE201 ou 301, PERE201 ou 301, QAAP201 ou 301 et INDI201 ou 301

Les variables concernant la « principale activité au moment de l'enquête » (blfmq01 et blfjq01 pour le volet 1999, et clfmq01 et clfjq01 pour le volet 2000) doivent être utilisées avec prudence puisqu'elles relèvent de la perception que l'individu a de son rôle. Dans le cas des femmes par exemple, plusieurs ont déclaré « soin de la famille » comme principale activité alors qu'elles travaillent à temps plein au moment de l'enquête. Pour connaître le statut d'emploi des parents, il faut plutôt utiliser les variables bldmd1a et bldjd1a pour le volet 1999 ou encore clmd1a et cljd1a pour le volet 2000 (travail rémunéré lors de l'enquête) et blfmd1b et blfjd1b pour le volet 1999 ou encore clfmd1b et clfjd1b pour le volet 2000 (travail rémunéré au cours des 12 derniers mois) (fichiers INDI201 et INDI301).

Toutefois, il est à noter que la variable « travail rémunéré lors de l'enquête » dérivée des questions LFS-Q1 et LFS-Q8 du QIRI peut conduire à une surestimation de la proportion de ceux et celles classés comme travaillant au moment de l'enquête puisque la question « En ce moment, travaillez-vous » (LFS-Q8) n'est pas posée à ceux et celles qui ont déclaré « travail contre rémunération » ou « soin de la famille et travail contre rémunération » comme principale activité en ce moment (LFS-Q1). Cela pourrait être le cas d'une personne temporairement mise à pied ayant répondu « travail contre rémunération » comme principale activité.

Quant aux questions du QAAM et du QAAP portant sur l'emploi principal actuel, elles visent davantage à saisir la situation en emploi des parents. Ainsi, les individus en congé sans solde depuis plus d'un an peuvent déclarer exercer un emploi dans le QAAM ou le QAAP (bqmmq68 et bqjq91 pour le volet 1999, et cqmmq30 et cqjq43 pour le volet 2000) alors qu'ils ont répondu ne pas travailler dans le QIRI. De même, ceux et celles qui exercent des petites activités rémunérées (garde d'enfant par exemple) peuvent déclarer ne pas occuper d'emploi dans le QAAM ou le QAAP mais indiquer travailler au moment de l'enquête dans le QIRI. Ces nuances entre les concepts de travail et d'emploi doivent être prises en compte dans l'analyse.

11. Pour ce faire, il faut utiliser le numéro d'identification de la personne sur qui porte l'information dans le fichier de base correspondant (MERE201 ou 301 et PERE201 ou 301).

Profession et revenu (QIRI – LFS et INC) – Fichiers MERE201 et 301, PERE201 et 301 et PCM201 et 301

Comme pour E1, les données relatives au genre d'entreprise, de service ou d'industrie (LFS-Q10a) ont été codées en 13 catégories selon les codes de la Classification type des industries de 1980 (BLFMD10 ou CLFMD10, pour la mère; BLFJD10 ou CLFJD10, pour le père/conjoint). Le type d'emploi occupé par l'individu (LFS-Q11a) a été codé selon la classification canadienne des professions et ces codes ont ensuite été regroupés en 16 catégories selon la classification socioéconomique des occupations de recensement Pinéo (1985) (BPIMD01 ou CPIMD01, pour la mère; BPIJD01 ou CPIJD01, pour le père/conjoint). Ces 16 groupes ont finalement été regroupés en 5 catégories proposées par des chercheurs de *l'Enquête sociale et de santé* réalisée par Santé Québec en 1992 (BPIMD02 ou CPIMD02 et BPIJD02 ou CPIJD02). Le revenu détaillé des ménages a été retiré du fichier de données de distribution pour raison de confidentialité. Seul le revenu du ménage regroupé en catégories est inclus dans le fichier de distribution.

Travail des mères après la naissance (QIRI – WAB) – Fichiers ENFAN201 et 301

La section WAB du QIRI qui porte sur le retour au travail des femmes depuis la naissance de l'enfant cible ainsi que les interruptions d'emploi depuis le retour au travail ne concerne que les femmes qui avaient déclaré ne pas avoir travaillé depuis la naissance du bébé en E1 ou en E2.

Modalités de garde de l'enfant (QIRI) – Fichiers ENFAN201 et 301

L'ensemble des questions relatives à l'utilisation des divers services de garde ne s'adressent en principe qu'aux familles où le parent seul ou les deux parents travaillent. À chaque année, un certain nombre de PCM répondent aux questions de cette section en dépit du fait que l'un ou l'autre des deux parents présents n'est ni aux études et ni au travail au moment de l'enquête. Ces réponses ont été conservées mais il est recommandé d'utiliser cette variable en conjonction avec les variables du fichier concernant le travail des parents et la fréquentation scolaire.

Mentionnons par ailleurs qu'en raison de certaines ambiguïtés observées au volet 1999 en ce qui concerne la garde par un frère ou une sœur (bcreq1d¹²), une catégorie « non applicable » a été ajoutée *a posteriori* à la variable ccreq1d du volet 2000. Cette catégorie comprend les enfants qui n'ont « aucun frère ou aucune sœur vivant habituellement dans le ménage » (incluant les demi-frères ou sœurs, les frères ou sœurs par alliance, etc.) tel qu'établi à partir de la grille des relations (variable creed01 du fichier INDI301)¹³.

Consommation d'alcool (QIRI – HLA) – Fichiers MERE201 et 301 et PERE201 et 301

La première partie de la question HLA-Q5a « Lors de ces occasions » semble avoir prêté à confusion, et pour cette raison, la variable s'y référant a été omise des fichiers MERE et PERE tant au volet 1999 que 2000.

Variables relatives au sommeil (QAAM) – Fichiers MERE201 et 301

Comme pour E1, plusieurs réponses données aux volets 1999 ou 2000 peuvent sembler incohérentes pour les utilisateurs non spécialisés dans le domaine. En effet, cette section fait appel à diverses notions telles que « faire ses nuits », « être réveillé » vs « être éveillé » ou à des références telles que « en général », « en moyenne » qui peuvent avoir prêté à confusion ou avoir conduit à des interprétations différentes par les répondantes.

12. Celles-ci ont trait à la distinction entre les choix de réponse « non » (c'est-à-dire ne fait pas garder de façon régulière par un frère ou une sœur) et « sans objet (n'a pas de frère ou sœur) ». Ainsi, un certain nombre de PCM (n = 13) ont répondu « sans objet » plutôt que « non » à cette question alors que l'enfant avait un frère ou une sœur présents dans le ménage, alors qu'à l'inverse, un nombre équivalent de PCM sans autre enfant ont répondu « non » plutôt que « sans objet (n'a pas de frère ou sœur) ». Ces réponses pourraient être attribuables à l'interprétation de la notion de frère/sœur, certains répondants excluant les demi-frères ou sœurs, d'autres se référant à une fratrie non résidente, etc.

13. Après validation des données, deux cas subsistent dans la catégorie « sans objet » de la variable ccreq1d, lesquels font référence à des enfants ayant un seul frère ou une seule sœur présents dans le ménage âgés de 6 ans ou moins. Ces cas pourraient être regroupés dans la catégorie « non ».

Par exemple, en E2, le concept de faire ses nuits (BQMMQ05) semble avoir été compris de manière différente par les mères. Pour certaines mères, il semble que ce concept fait référence essentiellement au fait de ne pas avoir à nourrir l'enfant la nuit car plusieurs enfants font leurs nuits selon leur mère mais dorment en général moins de six heures d'affilée (BQMMQ06) ou encore s'éveillent plusieurs fois par nuit (BQMMQ14). Pour ces raisons, il est recommandé de consulter des spécialistes du domaine (voir entre autres, Petit et autres, 2002) lors du traitement et de l'interprétation des données relatives au sommeil.

Variables portant sur l'inventaire du milieu familial (IMF) – Fichiers SOCIO201 et 301

Les questions provenant du questionnaire « Inventaire du milieu familial » interpellent les intervieweurs qui doivent rendre compte de ce qui se passe pendant le déroulement de l'entrevue. Dans un certain nombre de cas, l'absence de l'enfant tout au long de l'entrevue n'a pas permis à l'intervieweur de répondre aux questions portant notamment sur l'interaction mère/enfant (catégorie « enfant absent/endormi » ou « nsp/absent »). Pour les enfants absents de manière temporaire (sommeil) ou présents dans une autre pièce (jeu avec le père), les effets sont divers de sorte que le nombre total de cas pour cette catégorie varie suivant la question.

Au regard de la question « la mère exprime des sentiments positifs » (biffq09 ou ciffq09), le nombre total de cas pour la catégorie « enfant absent/endormi » est inférieur à celui observé pour d'autres questions. En fait, l'absence de l'enfant n'aurait pas dû exister comme choix de réponse puisque cette question ne nécessite pas sa présence.

Statut socioéconomique (BINFD08 et CINFD08) – Fichiers INDI201 et 301

Selon le *Guide de microdonnées de l'ELNEJ* (cycle 1), le mode de calcul du statut socioéconomique fait en sorte que le SSE des familles monoparentales a tendance à être plus bas que celui observé pour les autres familles parce que le revenu du ménage est en moyenne plus bas. Toutefois, le SSE rend bien compte du niveau d'études et du prestige professionnel du parent seul. Dans ce guide, il est toutefois suggéré d'inclure, dans la plupart des analyses de régression pour lesquelles le SSE est utilisé, une variable dichotomique indiquant s'il s'agit d'une famille monoparentale ou biparentale.

Variables de type date

Comme pour E1, deux variables ont été créées pour chacune des informations de type date. Elles contiennent le mois et l'année, respectivement. On reconnaît ces variables par la lettre « M » (pour mois) ou « A » (pour année) en cinquième position du nom de la variable.

« À propos du père biologique de votre enfant »
QAAM – Fichiers MERE201 et 301

Seules les mères admissibles se sont vues attribuer une valeur aux variables bqmmq70, q71 et q73 à q76 du volet 1999 et cqmmq50, q51 et q53 à q56 du volet 2000. Pour être admissible, la répondante doit être la mère biologique de l'enfant cible et être séparée du père biologique. Les cas suivants sont considérés comme non admissibles et se sont vus attribuer la valeur « manquante » : 1) la répondante n'est pas la mère biologique, 2) le père biologique est décédé¹⁴, 3) la répondante est la mère biologique et elle vit avec le père biologique. De plus, seules les mères ayant répondu « Oui » à la question q51 du volet 1999 ou q70 du volet 2000 étaient admissibles à répondre aux questions q52 et q71 respectivement.

Variables à choix de réponse multiple (QIRI)

Il faut porter une attention particulière aux questions du QIRI permettant plus d'une réponse par répondant comme la question HLA-Q45 sur les problèmes de santé chroniques (volet 2000) ou encore la question LFS-Q5 : « Parmi les catégories suivantes, laquelle décrit le mieux les heures que vous avez travaillées habituellement pendant ces semaines? » Par exemple, cette dernière question génère à elle seule huit variables au volet 1999 et neuf au volet 2000 pour chacun des parents ou conjoints interrogés. Ces variables nous disent si, oui ou non, la personne a travaillé selon chacun des quarts de travail énumérés. Il faut donc toujours faire attention lorsqu'on crée des indices ou lorsqu'on effectue des analyses à partir de ces questions, une même personne pouvant se voir assigner une réponse positive à plus d'une variable.

14. On doit signaler le décès de quatre pères biologiques entre E1 et E3 pour les ménages suivants : 5 573, 5 673, 7 200 et 7 357.

5. Considérations méthodologiques pour l'analyse des données des volets 1999 et 2000 de l'ÉLDEQ

5.1 Utilisation de la pondération et de l'effet de plan dans l'analyse¹⁵

Rappelons que 1 985 enfants ont participé aux trois premiers volets de l'étude. Parmi ces répondants longitudinaux, on en compte 1 977 pour lesquels on dispose d'un QIRI-MÈRE (mère biologique ou conjointe du père) aux trois temps et on compte 1 839 enfants dont la mère (ou conjointe du père) présente au sein du ménage a répondu au QAAM aux trois volets. De la même façon, on dispose d'un QIRI-PÈRE aux trois temps pour 1 694 enfants et d'un QAAP (père biologique ou conjoint résidant) à chacun des volets pour 1 431 enfants (voir tableau 3.1). Précisons que ces nombres font référence aux parents ou conjoints pour lesquels on dispose d'information peu importe qu'il s'agisse de la même personne au fil des années.

Comme mentionné au numéro 1 du présent volume, chaque unité répondante doit se voir attribuer un poids si l'on veut procéder à l'inférence des données de l'échantillon à la population visée. Ce poids équivaut au nombre d'enfants visés par l'enquête et « représentés » par le répondant.

Rappelons ici que les pondérations des volets 1999 et 2000 ont été conçues essentiellement dans une perspective longitudinale et qu'elles ne couvrent pas tous les cas de figure. Aux fins du présent rapport portant sur les volets 1998 à 2000 de l'ÉLDEQ quatre séries de poids longitudinaux ont été calculées par la DMDES : une pour les données provenant du QIRI, du QPRI et de l'IMF, une pour celles provenant du QAAM, une pour celles du QAAP des pères biologiques ou conjoints présents et enfin une pour l'analyse des données des volets 1999 et 2000 du *Jeu 1, 2, 3 mains* (Plante et autres, 2002). Les poids longitudinaux ainsi calculés doivent être utilisés dans les analyses impliquant des variables provenant des trois volets. Dans le premier cas (variables du QIRI, du QPRI et de l'IMF), les estimations pondérées

permettent l'inférence à l'ensemble de la population visée par les volets 1998 à 2000 de l'enquête, soit les enfants nés au Québec en 1997-1998 (naissances simples seulement)¹⁶ et qui sont demeurés au Québec jusqu'à l'âge de 29 mois ou qui n'ont pas quitté la province de manière définitive¹⁷. Quant aux poids longitudinaux des répondantes au QAAM, ils doivent être utilisés dans les analyses impliquant des variables du QAAM aux trois volets (seules ou avec des variables du QIRI, du QPRI ou de l'IMF). Les estimations pondérées permettent alors d'inférer à l'ensemble des enfants vivant avec leur mère (ou la conjointe de leur père) à chacun des trois volets, peu importe qu'il s'agisse de la même personne d'une année à l'autre. Soulignons que la population à laquelle on infère à partir de cette pondération représente plus de 99 % de la population totale visée par l'enquête; la population à laquelle les poids longitudinaux permettent d'inférer est donc très proche de la population visée par l'enquête. En ce qui concerne les analyses impliquant des variables du QAAP des pères/conjoints présents aux trois volets, il faut utiliser la pondération longitudinale du QAAP, peu importe si des variables du QIRI, du QPRI, de l'IMF ou du QAAM sont incluses. La population à laquelle on infère alors représente 85 % de la population visée par l'enquête aux trois volets, soit les enfants vivant avec leur père (ou un conjoint de leur mère). Enfin, soulignons que les poids créés pour les 1 795 enfants ayant participé à la tâche d'imitation de placement d'objets aux volets 1999 et 2000 (IPO; données non diffusées), soit une proportion de répondants longitudinaux de 89 %, ont été utilisés dans les analyses présentées au numéro 8 du présent volume et permettent d'inférer à l'ensemble des enfants visés par l'enquête. Ces situations couvrent la plupart des analyses longitudinales présentées dans ce volume.

15. La rédaction de cette sous-section s'appuie sur les documents suivants : Desgroseilliers et autres, 2000; Plante et Courtemanche, 2001; Plante et autres, 2002.

16. À l'exclusion des mères vivant dans les régions sociosanitaires 10 (Nord-du-Québec), 17 (territoire cri) et 18 (territoire inuit) et des mères vivant sur des réserves indiennes.

17. Il est important de rappeler ici qu'on ne peut interpréter les résultats des analyses comme étant représentatifs de l'ensemble des enfants d'un âge donné vivant au Québec puisque l'échantillon n'inclut pas les enfants arrivés au Québec après leur naissance (Plante et autres, 2002).

Par contre, en raison des taux de réponse globale ou partielle insuffisants, d'une part, et des caractéristiques particulières des non-répondants à ces instruments, d'autre part, les données du QAAP des pères biologiques non résidants et les données incluses dans le fichier BIO (QIRI-père biologique absent et section 9 du QAAM du volet 1999) ne sont pas accompagnées de pondération¹⁸. Par conséquent, seules certaines analyses descriptives peuvent être menées à partir de ces données qui auront trait uniquement aux enfants de l'échantillon dont le parent a répondu.

Les tableaux 5.1 et 5.2 présentent de manière schématique la pondération échantionnale à utiliser pour le croisement de variables provenant des divers fichiers de données. De façon générale, lorsqu'on s'intéresse à l'ensemble des enfants et que seules des variables du QIRI sont impliquées, on utilise les poids qui lui sont associés (volets 1998 et 1999 : PEPCM2; volets 1998, 1999 et 2000 : PEPCM3). De même, sauf exception, pour les analyses impliquant des variables provenant du QIRI et du QAAM (1 ou 2 volets seulement), on utilise les poids associés au QIRI (PEPCM2 et PEPCM3) mais en tenant compte de la non-réponse partielle pour chacune des variables utilisées¹⁹. Pour les analyses restreintes au sous-groupe des enfants dont le père biologique ou un conjoint de la mère vit dans le ménage, on utilisera le poids rattaché au QIRI-PÈRE (volets 1998 et 1999 : PEPE2; volets 1998, 1999 et 2000 : PEPCM3) ou au QAAP (volets 1998 et 1999 : PEQAAP2; volets 1998,

1999 et 2000 : PEQAAPL) selon les variables retenues. On retiendra que lorsque des variables du QAAP sont utilisées (seules ou avec des variables provenant d'autres instruments), on choisit toujours le poids qui lui est rattaché. Enfin, dans le cas où une variable non accompagnée de pondération est utilisée (fichiers BIO ou QPABS), seules certaines analyses descriptives peuvent être menées à partir de ces données qui auront trait uniquement aux enfants de l'échantillon dont le parent a répondu, et ce, même si des variables pouvant être pondérées sont impliquées.

Une pondération appropriée²⁰ permet d'obtenir des estimations ponctuelles dont le biais est minimisé. Outre la pondération, l'effet dû au plan de sondage complexe doit cependant être pris en compte dans les analyses pour estimer correctement la variance associée à ces estimations. L'ÉLDEQ a en effet un plan de sondage stratifié à trois degrés. Lors de l'analyse des données, si on fait l'hypothèse que l'échantillonnage est aléatoire simple, on prend le risque d'engendrer un biais dans les estimations en sous-estimant leur variance. Lorsqu'on ne possède pas les paramètres détaillés du plan de sondage, pour certains tests comme le test du khi-carré, on peut utiliser une estimation de l'effet de plan moyen, lequel est évalué à 1,3 dans la présente enquête. L'opération consiste alors à diviser le poids échantillonnal (poids à moyenne 1) par l'effet de plan moyen. Cette procédure permet l'utilisation de logiciels courants tels que SAS et SPSS.

Cependant, lorsque le seuil observé du test est proche du seuil fixé pour le test du khi-carré et pour d'autres types d'analyse, il est suggéré d'utiliser un logiciel qui permet de calculer des estimations de variance tenant compte du plan de sondage complexe tel que SUDAAN (*Survey Data Analysis*). Dans le cadre du présent volume, on a eu recours au logiciel SUDAAN pour l'estimation des prévalences, des tests du khi-carré, des analyses de variance à mesures répétées, des analyses de régression linéaire, de régression logistique et de régression de Cox. Pour les analyses non encore intégrées à SUDAAN (ex. : test de McNemar), l'utilisation d'un seuil plus conservateur accompagné d'une mise en garde portant sur l'estimation de la variance est proposée.

18. Rappelons à titre d'exemple, qu'au volet 1998 les pères biologiques non résidants ayant retourné le QAAP tendaient à être plus scolarisés et à avoir davantage de contacts avec l'enfant que leurs homologues non répondants (Desrosiers, 2000). Dans une perspective longitudinale, on observe que les pères biologiques non résidants au volet 2000 seulement et ayant à ce moment un contact au moins une fois par mois avec l'enfant pourraient toutefois être analysés conjointement avec les pères/conjoints résidants aux trois volets, dans la mesure où les répondants de ces deux sous-groupes partagent sensiblement les mêmes caractéristiques. Ainsi, l'échantillon d'analyse compterait 1 754 pères plutôt que 1 694. Toutefois, étant donné la faible proportion de répondants observée pour le sous-groupe des pères biologiques non résidants en 2000 seulement (50 % des familles répondantes au QIRI), ainsi que les différences importantes notées entre répondants et non-répondants, on ne pourrait obtenir une inférence d'aussi bonne qualité (Plante et autres, 2002).

19. À l'exception d'analyses impliquant des variables provenant du QAAM des volets 1998, 1999 et 2000, il n'y a pas de pondération particulière associée à cet instrument. En utilisant les poids associés au QIRI, la non-réponse globale au QAAM est considérée comme de la non-réponse partielle dont il faut tenir compte au moment de l'analyse (voir section 5.2).

20. Il est à noter que des analyses transversales peuvent être réalisées avec les variables issues du QIRI, du QPRI ou de l'IMF du volet 2000 en utilisant le poids PEPCM3.

Finalement, il est possible de quantifier la précision de l'estimation de proportion à l'aide du coefficient de variation (CV). Dans le présent rapport, toutes les données qui sont affectées par un coefficient de variation de plus de 15 % sont accompagnées d'un ou de deux astérisques pour bien indiquer aux lecteurs

que la variabilité des estimations présentées est passable (CV se situant entre 15 % et 25 %) ou faible (CV supérieur à 25 %) (pour plus de détails, voir le numéro 1 de ce volume).

Tableau 5.1

Variables de pondération à utiliser pour le croisement de variables provenant des fichiers de données des volets 1998 (E1)¹ et 1999 (E2) de l'ÉLDEQ²

INSTRUMENT (Fichier)	QIRI/QPRI (SOCIO201, PCM201, ENFAN201 et MERE201)	QAAM (MERE201)	QIRI (PERE201)	QAAP (QAAP201)
QIRI/QPRI (SOCIO101, PCM101, ENFAN101, PERE101 et MERE101)	PEPCM2	PEPCM2 3,7 % ³	PEPERE2	PEQAAP2
QAAM (MERE101)	PEPCM2 2,7 % ³	PEPCM2 5,7 % ³	PEPERE2 2,5 % ³	PEQAAP2 1,2 % ³
QAAP (QAAP101)	PEQAAP1M	PEQAAP1M 4,4 % ³	PEQAAP1M	PEQAAP2 5,5 % ³

1. Excluant le suréchantillon de 103 ménages répondants (n = 2 120).

2. Ces variables de pondération sont incluses dans le fichier POIDS201 (voir section 3.3.1). Ne sont pas considérés ici les fichiers de variables dérivées (fichiers INDI101 et 201) qui incluent des variables provenant de différents instruments puisque la pondération rattachée à chacune d'entre elles dépend de l'instrument à partir duquel elles ont été construites.

3. Taux de non-réponse partielle minimal pour le croisement des variables des volets 1998 et 1999. Il s'agit de la non-réponse pour laquelle aucun ajustement n'a été fait sur le plan de la pondération.

Source : Adaptation de Desgroseilliers et autres, 2000.

Tableau 5.2

Variables de pondération à utiliser pour le croisement de variables provenant des fichiers de données des volets 1998 (E1), 1999 (E2) et 2000 (E3) de l'ÉLDEQ¹

INSTRUMENT (Fichier)	Poids	Population visée	Taux de non-réponse partielle minimal²
QIRI E1, E2 et E3 seulement (SOCIO, PCM, ENFAN, MERE (variables du QIRI) et PERE)	PEPCM3	Ensemble des enfants visés par l'enquête	nil
QAAM E1, E2 et E3 seulement ou avec QIRI (MERE (variables du QAAM) seulement ou avec SOCIO, PCM, ENFAN, MERE (variables du QIRI) et PERE)	PEQAAML	Enfants dont la « mère » est présente au sein du ménage aux trois volets ³ (99 % de la population totale)	nil
QAAP E1, E2 et E3 seulement ou avec QIRI (QAAP seulement ou avec SOCIO, PCM, ENFAN, MERE (variables du QIRI) et PERE)	PEQAAPL	Enfants dont le « père » est présent au sein du ménage aux trois volets (85 % de la population totale)	nil
QAAM (1 ou 2 volets) avec QIRI (MERE (variables du QAAM), SOCIO, PCM, ENFAN, MERE (variables du QIRI) et PERE)	PEPCM3	Ensemble des enfants visés par l'enquête ⁴	QAAM, 1 volet : 3,1 % à 4,3 % ⁵ QAAM, 2 volets : 6,2 % à 7,3 %
QAAM E1, E2 et E3 et QAAP E1, E2 et E3 seulement ou avec QIRI (MERE (variables du QAAM) et QAAP seulement ou avec SOCIO, PCM, ENFAN, MERE (variables du QIRI) et PERE)	PEQAAPL	Enfants dont le « père » et la « mère » sont présents au sein du ménage aux trois volets (85 % de la population totale)	0,8 %

1. Les variables de pondération pour l'analyse des volets 1998 à 2000 sont incluses dans le fichier POIDS301 (voir section 3.3.1). Ne sont pas considérés ici les fichiers de variables dérivées (fichiers INDI101, 201 et 301) qui incluent des variables provenant de différents instruments puisque la pondération rattachée à chacune d'entre elles dépend de l'instrument à partir duquel elles ont été construites.
2. Proportion de données manquantes (non-réponse globale à un instrument) pour laquelle la pondération n'a pas été ajustée, en sus de la non-réponse partielle à chacune des questions.
3. Dans ce cas, on prend pour acquis que les données obtenues au QAAM servent à caractériser la mère (perception au sujet de son enfant, de sa relation de couple, etc.). Pour ces analyses, on considère donc inadmissibles les enfants dont la mère est absente à l'un des volets. De façon plus précise, il s'agit de caractériser les mères des enfants visés lorsque présentes au sein du ménage aux trois volets.
4. Dans ce cas, on prend pour acquis que les données obtenues au QAAM servent à caractériser l'enfant plutôt que la mère. Par exemple, la variable d'analyse peut être une variable du QIRI portant sur l'enfant et l'on veut étudier la relation entre celle-ci et une variable du QAAM. Une information sur l'enfant peut être manquante parce que la mère absente du ménage n'a pu répondre au QAAM. La non-réponse au QAAM ainsi que les données manquantes en raison de l'absence de la mère au sein du ménage sont ici considérées comme de la non-réponse partielle.
5. Proportion de non-répondants longitudinaux au QAAM parmi les répondants longitudinaux au QIRI.

Source : Adaptation de Plante et Courtemanche, 2001.

5.2 Non-réponse partielle et imputation

La plupart des questionnaires ont été bien répondus tant au volet 1999 qu'au volet 2000. La non-réponse partielle ne représente donc pas un problème important à l'égard de la présence de biais potentiels; c'est pourquoi aucune imputation n'a été effectuée pour l'une ou l'autre variable des volets 1999 et 2000 de l'ÉLDEQ.

Quelques questions du QAAM, du QIRI et du QPRI présentent toutefois une non-réponse partielle excédant 5 % (Plante et autres, 2002). Par exemple, pour les volets 1999 et 2000, une attention spéciale doit être accordée à la question portant sur la perception du père/conjoint quant au degré de bonheur dans son couple (question 83 du QAAM du volet 1999 et 24 du QAAM du volet 2000) pour laquelle les taux de non-réponse sont de 12 % au volet 1999 et de 22 % au volet 2000. Parmi les autres questions comportant des taux de non-réponse partielle très élevés (10 % ou plus) à l'un ou l'autre de ces volets, mentionnons la taille de l'enfant (variable bhleq03 du volet 1999 : 10 %), la question 75 sur les problèmes d'alcool des grands-parents incluse dans le QAAM du volet 1999 (bqpjq75 : 12 %) ainsi que certaines questions sur le père biologique absent répondues par la mère, incluses dans les fichiers BIO201 et 301²¹.

Il importe de souligner que lorsque les estimations sont basées sur plusieurs variables comportant de la non-réponse partielle, elles peuvent être sujettes à un biais plus important. Dans ce rapport, les estimations affectées par une non-réponse dépassant 5 % sont accompagnées d'une note spécifiant pour quel sous-groupe de la population elles sont moins fiables.

Pour une analyse détaillée de la non-réponse partielle parmi les répondants longitudinaux aux volets 1998, 1999 et 2000 le lecteur est invité à consulter la section II du numéro 1 du présent volume (Plante et autres, 2002). Dans le cas où la non-réponse est non négligeable (supérieure à 5 %), on y recommande notamment de comparer les caractéristiques des répondants et des non-répondants partiels afin

d'évaluer dans quel sens pourrait aller le biais, le cas échéant, et de considérer ensuite ces caractéristiques dans les analyses ou bien de nuancer les résultats obtenus en fonction des biais identifiés.

21. En sus de la non-réponse globale. On rappelle toutefois ici que les données de ces fichiers ne sont pas accompagnées de pondération en raison des taux de non-réponse globale trop élevés obtenus.

6. Diffusion

La banque de données dénominalisées des volets 1998 à 2000 de l'ÉLDEQ, excluant les données détaillées sur le revenu et l'emploi et quelques autres variables identifiées à la section 4, a été diffusée à tous les groupes d'analyse qui effectuaient eux-mêmes les analyses destinées au présent rapport²². Ces groupes associés à l'ÉLDEQ étaient constitués principalement des chercheurs des établissements universitaires ainsi que de professionnels du réseau de la santé et des services sociaux et de différents ministères.

Les fichiers constituant la banque complète des volets 1998 à 2000 ont été diffusés en juillet 2001, soit environ un an avant la publication de la première série de numéros du présent volume. À moins d'indication contraire, toutes les données publiées dans ce rapport ont fait l'objet de vérification par la Direction Santé Québec et la Direction de la méthodologie, de la démographie et des enquêtes spéciales de l'Institut de la statistique du Québec.

22. Tous les membres des groupes d'analyse devaient avoir rempli, au préalable, un formulaire de confidentialité prévu à cet effet dans lequel ils s'engagent notamment à ne pas distribuer ou copier la banque. Un autre formulaire, prévoyant un embargo sur les données avant leur publication dans le rapport de l'ISQ, devait également être signé et retourné.

7. Variables dérivées

Cette section décrit les variables dérivées à partir des données des volets 1998 à 2000 de l'ÉLDEQ. Les variables sociodémographiques ont été mises au point par la Direction Santé Québec. Pour plusieurs d'entre elles, on s'est inspiré du rapport du cycle 1 de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, 1995). La plupart des échelles ont été proposées par les groupes d'analyse rattachés à l'ÉLDEQ.

On trouvera, au tableau 7.1, la liste des variables dérivées incluses dans les fichiers de microdonnées des trois premiers volets de l'ÉLDEQ. Afin de faciliter la consultation, les indices et regroupements sont présentés selon qu'ils concernent l'enfant cible, la mère biologique/conjointe vivant dans le ménage, le père biologique/conjoint résidant ou l'ensemble du ménage. Cette liste comprend le nom de la variable, les sources, les catégories de chacune des variables et des renseignements sur la façon dont elles ont été construites.

De façon plus précise, on y trouve les rubriques suivantes :

NOM DE LA VARIABLE :

Le nom utilisé pour désigner les variables est celui que l'on trouve dans la banque de données et est conforme à la description présentée à la section 3.2 (Section II) intitulée *Convention de désignation des variables*. Ainsi, toutes les variables débutant par un « A » concernent les données recueillies au volet 1998 (fichier INDI101), celles débutant par un « B », les données du second volet (fichier INDI201) et celles commençant par un « C », les données du troisième volet (fichier INDI301).

SOURCE(S) : Instruments et questions ayant servi à la construction de l'indice ou du regroupement. Les instruments sont indiqués de la façon suivant :

<i>IMF</i>	Inventaire du milieu familial
<i>QAAM</i>	Questionnaire autoadministré de la mère biologique/conjointe vivant dans le ménage
<i>QAAP</i>	Questionnaire autoadministré du père biologique/conjoint vivant dans le ménage
<i>QIRI</i>	Questionnaire informatisé rempli par l'intervieweuse
<i>QPRI</i>	Questionnaire papier rempli par l'intervieweuse

CATÉGORIES : Catégories de la variable telles qu'elles apparaissent dans les fichiers de microdonnées. Pour les variables continues, seules les valeurs minimales et maximales observées sont présentées²³.

CONSTRUCTION : Instructions permettant de comprendre la construction de l'indice sans nécessairement connaître un langage de programmation.

23. À noter que certaines variables ou catégories de variables présentent des prévalences faibles (inférieures à 3 %). Nous avons choisi de ne pas regrouper l'information lorsque celle-ci peut s'avérer pertinente à l'orientation des analyses. Il faut toutefois être prudent dans l'utilisation de ces variables.

Soulignons ici que plusieurs des variables dérivées des volets 1999 et 2000 consistent essentiellement en une mise à jour de celles déjà décrites au numéro 12 du volume 1 (Desrosiers et autres, 2001)²⁴. Aussi, leur description n'est pas reprise en détail ici.

Enfin, il est important de mentionner que pour comparer la valeur d'une variable dérivée d'un volet à l'autre, il faut accorder une attention spéciale au répondant ou à la personne sur qui porte l'information. Par exemple, une échelle administrée seulement à la PCM (personne qui connaît le mieux l'enfant) au premier passage peut avoir été administrée séparément à la mère et au père biologique ou au conjoint de la mère à un autre volet et vice et versa. Si on veut analyser les changements observés chez les mères, il faut s'assurer de ne retenir que les mères PCM. Pour s'assurer de parler de la même personne à travers les années, on vérifie le numéro d'identification de la personne sur qui porte l'information dans les fichiers correspondants.

24. À noter toutefois que les fréquences qui y sont présentées portent sur 2 223 enfants et non pas sur les 2 120 enfants retenus aux fins du suivi longitudinal. Les fréquences ajustées (excluant le suréchantillon) pour ce volet transversal peuvent être obtenues en appliquant les poids PEPCM1M (au lieu de APOIPCM) ou PEQAAP1M (au lieu de APOIQAPM) inclus dans le fichier POIDS201 (voir la section 3.3.1). Quant au choix des poids à utiliser avec les variables dérivées des volets 1999 et 2000, il dépend du type d'analyse envisagé (voir la section 5).

Tableau 7.1
Tableau récapitulatif des variables dérivées de l'ÉLDEQ incluses dans les fichiers de microdonnées INDI101, INDI201 et INDI301, Québec, 1998, 1999 et 2000¹

<i>Nom de la variable²</i>	<i>Source(s)</i>	<i>Catégories</i>	<i>Construction et remarques³</i>
<i>Caractéristiques se rapportant à l'enfant cible</i>			
Variables sociodémographiques			
ARGED01 <i>Rang de naissance de l'enfant</i>	Fichier des naissances vivantes	1 à 5 +	Cette variable a aussi été recueillie à l'aide des dossiers médicaux au volet 1998 (pour diffusion ultérieure).
AGTED01 <i>Âge gestationnel</i>	Fichier des naissances vivantes	56 à 65 semaines	Correspond à la somme de la durée de la grossesse et de l'âge chronologique de l'enfant. Variable calculée au premier volet seulement.
APEED01 <i>Prématurité</i>	Fichier des naissances vivantes	1) oui 2) non	Durée de grossesse inférieure à 37 semaines. Cette variable a aussi été recueillie à l'aide des dossiers médicaux au volet 1998 (pour diffusion ultérieure).
AMDED13 <i>Insuffisance de poids à la naissance (< 2500 gr.)</i>	QIRI amdeq13	1) oui 2) non	Cette variable a aussi été recueillie à l'aide des dossiers médicaux au volet 1998 (pour diffusion ultérieure).
AREED01, BREED01, CREED01 <i>Nombre de frères/sœurs</i>	QIRI (section REL)	0 à 4 +	Inclut la fratrie, biologique ou non, de l'enfant cible vivant dans le ménage (à plein temps ou à temps partiel). Cette variable est mise à jour à chaque volet selon la méthode décrite dans Desrosiers et autres (2001).

Suite à la page suivante...

1. Les variables débutant par un « A » font référence à des données recueillies au volet 1998 (fichier INDI101), celles débutant par un « B », au volet 1999 (fichier INDI201) et celles débutant par un « C », au volet 2000 (fichier INDI301) alors que les enfants étaient âgés d'environ 5 mois, 17 mois et 29 mois respectivement. Les variables sont regroupées selon qu'elles concernent l'enfant cible, la mère/conjointe vivant dans le ménage, le père/conjoint vivant dans le ménage, ou encore l'ensemble du ménage.
2. Afin de faciliter le suivi longitudinal, les résultats obtenus à plusieurs échelles utilisées à plus d'un volet ont été standardisés (scores variant de 0 à 10). Cette opération vise à faciliter l'analyse des résultats dans le cas d'échelles comportant un nombre variable d'items d'une année d'enquête à l'autre (ex.: versions abrégées introduites après le volet 1998). On distinguera ces variables par le « T » en cinquième position des lettres du nom de la variable. Dans d'autres cas, les scores obtenus à un temps précédent ont été recalculés afin d'inclure les mêmes items que ceux d'un volet plus récent (ex.: ÉCOPAN, sécurité du quartier). On distinguera ces variables par le « L » en cinquième position des lettres du nom de la variable.
3. Sauf indication contraire, toutes les variables dérivées du volet 1998 (débutant par un « A ») ont déjà été décrites en détail dans Desrosiers et autres (2001).

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
CC2ED01 <i>Âge en mois à la séparation des parents biologiques</i>	QIRI (sections CUS du volet 1998 et CU2 du volet 2000) (E1 : acseq02, 05a, 05b, 10a, 10b) (E3 : cc2eq05a, 10a, 10b, 11a)	0 à 29; autres/nsp; n'ont pas vécu ensemble depuis naissance; ne sont pas séparés	<p>Cette variable a été construite à partir des renseignements fournis de façon rétrospective dans les sections CUS (volet 1998) et CU2 (volet 2000) de l'ÉLDEQ. La programmation détaillée de cet indice n'est pas présentée ici en raison des nombreux filtres que contiennent ces sections. La procédure suivie pour la construction de la variable est la suivante :</p> <p>Pour les enfants dont les parents biologiques vivaient ensemble à leur naissance, on a retenu l'âge de l'enfant à la séparation des parents ainsi que déclaré au volet 1998 ou au volet 2000, le cas échéant.</p> <p>Pour les autres enfants, on a vérifié si les parents avaient commencé (ou recommencé) à vivre ensemble après leur naissance et, le cas échéant, s'il y avait eu rupture de cette union. Dans l'affirmative, on a retenu l'âge de l'enfant au moment de la séparation des parents.</p> <p>Les enfants dont les parents n'ont jamais vécu ensemble et ceux dont les parents ne s'étaient pas séparés ont été classés dans deux catégories distinctes.</p>
ASDED4AA <i>Origine ethnique : canadienne</i>	QIRI (asdeq04b)	0) non 1) oui	
ASDED4AB <i>Origine ethnique : française</i>	QIRI (asdeq04b)	0) non 1) oui	
ASDED4AA <i>Origine ethnique : canadienne</i>	QIRI (asdeq04b)	0) non 1) oui	

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
ASDED4AB <i>Origine ethnique : française</i>	QIRI (asdeq04b)	0) non 1) oui	
ASDED4AC <i>Origine ethnique : britannique</i>	QIRI (asdeq04c, 04e, 04f)	0) non 1) oui	Inclut les personnes d'origine anglaise, écossaise ou irlandaise.
ASDED4AD <i>Origine ethnique : autres origines européennes</i>	QIRI (asdeq04d, 04g, 04h, 04i, 04k, 04l, 04m, 04s)	0) non 1) oui	Inclut les personnes d'origine hollandaise, allemande, italienne, juive, polonaise, portugaise, ukrainienne, ainsi qu'espagnole.
ASDED4AE <i>Origine ethnique : amérindienne</i>	QIRI (asdeq04p)	0) non 1) oui	
ASDED4AF <i>Origine ethnique : africaine/haïtienne</i>	QIRI (asdeq04o, 04t)	0) non 1) oui	
ASDED4AG <i>Origine ethnique : autre</i>	QIRI (asdeq04j, 04n, 04q, 04r, 04u, 04v, 04w)	0) non 1) oui	Sont regroupées les origines suivantes en raison des petits effectifs : chinoise ou sud-asiatique, métisse, inuite, ainsi que les personnes qui ont déclaré être des « arabophones du Maghreb et du Moyen-Orient », des « hispanophones des Amériques » et les autres origines non précisées.
Tempérament			
ATMES01 <i>Perception d'un tempérament difficile par la mère/conjointe</i>	QIRI (E1 : atmeq05, 06, 07, 08, 19, 20, 33)	Échelle de 0 à 36	Échelle non standardisée. Variable calculée pour le premier volet seulement.

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
ATMET01, BTMET01 <i>Perception d'un tempérament difficile par la mère/conjointe (échelle standardisée)</i>	QIRI (E1 : atmeq05, 06, 07, 08, 19, 20, 33) (E2 : btmeq01, 05, 06, 07, 17, 33)	Échelle de 0 à 10	<p>Variables disponibles pour les volets 1998 et 1999 seulement. Pour la variable du volet 1998, on a ramené la valeur de la variable non standardisée (ATMES01) à un score variant entre 0 et 10. Pour la variable du volet 1999, on a procédé comme suit :</p> <p>On a soustrait 1 à la valeur de chacun des 6 items afin que celle-ci varie entre 0 et 6.</p> <p>Si le nombre de réponses valides aux 6 items retenus est égal ou supérieur à 5 alors :</p> <p style="padding-left: 40px;">BTMES01 = Moyenne des items * 6 puis on arrondit le score à une valeur entière (0 à 36).</p> <p>Sinon, BTMES01 est indéterminée.</p> <p>Si la valeur de BTMES01 est non manquante alors les scores sont ramenés à une échelle variant entre 0 et 10 (BTMET01).</p> <p>Note : La variable BTMET01 n'a pas été dérivée lorsque le répondant au QIRI-enfant était le père car celui-ci répondait déjà à ces questions dans le QAAP (voir BTMET03).</p>
ATMES03 <i>Perception d'un tempérament difficile par le père/conjoint</i>	QAAP (E1 : aqjq02, 03, 04, 05, 07, 08, 12)	Échelle de 0 à 35	Échelle non standardisée. Variable calculée pour le premier volet seulement. La convention utilisée ici est celle du QIRI (section TMP), mais les informations sont tirées du QAAP.

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
ATMET03, BTMET03 <i>Perception d'un tempérament difficile par le père/conjoint (échelle standardisée)</i>	QAAP (E1 : aqpjq02, 03, 04, 05, 07, 08, 12) (E2 : bqpjq02, 03, 04, 05, 07, 12)	Échelle de 0 à 10	Variables disponibles pour les volets 1998 et 1999 seulement. La convention utilisée ici est celle du QIRI (section TMP), mais les informations sont tirées du QAAP. Pour la variable du volet 1998, on a ramené la valeur de la variable non standardisée (ATMES03) à un score variant entre 0 et 10. Pour la variable du volet 1999, on a procédé de la même façon que pour la variable BTMET01 sauf que le nombre de réponses valides doit être égal ou supérieur à 4.
BTMET01A <i>Perception d'un tempérament imprévisible par la mère/conjointe (échelle standardisée)</i>	QIRI (E2 : btmeq25, 26, 27, 27a)	Échelle de 0 à 10	Variable disponible pour le volet 1999 seulement et construite de la façon suivante : On a soustrait 1 à la valeur de chacun des 4 items afin que celle-ci varie entre 0 et 6. Si le nombre de réponses valides aux 4 items retenus est égal ou supérieur à 3 alors : $BTMES01A = \text{Moyenne des items} * 4 \text{ puis on arrondit le score à une valeur entière (0 à 24).}$ Sinon, BTMES01A est indéterminée. Si la valeur de BTMES01A est non manquante alors les scores sont ramenés à une échelle variant entre 0 et 10 (BTMET01A). Note : La variable BTMET01A n'a pas été dérivée lorsque le répondant au QIRI-enfant était le père car celui-ci répondait déjà à ces questions dans le QAAP (voir BTMET03A).

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
BTMET03A <i>Perception d'un tempérament imprévisible par le père/conjoint (échelle standardisée)</i>	QAAP (E2 : bqpjq08, 09, 10, 11)	Échelle de 0 à 10	Variable disponible pour le volet 1999 seulement. La convention utilisée ici est celle du QIRI (section TMP), mais les informations sont tirées du QAAP. Cette variable a été construite de la même façon que la variable BTMET01A.
Pratiques parentales			
APRES01 <i>Pratiques parentales positives (telles que rapportées par la PCM)⁴</i>	QIRI (E1 : apreq01, 02, 03, 06, 07a)	Échelle variant de 7 à 20	Échelle non standardisée. Variable calculée pour le premier volet seulement.
APRET01, BPRET01 <i>Pratiques parentales positives (telles que rapportées par la PCM) (échelle standardisée)</i>	QIRI (E1 : apreq01, 02, 03, 06, 07a) (E2 : bpreq01, 02, 03, 06, 07a)	Échelle de 0 à 10	Variables disponibles pour les volets 1998 et 1999 seulement. Pour la variable du volet 1998, on a ramené la valeur de la variable non standardisée (APRES01) à un score variant entre 0 et 10. Pour la variable du volet 1999, on a procédé comme suit : On a soustrait 1 à la valeur de chacun des 5 items retenus afin que celle-ci varie entre 0 et 4. Si le nombre de réponses valides aux 5 items est égal ou supérieur à 4 alors : BPRES01 = Moyenne des items * 5 puis on arrondit le score à une valeur entière (0 à 20). Sinon, BPRET01 est indéterminée. Si la valeur de BPRET01 est non manquante alors les scores sont ramenés à une échelle variant entre 0 et 10 (BPRET01). Note : La variable BPRET01 n'a pas été dérivée lorsque le répondant au QIRI-enfant était le père car celui-ci répondait déjà à ces questions dans le QAAP (voir BPRET03).

Suite à la page suivante...

4. Aucune variable dérivée n'a été retenue pour les pratiques parentales hostiles (2 items seulement).

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
BPRET03 <i>Pratiques parentales positives (telles que rapportées par le père/conjoint) (échelle standardisée)</i>	QAAP (E2 : bqpjq61, 62, 63, 66, 67)	Échelle de 0 à 10	Variable disponible pour le volet 1999 seulement. La convention utilisée ici est celle du QIRI (section PR), mais les informations sont tirées du QAAP. Pour la construction de la variable, on a procédé de la même façon que pour BPRET01.
Comportement BBEET01A <i>Hyperactivité (échelle standardisée)</i>	QIRI (E2 : bbeeq8b, 8i1, 8n, 8p, 8s, 8w, 8hh1)	Score de 0 à 10	Variable calculée pour le volet 1999 seulement de la façon suivante : Si le nombre de réponses valides aux 7 items retenus est égal ou supérieur à 5 alors : BBEES01A = Moyenne des items * 7 puis on arrondit le score à une valeur entière (7 à 21). Sinon, BBEES01A est indéterminée. Si la valeur de BBEES01A est non manquante alors les scores sont ramenés à une échelle variant entre 0 et 10 (BBEET01A).
BBEET01B <i>Inattention (échelle standardisée)</i>	QIRI (E2 : bbeeq8p, 8ee, 8qq)	Score de 0 à 10	Variable calculée pour le volet 1999 seulement de la façon suivante : Si le nombre de réponses valides aux 3 items retenus est égal ou supérieur à 2 alors : BBEES01B = Moyenne des items * 3 puis on arrondit le score à une valeur entière (3 à 9). Sinon, BBEES01B est indéterminée. Si la valeur de BBEES01B est non manquante alors les scores sont ramenés à une échelle variant entre 0 et 10 (BBEET01B).

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
BBEET01C <i>Troubles émotifs (échelle standardisée)</i>	QIRI (E2 : bbee8f, 8k, 8q, 8v, 8cc, 8mm, 8rr)	Score de 0 à 10	Variable calculée pour le volet 1999 seulement de la même manière que BBEET01A.
BBEET01D <i>Anxiété (échelle standardisée)</i>	QIRI (E2 : bbee8f, 8q, 8v, 8cc)		Variable calculée pour le volet 1999 seulement de la façon suivante : Si le nombre de réponses valides aux 4 items retenus est égal ou supérieur à 3 alors : BBEES01D = Moyenne des items * 4 puis on arrondit le score à une valeur entière (4 à 12). Sinon, BBEES01D est indéterminée. Si la valeur de BBEES01D est non manquante alors les scores sont ramenés à une échelle variant entre 0 et 10 (BBEET01D).
BBEET01E <i>Anxiété de séparation (échelle standardisée)</i>	QIRI (E2 : bbee8dd1, 8ll1, 8pp1, 8tt1)	Score de 0 à 10	Variable calculée pour le volet 1999 seulement de la même manière que BBEET01D.
BBEET01F <i>Agressivité physique (échelle standardisée)</i>	QIRI (E2 : bbee8ea, 8ga, 8ia, 8na, 8ua, 8xc, 8z1a, 8cca, 8eea, 8hhc, 8nna, 8uuc)	Score de 0 à 10	Variable calculée pour le volet 1999 seulement de la façon suivante : Si le nombre de réponses valides aux 12 items retenus est égal ou supérieur à 9 alors : BBEES01F = Moyenne des items * 12 puis on arrondit le score à une valeur entière (12 à 36). Sinon, BBEES01F est indéterminée. Si la valeur de BBEES01F est non manquante alors les scores sont ramenés à une échelle variant entre 0 et 10 (BBEET01F).

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
BBEET01G <i>Comportement prosocial (échelle standardisée)</i>	QIRI (E2 : bbeeq8d, 8u, 8bb, 8ss, 8uu1)	Score de 0 à 10	Variable calculée pour le volet 1999 seulement de la façon suivante : Si le nombre de réponses valides aux 5 items retenus est égal ou supérieur à 3 alors : BBEES01G = Moyenne des items * 5 puis on arrondit le score à une valeur entière (5 à 15). Sinon, BBEES01G est indéterminée. Si la valeur de BBEES01G est non manquante alors les scores sont ramenés à une échelle variant entre 0 et 10 (BBEET01G).
BBEET01H <i>Opposition (échelle standardisée)</i>	QIRI (E2 : bbeeq8e1, 8j1, 8r1, 8t1, 8z1)	Score de 0 à 10	Variable calculée pour le volet 1999 de la même façon que BBEET01G.
BBEET01I <i>Timidité (échelle standardisée)</i>	QIRI (E2 : bbeeq8d1, 8k1, 8r2, 8u1, 8qq1, 8ss1)	Score de 0 à 10	Variable calculée pour le volet 1999 seulement de la façon suivante : On inverse la valeur des items BBEEQ8K1 et 8QQ1 (soit $1 = 3$ et $3 = 1$) ⁵ Si le nombre de réponses valides aux 6 items retenus est égal ou supérieur à 4 alors : BBEES01I = Moyenne des items * 6 puis on arrondit le score à une valeur entière (6 à 18). Sinon, BBEES01I est indéterminée. Si la valeur de BBEES01I est non manquante alors les scores sont ramenés à une échelle variant entre 0 et 10 (BBEET01I).

Suite à la page suivante...

5. Pour la construction de la variable BBEET011 incluse dans le fichier INDI201, cette étape a toutefois été omise. On trouvera la fréquence non pondérée corrigée de cette variable au tableau A.1 à l'annexe 4. Dans l'attente de la diffusion du prochain fichier de microdonnées (volet 2002), les utilisateurs désirant obtenir la variable corrigée peuvent s'adresser à la Direction Santé Québec de l'ISQ.

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
Caractéristiques se rapportant à la mère biologique/conjointe vivant dans le ménage			
Variables sociodémographiques			
AAGMD01, BAGMD01, CAGMD01 <i>Groupe d'âge de la mère/conjointe lors de l'enquête</i>	QIRI (E1 : aage_1) (E2 : bage_x où x est le numéro de personne de la mère/conjointe) (E3 : cage_x où x est le numéro de personne de la mère/conjointe)	1) Moins de 20 ans 2) 20-24 ans 3) 25-29 ans 4) 30-34 ans 5) 35-39 ans 6) 40 ans et +	Cette variable est mise à jour à chaque volet selon la méthode décrite dans Desrosiers et autres (2001).
AEDMD01, BEDMD01, CEDMD01 <i>Plus haut niveau de scolarité atteint par la mère/conjointe</i>	QIRI (E1 : aedmq01 à 04) (E2 et E3 : mise à jour pour les nouvelles conjointes seulement)	1) Sans diplôme d'études secondaires 2) Diplôme d'études secondaires 3) Études postsecondaires partielles (sauf université) 4) Diplôme d'études professionnelles ou d'une école de commerce 5) Diplôme collégial 6) Études universitaires partielles 7) Diplôme universitaire	Pour les membres déjà présents au volet 1998, on a repris la valeur de la variable dérivée créée à ce volet. Pour les nouveaux membres à l'un ou l'autre des volets ultérieurs, les variables ont été construites de la même manière que celle décrite dans Desrosiers et autres (2001). À noter que dans le cas des personnes n'ayant pas obtenu de diplôme d'études secondaires mais ayant complété des études postsecondaires, la priorité est accordée au plus haut niveau de scolarité atteint.
AEDMD02, BEDMD02, CEDMD02 <i>Diplôme le plus élevé obtenu par la mère/conjointe</i>	QIRI (E1 : aedmq01 à 04) (E2 et E3 : mise à jour pour les nouvelles conjointes seulement)	1) Sans diplôme d'études secondaires 2) Diplôme d'études secondaires 3) Diplôme d'études postsecondaires (sauf univ.) 4) Diplôme universitaire	Pour les membres déjà présents au volet 1998, on a repris la valeur de la variable dérivée créée à ce volet. Pour les nouveaux membres à l'un ou l'autre des volets ultérieurs, les variables ont été construites de la même manière que celle décrite dans Desrosiers et autres (2001).
ALFMD1A, BLFMD1A, CLFMD1A <i>Travail rémunéré lors de l'enquête</i>	QIRI (E1 : alfmd01, 08) (E2 : blfmq01, 08) (E3 : clfmq01, 08)	0) non 1) oui	Variable qui indique si la personne travaille au moment de l'enquête. Cette variable est mise à jour à chaque volet selon la méthode décrite dans Desrosiers et autres (2001).

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
ALFMD1B, BLFMD1B, CLFMD1B <i>Travail rémunéré - 12 derniers mois</i>	QIRI (E1 : alfmd01, 02) (E2 : blfmq01, 02) (E3 : clfmq01, 02)	0) non 1) oui	Variable qui indique si la personne a travaillé (à plein temps ou à temps partiel) à un moment quelconque au cours des 12 mois précédant l'enquête. Cette variable est mise à jour à chaque volet selon la méthode décrite dans Desrosiers et autres (2001).
ALFMD1C, BLFMD1C, CLFMD1C <i>Statut d'emploi - 12 derniers mois</i>	QIRI (E1 : alfmd04) (E2 : blfmq04) (E3 : clfmq04)	-4) Sans objet (sans emploi) 1) Temps partiel (< 30 h) 2) Plein temps	Cette variable fait référence au nombre d'heures habituellement travaillées dans l'année précédant l'enquête, tous emplois confondus . Elle est mise à jour à chaque volet selon la méthode décrite dans Desrosiers et autres (2001). À noter que l'étiquette de cette variable (auparavant nommée « Statut d'emploi principal ») a été changée pour mieux refléter le contenu.
ACSED04 <i>Union antérieure de la mère biologique</i>	QIRI (section CUS) (E1 : acseq6aa, 6ab, 6ac, 6ad; acseq6ca, 6cb, 6cc, 6cd)	0) Aucune union 1) Oui, union (s)	L'information ne porte que sur la mère biologique de l'enfant cible. Variable fixe créée après la parution du volume 1. Pour les enfants nés entourés de leurs deux parents biologiques, on vérifie si la mère a déjà vécu en union avant de s'unir au père. Pour les enfants nés en famille monoparentale, on vérifie si la mère avait déjà vécu en union avec une personne autre que le père avant la naissance. Plus précisément : ACSED04 = 0 si ACSEQ6AD = 4 ou ACSEQ6CD = 4 ACSED04 = 1 si ACSEQ6AA = 1 ou ACSEQ6AB = 2 ou ACSEQ6AC = 3 ou ACSEQ6CA = 1 ou ACSEQ6CB = 2 ou ACSEQ6CC = 3 ACSED04 a une valeur manquante si une des variables ACSEQ6AA à ACSEQ6AD ou ACSEQ6CA à ACSEQ6CD est manquante.

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
ASDMD1A, BSDMD1A, CSDMD1A <i>Statut d'immigrant</i>	QIRI (E1 : asdmq01, 2aa) (E2 et E3 : mise à jour pour les nouvelles conjointes seulement)	1) N'est pas immigrante 2) Immigrante européenne 3) Immigrante non européenne	La première catégorie fait référence aux personnes nées au Canada sans égard à l'origine ethnique. La deuxième catégorie inclut les personnes dont le lieu de naissance est situé aux États-Unis, en Australie, en Nouvelle-Zélande ou en Europe. La troisième catégorie renvoie aux personnes nées dans tout autre pays. Pour les membres déjà présents au volet 1998, on a repris la valeur de la variable dérivée créée à ce volet. Pour les nouveaux membres à l'un ou l'autre des volets ultérieurs, les variables ont été construites de la même manière que celle décrite dans Desrosiers et autres (2001).
ASDMD3A, BSDMD3A, CSDMD3A <i>Nombre d'années écoulées depuis la première immigration</i>	QIRI (E1 : asdmq03) (E2 et E3 : mise à jour pour les nouvelles conjointes seulement)	-4) N'est pas immigrante 1) Moins de 5 ans 2) 5-9 ans 3) 10 ans et plus	Pour les membres déjà présents au volet 1998, on a repris la valeur de la variable dérivée créée à ce volet. Pour les nouveaux membres à l'un ou l'autre des volets ultérieurs, les variables ont été construites de la même manière que celle décrite dans Desrosiers et autres (2001).
ASDMD4AA, BSDMD4AA, CSDMD4AA, DSDMD4AA <i>Origine ethnique : canadienne</i>	QIRI (E1 : asdmq04a) (E2 et E3 : mise à jour pour les nouvelles conjointes seulement)	0) non 1) oui	Pour les membres déjà présents au volet 1998, on a repris la valeur de la variable dérivée créée à ce volet. Pour les nouveaux membres à l'un ou l'autre des volets ultérieurs, les variables ont été construites de la même manière que celle décrite dans Desrosiers et autres (2001).
ASDMD4AB, BSDMD4AB, CSDMD4AB <i>Origine ethnique : française</i>	QIRI (E1 : asdmq04b) (E2 et E3 : mise à jour pour les nouvelles conjointes seulement)	0) non 1) oui	Pour les membres déjà présents au volet 1998, on a repris la valeur de la variable dérivée créée à ce volet. Pour les nouveaux membres à l'un ou l'autre des volets ultérieurs, les variables ont été construites de la même manière que celle décrite dans Desrosiers et autres (2001).

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
ASDMD4AC, BSDMD4AC, CSDMD4AC <i>Origine ethnique : britannique</i>	QIRI (E1 : asdmq04c, 04e, 04f) (E2 et E3 : mise à jour pour les nouvelles conjointes seulement)	0) non 1) oui	Inclut les personnes d'origine anglaise, écossaise ou irlandaise. Pour les membres déjà présents au volet 1998, on a repris la valeur de la variable dérivée créée à ce volet. Pour les nouveaux membres à l'un ou l'autre des volets ultérieurs, les variables ont été construites de la même manière que celle décrite dans Desrosiers et autres (2001).
ASDMD4AD, BSDMD4AD, CSDMD4AD <i>Origine ethnique : autres origines européennes</i>	QIRI (E1 : asdmq04d, 04g, 04h, 04i, 04k, 04l, 04m, 04s) (E2 et E3 : mise à jour pour les nouvelles conjointes seulement)	0) non 1) oui	Inclut les personnes d'origine hollandaise, allemande, italienne, juive, polonaise, portugaise, ukrainienne, ainsi qu'espagnole. Pour les membres déjà présents au volet 1998, on a repris la valeur de la variable dérivée créée à ce volet. Pour les nouveaux membres à l'un ou l'autre des volets ultérieurs, les variables ont été construites de la même manière que celle décrite dans Desrosiers et autres (2001).
ASDMD4AE, BSDMD4AE, CSDMD4AE <i>Origine ethnique : amérindienne</i>	QIRI (E1 : asdmq04p) (E2 et E3 : mise à jour pour les nouvelles conjointes seulement)	0) non 1) oui	Pour les membres déjà présents au volet 1998, on a repris la valeur de la variable dérivée créée à ce volet. Pour les nouveaux membres à l'un ou l'autre des volets ultérieurs, les variables ont été construites de la même manière que celle décrite dans Desrosiers et autres (2001).
ASDMD4AF, BSDMD4AF, CSDMD4AF <i>Origine ethnique : africaine/haïtienne</i>	QIRI (E1 : asdmq04o, 04t) (E2 et E3 : mise à jour pour les nouvelles conjointes seulement)	0) non 1) oui	Pour les membres déjà présents au volet 1998, on a repris la valeur de la variable dérivée créée à ce volet. Pour les nouveaux membres à l'un ou l'autre des volets ultérieurs, les variables ont été construites de la même manière que celle décrite dans Desrosiers et autres (2001).

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
ASDMD4AG, BSDMD4AG, CSDMD4AG <i>Origine ethnique : autre</i>	QIRI (E1 : asdmq04j, 04n, 04q, 04r, 04u, 04v, 04w) (E2 et E3 : mise à jour pour les nouvelles conjointes seulement)	0) non 1) oui	Sont regroupées les origines suivantes en raison des petits effectifs : chinoise ou sud-asiatique, métisse, inuite, ainsi que les personnes qui ont déclaré être des « arabophones du Maghreb et du Moyen-Orient », des « hispanophones des Amériques » et les autres origines non précisées. Pour les membres déjà présents au volet 1998, on a repris la valeur de la variable dérivée créée à ce volet. Pour les nouveaux membres à l'un ou l'autre des volets ultérieurs, les variables ont été construites de la même manière que celle décrite dans Desrosiers et autres (2001).
ASDMD05, BSDMD05, CSDMD05 <i>Langue (s) dans laquelle (lesquelles) la mère converse</i>	QIRI (E1 : asdmq05a à 05s) (E2 et E3 : mise à jour pour les nouvelles conjointes seulement)	1) Franç. ou angl. seulement 2) Franç. et angl. seulement 3) Franç. et angl. + autre (s) langue (s) 4) Franç. ou angl. + autre (s) langue (s)	Pour les membres déjà présents au volet 1998, on a repris la valeur de la variable dérivée créée à ce volet. Pour les nouveaux membres à l'un ou l'autre des volets ultérieurs, les variables ont été construites de la même manière que celle décrite dans Desrosiers et autres (2001).
ASDMD06, BSDMD06, CSDMD06 <i>Première (s) langue (s) apprise (s)</i>	QIRI (E1 : asdmq06a à 06s) (E2 et E3 : mise à jour pour les nouvelles conjointes seulement)	1) Français 2) Anglais (pas français) 3) Ni français ni anglais	Pour les membres déjà présents au volet 1998, on a repris la valeur de la variable dérivée créée à ce volet. Pour les nouveaux membres à l'un ou l'autre des volets ultérieurs, les variables ont été construites de la même manière que celle décrite dans Desrosiers et autres (2001).
ASDMD6A, BSDMD6A, CSDMD6A <i>Langue (s) la (les) plus souvent parlée (s) à la maison</i>	QIRI (E1 : asdmq6aa, 6ab, 6ac) (E2 et E3 : mise à jour pour les nouvelles conjointes seulement)	1) Français seulement 2) Anglais seulement 3) Ni français ni anglais 4) Franç. et angl. seulement 5) Franç. ou angl. + autre (s) langue (s)	Pour les membres déjà présents au volet 1998, on a repris la valeur de la variable dérivée créée à ce volet. Pour les nouveaux membres à l'un ou l'autre des volets ultérieurs, les variables ont été construites de la même manière que celle décrite dans Desrosiers et autres (2001).

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
<p>Satisfaction au travail</p> <p>CQMMT01</p> <p><i>Satisfaction au travail</i></p>	<p>QAAM</p> <p>(E3 : cqmmq32a, 32b, 32c, 32d, 32e)</p>	<p>Échelle de 0 à 10</p>	<p>Variable disponible pour le volet 2000 seulement.</p> <p>Si le nombre de réponses valides aux 5 items retenus est égal ou supérieur à 3 alors :</p> <p>CQMMD01 = Moyenne des items * 5 puis on arrondit le score à une valeur entière (5 à 25).</p> <p>Sinon, CQMMD01 est indéterminée.</p> <p>Si la valeur de CQMMD01 est non manquante alors les scores sont ramenés à une échelle variant entre 0 et 10 (CQMMT01).</p>

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
<p>Satisfaction conjugale</p> <p>CQMS01 <i>Satisfaction conjugale</i></p>	<p>QAAM (E3 : cqmmq22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29)</p>	<p>Échelle de 2 à 41</p>	<p>Pour les mères biologiques en union, qu'elles vivent ou non avec leur conjoint, et les conjointes du père. Variable disponible pour le volet 2000 seulement.</p> <p>Si la valeur des items est non manquante alors :</p> <p>On inverse la valeur des items CQMMQ22, 24 et 25 (soit 1 = 6; 2 = 5; 3 = 4; 4 = 3; 5 = 2; 6 = 1).</p> <p>On soustrait 1 de chacun des items afin d'obtenir une valeur minimale de 0 pour chacun d'entre eux.</p> <p>Si le nombre de réponses valides aux 8 items retenus est égal ou supérieur à 6 alors :</p> <p style="padding-left: 40px;">CQMS01 = Moyenne des items * 8 puis on arrondit le score à une valeur entière (2 à 41).</p> <p>Sinon, CQMS01 est indéterminée.</p> <p>Note : Cette échelle administrée pour la première fois au volet 2000 n'a pas été incluse sous une forme standardisée dans le fichier de microdonnées INDI301. Les utilisateurs qui souhaiteraient la standardiser devraient en renommer la variable plutôt que de simplement changer la cinquième lettre par un « T », et ce, afin d'éviter d'« écraser » la variable portant sur la satisfaction au travail (CQMMT01).</p>

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
Soutien conjugal ASOMS01 <i>Soutien conjugal perçu</i>	QAAM (E1 : aqmmq49 à 53)	Échelle de 0 à 10	Variable disponible pour le volet 1998 seulement.
Soutien et surprotection de la famille d'origine CQMMT02A <i>Soutien de la mère durant l'enfance et l'adolescence</i>	QAAM (E3 : cqmmq19a, 19c, 19e)	Échelle de 0 à 10	<p>Si le nombre de réponses valides aux 3 items retenus est égal ou supérieur à 2 alors on calcule le score moyen obtenu puis on inverse celui-ci afin qu'un score plus élevé corresponde à davantage de soutien, soit :</p> $\text{CQMS02A} = ((5 - \text{moyenne des items}) * 3)$ puis on arrondit le score à une valeur entière (3 à 12). Sinon, CQMS02A est indéterminée.
CQMMT02B <i>Surprotection de la mère durant l'enfance et l'adolescence</i>	QAAM (E3 : cqmmq19b, 19d, 19f, 19g)	Échelle de 0 à 10	<p>Si le nombre de réponses valides aux 4 items retenus est égal ou supérieur à 2 alors :</p> $\text{CQMS02B} = \text{Moyenne des items} * 4$ puis on arrondit le score à une valeur entière (4 à 16). Sinon, CQMS02B est indéterminée.
			<p>Si la valeur de CQMS02A est non manquante alors les scores sont ramenés à une échelle variant entre 0 et 10 (CQMMT02A).</p> <p>Si la valeur de CQMS02B est non manquante alors les scores sont ramenés à une échelle variant entre 0 et 10 (CQMMT02B).</p>

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
CQMMT03A <i>Soutien du père durant l'enfance et l'adolescence</i>	QAAM (E3 : cqmmq20a, 20c, 20e)	Échelle de 0 à 10	<p>Si le nombre de réponses valides aux 3 items retenus est égal ou supérieur à 2 alors on calcule le score moyen obtenu puis on inverse celui-ci afin qu'un score plus élevé corresponde à davantage de soutien, soit :</p> <p>$CQMS03A = ((5 - \text{moyenne des items}) * 3)$ puis on arrondit le score à une valeur entière (3 à 12).</p> <p>Sinon, CQMS03A est indéterminée.</p> <p>Si la valeur de CQMS03A est non manquante alors les scores sont ramenés à une échelle variant entre 0 et 10 (CQMMT03A).</p>
CQMMT03B <i>Surprotection du père durant l'enfance et l'adolescence</i>	QAAM (E3 : cqmmq20b, 20d, 20f, 20g)	Échelle de 0 à 10	<p>Si le nombre de réponses valides aux 4 items retenus est égal ou supérieur à 2 alors :</p> <p>$CQMS03B = \text{Moyenne des items} * 4$ puis on arrondit le score à une valeur entière (4 à 16).</p> <p>Sinon, CQMS03B est indéterminée.</p> <p>Si la valeur de CQMS03B est non manquante alors les scores sont ramenés à une échelle variant entre 0 et 10 (CQMMT03B).</p>
Dépression ADPMS01 <i>Niveau de symptômes dépressifs rapporté</i>	QIRI (E1 : ahlmq12a à 12m)	Échelle de 0 à 36	Variable calculée pour le volet 1998 seulement.

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
ADPMT01, BDPMT01 <i>Niveau de symptômes dépressifs rapporté (échelle standardisée)</i>	QIRI (E1 : ahlmq12a à 12m) (E2 : bhlfq12a à 12l)	Échelle de 0 à 10	<p>Variables disponibles pour les volets 1998 et 1999 seulement. Pour la variable du volet 1998, on a ramené la valeur de la variable non standardisée (adpms01) à un score variant entre 0 et 10. Pour la variable du volet 1999, on a procédé ainsi :</p> <p>Si la PCM est la mère biologique ou la conjointe du père et que la valeur de chacun des items est non manquante alors :</p> <p>On soustrait 1 de chacun des items afin d'obtenir une valeur variant entre 0 et 3 pour chacun des items.</p> <p>On inverse la valeur des items BHLFQ12F, 12H et 12J (soit 1 = 3; 2 = 2; 3 = 1).</p> <p>Si le nombre de réponses valides aux 12 items retenus est égal ou supérieur à 8 alors :</p> <p style="padding-left: 40px;">BDPMS01 = Moyenne des items * 12 puis on arrondit le score à une valeur entière (0 à 36).</p> <p>Sinon, BDPMS01 est indéterminée.</p> <p>Si la valeur de BDPMS01 est non manquante alors les scores sont ramenés à une échelle variant entre 0 et 10 (BDPMT01).</p> <p>Note : Dans le calcul de la variable du volet 1999, un item portant sur l'anxiété a été omis (HLA-Q12M du QIRI; question non posée au volet 1999).</p>

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
Perceptions et cognitions maternelles			
APAMS01 <i>Sentiment d'efficacité</i>	QAAM (E1 : aqmmq23, 25, 27, 29, 32, 47)	Échelle de 0 à 10	Variable calculée pour le volet 1998 seulement.
APAML01, BPAML01, CPAML01 <i>Sentiment d'efficacité</i>	QAAM (E1 : aqmmq23, 25, 27, 29) (E2 : bqmmq27, 29, 32, 33) (E3 : cqmmq34, 35, 37, 38)	Échelle de 0 à 10	Variables calculées à partir des items communs aux trois volets. On a donc recalculé la variable du volet 1998 en ne retenant que les items inclus aussi aux volets 1999 et 2000. Pour chacun des volets on a procédé de la façon suivante : Si le nombre de réponses valides aux items retenus est égal ou supérieur à 3 alors la valeur de la variable dérivée est égale à la moyenne des items.
APAMS02 <i>Perception d'impact parental</i>	QAAM (E1 : aqmmq22, 31, 37, 42, 45)	Échelle de 0 à 10	Variable calculée pour le volet 1998 seulement.
APAML02, BPAML02, CPAML02 <i>Perception d'impact parental</i>	QAAM (E1 : aqmmq22, 31, 37, 42, 45) (E2 : bqmmq25, 35, 40, 44, 46) (E3 : cqmmq33, 40, 44, 47, 49)	Échelle de 0 à 10	Variables calculées à partir des items communs aux trois volets. On a donc recalculé la variable du volet 1998 en ne retenant que les items inclus aussi aux volets 1999 et 2000. Pour chacun des volets on a procédé de la façon suivante : Si le nombre de réponses valides aux items retenus est égal ou supérieur à 3 alors la valeur de la variable dérivée est égale à : 10 – la moyenne des items. De cette façon, un score plus élevé correspond à une plus grande perception d'impact.
APAMS03 <i>Coercition parentale</i>	QAAM (E1 : aqmmq26, 28, 30, 33, 36, 40, 43)	Échelle de 0 à 10	Variable calculée pour le volet 1998 seulement.

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
APAML03, BPAML03, CPAML03 <i>Coercition parentale</i>	QAAM (E1 : aqmmq26, 30, 33) (E2 : bqmmq31, 34, 37) (E3 : cqmmq36, 39, 41)	Échelle de 0 à 10	Variables calculées à partir des items communs aux trois volets. On a donc recalculé la variable du volet 1998 en ne retenant que les items inclus aussi aux volets 1999 et 2000. Pour chacun des volets on a procédé de la façon suivante : Si le nombre de réponses valides aux items retenus est égal ou supérieur à 2 alors la valeur de la variable dérivée est égale à la moyenne des items.
APAMS04 <i>Affection/plaisir parental</i>	QAAM (E1 : aqmmq22a, 22b, 46a, 46b, 46c)	Échelle de 0 à 10	Variable calculée pour le volet 1998 seulement.
APAMS05 <i>Surprotection parentale</i>	QAAM (E1 : aqmmq34, 38, 39, 41, 44)	Échelle de 0 à 10	Variable calculée pour le volet 1998 seulement.
APAML05, BPAML05, CPAML05 <i>Surprotection parentale</i>	QAAM (E1 : aqmmq34, 38, 41, 44) (E2 : bqmmq38, 42, 43, 45) (E3 : cqmmq42, 45, 46, 48)	Échelle de 0 à 10	Variables calculées à partir des items communs aux trois volets. On a donc recalculé la variable du volet 1998 en ne retenant que les items inclus aussi aux volets 1999 et 2000. Pour chacun des volets on a procédé de la façon suivante : Si le nombre de réponses valides aux items retenus est égal ou supérieur à 2 alors la valeur de la variable dérivée est égale à la moyenne des items.
APAMS06 <i>Perception des qualités de l'enfant</i>	QAAM (E1 : aqmmq21, 24, 35, 46)	Échelle de 0 à 10	Variable calculée pour le volet 1998 seulement.

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
<p>BFNFT01</p> <p><i>Fonctionnement familial (tel que rapporté par la mère/conjointe) (échelle standardisée)</i></p>	<p>QIRI</p> <p>(E2 : bfnfq01d, 01f, 01g, 01h, 01j, 01k, 01l)</p>	<p>Échelle de 0 à 10</p>	<p>Variable disponible pour le volet 1999 seulement.</p> <p>Si la PCM est la mère biologique ou la conjointe du père et que la valeur de chacun des items est non manquante alors :</p> <p>On soustrait 1 de chacun des items afin d'obtenir une valeur variant entre 0 et 3 pour chacun des items.</p> <p>On inverse la valeur des items BFNQ01G et 01K (soit 1 = 3; 2 = 2; 3 = 1).</p> <p>Si le nombre de réponses valides aux 7 items retenus est égal ou supérieur à 5 alors :</p> <p style="padding-left: 40px;">BFNFS01 = Moyenne des items * 7 puis on arrondit le score à une valeur entière (0 à 21).</p> <p>Sinon, BFNFS01 est indéterminée.</p> <p>Si la valeur de BFNFS01 est non manquante alors les scores sont ramenés à une échelle variant entre 0 et 10 (BFNFT01).</p> <p>Un score faible révèle qu'une famille est fonctionnelle.</p>

Suite à la page suivante...

Tableau 7.1
Tableau récapitulatif des variables dérivées de l'ÉLDEQ incluses dans les fichiers de microdonnées INDI101, INDI201 et INDI301, Québec, 1998, 1999 et 2000 (suite)

<i>Nom de la variable</i>	<i>Source(s)</i>	<i>Catégories</i>	<i>Construction et remarques</i>
<i>Caractéristiques se rapportant au père/conjoint vivant dans le ménage</i>			
Variables sociodémographiques AAGJD01, BAGJD01, CAGJD01 <i>Groupe d'âge du père/conjoint lors de l'enquête</i>	QIRI (E1 : aage_1) (E2 : bage_x où x est le numéro de personne du père/conjoint) (E3 : cage_x où x est le numéro de personne du père/conjoint)	1) Moins de 25 ans 2) 25-29 ans 3) 30-34 ans 4) 35-39 ans 5) 40 ans et +	Cette variable est mise à jour à chaque volet selon la méthode décrite dans Desrosiers et autres (2001). À noter que les catégories moins de 20 ans et 20-24 ans ont été regroupées en raison des petits effectifs présents dans la catégorie moins de 20 ans.
AEDJD01, BEDJD01, CEDJD01 <i>Plus haut niveau de scolarité atteint par le père/conjoint</i>	QIRI (E1 : aedjq01 à 04) (E2 et E3 : mise à jour pour les nouveaux conjoints seulement)	1) Sans diplôme d'études secondaires 2) Diplôme d'études secondaires 3) Études postsecondaires partielles (sauf université) 4) Diplôme d'études professionnelles ou d'une école de commerce 5) Diplôme collégial 6) Études universitaires partielles 7) Diplôme universitaire	Pour les membres déjà présents au volet 1998, on a repris la valeur de la variable dérivée créée à ce volet. Pour les nouveaux membres à l'un ou l'autre des volets ultérieurs, les variables ont été construites de la même manière que celle décrite dans Desrosiers et autres (2001). À noter que dans le cas des personnes n'ayant pas obtenu de diplôme d'études secondaires mais ayant complété des études postsecondaires, la priorité est accordée au plus haut niveau de scolarité atteint.
AEDJD02, BEDJD02, CEDJD02 <i>Diplôme le plus élevé obtenu par le père/conjoint</i>	QIRI (E1 : aedjq01 à 04) (E2 et E3 : mise à jour pour les nouveaux conjoints seulement)	1) Sans diplôme d'études secondaires 2) Diplôme d'études secondaires 3) Diplôme d'études postsecondaires (sauf univ.) 4) Diplôme universitaire	Pour les membres déjà présents au volet 1998, on a repris la valeur de la variable dérivée créée à ce volet. Pour les nouveaux membres à l'un ou l'autre des volets ultérieurs, les variables ont été construites de la même manière que celle décrite dans Desrosiers et autres (2001).

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
ALFJD1A, BLFJD1A, CLFJD1A <i>Travail rémunéré lors de l'enquête</i>	QIRI (E1 : alfjd01, 08) (E2 : blfjq01, 08) (E3 : clfjq01, 08)	0) non 1) oui	Variable qui indique si la personne travaille au moment de l'enquête. Cette variable est mise à jour à chaque volet selon la méthode décrite dans Desrosiers et autres (2001).
ALFJD1B, BLFJD1B, CLFJD1B <i>Travail rémunéré - 12 derniers mois</i>	QIRI (E1 : alfjd01, 02) (E2 : blfjq01, 02) (E3 : clfjq01, 02)	0) non 1) oui	Variable qui indique si la personne a travaillé (à plein temps ou à temps partiel) à un moment quelconque au cours des 12 mois précédant l'enquête. Cette variable est mise à jour à chaque volet selon la méthode décrite dans Desrosiers et autres (2001).
ALFJD1C, BLFJD1C, CLFJD1C <i>Statut d'emploi - 12 derniers mois</i>	QIRI (E1 : alfjq04) (E2 : blfjq04) (E3 : clfjq04)	-4) Sans objet (sans emploi) 1) Temps partiel (< 30 h) 2) Plein temps	Cette variable fait référence au nombre d'heures habituellement travaillées dans l'année précédant l'enquête, tous emplois confondus . Elle est mise à jour à chaque volet selon la méthode décrite dans Desrosiers et autres (2001). À noter que l'étiquette de cette variable (auparavant nommée « Statut d'emploi principal ») a été changée pour mieux refléter le contenu.

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
ACSED05 <i>Union antérieure du père biologique</i>	QIRI (section CUS) (E1 : acseq7aa, 7ab, 7ac, 7ad; acseq7ca, 7cb, 7cc, 7cd)	0) Aucune union 1) Oui, union (s)	<p>L'information ne porte que sur le père biologique de l'enfant cible. Variable fixe créée après la parution du volume 1.</p> <p>Pour les enfants nés entourés de leurs deux parents biologiques, on vérifie si le père a déjà vécu en union avant de s'unir à la mère. Pour les enfants nés en famille monoparentale, on vérifie si le père avait déjà vécu en union avec une personne autre que la mère avant la naissance.</p> <p>Plus précisément :</p> <p>ACSED05 = 0 si ACSEQ7AD = 4 ou ACSEQ7CD = 4</p> <p>ACSED05 = 1 si ACSEQ7AA = 1 ou ACSEQ7AB = 2 ou ACSEQ7AC = 3 ou ACSEQ7CA = 1 ou ACSEQ7CB = 2 ou ACSEQ7CC = 3</p> <p>ACSED05 a une valeur manquante si une des variables ACSEQ7AA à ACSEQ7AD ou ACSEQ7CA à ACSEQ7CD est manquante.</p>

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
ASDJD1A, BSDJD1A, CSDJD1A <i>Statut d'immigrant</i>	QIRI (E1 : asdmq01, 2aa) (E2 et E3 : mise à jour pour les nouveaux conjoints seulement)	1) N'est pas immigrant 2) Immigrant européen 3) Immigrant non européen	La première catégorie fait référence aux personnes nées au Canada sans égard à l'origine ethnique. La deuxième catégorie inclut les personnes dont le lieu de naissance est situé aux États-Unis, en Australie, en Nouvelle-Zélande ou en Europe. La troisième catégorie renvoie aux personnes nées dans tout autre pays. Pour les membres déjà présents au volet 1998, on a repris la valeur de la variable dérivée créée à ce volet. Pour les nouveaux membres à l'un ou l'autre des volets ultérieurs, les variables ont été construites de la même manière que celle décrite dans Desrosiers et autres (2001).
ASDJD3A, BSDJD3A, CSDJD3A <i>Nombre d'années écoulées depuis la première immigration</i>	QIRI (E2 et E3 : mise à jour pour les nouveaux conjoints seulement)	-4) N'est pas immigrant 1) Moins de 5 ans 2) 5-9 ans 3) 10 ans et plus	Pour les membres déjà présents au volet 1998, on a repris la valeur de la variable dérivée créée à ce volet. Pour les nouveaux membres à l'un ou l'autre des volets ultérieurs, les variables ont été construites de la même manière que celle décrite dans Desrosiers et autres (2001).
ASDJD4AA, BSDJD4AA, CSDJD4AA <i>Origine ethnique : canadienne</i>	QIRI (E2 et E3 : mise à jour pour les nouveaux conjoints seulement)	0) non 1) oui	Pour les membres déjà présents au volet 1998, on a repris la valeur de la variable dérivée créée à ce volet. Pour les nouveaux membres à l'un ou l'autre des volets ultérieurs, les variables ont été construites de la même manière que celle décrite dans Desrosiers et autres (2001).
ASDJD4AB, BSDJD4AB, CSDJD4AB <i>Origine ethnique : française</i>	QIRI (E2 et E3 : mise à jour pour les nouveaux conjoints seulement)	0) non 1) oui	Pour les membres déjà présents au volet 1998, on a repris la valeur de la variable dérivée créée à ce volet. Pour les nouveaux membres à l'un ou l'autre des volets ultérieurs, les variables ont été construites de la même manière que celle décrite dans Desrosiers et autres (2001).

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
ASDJD4AC, BSDJD4AC, CSDJD4AC <i>Origine ethnique : britannique</i>	QIRI (E2 et E3 : mise à jour pour les nouveaux conjoints seulement)	0) non 1) oui	Inclut les personnes d'origine anglaise, écossaise ou irlandaise. Pour les membres déjà présents au volet 1998, on a repris la valeur de la variable dérivée créée à ce volet. Pour les nouveaux membres à l'un ou l'autre des volets ultérieurs, les variables ont été construites de la même manière que celle décrite dans Desrosiers et autres (2001).
ASDJD4AD, BSDJD4AD, CSDJD4AD <i>Origine ethnique : européenne</i>	QIRI (E2 et E3 : mise à jour pour les nouveaux conjoints seulement)	0) non 1) oui	Inclut les personnes d'origine hollandaise, allemande, italienne, juive, polonaise, portugaise, ukrainienne, ainsi qu'espagnole. Pour les membres déjà présents au volet 1998, on a repris la valeur de la variable dérivée créée à ce volet. Pour les nouveaux membres à l'un ou l'autre des volets ultérieurs, les variables ont été construites de la même manière que celle décrite dans Desrosiers et autres (2001).
ASDJD4AE, BSDJD4AE, CSDJD4AE <i>Origine ethnique : amérindienne</i>	QIRI (E2 et E3 : mise à jour pour les nouveaux conjoints seulement)	0) non 1) oui	Pour les membres déjà présents au volet 1998, on a repris la valeur de la variable dérivée créée à ce volet. Pour les nouveaux membres à l'un ou l'autre des volets ultérieurs, les variables ont été construites de la même manière que celle décrite dans Desrosiers et autres (2001).
ASDJD4AF, BSDJD4AF, CSDJD4AF <i>Origine ethnique : africaine/haïtienne</i>	QIRI (E2 et E3 : mise à jour pour les nouveaux conjoints seulement)	0) non 1) oui	Pour les membres déjà présents au volet 1998, on a repris la valeur de la variable dérivée créée à ce volet. Pour les nouveaux membres à l'un ou l'autre des volets ultérieurs, les variables ont été construites de la même manière que celle décrite dans Desrosiers et autres (2001).

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
ASDJD4AG, BSDJD4AG, CSDJD4AG <i>Origine ethnique : autre</i>	QIRI (E2 et E3 : mise à jour pour les nouveaux conjoints seulement)	0) non 1) oui	Sont regroupées les origines suivantes en raison des petits effectifs : chinoise ou sud-asiatique, métisse, inuite, ainsi que les personnes qui ont déclaré être des « arabophones du Maghreb et du Moyen-Orient », des « hispanophones des Amériques » et les autres origines non précisées. Pour les membres déjà présents au volet 1998, on a repris la valeur de la variable dérivée créée à ce volet. Pour les nouveaux membres à l'un ou l'autre des volets ultérieurs, les variables ont été construites de la même manière que celle décrite dans Desrosiers et autres (2001).
ASDJD05, BSDJD05, CSDJD05 <i>Langue (s) dans laquelle (lesquelles) le père/conjoint converse</i>	QIRI (E2 et E3 : mise à jour pour les nouveaux conjoints seulement)	1) Franç. ou angl. seulement 2) Franç. et angl. seulement 3) Franç. et angl. + autre (s) langue (s) 4) Franç. ou angl. + autre (s) langue (s)	Pour les membres déjà présents au volet 1998, on a repris la valeur de la variable dérivée créée à ce volet. Pour les nouveaux membres à l'un ou l'autre des volets ultérieurs, les variables ont été construites de la même manière que celle décrite dans Desrosiers et autres (2001).
ASDJD06, BSDJD06, CSDJD06 <i>Première (s) langue (s) apprise (s)</i>	QIRI (E2 et E3 : mise à jour pour les nouveaux conjoints seulement)	1) Français 2) Anglais (pas français) 3) Ni français ni anglais	Pour les membres déjà présents au volet 1998, on a repris la valeur de la variable dérivée créée à ce volet. Pour les nouveaux membres à l'un ou l'autre des volets ultérieurs, les variables ont été construites de la même manière que celle décrite dans Desrosiers et autres (2001).
ASDJD6A, BSDJD6A, CSDJD6A <i>Langue (s) la (les) plus souvent parlée (s) à la maison</i>	QIRI (E2 et E3 : mise à jour pour les nouveaux conjoints seulement)	1) Français seulement 2) Anglais seulement 3) Ni français ni anglais 4) Franç. et angl. seulement 5) Franç. ou angl. + autre (s) langue (s)	Pour les membres déjà présents au volet 1998, on a repris la valeur de la variable dérivée créée à ce volet. Pour les nouveaux membres à l'un ou l'autre des volets ultérieurs, les variables ont été construites de la même manière que celle décrite dans Desrosiers et autres (2001).

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
<p>Satisfaction au travail</p> <p>CQPJT01</p> <p><i>Satisfaction au travail</i></p>	<p>QAAP</p> <p>(E3 : cqpjq45a, 45b, 45c, 45d, 45e)</p>	<p>Échelle de 0 à 10</p>	<p>Variable disponible pour le volet 2000 seulement.</p> <p>Si le nombre de réponses valides aux 5 items retenus est égal ou supérieur à 3 alors :</p> <p>CQPJD01 = Moyenne des items * 5 puis on arrondit le score à une valeur entière (5 à 25).</p> <p>Sinon, CQPJD01 est indéterminée.</p> <p>Si la valeur de CQPJD01 est non manquante alors les scores sont ramenés à une échelle variant entre 0 et 10 (CQPJT01).</p>

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
<p>Satisfaction conjugale</p> <p>CQPJS01</p> <p><i>Satisfaction conjugale</i></p>	<p>QAAP</p> <p>(E3 : cqpjq24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31)</p>	<p>Échelle de 6 à 40</p>	<p>Pour les pères biologiques en union, qu'ils vivent ou non avec leur conjointe, et les conjoints de la mère. Variable disponible pour le volet 2000 seulement.</p> <p>Si la valeur des items est non manquante alors :</p> <p>On inverse la valeur des items CQPJQ25, 27 et 28 (soit 1 = 6; 2 = 5; 3 = 4; 4 = 3; 5 = 2; 6 = 1).</p> <p>On soustrait 1 de chacun des items afin d'obtenir une valeur minimale de 0 pour chacun d'entre eux.</p> <p>Si le nombre de réponses valides aux 8 items retenus est égal ou supérieur à 6 alors :</p> <p style="padding-left: 40px;">CQPJS01 = Moyenne des items * 8 puis on arrondit le score à une valeur entière (6 à 40).</p> <p>Sinon, CQPJS01 est indéterminée.</p> <p>Note : Cette échelle administrée pour la première fois au volet 2000 n'a pas été incluse sous une forme standardisée dans le fichier de microdonnées INDI301. Les utilisateurs qui souhaiteraient la standardiser devraient renommer la variable plutôt que de simplement changer la cinquième lettre par un « T », et ce, afin d'éviter d'« écraser » la variable portant sur la satisfaction au travail (CQPJT01).</p>

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
<p>Soutien et surprotection de la famille d'origine</p> <p>CQPJT02A</p> <p><i>Soutien de la mère durant l'enfance et l'adolescence</i></p>	<p>QAAP</p> <p>(E3 : cqpjq22a, 22c, 22e)</p>	<p>Échelle de 0 à 10</p>	<p>Si le nombre de réponses valides aux 3 items retenus est égal ou supérieur à 2 alors on calcule le score moyen obtenu puis on inverse celui-ci afin qu'un score plus élevé corresponde à davantage de soutien, soit :</p> <p>$CQPJS02A = ((5 - \text{moyenne des items}) * 3)$ puis on arrondit le score à une valeur entière (3 à 12).</p> <p>Sinon, CQPJS02A est indéterminée.</p> <p>Si la valeur de CQPJS02A est non manquante alors les scores sont ramenés à une échelle variant entre 0 et 10 (CQPJT02A).</p>
<p>CQPJT02B</p> <p><i>Surprotection de la mère durant l'enfance et l'adolescence</i></p>	<p>QAAP</p> <p>(E3 : cqpjq22b, 22d, 22f, 22g)</p>	<p>Échelle de 0 à 10</p>	<p>Si le nombre de réponses valides aux 4 items retenus est égal ou supérieur à 2 alors :</p> <p>$CQPJS02B = \text{Moyenne des items} * 4$ puis on arrondit le score à une valeur entière (4 à 16).</p> <p>Sinon, CQPJS02B est indéterminée.</p> <p>Si la valeur de CQPJS02B est non manquante alors les scores sont ramenés à une échelle variant entre 0 et 10 (CQPJT02B).</p>

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
CQPJT03A <i>Soutien du père durant l'enfance et l'adolescence</i>	QAAP (E3 : cqpjq23a, 23c, 23e)	Échelle de 0 à 10	<p>Si le nombre de réponses valides aux 3 items retenus est égal ou supérieur à 2 alors on calcule le score moyen obtenu puis on inverse celui-ci afin qu'un score plus élevé corresponde à davantage de soutien, soit :</p> <p>$CQPJS03A = ((5 - \text{moyenne des items}) * 3)$ puis on arrondit le score à une valeur entière (3 à 12).</p> <p>Sinon, CQPJS03A est indéterminée.</p> <p>Si la valeur de CQPJS03A est non manquante alors les scores sont ramenés à une échelle variant entre 0 et 10 (CQPJT03A).</p>
CQPJT03B <i>Surprotection du père durant l'enfance et l'adolescence</i>	QAAP (E3 : cqpjq23b, 23d, 23f, 23g)	Échelle de 0 à 10	<p>Si le nombre de réponses valides aux 4 items retenus est égal ou supérieur à 2 alors :</p> <p>$CQPJS03B = \text{Moyenne des items} * 4$ puis on arrondit le score à une valeur entière (4 à 16).</p> <p>Sinon, CQPJS03B est indéterminée.</p> <p>Si la valeur de CQPJS03B est non manquante alors les scores sont ramenés à une échelle variant entre 0 et 10 (CQPJT03B).</p>
Dépression			
ADPJS01 <i>Niveau de symptômes dépressifs rapporté</i>	QAAP (aqpjq40 à q51a)	Échelle de 0 à 36	Variable calculée pour le volet 1998 seulement.

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
ADPJT01 <i>Niveau de symptômes dépressifs rapporté (échelle standardisée)</i>	QAAP (aqpj40 à q51a)	Échelle de 0 à 10	Variable disponible pour le volet 1998 seulement. On a ramené la valeur de la variable non standardisée (adpjs01) à un score variant entre 0 et 10.
Perceptions et cognitions paternelles			
APAJS01 <i>Sentiment d'efficacité</i>	QAAP (E1 : aqpjq15, 17, 19, 21, 24, 39)	Échelle de 0 à 10	Variable calculée pour le volet 1998 seulement.
APAJL01, BPAJL01, CPAJL01 <i>Sentiment d'efficacité</i>	QAAP (E1 : aqpjq15, 17, 19, 21) (E2 : bqpjq16, 18, 21, 22) (E3 : cqpjq47, 48, 50, 51)	Échelle de 0 à 10	Variables calculées à partir des items communs aux trois volets. On a donc recalculé la variable du volet 1998 en ne retenant que les items inclus aussi aux volets 1999 et 2000. Pour chacun des volets on a procédé de la façon suivante : Si le nombre de réponses valides aux items retenus est égal ou supérieur à 3 alors la valeur de la variable dérivée est égale à la moyenne des items.
APAJS02 <i>Perception d'impact parental</i>	QAAP (E1 : aqpjq14, 23, 29, 34, 37)	Échelle de 0 à 10	Variable calculée pour le volet 1998 seulement.
APAJL02, BPAJL02, CPAJL02 <i>Perception d'impact parental</i>	QAAP (E1 : aqpjq14, 23, 29, 34, 37) (E2 : bqpjq14, 24, 29, 33, 35) (E3 : cqpjq46, 53, 57, 60, 62)	Échelle de 0 à 10	Variables calculées à partir des items communs aux trois volets. On a donc recalculé la variable du volet 1998 en ne retenant que les items inclus aussi aux volets 1999 et 2000. Pour chacun des volets on a procédé de la façon suivante : Si le nombre de réponses valides aux items retenus est égal ou supérieur à 3 alors la valeur de la variable dérivée est égale à : 10 – la moyenne des items. De cette façon, un score plus élevé correspond à une plus grande perception d'impact.

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
APAJS03 <i>Coercition parentale</i>	QAAP (E1 : aqpjq18, 20, 22, 25, 28, 32, 35)	Échelle de 0 à 10	Variable calculée pour le volet 1998 seulement.
APAJL03, BPAJL03, CPAJL03 <i>Coercition parentale</i>	QAAP (E1 : aqpjq18, 22, 25) (E2 : bqpjq20, 23, 26) (E3 : cqpjq49, 52, 54)	Échelle de 0 à 10	Variables calculées à partir des items communs aux trois volets. On a donc recalculé la variable du volet 1998 en ne retenant que les items inclus aussi aux volets 1999 et 2000. Pour chacun des volets on a procédé de la façon suivante : Si le nombre de réponses valides aux items retenus est égal ou supérieur à 2 alors la valeur de la variable dérivée est égale à la moyenne des items.
APAJS04 <i>Affection/plaisir parental</i>	QAAP (E1 : aqpjq14a, 14b, 38a, 38b, 38c)	Échelle de 0 à 10	Variable calculée pour le volet 1998 seulement.
APAJS05 <i>Surprotection parentale</i>	QAAP (E1 : aqpjq26, 30, 31, 33, 36)	Échelle de 0 à 10	Variable calculée pour le volet 1998 seulement.
APAJL05, BPAJL05, CPAJL05 <i>Surprotection parentale</i>	QAAP (E1 : aqpjq26, 30, 33, 36) (E2 : bqpjq27, 31, 32, 34) (E3 : cqpjq55, 58, 59, 61)	Échelle de 0 à 10	Variables calculées à partir des items communs aux trois volets. On a donc recalculé la variable du volet 1998 en ne retenant que les items inclus aussi aux volets 1999 et 2000. Pour chacun des volets on a procédé de la façon suivante : Si le nombre de réponses valides aux items retenus est égal ou supérieur à 2 alors la valeur de la variable dérivée est égale à la moyenne des items.
APAJS06 <i>Perception des qualités de l'enfant</i>	QAAP (E1 : aqpjq13, 16, 27, 36)	Échelle de 0 à 10	Variable calculée pour le volet 1998 seulement.

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
<p>BFNFT03</p> <p><i>Fonctionnement familial (tel que rapporté par le père/conjoint) (échelle standardisée)</i></p>	<p>QAAP</p> <p>(E2 : bqpjq84 à q90)</p>	<p>Échelle de 0 à 10</p>	<p>Variable disponible pour le volet 1999 seulement.</p> <p>Si la valeur de chacun des items est non manquante alors :</p> <p>On soustrait 1 de chacun des items afin d'obtenir une valeur variant entre 0 et 3 pour chacun des items.</p> <p>On inverse la valeur des items BQPJQ86 et 89 (soit 1 = 3; 2 = 2; 3 = 1).</p> <p>Si le nombre de réponses valides aux 7 items retenus est égal ou supérieur à 5 alors :</p> <p>BFNFS03 = Moyenne des items * 7 puis on arrondit le score à une valeur entière (0 à 21).</p> <p>Sinon, BFNFS03 est indéterminée.</p> <p>Si la valeur de BFNFS03 est non manquante alors les scores sont ramenés à une échelle variant entre 0 et 10 (BFNFT03).</p> <p>Un score faible révèle qu'une famille est fonctionnelle.</p>

Suite à la page suivante...

Tableau 7.1
Tableau récapitulatif des variables dérivées de l'ÉLDEQ incluses dans les fichiers de microdonnées INDI101, INDI201 et INDI301, Québec, 1998, 1999 et 2000 (suite)

<i>Nom de la variable</i>	<i>Source(s)</i>	<i>Catégories</i>	<i>Construction et remarques</i>
Caractéristiques se rapportant au ménage			
Variables sociodémographiques			
AREFD01, BREFD01, CREFD01 <i>Taille du ménage</i>	QIRI (section REL)	2 à 7 +	Cette variable est mise à jour à chaque volet selon la méthode décrite dans Desrosiers et autres (2001).
AINFD2A, BINFD2A, CINFD2A <i>Principale source de revenu du ménage</i>	QIRI (E1 : ainfd02) (E2 : binfd02) (E3 : cinfd02)	1) Salaires et traitements 2) Travail autonome 3) Aide sociale 4) Assurance-emploi 5) Autres	Cette variable est mise à jour à chaque volet selon la méthode décrite dans Desrosiers et autres (2001).
AINFD3A, BINFD3A, CINFD3A <i>Niveau de suffisance du revenu</i>	QIRI Revenu (E1 : ainfq03, ainfd03) (E2 : binfq03, binfd03) (E3 : cinfq03, cinfd03) Taille du ménage (E1 : arefd01) (E2 : brefd01) (E3 : crefd01) Taille de la population urbaine et rurale (fichier de conversion des codes postaux mis à jour)	1) oui 2) non	Cette variable est mise à jour à chaque volet en fonction des seuils de faible revenu établis par Statistique Canada pour l'année de référence, soit 1997 pour le volet 1998 (voir Desrosiers et autres, 2001), 1998 pour le volet 1999 et 1999 pour le volet 2000 (voir tableaux A.1 et A.2). Ces seuils tiennent compte de la taille du ménage et de la région de résidence du ménage.

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
AINFD3B, BINFD3B, CINFD3B <i>Niveau de suffisance du revenu</i> <i>(3 catégories)</i>	QIRI Revenu (E1 : ainfq03, ainfd03) (E2 : binfq03, binfd03) (E3 : cinfq03, cinfd03) Taille du ménage (E1 : arefd01) (E2 : brefd01) (E3 : crefd01) Taille de la population urbaine et rurale (fichier de conversion des codes postaux mis à jour)	1) Revenu suffisant 2) Revenu modérément insuffisant 3) Revenu très insuffisant	<p>Cette variable a été construite pour le premier volet après la parution du numéro 12 du volume 1. Elle a par la suite été mise à jour à chaque volet en fonction des seuils de faible revenu établis par Statistique Canada pour l'année de référence, soit 1998 pour le volet 1999 et 1999 pour le volet 2000 (voir tableaux A.2 et A.3 à l'annexe 4). Ces seuils tiennent compte de la taille du ménage et de la région de résidence du ménage.</p> <p>Pour la construction de cet indice, on a suivi la même démarche que pour la variable « niveau de suffisance du revenu » à 2 catégories (Desrosiers et autres, 2001) en ventilant toutefois la deuxième catégorie selon que le revenu du ménage se situe entre 60 % et moins de 100 % du SFR (revenu modérément insuffisant) ou en deçà de 60 % du seuil (revenu très insuffisant). Le revenu des ménages appartenant à cette dernière catégorie correspondrait <i>grosso modo</i> aux barèmes de la sécurité du revenu (prestations d'aide sociale).</p>
CQIFS01 <i>Indice de manque d'argent</i>	QPRI (E3 : cqifq20, 21, 22, 23)	Échelle de 0 à 12	<p>Variable disponible pour le volet 2000 seulement.</p> <p>Si aucun des items ne comporte de valeur manquante alors :</p> <p>On soustrait 1 de la valeur de chacun des items afin d'obtenir pour chacun d'entre eux un score variant entre 0 et 3.</p> <p>CQIFS01 = somme des 4 items.</p> <p>Sinon, CQIFS01 a une valeur manquante.</p>

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
AINFD08, BINFD08, CINFD08 <i>Statut socioéconomique</i>	QIRI- Mère (E1 : aedmq01, aedmq04, apimd01) (E2 : bedmq01, bedmq04, bpimd01) (E3 : cedmq01, cedmq04, cpimd01) Père/conjoint (E1 : aedjq01, aedjq04, apijd01) (E2 : bedjq01, bedjq04, bpijd01) (E3 : cedjq01, cedjq04, cpijd01) PCM (E1 : ainfq03 et ainfd03) (E2 : binfq03 et binfd03) (E3 : cinfq03 et cinfd03)	E1 : Scores variant de - 2,8 (sse plus faible) à 3,7 (sse plus élevé) E2 : Scores variant de - 3,0 (sse plus faible) à 3,7 (sse plus élevé) E3 : Scores variant de - 3,0 (sse plus faible) à 3,7 (sse plus élevé) E4 : Scores variant de - 2,7 (sse plus faible) à 3,5 (sse plus élevé)	Combinaison de mesures décrivant le prestige professionnel, le niveau d'éducation et la position économique des parents de l'enfant. Cette mesure est calculée d'après cinq sources : le niveau d'éducation de la PCM, le niveau d'éducation du conjoint, le prestige de la profession de la PCM, le prestige de la profession du conjoint et le revenu du ménage ⁶ . Cette variable est mise à jour à chaque volet selon la méthode décrite dans Desrosiers et autres (2001).
AFAFD01, BFAFD01, CFAFD01 <i>Type de famille lors de l'enquête (6 catégories)</i>	E1 : QIRI (sections REL et CUS) et QAAM (aqmmq48) E2 : QIRI (sections REL et CONT) et QAAM (bqmmq65) E3 : QIRI (sections REL et CONT) et QAAM (cqmmq21)	1) Biparentale intacte 2) Recomposée (mère) 3) Recomposée (père) 4) Recomposée (mère + père) 5) Recomposée (nouv. conjoint du parent bio.) 6) Monoparentale	La deuxième catégorie regroupe les familles comprenant des enfants d'une union antérieure de la mère seulement, la troisième regroupe des enfants d'une union antérieure du père seulement tandis que la quatrième catégorie inclut des enfants issus d'une union antérieure de la mère <i>et</i> du père. Les quelques parents biologiques vivant avec un conjoint qui n'est pas le parent biologique de l'enfant cible forment la cinquième catégorie. Les familles d'accueil et les autres familles dans lesquelles aucun des parents biologiques de l'enfant cible n'est résidant ne sont pas incluses dans cette typologie ⁷ . Cette variable est mise à jour à chaque volet selon l'approche décrite dans Desrosiers et autres (2001).

Suite à la page suivante...

6. Pour plus de détails sur le calcul et l'interprétation de cette variable, voir Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada (1995) et Wilms et Shields (1996).

7. À noter toutefois que certaines catégories regroupent très peu d'effectifs. Il est donc fortement recommandé de regrouper certaines catégories (ex. : 2 et 4) en fonction du type d'analyse réalisé.

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
AFAFD02, BFAFD02, CFAFD02 <i>Type de famille lors de l'enquête (3 catégories)</i>	E1 : afafd01 E2 : bfafd01 E3 : cfafd01	1) Biparentale intacte 2) Recomposée 3) Monoparentale	Cette variable constitue un regroupement des variables AFAFD01, BFAFD01 ou CFAFD01, selon le volet concerné. La deuxième catégorie comprend les familles dans lesquelles au moins un des enfants présents est issu d'une union antérieure de l'un ou l'autre des conjoints.
AREFD02, BREFD02, CREFD02 <i>Deux parents biologiques présents dans le ménage (lors de l'enquête)</i>	QIRI (section REL et sexe de chacun des membres du ménage)	1) Oui 2) Non	Cette variable est mise à jour à chaque volet. À partir du volet 1999, on utilise une approche quelque peu différente de celle utilisée au premier passage (Desrosiers et autres, 2001), puisque les parents biologiques peuvent avoir un numéro d'identification autre que celui réservé aux parents présents au volet 1998 (soit « 1 » pour la mère et « 3 » pour le père). À partir de la grille des relations, on identifie d'abord les enfants pour lesquels le père biologique est présent dans le ménage (voir la variable « <i>Père biologique présent dans le ménage</i> » plus bas). Pour identifier les enfants pour lesquels la mère biologique vit dans le ménage, on procède de la même façon ou par exclusion de certains numéros de ménage, puisque les cas d'enfants ne vivant pas avec leur mère biologique sont peu nombreux dans l'étude. La variable « <i>Deux parents biologiques présents dans le ménage (lors de l'enquête)</i> » est alors dérivée en combinant les deux variables ainsi créées.

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
AREFD2A, BREFD2A, CREFD2A <i>Père biologique présent dans le ménage</i>	QIRI (section REL et sexe de chacun des membres du ménage)	1) Oui 2) Non	Cette variable est mise à jour à chaque volet. À partir du volet 1999, on utilise une approche quelque peu différente de celle utilisée au premier passage (Desrosiers et autres, 2001), puisque le père biologique peut avoir un numéro d'identification autre que celui réservé aux pères présents au volet 1998 (soit « 3 »). On doit donc vérifier, à partir des variables de la grille des relations du QIRI, si l'enfant cible est l'enfant biologique (code de réponse = « E1 ») d'une des personnes de sexe masculin vivant dans le ménage. Pour le volet 2000, par exemple, on vérifie si (CRE2Q3 = « E1 » et CSEX_3 = « M ») ou (CRE2Q4 = « E1 » et CSEX_4 = « M ») et ainsi de suite pour toutes les personnes du ménage.
AREFD03, BREFD03, CREFD03 <i>Père biologique présent dans le ménage (si mère biologique présente)</i>	QIRI (section REL)	1) Oui 2) Non	Cette variable sert à identifier, parmi les mères biologiques répondantes, celles qui ne vivaient pas avec le père biologique lors de l'enquête. Cette variable peut être utilisée afin d'identifier, parmi les mères présentes, celles qui sont admissibles à répondre à des questions sur le père biologique non résidant. Mise à jour à chaque volet, cette variable équivaut à la variable « Deux parents biologiques présents dans le ménage (lors de l'enquête) » sauf que sont exclues les familles dans lesquelles la mère biologique est absente (ex. : les familles monoparentales dirigées par un père et les familles d'accueil dans lesquelles ni la mère biologique ni le père biologique sont présents).
ACSED01 <i>Situation conjugale des parents à la naissance de l'enfant</i>	QIRI (section CUS)	1) Mariage direct 2) Mariage précédé d'une union libre 3) Union libre 4) Séparés 5) Jamais vécu ensemble	

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
ACSED02 <i>Type de famille à la naissance de l'enfant</i>	QIRI (section CUS)	1) Bipar. intacte (sans enf. d'union antérieure) 2) Bipar. intacte (avec enfants d'union ant. ne vivant pas dans le ménage) 3) Recomposée (mère ou m + p) 4) Recomposée (père seul.) 6) Monoparentale	
ACSED03 <i>Durée entre le début de l'union et la naissance de l'enfant cible</i>	QIRI (section CUS : acseq02, acseqa3a, acseqa3b, acsem03c, acsea03c, acsem03d, acsea03d) Mois et année de naissance de l'enfant : adnem01, adnema01	0 à 250; né en fam. monoparentale	Variable fixe construite après la parution du numéro 12 du volume 1. Pour les enfants nés entourés de leurs deux parents biologiques, on calcule la durée (en mois) entre le début de l'union et la naissance de l'enfant. Les enfants nés en famille monoparentale forment une catégorie distincte.
ALFFD01, BLFFD01, CLFFD01 <i>Activités des parents sur le marché du travail (12 derniers mois)</i>	QIRI (E1 : aflmd1b, alfjd1b, are1q3) (E2 : blfmd1b, blfjd1b, bfafd02) (E3 : clfmd1b, clfjd1b, cfafd02)	1) Fam. bip. 2 parents en emploi 2) Fam. bip. 1 parent en emploi 3) Fam. bip. aucun parent en emploi 4) Fam. mono. parent en emploi 5) Fam. mono. aucun parent en emploi	Cette variable est mise à jour à chaque volet selon la méthode décrite dans Desrosiers et autres (2001).
ASDFD6A, BSDFD6A, CSDFD6A <i>Langue (s) la (les) plus souvent parlée (s) à la maison – ménage (famille biparentale ou monoparentale)</i>	QIRI (E1 : asdmd6a, asdjd6a, are1q3) (E2 : bsdmd6a, bsdjd6a) (E3 : csdmd6a, csdjd6a) Mise à jour pour les nouveaux membres seulement (PCM ou conjoint(e) de la PCM))	1) Français seulement 2) Anglais seulement 3) Ni français ni anglais 4) Franç. et angl. seulement 5) Franç. ou angl. + autre (s) langue (s)	Cette variable est mise à jour à chaque volet selon la méthode décrite dans Desrosiers et autres (2001).

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
Soutien des grands-parents CQIFT01 <i>Soutien des grands-parents maternels</i>	QPRI (E3 : cqif15b1, 15b2, 15b3, 15b4)	Échelle de 0 à 10	Variable disponible pour le volet 2000 seulement. Si le nombre de réponses valides aux 4 items retenus est égal ou supérieur à 3 alors on calcule le score moyen obtenu puis on inverse celui-ci afin qu'un score plus élevé corresponde à davantage de soutien, soit : $CQIFS01 = ((7 - \text{moyenne des items}) * 4)$ puis on arrondit le score à une valeur entière (4 à 24). Sinon, CQIFS01 est indéterminée. Si la valeur de CQIFS01 est non manquante alors les scores sont ramenés à une échelle variant entre 0 et 10 (CQIFT01).
CQIFT02 <i>Soutien des grands-parents paternels</i>	QPRI (E3 : cqif16b1, 16b2, 16b3, 16b4)	Échelle de 0 à 10	Variable disponible pour le volet 2000 seulement. Si le nombre de réponses valides aux 4 items retenus est égal ou supérieur à 3 alors on calcule le score moyen obtenu puis on inverse celui-ci afin qu'un score plus élevé corresponde à davantage de soutien, soit : $CQIFS02 = ((7 - \text{moyenne des items}) * 4)$ puis on arrondit le score à une valeur entière (4 à 24). Sinon, CQIFS02 est indéterminée. Si la valeur de CQIFS02 est non manquante alors les scores sont ramenés à une échelle variant entre 0 et 10 (CQIFT02).

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
Soutien social CSUFT01 <i>Soutien social</i>	QIRI (E3 : csufq01b, 01c, 01f)	Échelle de 0 à 10	Variable disponible pour le volet 2000 seulement. Si le nombre de réponses valides aux 3 items retenus est égal ou supérieur à 2 alors on calcule le score moyen obtenu puis on inverse celui-ci afin qu'un score plus élevé corresponde à davantage de soutien, soit : $CSUFS01 = ((5 - \text{moyenne des items}) * 3)$ puis on arrondit le score à une valeur entière (3 à 12). Sinon, CSUFS01 est indéterminée. Si la valeur de CSUFS01 est non manquante alors les scores sont ramenés à une échelle variant entre 0 et 10 (CSUFT01).
Fonctionnement familial AFNFS01 <i>(tel que rapporté par la PCM)</i>	QIRI (E1 : afnfq01a à 01l)	Échelle de 0 à 27	Variable disponible pour le volet 1998 seulement. Un score faible révèle qu'une famille est fonctionnelle.
AFNFT01 (tel que rapporté par la PCM) (échelle standardisée)	QIRI (E1 : afnfq01a à 01l)	Échelle de 0 à 10	Variable construite après la parution du numéro 12 du volume 1 et disponible pour le volet 1998 seulement. On a ramené la valeur de la variable non standardisée (aiffs01) à un score variant entre 0 et 10. Un score faible révèle qu'une famille est fonctionnelle.

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
Quartier			
ASFFS01A <i>Perception que le quartier est dangereux/absence d'entraide (selon PCM)</i>	QIRI (asffq05a, 05b, 06a à 06e)	Échelle de 1 à 4	Variable calculée pour le volet 1998 seulement.
ASFFL01A, CSFFL01A <i>Perception que le quartier est dangereux/absence d'entraide (selon PCM)</i>	QIRI (E1 : asffq06a, 06b, 06c, 06d, 06e) (E3 : csffq06a, 06b, 06c, 06d, 06e)	Échelle de 1 à 4	Variables calculées à partir des items communs aux deux volets pour lesquels l'information a été recueillie. On a donc recalculé la variable du volet 1998 en ne retenant que les items inclus aussi au volet 2000. Ainsi, pour le volet 2000, par exemple : Si le nombre de réponses valides aux 5 items retenus est égal ou supérieur à 3 alors : CSFFL01A = Moyenne des items. Sinon, CSFFL01A est indéterminée.
ASFFS01B <i>Perception que le quartier présente peu de problèmes sociaux (selon PCM)</i>	QIRI (asffq07a à asffq07f)	Échelle de 1 à 3	Variable calculée pour le volet 1998 seulement.

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
ASFFL01B, CSFFL01B <i>Perception que le quartier présente peu de problèmes sociaux (selon PCM)</i>	QIRI (E1 : asffq07a, 07b, 07c, 07d) (E3 : csffq07a, 07b, 07c, 07d)	Échelle de 1 à 3	Variables calculées à partir des items communs aux deux volets pour lesquels l'information a été recueillie. On a donc recalculé la variable du volet 1998 en ne retenant que les items inclus aussi au volet 2000. Ainsi, pour le volet 2000, par exemple : Si le nombre de réponses valides aux 4 items retenus est égal ou supérieur à 3 alors : CSFFL01B = Moyenne des items. Sinon, CSFFL01B est indéterminée.
Inventaire du milieu familial			
AIFFS01A <i>Niveau de verbalisation de la mère pendant la visite (selon intervieweuse)</i>	IMF (aiffq01, 02, 04 à 11)	Échelle dont les scores varient de 11 à 49	Variable calculée pour le volet 1998 seulement.
AIFFT01A, BIFFT01A, CIFFT01A <i>Niveau de verbalisation de la mère pendant la visite (selon intervieweuse) (échelle standardisée)</i>	IMF0 (E1 : aiffq01, 02, 04 à 11) (E2 : biffq01, 02, 04 à 11) (E3 : ciffq01, 02, 04 à 11)	Échelle de 0 à 10	Pour la variable du volet 1998, on a ramené la valeur de la variable non standardisée (aiffs01a) à un score variant entre 0 et 10. Pour les variables des volets 1999 et 2000, on a procédé de la même façon. Par exemple, pour le volet 2000 : Si le nombre de réponses valides aux 10 items retenus est égal ou supérieur à 7 alors : CIFFS01A = Moyenne des items * 10 puis on arrondit le score à une valeur entière (10 à 49). Sinon, CIFFS01A est indéterminée. Si la valeur de CIFFS01A est non manquante alors les scores sont ramenés à une échelle variant entre 0 et 10 (CIFFT01A).

Suite à la page suivante...

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Construction et remarques
BIFFT01B, CIFFT01B <i>Niveau de coercition pendant la visite (selon intervieweuse) (échelle standardisée)</i>	IMF (E2 : biffq12, 13, 14, 15) (E3 : ciffq12, 13, 14, 15)	Échelle de 0 à 10	Variables disponibles pour les volets 1999 et 2000 seulement. Par exemple, pour le volet 2000, on a procédé ainsi : Si le nombre de réponses valides aux 4 items retenus est égal ou supérieur à 3 alors : CIFFS01B = Moyenne des items * 4 puis on arrondit le score à une valeur entière (4 à 20). Sinon, CIFFS01B est indéterminée. Si la valeur de CIFFS01B est non manquante alors les scores sont ramenés à une échelle variant entre 0 et 10 (CIFFT01B).
AIFFS01C <i>Niveau de stimulation de l'enfant pendant la visite (selon intervieweuse)</i>	IMF (aiffq26 à 30)	Échelle dont les scores varient de 5 à 25	Variable calculée pour le volet 1998 seulement.
AIFFT01C, BIFFT01C, CIFFT01C <i>Niveau de stimulation de l'enfant pendant la visite (selon intervieweuse) (échelle standardisée)</i>	IMF (E1 : aiffq26 à 30) (E2 : biffq26 à 30) (E3 : ciffq24, 26 à 30)	Échelle de 0 à 10	Pour la variable du volet 1998, on a ramené la valeur de la variable non standardisée (aiffs01c) à un score variant entre 0 et 10. Pour les variables des volets 1999 et 2000, on a procédé de la même façon sauf qu'on a considéré un item supplémentaire dans le calcul de la variable du volet 2000 (ciffq24). Ainsi : Si le nombre de réponses valides aux 6 items retenus est égal ou supérieur à 4 alors : CIFFS01C = Moyenne des items * 10 puis on arrondit le score à une valeur entière (6 à 30). Sinon, CIFFS01C est indéterminée. Si la valeur de CIFFS01C est non manquante alors les scores sont ramenés à une échelle variant entre 0 et 10 (CIFFT01C).

Suite à la page suivante...

Tableau 7.1
Tableau récapitulatif des variables dérivées de l'ÉLDEQ incluses dans les fichiers de microdonnées INDI101, INDI201 et INDI301, Québec, 1998, 1999 et 2000 (suite)

<i>Nom de la variable</i>	<i>Source(s)</i>	<i>Catégories</i>	<i>Construction et remarques</i>
<i>Caractéristiques se rapportant à la fratrie (E2 seulement)</i>			
<p>Pratiques parentales</p> <p>BPRRT01 <i>Pratiques parentales positives (telles que rapportées par la PCM) (échelle standardisée)</i></p>	<p>QIRI (E2 : bprrq01, 02, 03, 06, 07a)</p>	<p>Échelle de 0 à 10</p>	<p>Variable disponible pour le volet 1999 seulement.</p> <p>On a soustrait 1 à la valeur de chacun des 5 items retenus afin que celle-ci varie entre 0 et 4.</p> <p>Si le nombre de réponses valides aux 5 items est égal ou supérieur à 4 alors :</p> <p style="padding-left: 40px;">BPRRS01 = Moyenne des items * 5 puis on arrondit le score à une valeur entière (0 à 20).</p> <p>Sinon, BPRRS01 est indéterminée.</p> <p>Si la valeur de BPRRS01 est non manquante alors les scores sont ramenés à une échelle variant entre 0 et 10 (BPRRT01).</p>

Annexe 1

Volets 1998 à 2000 – Enfants de 5 mois, 17 mois et 29 mois

Thèmes et variables

AVANT-PROPOS

Cette liste de thèmes et variables permet d'avoir une vue générale des thématiques couvertes par l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) pour les 3 volets de la phase 1 de l'étude, soit ceux des années 1998, 1999 et 2000 : E1, E2 et E3. Les thèmes et les variables sont regroupés par ordre alphabétique et selon qu'ils concernent l'enfant cible, la fratrie sélectionnée, le ménage, la famille et le couple, la mère, le père ou le conjoint ou encore les parents biologiques absents du ménage. On y retrouve également l'instrument et le nombre de variables mesurées pour chaque thème.

SIGLES (ÉLDEQ 1998-2002)

- DM :** DOSSIER MÉDICAL
- E:** ENQUÊTE, SOIT :
- E1 : ENQUÊTE AUPRÈS DES NOURRISSONS DE 5 MOIS (VOLET 1998)
 - E2 : ENQUÊTE AUPRÈS DES ENFANTS DE 17 MOIS (VOLET 1999)
 - E3 : ENQUÊTE AUPRÈS DES ENFANTS DE 29 MOIS (VOLET 2000)
- IMF :** INVENTAIRE DU MILIEU FAMILIAL (complété par l'intervieweuse)
- IPO :** IMITATION DE PLACEMENT D'OBJETS
- JDB :** JOURNAL DE BÉBÉ/ENFANT
- N.M. :** NOUVEAU MEMBRE (du ménage)
- PCM :** PERSONNE QUI CONNAÎT LE MIEUX L'ENFANT
- QAAM :** QUESTIONNAIRE AUTOADMINISTRÉ DE LA MÈRE
- QAAP :** QUESTIONNAIRE AUTOADMINISTRÉ DU PÈRE
- QIRI :** QUESTIONNAIRE INFORMATIQUE REMPLI PAR L'INTERVIEWEURE (RÉPONDANT/E = PCM)
- QPRI :** QUESTIONNAIRE PAPIER REMPLI PAR L'INTERVIEWEURE (RÉPONDANT/E = PCM)

L'enfant cible

Thème	Catégorie de variables	Instruments	Nombre de variables mesurées		
			E1 (5 mois)	E2 (17 mois)	E3 (29 mois)
Activités	Activités éducatives	QIRI (ACT)	3	3	6
Activités	Émissions tv (et vidéo) et jeux vidéos et informatiques préférés	QIRI (VID)	-	-	27
Alimentation	Allaitement maternel (E1 et E2), alimentation et suppléments vitaminiques	QPRI	42	34	30
Alphabétisation	Lecture	QIRI (LIT)	3	10	7
Alphabétisation	Vocabulaire compris et dit	QPRI	-	-	54
Comportement	Journal de bébé 48h - observation des comportements	JDB	12	12	-
Comportement	Attachement envers les parents	QPRI	-	6	-
Comportement	Évalué par la PCM	QIRI (BEH)	-	63	54
Comportement	Évalué par le père	QAAP	-	25	20
Comportement	Évalué par l'intervieweuse	IMF	1	1	1
Développement cognitif	Tâche « Imitation de placement d'objets »	1,2,3 MAINS (IPO)	IPO	IPO	IPO
Développement et socialisation	Développement moteur et social	QIRI (MSD)	26	27	3
Données sociodémographiques	Date de naissance, âge et sexe	QIRI (DEM)	3	2 (confirmation)	2 (confirmation)
Données sociodémographiques	Origine ethnique, race, religion, langue	QIRI (SOC)	4	-	1
Environnement familial	Interactions mère / enfant durant l'entrevue, évalué par l'intervieweuse	IMF	23	23	22
Grossesses / fécondité	Désir de grossesse de la mère biologique (alors qu'elle était enceinte de l'enfant cible)	QAAM	-	1	-
Milieu de garde	Modalités de garde	QIRI (CAR)	23	39	45
Milieu familial	Relations <i>mère - enfant</i> (Écopan)	QAAM	32	26	17
Milieu familial	Relations <i>père - enfant</i> (Écopan)	QAAP	32	26	17
Lien familial	Lien <i>enfant cible - PCM</i>	QIRI (DVS)	1	1	1
Rens. médic. et bio. - période périnatale	Conditions de naissance et état physique à la naissance	DM	14	-	-
Rens. médic. et bio. - période périnatale	État de santé à la naissance	QIRI (MED)	-	1	-
Rens. médic. et bio. - période périnatale	Poids à la naissance	QIRI (MED)	1	-	-
Rens. médic. et bio. - période périnatale	Soins médicaux spéciaux reçus par l'enfant à la naissance	QIRI (MED)	-	3	-

L'enfant cible

Thème	Catégorie de variables	Instruments	Nombre de variables mesurées		
			E1 (5 mois)	E2 (17 mois)	E3 (29 mois)
Rôle parental	Pratiques parentales envers enfant - PCM (interactions positives / négatives)	QIRI (PAR)	7	7	22
Rôle parental	Pratiques parentales envers enfant - père (interactions positives / négatives)	QAAP	-	7	-
Santé	Activité physique (degré d')	QIRI (HLT)	-	-	1
Santé	Asthme	QIRI (HLT)	-	2	2
Santé	Blessure (nature, partie du corps atteinte, type, lieu)	QIRI (HLT)	6	8	8
Santé	Consultation de professionnels de la santé (nombre de consultations par type de professionnel)	QIRI (HLT)	7	8	8
Santé	Hospitalisation et motif(s) d'hospitalisation	QIRI (HLT)	2	3	3
Santé	Médicaments (prise de)	QIRI (HLT)	-	-	2
Santé	Problème(s) chronique(s) diagnostiqué(s)	QIRI (HLT)	1	2	-
Santé	Santé buccodentaire (hygiène des dents, collations sucrées, biberon, suppléments de fluor)	QPRI	6	15	18
Santé	Santé buccodentaire (habitudes de succion)	QAAM	-	3	3
Santé	Santé physique (état de santé général)	QIRI (HLT)	2	1	2
Santé	Infections et recours aux antibiotiques	QPRI	-	-	5
Santé	Taille, poids actuel	QIRI (HLT)	2	2	2
Sommeil	Comportements parentaux autour du coucher	QAAM	7	4	3
Sommeil	Habitudes de sommeil	QAAM	8	12	18
Tempérament	Échelle de tempérament évaluée par la PCM	QIRI (TMP)	10	11	-
Tempérament	Échelle de tempérament évaluée par le père	QAAP	11	11	-

La fratrie (le frère ou la sœur le/la plus rapproché/e en âge de l'enfant cible)

Thème	Catégorie de variables	Instruments	Nombre de variables mesurées		
			E1 (5 mois)	E2 (17 mois)	E3 (29 mois)
Alphabétisation	Lecture	QIRI (LIT)	-	9 (0-4 ans: 9 5 ans: 8 6 ans: 4)	-
Comportement	Évalué par la PCM	QIRI (BEH)	-	53 (0-11 mois: 5 1 an: 53 2-3 ans: 48 4-11 ans: 46)	-
Données sociodémographiques	Date de naissance, âge et sexe	QIRI (DEM)	-	3 (0-13 ans)	-
Données sociodémographiques	Origine ethnique, race, religion, langue	QIRI (SOC)	-	11 (0-13 ans)	-
Données sociodémographiques	Scolarité	QIRI (EDU)	-	2 (4-13 ans)	-
Rôle parental	Pratiques parentales envers enfant - PCM (interactions positives / négatives)	QIRI (PAR)	-	17 (0-1 an: 7 2-11 ans: 17 12-13 ans: 4)	-
Lien familial	Lien enfant cible - fratrie sélectionnée	QIRI (DVS)	-	1 (0-13 ans)	-
Lien familial	Lien fratrie - PCM	QIRI (DVS)	-	1 (0-13 ans)	-
Relations familiales	Relations avec sa famille, ses amis et d'autres personnes	QIRI (REL)	-	6 (4-5 et 8-9 ans: 5 6-7 ans: 6)	-
Rens. médic. et bio. - pér. périnatale	Conditions de naissance et état physique à la naissance	DM	-	14	-
Rens. médic. et bio. - pér. périnatale	État de santé à la naissance	QIRI (MED)	-	1 (0-3 ans)	-
Rens. médic. et bio. - pér. périnatale	Habitudes de vie de la mère avant ou durant la grossesse (tabagisme, alcool, médicaments et drogues)	QIRI (MED)	-	8 (0-3 ans)	-
Rens. médic. et bio. - pér. périnatale	Hospitalisation de la mère pour soins médicaux spéciaux après l'accouchement (oui/non; nb jours)	QIRI (MED)	-	2 (0-3 ans)	-
Santé	Blessure (nature, partie du corps atteinte, type, lieu)	QIRI (HLT)	-	8 (0-13 ans)	-
Santé	Consultation de professionnels de la santé (nombre de consultations par type de professionnel)	QIRI (HLT)	-	9 (0-1 an: 7 2-13 ans: 9)	-
Santé	Hospitalisation et motif(s) d'hospitalisation	QIRI (HLT)	-	3 (0-13 ans)	-

La fratrie (le frère ou la sœur le/la plus rapproché/e en âge de l'enfant cible)

Thème	Catégorie de variables	Instruments	Nombre de variables mesurées		
			E1 (5 mois)	E2 (17 mois)	E3 (29 mois)
Santé	Médicaments (prise de)	QIRI (HLT)	-	5 (2-13 ans)	-
Santé	Problème(s) chronique(s) diagnostiqué(s)	QIRI (HLT)	-	2 (0-13 ans)	-
Santé	Santé physique (état de santé général)	QIRI (HLT)	-	1 (0-13 ans)	-
Santé	Taille, poids	QIRI (HLT)	-	2 (0-13 ans)	-

Le ménage

Thème	Catégorie de variables	Instruments	Nombre de variables mesurées		
			E1 (5 mois)	E2 (17 mois)	E3 (29 mois)
Composition	Coordonnées et composition du ménage	QIRI (CONT)	21	21	21
Composition	Liens entre les membres du ménage	QIRI (REL)	3	4	4
Conditions socioéconomiques	Insécurité alimentaire perçue par la PCM	QAAM	-	3	-
Conditions socioéconomiques	Manque d'argent pour les besoins essentiels perçu par la PCM	QPRI	-	-	4
Conditions socioéconomiques	Perception de la situation socioéconomique (par la PCM)	QPRI	4	-	-
Conditions socioéconomiques	Revenu durant l'année précédant le congé de maternité	QPRI	1	-	-
Conditions socioéconomiques	Revenu et sources de revenu déclarés par la PCM	QIRI (INC)	10	18	18
Données sociodémographiques	Date de naissance, âge et état matrimonial de tous les membres	QIRI (DEM)	3	3	3
Environnement physique	Conditions de logement	QIRI (HHLD)	11	7	3
Environnement physique et temporel	Organisation de l'environnement (évaluée par l'intervieweuse)	IMF	9	9	9
Environnement social	Sécurité du quartier, vie communautaire perçus par la PCM	QIRI (SAF)	17	-	11

La famille et le couple

Thème	Catégorie de variables	Instruments	Nombre de variables mesurées		
			E1 (5 mois)	E2 (17 mois)	E3 (29 mois)
Antécédents familiaux	Changements familiaux et garde légale de l'enfant cible	QIRI (CUS-CU2)	92	-	103
Fonctionnement du couple	Bonheur perçu dans le couple (degré de) (père)	QAAP	-	1	1
Fonctionnement du couple	Bonheur perçu dans le couple (degré de) (mère)	QAAM	-	1	1
Fonctionnement du couple	Partage des tâches	QAAM	-	5	-
Fonctionnement du couple	Satisfaction conjugale (mère)	QAAM	-	-	7
Fonctionnement du couple	Satisfaction conjugale (père)	QAAP	-	-	7
Fonctionnement du couple	Soutien conjugal perçu (mère)	QAAM	5	-	-
Fonctionnement familial	Relations familiales perçues (père)	QAAP	-	7	-
Fonctionnement familial	Relations familiales perçues (PCM)	QIRI (FNC)	13	7	-
Soutien social	Soutien de la famille et de l'entourage	QIRI (SUP)	-	4	4
Soutien social	Soutien des grands-parents	QPRI	-	-	10

La mère

Thème	Catégorie de variables	Instruments	Nombre de variables mesurées		
			E1 (5 mois)	E2 (17 mois)	E3 (29 mois)
Activités	Loisirs	QAAM	5	-	-
Alphabétisation	Lecture, écriture	QIRI	-	-	2
Antécédents comportementaux	Comportements antisociaux durant l'enfance et la vie adulte	QAAM	13	-	-
Antécédents familiaux	Âge des parents de la mère de l'enfant cible	QPRI	4	-	-
Antécédents familiaux	Âge du frère/soeur le plus vieux/vieille de la mère de l'enfant cible	QPRI	1	-	-
Antécédents familiaux	Décès des parents de la mère de l'enfant cible	QPRI	4	-	-
Antécédents familiaux	Relations de la mère de l'enfant cible avec ses parents respectifs	QAAM	-	-	14
Données sociodémographiques	Langue(s) maternelle(s), langue(s) parlée(s), langue(s) usage à la maison	QIRI (SOC)	3	3 (nouveau membre)	3 (nouveau membre)
Données sociodémographiques	Origine ethnique (lieu nais., citoy., stat. immigr., année immigr., ethnique, race)	QIRI (SOC)	6	6 (nouveau membre)	6 (nouveau membre)
Données sociodémographiques	Religion et pratique religieuse	QIRI (SOC)	2	2 (nouveau membre)	1 (nouveau membre)
Données sociodémographiques	Scolarité	QIRI (EDA)	6	1	3
Grossesses / fécondité	Histoire reproductive (âge 1 ^{ères} menstruations, nb de gros., âge 1 ^e gros, âge 1 ^{er} enfant, nb d'avortements, âge 1 ^{er} avortement)	QAAM + DM	6 (+ celles dans DM)	-	-
Grossesses / fécondité	Grossesse actuelle et intentions de fécondité	QAAM	-	2	-
Relations familiales	Lien <i>mère / conjointe actuelle - enfant cible</i>	QAAM	1	1	1
Relations de couple	Situation conjugale actuelle de la mère	QAAM	-	-	-
Santé et habitudes de vie	Accouchement et suite de l'accouchement (enfant cible et fratrie sélectionnée)	DM	15 (enfant cible)	15 (fratrie)	-
Santé et habitudes de vie	Dépression postnatale de la mère (oui/non, durée) (enfant cible et fratrie sélectionnée)	QIRI (MED)	3 (enfant cible)	3 (fratrie 0-3 ans)	-
Santé et habitudes de vie	Hospitalisation de la mère pour soins médicaux spéciaux après l'accouchement de l'enfant cible et de la fratrie (oui/non, nb de jours)	QIRI (MED)	2 (enfant-cible)	2 (fratrie 0-3 ans)	-
Santé et habitudes de vie	Habitudes de vie de la mère durant la grossesse de l'enfant cible et de la fratrie sélectionnée (tabagisme, alcool, médicaments et drogues)	QIRI (MED)	12 (enfant cible)	8 (fratrie 0-3 ans)	-
Santé et habitudes de vie	Consommation d'alcool	QIRI (HLA)	4	4	4
Santé et habitudes de vie	Consommation d'alcool	QAAM	-	10	-
Santé et habitudes de vie	Consommation de drogues et de médicaments sans prescription	QIRI (HLA)	3	3	3

La mère

Thème	Catégorie de variables	Instruments	Nombre de variables mesurées		
			E1 (5 mois)	E2 (17 mois)	E3 (29 mois)
Santé et habitudes de vie	Consommation de drogues et de médicaments sans prescription	QAAM	-	12	-
Santé et habitudes de vie	Limitations soins apportés aux enfants	QIRI (HLA)	-	-	1
Santé et habitudes de vie	Poids et taille	QIRI (HLA)	-	2	-
Santé et habitudes de vie	Problème(s) chronique(s)	QIRI (HLA)	1	-	1
Santé et habitudes de vie	Rythme de vie quotidien (conciliation travail/ famille)	QAAM	-	4	3
Santé et habitudes de vie	Santé mentale (échelle de dépression) [pour la PCM soit la mère dans 99 % des cas]	QIRI (HLA)	13	12	17
Santé et habitudes de vie	Santé physique (état de santé général)	QIRI (HLA)	1	1	1
Santé et habitudes de vie	Tabagisme	QIRI (HLA)	2	3	3
Travail	Activité sur le marché du travail (12 dern. mois)	QIRI (LFS)	13	16	17
Travail	Arrangements de travail	QAAM	-	1	3
Travail	Satisfaction au travail	QAAM	-	4	5
Travail	Travail de la mère après naissance (âge de l'enfant cible au début)	QIRI (WAB)	4	4 (si non répondu en E1)	4 (si non répondu en E1 et E2)

Le père/conjoint

Thème	Catégorie de variables	Instruments	Nombre de variables mesurées		
			E1 (5 mois)	E2 (17 mois)	E3 (29 mois)
Activités	Loisirs	QAAP	5	-	-
Alphabétisation	Lecture, écriture	QIRI	-	-	2
Antécédents comportementaux	Comportements antisociaux durant l'enfance et la vie adulte	QAAP	12	-	-
Antécédents familiaux	Âge des parents du père de l'enfant cible	QPRI	4	-	-
Antécédents familiaux	Âge du frère/soeur le plus vieux/vieille du père de l'enfant cible	QPRI	1	-	-
Antécédents familiaux	Décès des parents du père de l'enfant cible	QPRI	4	-	-
Antécédents familiaux	Relations du père de l'enfant cible avec ses parents respectifs	QAAP	-	-	14
Données sociodémographiques	Langue(s) maternelle(s), langue(s) parlée(s), langue(s) usage à la maison	QIRI (SOC)	3	3 (nouveau membre)	3 (nouveau membre)
Données sociodémographiques	Origine ethnique (lieu nais., citoy., stat. imig., année imig., ethnique, race)	QIRI (SOC)	6	6 (nouveau membre)	6 (nouveau membre)
Données sociodémographiques	Religion et pratique religieuse	QIRI (SOC)	2	2 (nouveau membre)	1 (nouveau membre)
Données sociodémographiques	Scolarité	QIRI (EDA)	6	1	3
Lien familial	Lien <i>père / conjoint actuel - enfant cible</i>	QAAP	1	1	1
Santé et habitudes de vie	Consommation d'alcool	QIRI (HLA)	4	4	4
Santé et habitudes de vie	Consommation d'alcool	QAAP	-	10	-
Santé et habitudes de vie	Consommation de drogues et de médicaments sans prescription	QIRI (HLA)	3	3	3
Santé et habitudes de vie	Consommation de drogues et de médicaments sans prescription	QAAP	-	12	-
Santé et habitudes de vie	Limitations soins apportés aux enfants	QIRI (HLA)	-	-	1
Santé et habitudes de vie	Poids et taille	QIRI (HLA)	-	2	-
Santé et habitudes de vie	Problème(s) chronique(s)	QIRI (HLA)	1	-	1
Santé et habitudes de vie	Rythme de vie quotidien (conciliation travail/famille)	QAAP	-	4	3
Santé et habitudes de vie	Santé mentale (échelle de dépression)	QAAP	13	-	17
Santé et habitudes de vie	Santé physique (état de santé général)	QIRI (HLA)	1	1	1
Santé et habitudes de vie	Tabagisme	QIRI (HLA)	2	2	2
Travail	Activité sur le marché du travail (12 derniers mois)	QIRI (LFS)	13	16	17
Travail	Arrangements de travail	QAAP	-	1	2

Le père/conjoint

Thème	Catégorie de variables	Instruments	Nombre de variables mesurées		
			E1 (5 mois)	E2 (17 mois)	E3 (29 mois)
Travail	Satisfaction au travail	QAAP	-	4	5

Les parents biologiques absents

Thème	Catégorie de variables	Instruments	Nombre de variables mesurées		
			E1 (5 mois)	E2 (17 mois)	E3 (29 mois)
Antécédents comportementaux	Comportements antisociaux du père bio absent durant l'enfance et la vie adulte (décrit par la mère)	QAAM	8	-	-
Conditions socioéconomiques	Soutien financier de la part du père bio absent (décrit par la mère)	QAAM	1	2	2
Données sociodémographiques	Activité du parent absent sur le marché du travail (derniers 12 mois)	QIRI (LFS - par. abs.)	6	8	7
Données sociodémographiques	Date de naissance et âge du parent absent	QIRI (par. abs.)	3	3	3
Données sociodémographiques	Scolarité du parent absent	QIRI (EDA - par. abs.)	3	-	-
Milieu familial	Contacts du parent absent avec l'enfant cible	QIRI (CU2 - par. abs.)	1	3	1
Milieu familial	Contacts entre le père bio absent et l'enfant cible (décrit par la mère)	QAAM	1	2	2
Milieu familial	Relations <i>père bio absent - enfant cible</i> (décrit par le père)	QAAP	-	2	2
Milieu familial	Relations <i>père bio absent - mère bio</i> (décrit par la mère)	QAAM	-	3	3
Milieu familial	Relations <i>père bio absent - mère bio</i> (décrit par le père)	QAAP	-	1	3
Santé et habitudes de vie	Consommation d'alcool par le père bio absent (décrit par la mère)	QAAM	-	8	-
Santé et habitudes de vie	Consommation de drogues et de médicaments sans prescription par le père bio absent (décrit par la mère)	QAAM	-	12	-

ÉQUIPE DE DENTISTES-CONSEILS (par ordre alphabétique)

Jacques Durocher

Martin Généreux

Michel Lévy

Marie Olivier

Daniel Picard

Ginette Veilleux (responsable)
Direction de la santé publique, Régie régionale de
la santé et des services sociaux de Montréal-Centre

COMPARAISON DE LA SECTION CU2 (VOLET 2000) AVEC LA SECTION CUS (UTILISÉE AU VOLET 1998 DE L'ÉLDEQ) DU CYCLE 2 DE L'ELNEJ

Les questions suivantes sont conservées dans CU2 et sont identiques à celles de CUS (volet 1998) :

- CU2-Q1e, f, g
- CU2-Q3c
- CU2-Q5d
- CU2-Q8e
- CU2-Q9c, d
- CU2-Q10a
- CU2-Q11a, b, c
- CU2-Q12, 13, 14, 14a
- CU2-Q15a
- CU2-Q17, 17a
- CU2-Q18b
- CU2-Q19c
- CU2-Q20b, c, d, e, f, g, h, i (la mère)
- CU2-Q21b, c, d, e, f, g, h, i (le père)

- CU2-Q1d : en ce qui concerne la fratrie ne résidant pas dans le ménage, on modifie le terme « régulièrement » pour « habituellement » et on spécifie : « sans compter les frères ou sœurs par alliance ni les demi-frères ou les demi-sœurs » plutôt que seulement « en excluant les demi-frères ou demi-sœurs ». Ces modifications ne changent pas la version anglaise.

La liste suivante présente les questions, posées dans la section CUS au volet 1998 et répétées dans la section CU2, où 1) une référence au temps est ajoutée; et/ou 2) quelques modifications sont effectuées :

- CU2-Q5a, 5c : (référence au temps)
- CU2-Q9a, b : (référence au temps)
- CU2-Q10b : (référence au temps)

- CU2-Q11d, Q11d2 : ces questions sont identiques à la question CUS-Q11d de CUS, sauf que le choix de réponse 2 « Oui, ordonnance en cour » a été modifié par « Oui, en instance ». Cette modification ne change pas la version anglaise.

- CU2-Q11e, 11f, 11g et 11h : la première question (11e) est modifiée uniquement en français pour en améliorer la compréhension : on spécifie à qui la cour a ordonné la garde de l'enfant et les modifications dans les choix de réponse en découlent. De même que les questions 11f et 11g où « le genre d'entente » est remplacé dans la formulation de la question par « genre d'accord de soutien financier » (Q11f) et par « Accord » (Q11g); les choix de réponse sont modifiés en conséquence : à la question Q11f, 2 « accord privé entre les conjoints », 3 et 4 « accord en instance et accord ordonné par la cour » et à la question Q11g, 3 « le soutien de l'enfant et du conjoint ».

Quant à la question 11h, on modifie, en français seulement, les choix de réponse 4, 5, 6 en remplaçant « au cours » par « depuis » (les six derniers mois, la dernière année ou les quelques dernières années). On modifie aussi le choix de réponse 7 : « aucun paiement n'a été reçu » et on remplace le terme « par suite » par « à cause » au choix de réponse 8 : « paiements interrompus à cause de circonstances ».

- CU2-Q15b et 18a : le choix de réponse 3 est modifié en français seulement : « un soir sur deux » plutôt que « tous les 2 soirs » et à 8, on ajoute à « certains jours de congé », le terme « seulement ».

- CU2-Q16 : la question est reformulée en français seulement de la façon suivante : « À ce moment, combien de temps est-ce que (...) habitait chez son autre parent » plutôt que « À ce moment, est-ce que le partage du temps d'habitation voulait dire que (...) vivait avec son autre parent : » et les choix de réponse 3 et 8 sont modifiés comme à la Q15b.

- CU2-Q19a : la formulation de cette question est modifiée en français seulement: en plus d'y ajouter une référence au temps, elle est reformulée pour en faciliter la compréhension.

- CU2-Q19b : en français, les choix de réponse sont modifiés pour être formulés sous forme de

question : « (1) Est-ce exclusivement la mère?; (2) Est-ce exclusivement le père?; (3) Est-ce que la garde est partagée entre ses deux parents? ».

- CU2-Q20a et 21a : ces questions sont identiques (sauf que la première concerne la mère et la seconde, le père) et sont légèrement modifiées également en français, en plus d'ajouter la référence au temps. Ainsi on ajoute, à la formulation de la question et au choix de réponse 2, le terme « partenaire » lorsqu'on demande si la mère et le père ont vécu en union libre¹.

Les questions suivantes sont ajoutées dans la section CU2 :

- CU2-Q3 : afin de déterminer si les parents, qui vivaient ensemble lors de la dernière entrevue, se sont mariés depuis cette date.
- CU2-Q19f : pour résumer et confirmer la situation conjugale au moment de la première entrevue (cycle 1), c'est-à-dire, si les parents vivaient ensemble en couple à cette date.
- CU2-Q19h, j : pour confirmer si le père (Q19h) et si la mère (Q19j) vivaient avec un/e autre partenaire lors de la première entrevue (cycle 1).
- CU2-Q20a1 et 21a1 : pour déterminer s'il s'agissait d'un mariage, d'une union libre ou d'une union qui a abouti à un mariage, tant pour la mère (20a1) que pour le père (21a1).
- CU2-Q20g1 et 21g1 : pour confirmer si les enfants du nouveau partenaire de la mère (20g1) et de la nouvelle partenaire du père (21g1) vivent présentement dans le ménage.
- CU2-20 (la mère) et 21 (le père) : j1, j2, j3, j4, m, n, o, p, q, r, s, s1, t, u, v, w, x, y, afin de déterminer :

- s'il y a eu rupture de cette union, la date de cette rupture, avec qui l'enfant a vécu après cette rupture,
- s'il y a eu un autre mariage après cette rupture ou si la mère/père a vécu en union libre avec un/e partenaire qu'il/elle aurait marié/e plus tard, la date du début de la vie commune avec le nouveau/la nouvelle partenaire, la date du mariage, si, au début de la vie commune, l'enfant a vécu avec le/la nouveau/nouvelle partenaire, si ce nouveau/nouvelle partenaire avait des enfants à lui/elle, leur nombre, s'ils ont vécu avec leur mère/père, s'ils vivent présentement dans le ménage, si la mère/père a eu des enfants avec son nouveau ou sa nouvelle conjoint/e, leur nombre, s'il y a eu rupture de cette union, la date de cette rupture, avec qui l'enfant a vécu après cette rupture.

Les questions suivantes de CUS sont retranchées dans CU2 parce que les informations recueillies sont ponctuelles et concernent des événements liés à la reconstitution familiale lesquels se sont produits avant ou à la naissance de l'enfant :

- CUS-Q1a, 1b, 1b2,1c
- CUS-Q3a, 3b, 3d
- CUS-Q4
- CUS-Q5b, 5e, 5f
- CUS-Q6a, b, c, d, e, f, g, h, i
- CUS-Q7a, b, c, d, e, f, g, h, i
- CUS-Q8a, b, c, d
- CUS-22a, b, c
- CUS-Q23.

1. Afin d'améliorer la compréhension des questions et de les rendre conformes à la formulation anglaise, des modifications sont apportées uniquement à la formulation française des questions suivantes : questions 11d, 11d2, 11e, 11f, 11g, 11h, 15b, 16, 18a, 19b, 20a et 21a.

Annexe 4

Tableau A.1

Fréquence non pondérée de la variable BBEETO1I (échelle de timidité standardisée) incluse dans le fichier de microdonnées INDI201 et fréquence non pondérée corrigée, Québec, 1999¹

Score standardisé (fichier INDI201)	Fréquence non pondérée (fichier INDI201)	Score standardisé corrigé	Fréquence non pondérée corrigée
0,00	4	0,00	271
0,83	11	0,83	178
1,67	67	1,67	245
2,50	235	2,50	273
3,33	695	3,33	288
4,17	543	4,17	254
5,00	332	5,00	186
5,83	107	5,83	121
6,67	44	6,67	97
7,50	5	7,50	55
8,33	1	8,33	39
		9,17	21
		10,00	16
Total	2 044	Total	2 044
Inconnu	1	Inconnu	1

1. Voir la note 5 du tableau 7.1.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2002*.

Tableau A.2

Seuils de faible revenu (base de 1992) définis par Statistique Canada pour l'année de référence 1998 selon la taille de l'unité familiale et la taille de la région de résidence

Taille de l'unité familiale	Taille de la région de résidence				
	Régions urbaines				Régions rurales
	500 000 habitants et plus	100 000 à 499 999	30 000 à 99 999	Moins de 30 000 habitants ¹	
1 personne
2 personnes	21 962	18 837	18 706	17 405	15 178
3 personnes	27 315	23 429	23 264	21 647	18 877
4 personnes	33 063	28 359	28 162	26 205	22 849
5 personnes	36 958	31 701	31 481	29 293	25 542
6 personnes	40 855	35 043	34 798	32 379	28 235
7 personnes ou plus	44 751	38 385	38 117	35 467	30 928

1. Comprend les villes dont la population se chiffre entre 15 000 et 30 000 habitants et les petites régions urbaines (moins de 15 000 habitants).

Source : Statistique Canada (2001).

Tableau A.3

Seuils de faible revenu (base de 1992) définis par Statistique Canada pour l'année de référence 1999 selon la taille de l'unité familiale et la taille de la région de résidence

Taille de l'unité familiale	Taille de la région de résidence				
	Régions urbaines				Régions rurales
	500 000 habitants et plus	100 000 à 499 999	30 000 à 99 999	Moins de 30 000 habitants ¹	
1 personne
2 personnes	22 357	19 176	19 044	17 720	15 450
3 personnes	27 805	23 849	23 683	22 037	19 216
4 personnes	33 658	28 869	28 669	26 677	23 260
5 personnes	37 624	32 272	32 047	29 820	26 002
6 personnes	41 590	35 674	35 425	32 962	28 743
7 personnes ou plus	45 556	39 076	38 803	36 105	31 485

1. Comprend les villes dont la population se chiffre entre 15 000 et 30 000 habitants et les petites régions urbaines (moins de 15 000 habitants).

Source : Statistique Canada (2001).

Bibliographie

- ADAMS, M. M., H. B. SHULMAN, C. BRUCE, C. HOGUE et D. BROGAN (1991). « The Pregnancy Risk Assessment Monitoring System: design, questionnaire, data collection and response rates, PRAMS Working Group » *Paediatric and perinatal epidemiology*, vol. 5, n° 3, p. 333-346.
- ALP, I. E. (1988). *Mental capacity and working memory in 1- to 3-year-old*, Thèse de doctorat, Université York, Toronto, Ontario, Canada.
- ALP, I. E. (1994). « Measuring the size of working memory in very young children: The imitation sorting task », *International Journal of Behavioral Development*, vol. 17, p. 125-141.
- ALP, I. E. (1996). *The imitation sorting task: A replication study*, Conférence présentée à la 2^e Conférence internationale sur la mémoire, Padoue, Italie.
- BAILLARGEON, R. H., J. PASCUAL-LEONE et C. ROCADIN (1998). « Mental attentional capacity: Does cognitive style make a difference? », *Journal of Experimental Child Psychology*, vol. 70, p. 143-166.
- BARKLEY, R. A. (1997). « Behavioral inhibition, sustained attention and executives functions: Constructing a unifying theory of ADHD », *Psychological Bulletin*, vol. 121, p. 65-94.
- BENSON, N. (1989). *Mental capacity constraints on early symbolic processing: The origin of language from a cognitive perspective*, Thèse de doctorat (Ph.D.), Université York, Toronto, Ontario, Canada.
- BRODEUR, J. M., M. OLIVIER, M. BENIGERI, C. BEDOS et S. WILLIAMSON (2001). *Étude 1998-1999 sur la santé buccodentaire des élèves québécois de 5-6 ans et de 7-8 ans*, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction générale de la santé publique, vol. 18, 152 p. (Collection analyses et surveillance)
- BRODEUR, J. M., M. OLIVIER, M. PAYETTE, M. BENIGERI, C. BEDOS et S. WILLIAMSON (1999). *Étude 1996-1997 sur la santé buccodentaire des élèves québécois de 11-12 et 13-14 ans*, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction générale de la santé publique, vol. 11, 148 p. (Collection analyses et surveillance)
- CAMPBELL, M. K., et K. S. KELSEY (1994). « The Peach Survey: A nutrition screening tool for use in early intervention programs », *Journal of the American Dietetic Association*, vol. 94, n° 10, p. 1156-1158.
- CONTENTO, I. R., C. BASCH, S. SHEA, B. GUTIN, P. ZYBERT, J. L. MICHELA et J. RIPS (1993). « Relationship of mother's food choice criteria to food intake of preschool children: identification of family subgroups », *Health Education Quarterly*, vol. 20, n° 2, p. 243-259.
- CROCKETT, S. J., et L. S. SIMS (1995). « Environmental influences on children's eating », *Journal of Nutrition Education*, vol. 27, n° 5, p. 235-249.
- DE VITO, C., et J. HOPKINS (2001). « Attachment, parenting and marital dissatisfaction as predictors of disruptive behavior in preschooler », *Development and Psychopathology*, vol. 13, n° 2, p. 215-231.
- DENNISSON, E., C. FALL, C. COOPER et D. BARKER (1997). « Prenatal factors influencing long-term outcomes », *Hormones Research*, vol. 48, supplément 1, p. 25-29.
- DESGROSEILLIERS, L., N. PLANTE et R. COURTEMANCHE (2000). *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ). Aspects longitudinaux. Volets 1998-1999*. Document de travail, Québec, Direction de la méthodologie, de la démographie et des enquêtes spéciales, Institut de la statistique du Québec.
- DESROSIERS, H. (2000). « Milieux de vie : la famille, la garde et le quartier », dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002)*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 1, n° 2.
- DESROSIERS, H., M. BOIVIN et L. DESGROSEILLIERS (2001). « Aspects conceptuels et opérationnels, section II – Les données et les variables dérivées », dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002)*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 1, n° 12.
- FARSI, N. M. A., et F. S. SALAMA (1997). « Sucking habits in Saudi children: prevalence, contributing factors and effects on primary dentition », *Pediatric Dentistry*, vol. 19, n° 1, p. 28-33.
- FENSON, L., P. S. DALE, J. S. REZNICK, D. THAL, E. BATES, J. P. HARTING et S. PETHICK (1997). *MacArthur Communicative Development Inventories*, San Diego, CA, Singular Publishing Group.

- FENSON, L., P. S. DALE, J. S. REZNICK, D. THAL, E. BATES, J. P. HARTING et S. ÉTJOCL (1994). « Variability in early communicative development », *Monographs of the Society for Research in Child Development*, vol. 242, n° 59, v-173, Reference ID : 26902.
- FISHMAN, E. A., et S. A. MEYERS (2000). « Marital satisfaction and child adjustment: Direct and mediated pathways », *Contemporary Family Therapy: An International Journal*, vol. 22, n° 4, p. 437-452.
- FRANK, I., D. POULIN-DUBOIS et N. TRUDEAU (1995). *Inventaire MacArthur du développement de la communication. Mots et énoncés*, Montréal, Québec, Canada, Université Concordia.
- GÉNÉREUX, M. (1991). *Étude des besoins en santé dentaire dans une clinique d'immunisation d'un CLSC*, Montréal, Département de santé communautaire Maisonneuve-Rosemont, 21 p.
- GHISHOLM, K., M. C. CARTER, E. W. AMES et S. J. MORISON (1995). « Attachment security and indiscriminately friendly behavior in children adopted from Romanian orphanages », *Development and Psychopathology*, vol. 7, p. 283-294.
- GLOGER-TIPPELT, G. S. et M. HUERKAMP (1998). « Relationship change at the transition to parenthood and security of infant-mother attachment », *International Journal of Behavioral Development*, vol. 22, n° 3, p. 633-655.
- HENDRICKS, K. M., C. DUGGAN, L. GALLAGHER, A. C. CARLIN, D. S. RICHARDSON, S. B. COLLIER, W. SIMPSON et C. LO (1995). « Malnutrition in hospitalized pediatric patients. Current Prevalence », *Archives of Pediatrics and Adolescent Medicine*, vol. 149, n° 10, p. 1118-1122.
- JETTÉ, M. et L. DESGROSEILLIERS (2000). « Enquête : description et méthodologie » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-20002)*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 1, n° 1.
- KANNER, A. D., J. C. COYNE, C. SCHAEFER et R. S. LAZARUS (1981). « Comparison of two modes of stress measurement: daily hassles and uplifts versus major life events », *Journal of Behavioral Medicine*, vol. 4, p. 1-39.
- KIRBY, S. D., T. BARANOWSKI, K. D. REYNOLDS, G. TAYLOR et D. BINKLEY (1995). « Children's fruit and vegetable intake: socioeconomic, adult-child, regional and urban-rural influences », *Journal of Nutrition Education*, vol. 27, n° 5, p. 235-249.
- KOIVISTO, U. K., J. FELLENIUS et P. O. SJODEN (1994). « Relations between parental mealtime practices and children's food intake », *Appetite*, vol. 22, n° 3, p. 245-258.
- LAGERSPETZ, K. M. J., K. BJÖRKQVIST et T. PELTONEN (1988). « Is indirect aggression typical of females? Gender differences in aggressiveness in 11- to 12-year-old children », *Aggressive Behavior*, vol. 4, p. 403-414.
- LEDUC, N. (1992). *Les déterminants individuels et familiaux de l'utilisation des services dentaires durant la période d'âge préscolaire*, Thèse de doctorat, Université de Montréal, Faculté des études supérieures, Faculté de médecine, Département d'administration de la santé, 129 p.
- LEVITT, M. J., R. A. WEBER et M. C. CLARK (1986). « Social network relationships as sources of maternal support and well-being », *Developmental Psychology*, vol. 22, p. 310-316.
- LYONS-RUTH, K. (1996). « Attachment relationships among children with aggressive behavior problems: the role of disorganized early attachment patterns », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 64, n° 1, p. 64-73.
- NUTRITION COMMITTEE (1991). « Canadian Paediatric Society, Énoncé de position », *Canadian Medical Association Journal*, vol. 144, n° 11, p. 1451.
- OLIVIER, M., J. M. BRODEUR et P. L. SIMARD (1992). « Efficacy of APF treatments without prior toothcleaning targeted to high-risk children », *Community Dentistry and Oral Epidemiology*, vol. 20, p. 38-42.
- PASCUAL-LEONE, J., et R. H. BAILLARGEON (1994). « Developmental measurement of mental attention », *International Journal of Behavioral Development*, vol. 17, n° 1, p. 161-200.
- PENNINGTON, B. F., et S. OZONOFF (1996). « Executive functions and developmental psychopathology », *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, vol. 37, p. 51-87.

- PETIT, D., É. TOUCHETTE, J. PAQUET et J. MONTPLAISIR (2002). « Le sommeil : évolution et facteurs associés », dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 4.
- PINEO, P. C. (1985). « Revisions of the Pineo-Porter-MacRoberts Socioeconomic Classification of Occupations for the 1981 Census », *QSEP Research Reports*, Hamilton (Ontario), McMaster University, Research Institute for Quantitative Studies in Economics and Population, n° 125.
- PLANTE, N. et R. COURTEMANCHE (2001). *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002). Pondération longitudinale. Volets 1998-1999-2000*. Document de travail, Québec, Direction de la méthodologie, de la démographie et des enquêtes spéciales, Institut de la statistique du Québec.
- PLANTE, N., R. COURTEMANCHE et L. DESGROSEILLIERS (2002). « Enquête : description et méthodologie, section II – Méthodologie statistique : aspects longitudinaux des volets 1998 à 2000 », dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 1.
- QUAY, H. C. (1997). « Inhibition and attention deficit hyperactivity disorder », *Journal of Abnormal Psychology*, vol. 25, p. 7-13.
- ROTHBART, M. K., et J. E. BATES (1998). « Temperament » In W. Damon (Series Ed.) & N. Eisenberg (Vol. Ed.), *Handbook of child psychology*, vol. 3, *Social, emotional and personality development* (5th ed.). New York: Wiley.
- SCHACHAR, R. J., R. TANNOCK et G. LOGAN (1993). « Inhibitory control, impulsiveness and attention deficit hyperactivity disorder », *Clinical Psychology Review*, vol. 13, p. 721-740.
- SÉGUIN, J. R., P. D. ZELAZO et R. E. TREMBLAY (1999). *Executive function in early physical aggression and hyperactivity: Progress report on a longitudinal study of pre-schoolers*, Inaugural meeting of the Cognitive Development Society, Chapel Hill, NC.
- SELTZER, J. A. (1994). « Consequences of Marital Dissolution for Children », *Annual Review of Sociology*, vol. 20, p. 235-266.
- SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PÉDIATRIE (1991). *Répondre aux besoins en fer des nouveau-nés et des jeunes enfants. Une mise à jour*, Exposé n° 91-01, Ottawa, 3 p.
- STATISTIQUE CANADA, et DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (1995). *Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes. Manuel de l'utilisateur des microdonnées*, Ottawa, Statistique Canada, Division des enquêtes spéciales.
- STATISTIQUE CANADA, et DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (1995). *Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes. Aperçu du matériel d'enquête pour la collecte des données de 1994-1995, Cycle 1*, Ottawa, Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, n° de catalogue 95-02F.
- STATISTIQUE CANADA, et DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (1997). *Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes. Aperçu du matériel d'enquête pour la collecte des données de 1996-1997, Cycle 2*, Ottawa, Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, n° de catalogue 89F0078XIF.
- STATISTIQUE CANADA, et DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (1999). *Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes. Aperçu du matériel d'enquête pour la collecte des données de 1998-1999, Cycle 3*, Ottawa, Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, n° de catalogue 89F0078XPF, n° 3.
- STATISTIQUE CANADA (2001). *Les seuils de faible revenu de 1991 à 2000 et les mesures de faible revenu de 1990 à 1999*, Ottawa, Ministre de l'Industrie, n° 75F0002MIF-01007 au catalogue.
- THIBAUT, J., M. JETTÉ et H. DESROSIERS (2001). « Aspects conceptuels et opérationnels, section 1 – Conception de la phase 1 de l'ÉLDEQ, instruments et déroulement » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002)*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 1, n° 12.
- THOMAS, A., et S. CHESS (1984). « Genesis and evolution of behavioral disorders: From infancy to early adult life », *American Journal of Psychiatry*, vol. 141, p. 1-9.
- TROIANO, R. P., K. M. FLEGAL, R. J. KUEZMANSKI et autres (1995). « Overweight prevalence and trends for children and adolescents. The National Health and Nutrition Examination Surveys, 1963 to 1991 », *Archives of Pediatrics and Adolescent Medicine*, vol. 149, n° 10, p. 1085-1091.

TRUDEAU, N., I. FRANK et D. POULIN-DUBOIS (1999). « Une adaptation en français québécois du MacArthur Communicative Development Inventory », *Orthophonie et Audiologie*, vol. 23, p. 61-73.

VEUM, J. R. (1993). « The relationship between child support and visitation: Evidence from the longitudinal data », *Social Science Research*, vol. 22, p. 229-244.

Vocabulaire en images Peabody, Adaptation française du *Peabody Picture Vocabulary Test-Revised*, Manuel pour les formes A et B, Toronto, Ontario, Canada, Psycan.

WEIR, K. et G. DUVEEN (1981). « Further development and validation of the prosocial behavior questionnaire for use by teachers », *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, vol. 22, p. 357-374.

WILMS, J. D. et M. SHIELDS (1996). *A measure of Socioeconomic Status for the National Longitudinal Study of Children*, document de travail préparé pour les utilisateurs des microdonnées du premier cycle de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, Atlantic Center for Policy Research in Education, Université du Nouveau-Brunswick et Statistique Canada.

Liste des numéros inclus dans le volume 2 de la collection

Ce document fait partie d'une série de numéros composant le volume 2 d'un rapport cité comme suit : JETTÉ, M., H. DESROSIERS, R. E. TREMBLAY, G. NEIL, J. THIBAUT et L. GINGRAS (2002). *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2.

Voici la liste de tous les numéros disponibles :

JETTÉ, M. (2002). « Enquête : description et méthodologie, section I – Logistique d'enquête et collectes longitudinales » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 1.

PLANTE, N., R. COURTEMANCHE et L. DESGROSEILLIERS (2002). « Enquête : description et méthodologie, section II – Méthodologie statistique : aspects longitudinaux des volets 1998 à 2000 » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 1.

DESROSIERS, H., G. NEIL, L. GINGRAS et N. VACHON (2002). « Grandir dans un environnement en changement » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 2.

SÉGUIN, L., Q. XU, L. POTVIN, M.-V. ZUNZUNEGUI, C. DUMAS et K. FROHLICH (2003). « Conditions socioéconomiques et santé, section I – Pauvreté et santé des enfants québécois » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 3.

PAQUET, G., et D. HAMEL (2003). « Conditions socioéconomiques et santé, section II – Inégalités sociales et santé des tout-petits : à la recherche de facteurs protecteurs » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 3.

PETIT, D., É. TOUCHETTE, J. PAQUET et J. MONTPLAISIR (2002). « Le sommeil : évolution et facteurs associés » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 4.

DUBOIS, L., et M. GIRARD (2002). « Évolution des comportements et des pratiques alimentaires » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 5.

VEILLEUX, G., M. GÉNÉREUX et J. DUROCHER (2002). « Comportements parentaux à l'égard de la santé buccodentaire des enfants » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 6.

BAILLARGEON, R. H., R. E. TREMBLAY, M. ZOCOLILLO, D. PÉRUSSE, M. BOIVIN ET H.-X. WU (2002). « Changement intra-individuel du comportement entre 17 mois et 29 mois » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 7.

BROUSSEAU, J., R. H. BAILLARGEON et H.-X. WU (2002). « Le développement cognitif des enfants de 17 mois à 29 mois » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 8.

BOIVIN, M., I. MORIN-OUELLET, N. LEBLANC, G. DIONNE, É. FRÉNETTE, D. PÉRUSSE et R.E. TREMBLAY (2002). « Évolution des perceptions et des conduites parentales » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 9.

ROCHETTE, M., et J. DESLAURIERS (2003). « L'horaire de travail des parents, typique ou atypique, et les modalités de garde des enfants » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n°10.

BÉGIN, C., S. SABOURIN, M. BOIVIN, É. FRÉNETTE et H. PARADIS (2002). « Le couple, section I – Détresse conjugale et facteurs associés à l'évaluation de la relation entre conjoints » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 11.

MARCIL-GRATTON, N., C. LE BOURDAIS et É. LAPIERRE-ADAMCYK (2002). « Le couple, section II – Les ruptures parentales dans la vie des tout-petits : un premier regard » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 11.

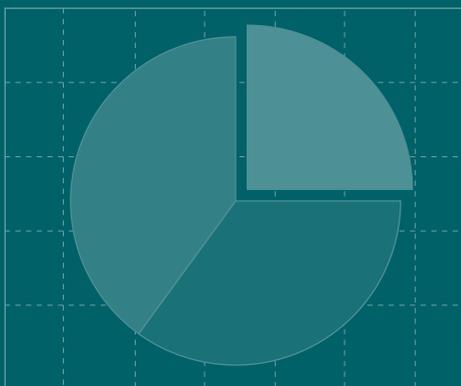
THIBAUT, J., M. JETTÉ, H. DESROSIERS et L. GINGRAS (2003). « Aspects conceptuels et opérationnels, section I – L'ÉLDEQ : présentation de l'étude et des instruments de collecte des volets 1999 et 2000 » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 12.

DESROSIERS, H., et G. NEILL (2003). « Aspects conceptuels et opérationnels, section II – Les fichiers de microdonnées et les variables dérivées des volets 1999 et 2000 » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 12.

« L'Institut a pour mission de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes. L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique pour les ministères et organismes du gouvernement, sauf à l'égard d'une telle information que ceux-ci produisent à des fins administratives. Il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général. »

Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011) adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998.

Ce numéro constitue une suite du numéro 12 déjà paru en 2001 dans la collection ÉLDEQ 1998-2002. Complémentaire au numéro 1 du présent volume, il comprend deux sections. La première présente un bref rappel du déroulement de l'ÉLDEQ 1998-2002 et des instruments administratifs et de collecte utilisés aux trois premiers volets de l'étude. Les sources et les justifications des questions introduites aux volets 1999 et 2000 y sont également présentées. Destinée aux utilisateurs de la banque de données de l'ÉLDEQ, la seconde section décrit de façon détaillée le contenu des fichiers de microdonnées des volets 1999 et 2000. Certaines considérations méthodologiques pour l'utilisation et l'analyse des données de même que la définition des variables dérivées y sont également présentées.



65

4

0

8



9

**Institut
de la statistique**

Québec



ISBN : 2-551-21777-6

7,95 \$

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Imprimé au Québec, Canada